



Les Quinze et la Macédoine

■ Le Conseil européen de Stockholm face à la crise des Balkans

■ Le président russe, Vladimir Poutine, invité au sommet

■ L'Europe veut poursuivre la libéralisation des marchés financiers, du gaz, de l'électricité et de la poste

■ Le premier ministre suédois s'explique dans « Le Monde »

Lire pages 2 et 3

Quatre millions de pauvres en France

- Selon l'Insee, la pauvreté n'a pas régressé depuis 1996 malgré les bons résultats de l'économie
- Elle touche d'abord les jeunes et les étrangers
- Mais le niveau de vie des plus démunis s'est amélioré avec le retour de la croissance
- L'Europe révisé ses prévisions en légère baisse

EN FRANCE, la pauvreté ne régresse pas, mais elle ne progresse pas non plus. Au lendemain d'élections municipales qui ont vu une partie de l'électorat populaire boudier la majorité de gauche plurielle, les dernières statistiques sur l'évolution des revenus ne manqueront pas d'intéresser Lionel Jospin. D'autant que les chiffres publiés jeudi 22 mars - l'édition 2000-2001 de la traditionnelle étude de l'Insee sur les « revenus et patrimoines des ménages » - prennent notamment en compte la période à partir de laquelle il a assuré la fonction de premier ministre. « De janvier 1996 à mai 2000, le taux de pauvreté s'est stabilisé », dit l'Insee. Après avoir fortement baissé de 1970 à 1984, être resté sensiblement le même à la fin des années 1980, il est remonté légèrement entre 1990 et 1996. Depuis trois ans, cela voudrait dire que la proportion des plus pauvres dans la population est restée à peu près égale en dépit des bons résultats de l'économie. Pas tout à fait, explique l'Insee : dans un contexte où le niveau de vie moyen des



ménages a progressé avec le retour de la croissance, la stabilité observée du taux de pauvreté signifie que le niveau de vie des plus défavorisés a progressé autant que celui du ménage dit médian. Il y a donc eu « tout de même une amélioration de la situation des plus démunis » sur cette période, conclut l'Insee. Elle estime que plus de 1,6 million de ménages - 4,2 millions d'individus -, en 1996 comme en 2000, étaient pauvres. Après avoir naguère touché les retraités, le taux de pauvreté est aujourd'hui maximal entre quinze et vingt-cinq ans, et chez les étrangers. La pauvreté a un facteur premier : l'absence de diplôme. La seule possession du brevet des collèges en éloigne le risque et celle du baccalauréat + 2 assure quasiment d'y échapper. Ces données sont publiées à un moment de révision à la baisse de la croissance en Europe. A Matignon, on affirme que les résultats des municipales sont largement indépendants de ces chiffres.

Lire page 6 et notre éditorial page 15



AFP

CORSE Armata : la menace

Une voiture contenant des explosifs, dont le système de mise à feu avait été retiré, a été découverte par la police, jeudi 22 mars, porte Brancion, à Paris. Le véhicule a été localisé grâce aux informations transmises à plusieurs organes de presse par un interlocuteur anonyme s'exprimant au nom du groupe clandestin corse Armata corsa. L'auteur de ces appels a expliqué qu'il s'agissait de marquer, curieusement, une forme de « trêve » décrétée par l'organisation après les progrès récents réalisés dans l'enquête sur l'assassinat de Jean-Michel Rossi. La bombe était composée de bouteilles de gaz, sans détonateur.

p. 34

Du bon usage des administrations

IL FAUT attendre trop longtemps au guichet, le téléphone ne répond pas souvent, les formulaires sont incompréhensibles et les horaires inadaptés : les Français continuent de se plaindre des administrations auxquelles ils ont affaire. Entre eux et ceux qu'ils considèrent comme des maniaques du contrôle, les relations sont rarement harmonieuses. Le Monde raconte ces conflits et les conséquences parfois désastreuses qu'ils ont sur des usagers déboussolés. En attendant la simplification des procédures, nous publions également un petit guide des numéros de téléphone et des sites Web qui peuvent faciliter les démarches.

Lire page 26

Quelqu'un recevra-t-il Mir sur la tête ?

VA-T-ELLE enfin tomber ? Quand ? Vendredi matin, peu après 7 heures (heure française). Où ? En principe dans le Pacifique sud. Au petit jeu des pronostics, perturbé ces derniers mois par des officiels russes qui changeaient constamment la date de la destruction de la station Mir et par un soleil capricieux qui la modifiait à son tour, les Terriens ont perdu leur latin. Aujourd'hui, il y a ceux - la grande majorité - qui se rasurent parce que la station spatiale ne les survolera pas dans son ultime orbite, et puis il y a les autres : les « mirolâtres », les inquiets et les intégristes du calcul de trajectoire.

Pour les adeptes de la technique toute-puissante, l'affaire est ficelée. La station Mir, après trois « injections mortelles » données par le moteur du vaisseau cargo Progress, qui s'y est arrimé à la fin du mois de janvier, plongera dans l'océan entre les côtes orientales de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande, et la pointe sud du Chili. Aucun risque. Cette zone, véritable cimetière d'engins spatiaux en raison des nombreux satellites qui y ont déjà été immergés, est vide de toute population.

Enfin, presque. Car à y bien regarder, il existe

dans cette région un nombre considérable d'îles aux frontières de la zone d'impact - 5 000 km de long sur 200 km de large - dont les habitants, peu confiants dans la magie des calculs, ont retenu deux points des déclarations des experts de l'Agence spatiale russe (RKA). L'opération présente 2 % à 3 % de risques d'erreur, et 27 tonnes de débris, sur les 140 tonnes que pèse cette station grande comme l'Arc de triomphe à Paris, arriveront jusqu'à la mer. Alors, tous aux abris !

Prudente, la Russie a quand même souscrit une assurance de 200 millions de dollars auprès de trois compagnies russes, qui se sont aussitôt réassurées à Londres. Même si les Américains confirmeront la capacité de leurs confrères à gérer la chute d'engins spatiaux, jamais encore un ensemble aussi important que Mir n'a été précipité dans l'océan.

Chacun se souvient aujourd'hui de la station soviétique Saliout-7, qui, il y a quelques années, a achevé sa course dans les Andes, à la frontière de l'Argentine et du Chili, du satellite Cosmos-954, qui a éparpillé les débris de son réacteur nucléaire dans une zone désertique du Canada, et du laboratoire spatial américain Sky-

lab, dont des morceaux ont arrosé l'Australie. Des événements que les Polynésiens et le gouverneur du « nombril du monde », l'île de Pâques, Alfredo Tuky Pate, n'ont pas oubliés. « Une fois que l'appareil sera rentré dans l'atmosphère, quasiment désintégré, nous ne savons pas, a déclaré celui-ci, si nous allons recevoir plus d'un morceau de ce que fut la station Mir. La Russie devrait rapatrier ses immondes scientifiques chez elle et non les jeter n'importe où. »

La protection des géants de l'île de Pâques suffira-t-elle à repousser les débris et à protéger une flottille de pêche de vingt bateaux qui se trouveraient, dit-on, dans la zone d'impact ? Il faut l'espérer et prier avec l'ancien cosmonaute russe Guennadi Stekalov, qui « invite à demander pardon à la station Mir pour n'avoir pas su la sauver », et avec ces nostalgiques du grand empire qui, prêtre orthodoxe en tête, ont dénoncé cette destruction qui participe au « génocide du peuple russe ».

Jean-François Augereau

www.lemonde.fr/mir



EPIC

CHANSON Thiéfaine, célèbre inconnu

Rejeté, à ses débuts, par les maisons de disques, banni des radios FM, absent des télévisions, Hubert-Félix Thiéfaine (photo), cinquante-deux ans, a vendu quatre millions de disques à ce jour. Il peut se vanter d'avoir écrit un tube - La Fille du coupeur de joints - qui n'a pratiquement jamais été diffusé à la radio. Histoire mystérieuse d'un Jurasien surréaliste.

p. 29

L'industrie des OGM



HEINZ IMHOF

LE PRÉSIDENT de Syngenta, premier groupe mondial uniquement voué à l'agrochimie, est convaincu que les plantes transgéniques sont indispensables à la population. Syngenta, Aventis, CropScience et Monsanto découvrent l'indépendance face aux conglomérats chimiques.

Lire page 18

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 10 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 48 FB ; Canada, 2,50 \$ CAN ; Côte d'Ivoire, 900 F CFA ; Danemark, 15 KR ; Espagne, 225 PTA ; Gabon, 900 F CFA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 500 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 3000 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON, 270 PTE ; Réunion, 10 F ; Sénégal, 900 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,20 FS ; Tunisie, 1,4 Din ; USA (NY), 2 \$; USA (others), 2,50 \$.



Faire suivre



L'inéluctable réforme de la PAC

LA QUESTION n'est plus de savoir s'il faut réformer la politique agricole commune (PAC), mais de décider comment et à quel rythme. En laissant entendre le contraire, Jacques Chirac se pose en gardien d'une ligne Maginot irrémédiablement minée par les angoisses de l'opinion européenne. Celle-ci voit dans les bûchers d'animaux domestiques allumés à travers la campagne la sanction d'une agriculture obsédée par les profits, qui s'est lancée à corps perdu dans le productivisme, quitte à jouer les apprentis sorciers. La colère populaire pratiquée l'amalgame entre la crise de la vache folle, l'épizootie de fièvre aphteuse et la « malbouffe », et condamne pêle-mêle l'agriculture, les agriculteurs, la PAC, et ceux qui l'ont impulsée.

Les consommateurs ont le sentiment d'avoir été floués, peut-être même empoisonnés. La baisse continue des prix de l'alimentation depuis une génération, qui a permis aux familles de consacrer une part plus importante de leur budget aux loisirs, est un résultat positif de la politique agricole commune. Mais ce progrès n'était pas censé s'accompagner d'une prise de risques pour la santé humaine et animale. La PAC a été victime de

son propre succès à faire cesser la dépendance agroalimentaire de l'Europe. A partir d'un tel acquis, la machine s'est emballée, encouragée par des gouvernements qui ont vu dans la surproduction une réponse aux déficits budgétaires.

En ne fixant aucune limite aux productions, en accordant des prix garantis aux agriculteurs, on encourageait ceux-ci à s'endetter pour investir et rechercher une productivité maximum. Course aux rendements, surproduction, « fleuves de lait et montagnes de beurre » des années 1970, les méfaits de la « spirale intensiviste » sont dans toutes les mémoires. Avatars des engrais et pesticides, les farines animales données aux herbivores sont au service d'une cause identique : la compétition pour augmenter la production et réduire les coûts.

La crise de l'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB) est une monstrueuse création du productivisme aggravée par une déliquescence du contrôle vétérinaire en Grande-Bretagne, et par une fraude dans la fabrication des farines animales.

Laurent Zecchini

Lire la suite page 15



AFP

PROCÈS L'honneur de M. Dumas

Le procès de Roland Dumas s'est achevé, mercredi 21 mars, avec les plaidoiries des défenseurs de l'ancien ministre des affaires étrangères et de Christine Deviers-Joncour. « Vous n'êtes pas le tribunal de la morale », a lancé l'avocat de M. Dumas, plaidant pour « l'honneur d'un homme ».

p. 9

www.lemonde.fr/elf

| | | | |
|--------------------|----|------------------------|----|
| International..... | 2 | Tableau de bord..... | 21 |
| France..... | 6 | Aujourd'hui..... | 25 |
| Société..... | 9 | Météorologie-Jeux..... | 28 |
| Régions..... | 11 | Culture..... | 29 |
| Carnet..... | 12 | Guide culturel..... | 31 |
| Horizons..... | 14 | Kiosque..... | 32 |
| Entreprises..... | 18 | Abonnements..... | 32 |
| Communication..... | 20 | Radio-Télévision..... | 33 |

STOCKHOLM Les chefs d'Etat et de gouvernement des Quinze se réunissent, vendredi 23 et samedi 24 mars à Stockholm, pour un conseil européen consacré en principe à l'em-

ploi et à la politique sociale de l'Union. ● L'ORDRE DU JOUR initial risque d'être bousculé par la situation en Macédoine et par la venue du président russe, Vladimir Poutine. ● LE

PREMIER MINISTRE suédois, Göran Persson, estime, dans un entretien au *Monde*, que les relations avec la Russie revêtent la plus grande importance, quelle que soit l'évolution politi-

que et économique du pays, et précise que la guerre en Tchétchénie sera évoquée lors des discussions. ● L'ÉPI-DÉMIE DE FIÈVRE APHTEUSE en Grande-Bretagne et la sécurité alimentaire

seront vraisemblablement aussi au centre des débats, même s'il n'est pas question, dans la capitale suédoise, de se livrer à un examen de la politique agricole commune (PAC).

Les Européens s'inquiètent de l'évolution de la situation en Macédoine

Réunis les 23 et 24 mars à Stockholm, les chefs d'Etat et de gouvernement des Quinze doivent en principe examiner les dossiers communautaires. Mais la nouvelle crise dans les Balkans et la venue du président macédonien et de Vladimir Poutine bousculent l'ordre du jour

STOCKHOLM

de notre envoyé spécial

La présence de Vladimir Poutine à Stockholm devrait contribuer à rehausser l'importance d'un sommet européen au thème central austère, puisqu'il s'agit de redonner une impulsion aux objectifs en matière d'emploi et de politique sociale définis lors du sommet de Lisbonne, il y a tout juste un an.

Tel est manifestement le souhait de la présidence suédoise de l'Union européenne, qui est par ailleurs critiquée dans certaines capitales pour le manque d'ambition de son programme de travail et une trop forte propension à rechercher le consensus à tout prix. Romano Prodi, le président de la Commission européenne - qui avait fait des remarques en ce sens à la télévision suédoise, provoquant un net agacement de la part du premier ministre Göran Persson - s'est efforcé d'atténuer ses propos, mercredi 21 mars, parlant de « *malentendu* » et soulignant au contraire l'ordre du jour « *réaliste* » du sommet.

L'incident est mineur, mais il illustre les difficultés de la Suède à s'imposer dans le concert européen, en raison notamment de sa position excentrée au sein de la Communauté (l'euro-scepticisme récurrent des Suédois s'oppose à la volonté de M. Persson de faire entrer son pays dans la zone euro). Stockholm a, d'autre part, peut-être trop bien intégré le sentiment assez largement partagé au sein de l'Union, selon lequel, après une présidence

française controversée, l'Europe avait besoin d'une période de plus grande sérénité. Le souhait légitime du gouvernement suédois de réussir son premier sommet européen depuis son adhésion à l'UE en 1995 risque fort, d'autre part, d'être contrarié par l'actualité. Outre que la venue du président russe signifie que la question de la Tchétchénie pourrait bien supplanter celle de la

Macédoine, où les actions de la guérilla albanaise menacent de déclencher une guerre civile, va donc perturber l'ordre du jour studieux voulu par la présidence suédoise. D'autant qu'il sera difficile aux chefs d'Etat et de gouvernement d'éviter un débat sur les conséquences, notamment financières, des crises alimentaires (fièvre aphteuse et vache folle). « *Studieux* » ne signi-

Les anti-mondialisation vont se faire entendre...

Un millier de policiers suédois ont été mobilisés à l'occasion du conseil européen des 23 et 24 mars à Stockholm pour prévenir tout incident lors des manifestations prévues par des militants de divers mouvements anti-mondialisation. Les forces de l'ordre ont commencé, dès mercredi, à ériger des barrières métalliques pour protéger les abords du parc des expositions de Stockholm, qui se trouve dans le sud de la capitale suédoise et où sont attendus quelque 3 500 personnalités politiques, hauts fonctionnaires et journalistes.

Des milliers de membres d'Attac, l'Association pour la taxation des transactions financières pour l'aide au citoyen, ainsi que des organisations hostiles à l'ultralibéralisme et diverses formations d'extrême gauche ont été autorisés à défilier pendant le sommet, mais des manifestations « *sauvages* » ne sont pas à exclure, selon la police suédoise. - (Reuters.)

coopération économique russo-européenne, d'autres thèmes de discussion vont s'imposer.

« LIBÉRALISATION MAÎTRISÉE »

Ainsi, les responsables suédois n'ont-ils pu que prendre acte d'une commune volonté de la France et de l'Allemagne d'inviter à Stockholm le président macédonien Boris Trajkovski. La situation en

Macédoine, où les actions de la guérilla albanaise menacent de déclencher une guerre civile, va donc perturber l'ordre du jour studieux voulu par la présidence suédoise. D'autant qu'il sera difficile aux chefs d'Etat et de gouvernement d'éviter un débat sur les conséquences, notamment financières, des crises alimentaires (fièvre aphteuse et vache folle). « *Studieux* » ne signi-

fic pas sans importance, et MM. Persson et Prodi sont fondés à rappeler que si l'Union a bénéficié d'une forte croissance en 2000, qui a permis de créer quelque 2,5 millions d'emplois, elle compte encore 14 millions de chômeurs.

Ce déficit d'emplois signifie que les Quinze ont la responsabilité de poursuivre leur réflexion sur l'orientation de la politique économique

et de faire davantage converger leurs pratiques dans le domaine social. Un tel exercice revient à faire un premier bilan des engagements du sommet de Lisbonne. Celui-ci avait été l'occasion d'une sorte de tournant conceptuel, dans la mesure où les quinze chefs d'Etat et de gouvernement - dont une majorité se réclament de l'héritage de la social-démocratie - s'étaient mis d'accord pour une stratégie de la croissance fortement teintée des recettes du libéralisme. Cette tendance va se confirmer à Stockholm, puisqu'il s'agit d'accélérer la mise en place du marché intérieur via une libéralisation et une ouverture de ce qu'on appelle, à Bruxelles, les « *services d'intérêt général* », que la tradition française qualifie de « *publics* ».

La France ne fait pas exception à cette évolution européenne, mais elle entend faire respecter sa spécificité. Lionel Jospin a rappelé, mercredi, à Bruxelles, son attachement à une « *libéralisation maîtrisée* », laquelle passe, selon lui, par la conviction selon laquelle les services publics « *sont essentiels pour l'égalité entre les citoyens* ». Stockholm va être l'occasion d'évaluer les résultats obtenus par la « *méthode ouverte de coordination* » dans le domaine social et de tâcher de rééquilibrer la stratégie duale entre l'économie et le social au bénéfice du second. Lisbonne avait, d'autre part, été marqué par un effet d'annonce consistant à affirmer que l'Europe va relever le « *défi de la*

société de l'information » et devenir « *la zone économique la plus compétitive et la plus dynamique du monde à l'horizon 2010* ».

Cet enthousiasme est un peu retombé, pour au moins deux raisons : la croissance économique est entrée dans une phase incertaine, comme en témoigne le net ralentissement de l'économie américaine, et un certain désenchantement est apparu à l'aune de la dégringolade des valeurs boursières. D'autre part, sur les dossiers liés à l'approfondissement du marché intérieur (libéralisation des marchés du gaz et de l'électricité, des services postaux, etc.), les gouvernements rencontrent de nombreuses difficultés

pour rapprocher leurs points de vue (voir ci-dessous). Il leur sera plus facile de souligner l'importance qu'ils attachent à un problème qui les concerne tous, celui du financement des systèmes de retraite, lui-même lié au vieillissement démographique. Ils constateront que l'Europe va pâtir d'un déficit de quelque 1,7 million d'emplois qualifiés dans les technologies de l'information en 2003, mais ils jugeront prudent de ne pas se prononcer outre mesure sur la question, ô combien délicate, du recours à l'immigration...

L. Z.

► www.lemonde.fr/ue

Les intérêts nationaux freinent l'approfondissement du marché intérieur

STOCKHOLM

de notre envoyé spécial

Il y a très peu de chances pour que Romano Prodi, président de la Commission européenne, voie la réalisation de son souhait : celui de débloquer les « *dossiers prioritaires* » liés notamment à l'approfondissement du marché intérieur. Néanmoins, des progrès peuvent être enregistrés sur un certain nombre de dossiers.

● Marchés financiers

Les ministres des finances doivent se retrouver, jeudi 22 mars, à Stockholm, pour tenter de débloquer le dossier de l'harmonisation des marchés des valeurs mobilières. Le rapport du banquier belge Alexandre Lamfalussy vise à mettre en œuvre un marché unique des actions et des obligations. Le secteur des services financiers ayant joué le rôle que l'on sait aux Etats-Unis pour stimuler la croissance, accroître la productivité et favoriser la création d'emplois, l'idée est de provoquer en Europe une même intégration des marchés de capitaux. Seulement voilà : le rapport Lamfalussy prévoit la création de deux comités européens - des valeurs mobilières et des régulateurs de valeurs mobilières -, sur lesquels le Parlement européen n'aurait aucune autorité. A ce stade, un accord interinstitutionnel paraît difficile à atteindre, certains pays défendant les droits du Parlement, d'autres privilégiant une indépendance totale pour le comité des régulateurs.

● Libéralisation des marchés du gaz et de l'électricité

« *Progressivement, tous les consommateurs de tous les Etats membres doivent être libres de choisir leur fournisseur.* » Voilà pour le principe. Il ne s'agit pas d'assurer une sorte de coopération entre quinze marchés nationaux de l'énergie mais de créer un véritable « *marché unique* » du gaz et de l'électricité. Le calendrier de la Commission est le suivant : l'ouverture à la concurrence pour tous les usagers non domestiques (entreprises industrielles et commerciales) devrait intervenir d'ici 2003 pour l'électricité (actuellement, les échanges intracommunautaires ne représentent que 8 % du marché de la production européenne d'électricité) et d'ici 2004 pour le gaz.

L'ouverture totale à tous les consommateurs interviendrait en 2005, date à laquelle le marché devrait représenter quelque 250 milliards d'euros de chiffre d'affaires, soit plus que le marché des télécommunications. Ce projet s'était heurté à une forte opposition de la France lors du sommet de Lisbonne (non sur le principe mais sur le calendrier). Il s'est cependant concrétisé beaucoup plus vite que prévu. Aujourd'hui, on estime globalement que le marché européen du gaz a été ouvert à 70 % et celui de l'électricité à 66 %, mais avec de fortes disparités entre pays. Une dizaine d'entre eux (notamment le Royaume-

Uni, l'Allemagne, la Finlande et la Suède) ont ouvert à 100 % leurs marchés, alors que d'autres pays, au premier rang desquels la France, traînent les pieds. Paris s'en tient à une stricte observation des directives de 1996 sur l'électricité et de 1997 sur le gaz, lesquelles imposent une ouverture respective de 30 % et de 20 %. Lionel Jospin a souligné, mardi, à Bruxelles, la nécessité d'avoir une « *vision globale* » s'agissant d'une libéralisation complète des marchés de l'énergie.

● Libéralisation des services postaux

Sachant qu'il s'agit d'un secteur encore fortement dominé par les monopoles nationaux, la Commission propose une approche progressive : l'ouverture du marché représenterait environ 20 % des recettes des fournisseurs de services universels des services postaux, qui s'ajouteraient aux 3 % d'ouverture moyenne provoquée par la directive postale de 1997. Aux pays qui insistent sur la mission de « *cohésion sociale* » remplie par les services postaux, la Commission cite l'exemple de la Suède, qui a ouvert son marché postal en 1994, tout en garantissant le même service universel. Il n'empêche : un certain nombre d'Etats membres (Allemagne, Pays-Bas, Danemark, Belgique, Suède) veulent une ouverture rapide du marché, alors que d'autres (France, Royaume-Uni, Espagne, Italie) veulent ralentir ce processus censé être achevé en 2003.

● Instauration d'un « ciel unique européen »

Il s'agit moins d'une libéralisation du transport aérien que d'une volonté de mieux gérer l'espace aérien européen et de mieux maîtriser les conséquences de l'augmentation du trafic, c'est-à-dire de lutter contre les retards. Actuellement, plus d'un vol sur trois est retardé de plus de quinze minutes.

● Brevet communautaire

Le 12 mars, l'Espagne et le Portugal ont bloqué l'adoption du texte de la Commission qui vise à donner aux inventeurs la possibilité d'obtenir un brevet unique valable dans toute l'Union européenne. Madrid et Lisbonne estiment que celui-ci empêcherait leurs entreprises de déposer des brevets dans leur langue nationale. Actuellement, le coût d'un brevet - cinq à huit fois plus cher qu'aux Etats-Unis - est démultiplié par la nécessité de traduire le fascicule de brevet dans toutes les langues officielles de tous les Etats membres. Le « *brevet européen* » en vigueur (qui doit être traduit dans trois langues : français, anglais, espagnol) ne répond pas à la nécessité d'un « *brevet communautaire* », qui permettrait de faire d'importantes économies et de mettre les inventeurs européens à égalité avec leurs concurrents américains et japonais.

L. Z.

OFFRE PUBLIQUE D'ACHAT DE SCHLUMBERGER INVESTMENTS SUR SEMA PLC

RAPPEL :

Il est rappelé que Schlumberger Investments (*Schlumberger*) a initié le 21 février dernier une offre publique d'achat (l'Offre) sur la société Sema plc (*Sema*) au prix de 560 pence par action présentée par Lehman Brothers. Il est rappelé que cette Offre a notamment donné lieu à un communiqué de presse le 12 février, à l'envoi d'un "Offer Document" aux actionnaires directs de Sema le 21 février 2001 et à un avis financier paru dans Les Echos le 22 février, à destination plus particulière des actionnaires de Sema dont les actions sont inscrites auprès d'Euroclear France (ex Sicovam).

Cet avis financier indiquait que les actionnaires dont les actions sont inscrites auprès d'Euroclear France pouvaient apporter leurs actions à l'Offre au plus tard le 15 mars 2001.

Un nouvel avis financier paru le 15 mars dans Les Echos et Le Monde a informé les actionnaires de Sema dont les actions sont inscrites auprès d'Euroclear France qu'ils pouvaient continuer à apporter leurs titres à l'Offre entre le 16 et le 21 mars inclus.

EXTENSION DE L'OFFRE :

● Au Royaume-Uni :

Schlumberger annonce que l'Offre est étendue jusqu'au 6 avril 2001, 15 heures (heure de Londres). En l'absence d'extension, la "Période d'Offre Initiale" au sens de "l'Offer Document" et de l'avis financier paru le 22 février 2001 aurait été clôturée hier.

Aux termes de l'Offre, les actionnaires de Sema peuvent révoquer leurs ordres d'acceptation tant que l'Offre n'est pas déclarée inconditionnelle.

● En France :

Acceptations :

Schlumberger informe les actionnaires de Sema dont les titres sont inscrits auprès d'Euroclear France qu'ils pourront continuer à apporter leurs titres à l'Offre jusqu'à cette même date du 6 avril au plus tard à 16 heures (heure de Paris). La présente extension fait partie intégrante de la "Période d'Offre Initiale".

Toutefois, compte tenu des délais techniques imposés par la procédure de centralisation en France, seuls les ordres d'acceptation passés au plus tard le 2 avril 2001, 16 heures (heure de Paris) seront pris en compte au titre de cette période d'extension de l'Offre. Les ordres présentés après cette date mais avant le 6 avril 2001 à 16 heures (heure de Paris) seront néanmoins pris en compte dans l'Offre, mais au titre d'une prochaine centralisation dont la date reste à fixer par Schlumberger.

Révocations :

Compte tenu des mêmes contraintes techniques, tout actionnaire désirant révoquer un ordre d'acceptation devra en donner l'instruction à son intermédiaire financier avant la même date du 2 avril, au plus tard à 16 heures (heure de Paris). Toute révocation d'ordre effectuée après cette date mais avant le 6 avril 2001 à 16 heures (heure de Paris) ne pourra pas être prise en compte si l'Offre devient inconditionnelle (au sens de la réglementation boursière britannique) le 6 avril 2001 ou le jour ouvré suivant.

ACCEPTATIONS REÇUES ET ACHATS SUR LE MARCHÉ :

Au 21 mars 2001 à 16 heures (heure de Paris), des ordres d'acceptation portant sur 355.001.906 actions Sema (représentant 57,7% du capital social de Sema) ont été reçus. De plus, Schlumberger a acquis sur le marché 122.869.697 actions Sema (représentant approximativement 20% du capital social de Sema). En conséquence, au 21 mars à 16 heures (heure de Paris), Schlumberger détient ou a reçu des ordres d'acceptation portant au total sur 477.871.603 actions Sema représentant 77,7% du capital social de Sema.

ENGAGEMENTS D'APPORTS :

Schlumberger a reçu des engagements d'apports de la part des Administrateurs de Sema et de certains autres actionnaires institutionnels portant sur 135.245.830 actions Sema représentant approximativement 22% du capital social de Sema. Ces engagements d'apports ont intégralement fait l'objet d'ordres d'acceptation, dont le nombre a été pris en compte dans le nombre total d'acceptations reçues au 21 mars inclus indiqué au paragraphe ci-dessus.

Schlumberger

ACTION DE CONCERT :

Au 12 février 2001 au soir, Schlumberger et les personnes agissant de concert avec elle détenaient ou contrôlaient 1.607.037 actions Sema représentant au total 0,2% du capital. En dehors de ce qui est indiqué ci-dessus, ni Schlumberger, ni aucune personne agissant de concert avec Schlumberger ne détenait au 12 février 2001 d'actions Sema ou de droits sur ces actions et aucune de ces personnes n'a acquis ou ne s'est engagée à acquérir des actions Sema ou des droits sur ces actions depuis le 12 février 2001. Schlumberger a reçu de la part des personnes agissant de concert avec elle des ordres d'acceptation portant sur 184.000 actions Sema. Ces ordres d'acceptation sont inclus dans le nombre total d'acceptations reçues au 21 mars 2001 inclus tel qu'il est précisé ci-dessus.

ETAPES ULTERIEURES DE L'OFFRE :

Schlumberger peut déclarer l'Offre inconditionnelle en tous points (au sens de la réglementation boursière britannique) et à tout moment si toutes les conditions auxquelles l'Offre est soumise ont été satisfaites, réalisées ou sont retirées lorsque cela est possible. Si l'Offre devient ou vient à être déclarée entièrement inconditionnelle, elle restera encore ouverte au moins 14 jours calendaires à partir de la date à laquelle elle a été déclarée inconditionnelle. De nouvelles acceptations pourront être apportées pendant cette période étant précisé néanmoins qu'il ne sera plus possible de révoquer des ordres d'acceptation pendant cette période. Schlumberger se réserve aussi le droit d'étendre l'Offre au-delà du 6 avril 2001 mais n'est pas obligée de procéder à une telle extension.

De plus, comme indiqué dans le paragraphe "Révocations" ci-dessus, il est rappelé que toute révocation d'un ordre d'acceptation par un actionnaire de Sema dont les actions sont inscrites auprès d'Euroclear France effectuée entre le 2 avril à 16 heures (heure de Paris) et le 6 avril 2001 à 16 heures (heure de Paris) ne pourra pas être prise en compte si l'Offre devient inconditionnelle le 6 avril 2001 ou le jour ouvré suivant.

INFORMATION DES ACTIONNAIRES FRANÇAIS :

Schlumberger fera connaître ultérieurement les prochaines étapes du calendrier de l'Offre.

Il est rappelé que l'avis financier publié le 22 février 2001 ainsi que celui publié le 15 mars 2001, l'Offer Document en anglais ainsi que toute information complémentaire sur les modalités de l'Offre, sont disponibles sans frais auprès de BNP Paribas GIS-Emetteurs, les Collines de l'Arche, 92057 Paris La Défense, agissant comme agent centralisateur pour les actions de Sema inscrites auprès d'Euroclear France (veuillez contacter M. Dominique Sanchez ; e-mail : dominique.j.sanchez@bnpparibas.com ; tel : 01.55.77.95.51 ou Mme Régine Schuver ; e-mail : regine@schuver@bnpparibas.com ; tel : 01.55.77.95.37).

PERSONNES ASSUMANT LA RESPONSABILITE DE L'INFORMATION :

Les administrateurs suivants de Schlumberger listés dans la partie IV 1 de l'avis financier du 22 février 2001 assument la responsabilité liée à l'information figurant dans le présent avis financier, à la meilleure connaissance de ces administrateurs (qui ont pris toutes mesures raisonnables à cet effet), l'information figurant dans le présent avis financier est conforme aux faits et ne contient pas d'omission de nature à affecter cette information.

Ces déclarations sont incluses uniquement pour être en conformité avec la règle 19.2 du City Code on Takeovers & Mergers et sont réputées ne pas entraîner de responsabilité au regard de toute autre loi ou réglementation.

PORTEE ET DIFFUSION DE L'AVIS FINANCIER :

Le présent avis financier ne constitue pas un document d'offre au sens de la réglementation anglaise. Il est uniquement destiné à l'usage du public français et en particulier des actionnaires de Sema dont les titres sont inscrits auprès d'Euroclear France.

L'Offre n'est pas faite, directement ou indirectement, en Australie, au Canada ou au Japon et ne doit pas être acceptée dans ces pays ou à partir de ces pays. En conséquence, cet avis financier n'est pas, et ne doit pas, être diffusé, distribué ou envoyé en Australie, au Canada ou au Japon. Les personnes de nationalité américaine ne peuvent participer à la procédure de centralisation en France que sous certaines conditions.



Göran Persson, premier ministre suédois « Les relations avec la Russie sont d'une extrême importance »

« Vladimir Poutine sera présent à Stockholm. Qu'attendez-vous d'une telle visite parmi les Quinze ?

Essentiellement une amélioration de notre coopération économique. Mais nos ministres des affaires étrangères rencontreront leur homologue russe et ils parleront notamment de la Tchétchénie. Sur le plan économique, je souhaite des résultats concrets : par exemple en ce qui concerne l'accélération des négociations pour l'accession de la Russie à l'Organisation mondiale du commerce, ou l'obtention de prêts auprès des institutions financières internationales. Au-delà, je crois que le fait pour les Quinze d'avoir des discussions avec le président russe puis, deux mois plus tard, d'avoir les mêmes discussions avec le président américain est en soi important.

Est-il souhaitable, pour l'Union et pour la Russie, que cette dernière puisse un jour intégrer l'Union européenne ?

La Russie n'est pas un pays européen, c'est un pays-continent qui comprend d'importantes parties européennes et aussi asiatiques. Je ne crois pas que les autorités russes pensent que leur pays deviendra membre de l'Union européenne. En revanche, je peux imaginer qu'un jour nous aurons une coopération économique très importante avec la Russie, parce que les deux parties en ont besoin. Sans relations politiques constructives avec Moscou, le processus d'élargissement ne se fera pas dans de bonnes conditions. À l'inverse, si la Russie évolue dans une mauvaise direction et que la situation économique se détériore, nous en subirons l'impact au sein de l'UE. C'est pourquoi je pense que les relations avec la Russie sont de la plus extrême importance.

Faudra-t-il un jour clore la liste des candidats à l'Union, c'est-à-dire délimiter pour de bon ses frontières extérieures ?

Non, ce serait une fausse conclusion. Le cas de la Russie est évident, mais bien d'autres pays peuvent aspirer et ont le droit de devenir membres de l'Union européenne, s'ils remplissent les critères de Copenhague [démocratie, respect des droits de l'homme, ouverture économique] et acceptent l'acquis communautaire. C'est notamment le cas des pays des Balkans. Il y a donc encore de la place pour de nouveaux membres au sein de l'Union. Mais accepter la Russie, ce serait changer le caractère fondamental de l'Union européenne.

L'Union européenne affronte peut-être la plus grave crise agricole de son histoire. Faut-il en parler à Stockholm ?

Je ne le pense pas, personne ne veut avoir de discussion à propos de la politique agricole commune à Stockholm. Certes, nous pouvons en parler de façon générale, mais pas en abordant la question de réformes structurelles de la PAC. De même qu'il n'y a aucune volonté perceptible d'envisager des ressources additionnelles. Une redistribution à l'intérieur du cadre financier de Berlin [le sommet européen de mars 1999] est possible, mais c'est tout. Il serait irréaliste de penser qu'il y a un soutien unanime en Europe en faveur d'une augmentation des ressources du secteur agricole. De toute façon, il y aura une réforme de la politique agricole commune : nous avons d'ores et déjà décidé qu'en 2003 nous aurons cette première évaluation à mi-parcours de la PAC. Mais commencer un tel débat trop tôt, sans

préparation, sur fond de crises de la vache folle et de la fièvre aphteuse, serait à la fois dangereux et aussi une erreur.

La Suède ne donne pas l'impression d'être très intéressée par le débat sur l'avenir institutionnel de l'Europe...

Au contraire, nous sommes favorables à ce débat. Mais pourquoi lancer, trop tôt, un débat étrié ? Si nous voulons un large débat, élargissons-le non seulement à des thèmes, mais aussi à la méthode de la future conférence intergouvernementale (CIG), qui se tiendra en 2004. Le cadre d'une convention est une idée, mais nous n'avons pas à en décider tout de suite. Si ce débat est trop précipité et trop exclusif, on risque de créer des tensions politiques, des conflits, avant même que le traité de Nice soit ratifié. Acceptons un large débat aujourd'hui, qui pourra se concentrer au cours des présidences belge, espagnole et danoise, et se terminer au cours d'une CIG, en sachant qu'il ne doit pas interférer avec le processus de ratification. »

Propos recueillis par
Laurent Zecchini

Le Tribunal pour l'ex-Yougoslavie étend sa compétence aux activités des Albanais au sud de la Serbie et en Macédoine

LA HAYE
de notre correspondant

Au terme d'une visite de deux jours des ministres de la justice serbe et de République fédérale de Yougoslavie, Carla Del Ponte, procureur du Tribunal pénal pour l'ex-Yougoslavie (TPIY) a annoncé, mercredi 21 mars, qu'elle se considère compétente pour les événements qui se sont déroulés au Kosovo et dans le sud de la Serbie depuis l'entrée des troupes de l'OTAN en juin 1999 ainsi qu'en Macédoine actuellement.

Jusqu'à présent, le procureur était en effet tenu par son mandat liant sa compétence exclusive à un conflit armé. En raison des violences graves affectant la minorité serbe dans ces régions après l'intervention de l'OTAN dans la province, Carla Del Ponte avait demandé l'extension de son mandat au Conseil de sécurité en novembre 2000. En l'absence de réponse, elle s'est alors tournée vers ses juristes. Après plusieurs semaines de travail, et compte tenu notamment de la reprise des combats en Macédoine, la réponse des juristes est positive. Il ne s'agirait en réalité que d'un seul et même conflit, même s'il a connu une baisse d'intensité au cours des derniers mois.

En conséquence, le procureur a lancé deux enquêtes pour crimes contre l'humanité, lesquelles s'ajoutent à celles sur l'UCK ainsi qu'à l'inculpation de Slobodan Milosevic et de quatre de ses proches. La première « concerne des allégations de crimes commis contre des Serbes et d'autres minorités par des groupes albanais au Kosovo non identifiés ». La deuxième porte sur des crimes commis par l'Armée de libération (UCPMB) dans le sud de la Serbie à partir de novembre 1999. Cette approche juridique pourrait toutefois être contestée par les avocats des inculpés dans ces affaires en cas de procès.

En ce qui concerne la coopération de la Yougoslavie avec le

TETOVO (Macédoine)
de notre envoyé spécial

Le conflit armé entre les rebelles albanais de l'Armée de libération nationale (UCK) et le gouverne-

REPORTAGE

« Une fois que le sang sera versé, il n'y aura plus de place pour les discussions »

ment macédonien a tourné, mercredi 21 mars, à la guerre de communiqués. À l'échéance de son ultimatum, Skopje maintenait sa menace d'« opération finale » contre l'UCK, alors que celle-ci cherchait à se montrer disposée au dialogue sans pour autant quitter ses positions dans les montagnes, ni rendre les armes.

Les habitants de Tetovo, eux, ne savent à quel saint se vouer. Les collines entourant cette ville du nord-ouest de la Macédoine étaient, certes, plongées dans le silence, mercredi, après une semaine de canonades à distance. Signe d'une trêve durable, ou bien calme avant la tempête ? Aucun tir n'a brisé la trêve de 24 heures décrétée mardi à minuit par les forces macédoniennes mais, durant la journée, la plupart des habitants désertaient les rues, redoutant l'embrasement. Nombre de commerçants tiraient leur rideau de fer bien avant le début du couvre-feu.

A chaque coin de rue, la tension est palpable. Murat se précipite sous un porche, en face du cimetière musulman. A demi caché dans l'embrasement d'une lourde porte de bois, il suit d'un regard haineux un blindé de la police macédonienne. Celui-ci a déboulé au milieu du quartier albanais de Teke avant de s'engager sur une petite route menant au massif de la Sar Planina, ces montagnes qui abritent les rebelles. « Les policiers n'ont pas bien loin, pronostique pourtant Murat, ils ont peur de l'UCK [la guérilla albanaise]. » Le blindé s'arrête en effet aux faubourgs de Tetovo. Un habitant s'empresse de calmer les riverains. Il explique que les policiers ne font qu'enquêter sur le sui-

cide d'un sexagénaire intervenu dans l'après-midi. « Ce ne sont pas eux qui l'ont tué », répète-t-il aux habitants sortis immédiatement sur le pas de leur porte.

Cette précaution n'est pas inutile dans une situation où la peur de l'autre semble le seul dénominateur commun entre les 23 % d'Albanais (officiellement) et la majorité slave de Macédoine. « Si l'on me dit : "Xhafer, va te battre !", je rejoins sans rechigner mes frères qui sont dans les montagnes », affirme un jeune Albanais. Son geste embrasse les montagnes qui dominent la ville. « Il y a une chance sur deux pour que le dialogue l'emporte, que l'on évite la guerre dans laquelle on entre doucement », ajoute-t-il, dubitatif.

« Les [Slaves] macédoniens peuvent pourtant facilement éviter le conflit. Il suffit qu'ils nous accordent nos droits », argumente Xhafer. Question d'appréciation ! « Ils [les Albanais] ont déjà un chef de la police, celui du tribunal. Ils dirigent le conseil municipal. Si on reconnaît l'albanais comme seconde langue nationale, ils demanderont autre chose. Tout ce qu'ils veulent, c'est le droit à l'autonomie pour faire sécession et briser la Macédoine. Plus on leur en donne, plus ils en veulent », réplique Vojce Stojkoski, entrepreneur à Tetovo. « Mais les bombardements de l'armée et de la police n'arrangent rien. Comment se sentir en sécurité alors que l'on tire dans les rues ? », dit-il.

PERSONNES DÉPLACÉES

« C'est mauvais pour les affaires et ça creuse le fossé entre les communautés », estime M. Stojkoski. Ce patron de restaurant en mal de clients parle d'un danger imminent, et affirme que la menace s'étend sournoisement. Début février, le village de Tanusevci et ses environs connaissaient des violences, à la frontière avec le Kosovo. Puis ce fut Tetovo, il y a une semaine. Mercredi soir, des tireurs anonymes ont pris deux policiers pour cible dans le vieux quartier turc de Skopje. L'un est mort, l'autre a été sérieusement blessé.

À Tetovo, le blindé que Murat surveillait n'est pas allé bien loin. Pas

cette fois. Les autorités macédoniennes manifestent-elles un désir d'apaisement ou est-ce un aveu d'impuissance face à quelques centaines d'hommes armés, difficiles à déloger de leurs montagnes ?

Depuis des semaines, la police ne s'aventure plus sur les hauteurs, dans les villages de Tece, Selce ou Shipkovic où quelques dizaines de combattants de l'UCK paradent en « libérateurs ». La plupart des habitants ont quant à eux préféré déguerpir plutôt que de subir les foudres de l'artillerie macédonienne, basée en plein centre de Tetovo, vers le stade municipal. De là, mar-

l'inverse, d'éviter le pire. Les déclarations contradictoires de l'UCK n'apportaient guère d'indications. Dans une cassette diffusée mercredi soir à Pristina par la chaîne Kosovo RTK, un représentant politique des rebelles, Ali Ahmeti, annonçait une « trêve unilatérale et illimitée » de la part des combattants albanais, sans que ce message ne puisse pour autant être daté avec précision. Il déclarait que « le dialogue est préférable au combat entre deux peuples parce qu'une fois que le sang sera versé, il n'y aura plus de place pour les discussions ». Mais il ajoutait que l'UCK « répliquera si

L'OTAN fournira des renseignements à Skopje

Plusieurs pays de l'OTAN, dont la France, ont accepté de fournir une assistance à l'état-major des forces macédoniennes. Il s'agit, pour l'essentiel, de matériels d'observation - hélicoptères de nuit, engins automatiques de reconnaissance (drones), équipements de vision de nuit et radars de terrain - servis par leurs personnels d'origine et destinés à surveiller la frontière entre le Kosovo et la Macédoine, les déplacements de la guérilla albanaise et son approvisionnement en armes. Des officiers et des techniciens, dont quelques experts français, seront détachés auprès des chefs militaires macédoniens pour les conseiller. Les Etats-Unis, à partir de leur contingent de la KFOR, livreront des renseignements à Skopje. Une coopération franco-allemande sera instaurée, grâce au contingent allemand de la KFOR à la frontière du Kosovo, en vue de fournir au gouvernement de la Macédoine des éléments d'information collectés par des batteries françaises de drones CL-289.

di, les vieux chars T55 soviétiques de l'armée macédonienne, arrivés depuis peu en renfort de la police, avaient copieusement pilonné Selce d'obus lancés par-dessus les montagnes. Un civil y aurait été tué et quatre autres blessés, selon les informations non confirmées qui couraient la ville dans la soirée.

Le Haut-Commissariat de l'ONU pour les réfugiés (HCR) évalue à 14 000 le nombre de personnes déplacées (une sur deux serait allée trouver refuge en Albanie) depuis le début des affrontements entre l'UCK et les forces macédoniennes, mi-février, dans cette petite République de deux millions d'habitants.

Les canons se sont tus de part et d'autre. Il était toutefois difficile de dire si, pendant ce silence, chacun fourbissait ses armes ou tentait, à

les forces macédoniennes [lui] tirent dessus ».

Ce représentant ne donnait en outre pas le moindre signe de retraite, refusant catégoriquement d'envisager que les combattants albanais rendent leurs armes ou quittent le pays, comme le demandent les autorités de Skopje, qui refusent de discuter avec les « terroristes ». « C'est le premier et le dernier avertissement que [nous leur adressons] », a tempêté le porte-parole du gouvernement, Antonio Milosovski. De son côté, le commandant Hoxha, qui dirige les rebelles à la frontière nord avec le Kosovo, a estimé que « la balle [était] dans le camp de la Macédoine ». A Tetovo, chacun retient son souffle.

Christophe Châtelot

Les Quinze favorisent la cohabitation des deux communautés

LA « TROÏKA EUROPÉENNE », composée de la ministre suédoise des affaires étrangères, Anna Lindh, dont le pays préside actuellement l'Union européenne, de son collègue belge, Louis Michel, qui prendra le relais au second trimestre, et du haut représentant pour la politique extérieure et de sécurité commune, Javier Solana, devait se rendre, jeudi 22 mars, à Skopje et Pristina, avec le commissaire aux relations extérieures, Chris Patten.

Cette visite a lieu à la veille du conseil européen de Stockholm, au cours duquel les Quinze recevront le président macédonien, Boris Trajkovski. Elle s'inscrit dans les efforts de la communauté internationale pour tenter de régler la crise provoquée par les groupes armés albanais qui affrontent les forces macédoniennes dans le nord-ouest du pays. Au début de la semaine, Javier Solana s'était déjà rendu à Skopje pour manifester le soutien de l'Union européenne au gouvernement macédonien et exhorter les partis politiques albanais, dont un participe au pouvoir, d'œuvrer à une solution négociée.

L'UE et l'OTAN, qui dirige la force internationale stationnée au Kosovo voisin, se sont entendues avec une rapidité inhabituelle sur une sorte de division du travail : l'organisation atlantique s'occupe de l'aspect sécurité en renforçant sa présence sur la frontière entre le Kosovo et la Macédoine, afin de couper les

groupes armés de toute possibilité de repli ; les Européens prennent en charge les aspects politiques et économiques du dossier. A court terme, ils pressent les partis albanais de coopérer avec le gouvernement pour ramener l'ordre et ils font discrètement pression sur les autorités de Skopje pour qu'elles prennent en compte les revendications de la minorité albanaise, y compris dans l'architecture constitutionnelle du pays.

TÉLÉVISION EN LANGUE ALBANAISE

Sans aller jusqu'à l'instauration d'un Etat fédéral, dit-on à Bruxelles, la réalité institutionnelle devrait mieux refléter la structure démographique de la Macédoine, où les Albanais, concentrés essentiellement dans le nord-ouest, représentent entre un tiers et un quart de la population. L'UE va d'autre part débloquer des fonds pour financer une station de télévision en langue albanaise, subventionner l'université albanaise de Tetovo et soutenir l'intégration de la minorité dans un processus de développement économique.

A plus long terme, les Quinze veulent faire comprendre à toutes les composantes de la société macédonienne l'intérêt qu'ils portent à la stabilité de la petite République. Ils soulignent que la Macédoine a un avenir européen seulement dans ses frontières actuelles.

Daniel Vernet

PARER AUX RISQUES DE DEMAIN

DOMINIQUE BOURG LE PRINCIPE DE PRÉCAUTION JEAN-LOUIS SCHLEGEL

SEUIL

PRÉCAUTION

un principe mis à toutes les sauces

Origine, définition et « bon usage » du principe de précaution... Dans l'incertitude des risques du lendemain, il est urgent d'agir.

PAR DOMINIQUE BOURG ET JEAN-LOUIS SCHLEGEL

Seuil
www.seuil.com

Un expert anglais estime que l'épizootie de fièvre aphteuse a échappé au contrôle des autorités

Plusieurs milliers de carcasses d'animaux attendent à ciel ouvert d'être incinérées

L'un des épidémiologistes les plus réputés du Royaume-Uni, le professeur Roy Anderson, a estimé, mercredi 21 mars, que l'épizootie de fièvre

aphteuse avait échappé au contrôle des autorités. D'après lui, la Grande-Bretagne ne peut espérer se débarrasser de la maladie avant cinq mois.

Le chef de l'opposition a réclamé un engagement plus massif de l'armée. Le tourisme est totalement sinistré dans les zones rurales.

LONDRES
de notre correspondant

C'est un sombre verdict, prenant exactement le contre-pied du gouvernement de Tony Blair, que le professeur Roy Anderson, l'un des épidémiologistes les plus respectés du Royaume-Uni a rendu, mercredi soir 21 mars, quant à l'ampleur de la crise de fièvre aphteuse qui frappe le pays. Pour cet expert, invité par le ministère de l'Agriculture à dresser un état des lieux de l'épizootie, la Grande-Bretagne ne peut plus espérer se débarrasser de la maladie avant, « dans le meilleur des cas » cinq mois. « Tous les experts sont d'accord sur ce point, a précisé le professeur, aujourd'hui nous ne contrôlons pas l'épizootie ». Pour ce scientifique, qui siège,

d'autre part, à la commission d'experts qui conseille le gouvernement sur la crise dite de la « vache folle », les autorités doivent maintenant procéder très rapidement, « dès cette semaine », à l'abattage préventif des dizaines de milliers d'animaux qui vivent dans les zones infectées, notamment la Cumbria dans le nord de l'Angleterre et dans la zone écossaise frontalière lesquelles, à elles deux, comptent pour près de la moitié des 435 foyers jusqu'ici découverts.

« Si cet abattage est suffisamment vigoureux et intensif, prédit l'épidémiologiste, il est possible d'amorcer une décrue de l'épizootie d'ici un mois ou deux, si tout va bien ». Pour lui, si « la crise de 1967 au cours de laquelle environ 2000 cas furent recensés en huit mois était très sérieuse, celle-ci sera pire pour au moins trois raisons : 1) la diffusion géographique de l'épizootie est beaucoup plus large ; 2) les pratiques d'élevage ont beaucoup changé avec des troupeaux qui comptent maintenant des milliers de bêtes ; 3) le mouvement des hommes et des animaux s'est fortement accru. »

MOINS DE VÉTÉRINAIRES

Il existe une quatrième raison : depuis Margaret Thatcher, l'ancienne première ministre, mais aussi « au fil des trois derniers gouvernements », a précisé d'un ton navré le scientifique, le nombre de vétérinaires au service de l'Etat et en charge de la surveillance de ce genre de maladie, a pratiquement diminué de moitié. « Si nous ne mettons pas suffisamment de ressources publiques dans la surveillance, a ajouté le professeur Anderson, nous devons être prêts à en subir les conséquences. Et les conséquences de cette crise-ci vont être considérables. »

De fait, avec 40 nouveaux foyers détectés mercredi - 435 au total depuis le 20 février - la crise ne donne aucunement l'impression de se calmer. Certes, la quasi-totalité des nouveaux cas sont découverts dans le Cumbria et la province écossaise voisine où l'abattage préventif de plusieurs dizaines de

milliers d'animaux apparemment sains est désormais programmé. Mais cette localisation relative, qui a permis, mercredi matin, à Nick Brown, le ministre de l'Agriculture, de répéter que l'épizootie était « sous contrôle » ne résout pas les problèmes logistiques énormes dans lesquels son administration semble se débattre sans parvenir à en sortir. Quelques 400 000 bêtes ont déjà été abattues et brûlées. Mais outre que plusieurs milliers de carcasses demeurent étalées à

ne veut rien dramatiser. Pour lui, et d'abord pour l'économie du pays, c'est l'industrie du tourisme qui rapporte dix fois plus de devises que l'agriculture, qui est l'urgence.

Confronté à des milliers d'annulations de séjour, de l'étranger mais aussi de l'intérieur à la veille des vacances de Pâques, le secteur du tourisme rural est en danger de perdre des dizaines de millions de livres sterling. « Nous ne devons pas donner l'impression que le pays est "fermé pour le business" », a

Londres affirme n'avoir pas triché

« On raconte sur le continent que nous avons délibérément dissimulé les premiers cas de fièvre aphteuse. C'est faux », a affirmé, mercredi 21 mars, le ministre de l'Agriculture britannique, Nick Brown. « Nous ne savions rien avant la date à laquelle nous avons informé le Parlement », c'est-à-dire le 20 février, soit 24 heures après la découverte du premier cas officiel dans un abattoir. La rumeur, une « légende urbaine » pour M. Brown, est née la semaine dernière après que plusieurs marchands de bois en gros ont rapporté aux médias avoir été contactés dès la fin janvier ou début février par le ministère de l'Agriculture pour « vérifier » l'état de leurs stocks de bois à brûler. Selon le ministre, il s'agissait d'une mesure de précaution, une sorte d'exercice lié à la fièvre porcine qui avait éclaté l'été 2000 dans le sud du pays et provoqué l'abattage de plusieurs dizaines de milliers de porcs affectés. N'empêche, insiste Mike Littlehales, un marchand de Stafford, « je n'avais pas reçu un coup de fil pareil depuis l'épizootie de fièvre aphteuse de 1967... ». - (Corresp.)

ciel ouvert pendant plusieurs jours avant d'être prises en charge, brûlées et enterrées par les services appropriés, dépassés, le rythme effréné des nouvelles détections quotidiennes semble noyer les éradicateurs professionnels sous la charge et plus de 100 000 bêtes, marquées pour abattage rapide ces derniers jours, étaient encore vivantes jeudi matin.

« Mais qu'attendez vous donc pour vraiment mobiliser l'armée et tous ses moyens ? » demandait, mercredi aux Communes, William Hague, chef de l'opposition conservatrice, à Tony Blair. Officiellement, depuis quelques jours, la troupe est effectivement au service du ministère de l'Agriculture. Mais à peine plus d'une centaine de soldats, répartis dans diverses régions et limités à un vague service de « conseil logistique » sont actuellement présents sur le terrain.

Tony Blair qui rappelait, mercredi, qu'à ce jour « 1 % peut-être de notre bétail national » est touché,

plaidé Tony Blair. Le premier ministre a une autre raison, plus politique, d'essayer de contrecarrer le catastrophisme des médias. Selon les projections du professeur Anderson, la fréquence des nouveaux foyers d'infection détectés - deux par heure en moyenne ces jours-ci - atteindrait son maximum aux alentours du 3 mai. Or, telle est la date à laquelle M. Blair envisage toujours de convoquer les élections générales anticipées.

Le premier ministre, qui doit constitutionnellement annoncer dans les dix jours qui viennent s'il maintient son projet du 3 mai, a clairement laissé entendre, mercredi, qu'il n'envisageait pas, pour l'instant, de changer son fusil d'épaule. « J'entends les arguments de ceux qui veulent les retarder, explique-t-il, mais de combien de mois ? Un, deux ? Je rappelle que la crise de 1967 avait duré 8 mois... »

Patrice Claude

► www.lemonde.fr/epizootie

Vache folle : le « jonchage » de boucherie mis en cause

L'enquête sur le village anglais de Queniborough offre de nouvelles perspectives aux chercheurs

LES AUTORITÉS sanitaires du comté anglais de Leicestershire ont rendu publiques, mercredi 21 mars, les conclusions d'une enquête épidémiologique lancée en juillet 2000 qui visait à expliquer pourquoi cinq personnes âgées de 17 à 34 ans originaires du village de Queniborough ont, ces dernières années, été victimes de la variante de la maladie de Creutzfeldt-Jakob (vMCJ), forme humaine de l'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB ou maladie de la vache folle). Conduite par les docteurs Gerry Bryant et Philippe Monk cette enquête met en lumière la possible responsabilité de pratiques bouchères qui étaient en vigueur en Angleterre dans les années 1980. Pour autant les auteurs se gardent de formuler des conclusions définitives.

L'un des points communs retrouvés chez les cinq victimes décédées entre août 1998 et octobre 2000 concerne leur consommation de viande de bœuf, viande provenant de deux boucheries de Queniborough. « Il est plausible que les techniques traditionnelles d'abattage et de découpe des bovins à cette époque ont permis la contamination de la viande, a expliqué le docteur Monk, consultant en santé publique pour les services de santé du comté de Leicestershire. Il s'agissait de techniques traditionnelles, pratiquées par des personnes expertes dans leur tradition. Aucune d'entre elles n'était illégale dans les années 1980. »

PÉRIODE D'INCUBATION

L'une des pratiques les plus à risque semble être la technique dite du « jonchage », qui nécessite l'effraction de la boîte crânienne par un pistolet à tige perforant de façon à réaliser un accès à la cavité par où sera introduit le « jonc ». Ce dernier est une tige flexible qui est dirigée vers le canal rachidien et manoeuvrée de façon à détruire le tronc cérébral, la moelle et les racines nerveuses rachidiennes. Cette pratique a pour conséquence de mettre des tissus potentiellement infectés au contact du sang et des autres parties de l'organisme bovin. Le jonchage était il y a peu encore une technique fréquemment employée en France avant que sur proposition de l'Agence française de sécurité sanitaire des aliments

elle ne soit interdite, il y a un an, par le gouvernement.

L'enquête britannique souligne aussi les risques de contamination humaine inhérents à certaines opérations de découpe des carcasses bovines ou de présentation des viandes qui conduisent en pratique à des contaminations croisées entre le système nerveux central et le muscle. Les auteurs estiment d'autre part que la période d'incubation séparant la consommation de viandes contaminées par l'agent de l'ESB et les premiers symptômes de la vMCJ peut être comprise entre 10 et 16 ans. Ils se fondent pour cela sur le fait que les deux boucheries incriminées ont changé de propriétaire et de pratiques en 1982 et 1989. S'agit-il d'une durée maximale de la phase d'incubation ? Rien ne permet de l'affirmer. Les spécialistes des maladies à prions estiment généralement que cette période peut-être beaucoup plus longue, ce qui conduit à des hypothèses plus pessimistes quant au nombre des personnes actuellement en phase d'incubation de la vMCJ.

Pour le professeur Roy Anderson (Imperial College, Londres), épidémiologiste de renommée internationale, l'hypothèse avancée par les auteurs de cette enquête constitue « une explication plausible ». Selon lui, le fait que des bouchers aient pu continuer à manipuler des cervelles bovines après les avoir extraites de carcasses entières - une pratique interdite en 1989 par le gouvernement britannique - « réunit les conditions d'une contamination ». Le professeur Richard Lacey, qui fut l'un des premiers scientifiques britanniques à avoir soulevé l'hypothèse d'un possible lien entre l'ESB et l'émergence d'une nouvelle maladie neurodégénérative humaine, est quant à lui très critique sur les conclusions de l'enquête, les qualifiant de « pure spéculation ».

En France, plusieurs des spécialistes des maladies à prions estiment que le travail britannique est très largement incomplet. En Grande-Bretagne, on compte désormais 97 victimes - âgées de 12 à 74 ans - de la forme humaine de la maladie de la vache folle.

Jean-Yves Nau

► www.lemonde.fr/prion

RÉPUBLIQUE TUNISIENNE

MINISTÈRE DES TECHNOLOGIES DE LA COMMUNICATION

Avis d'appel d'offres international attribution d'une concession à un deuxième opérateur GSM en Tunisie.

Dans le cadre de la politique d'ouverture du secteur des télécommunications à la concurrence, la République Tunisienne lance un appel d'offres international en vue de l'attribution de la concession du deuxième réseau de téléphonie mobile de norme GSM en Tunisie.

Sont autorisés à participer au présent appel d'offres :

- une seule et même société ayant la qualité d'Opérateur Qualifié au sens donné ci-après à cette expression ou, que cette société ait dans son actionnariat un ou deux Opérateur(s) Qualifié(s) ;
- un consortium de sociétés comprenant au moins un et au plus deux Opérateurs Qualifiés ayant pour mandataire un Opérateur Qualifié.

Est considéré « Opérateur Qualifié », un opérateur de réseau de télécommunications de téléphonie cellulaire GSM dûment expérimenté, faisant état des garanties professionnelles et financières suivantes :

- soit (i) de détenir depuis plus de deux ans au moins 51 % du capital d'une société titulaire d'une licence de téléphonie mobile ayant au 31 décembre 2000 un nombre d'abonnés en téléphonie mobile supérieur à cinq cent mille, soit (ii) être une société titulaire d'au moins une licence de téléphonie mobile depuis plus de deux ans et avoir un nombre d'abonnés en téléphonie mobile supérieure à cinq cent mille au 31 décembre 2000. Si le soumissionnaire est un consortium, le mandataire de celui-ci étant un Opérateur Qualifié, devra remplir l'une au moins de ces conditions ; et
- soit (i) avoir des capitaux propres supérieurs à quatre cent millions de dollars des États-Unis d'Amérique à la clôture du dernier exercice si le soumissionnaire est une seule et même société, soit (ii) dans le cas où le soumissionnaire est un consortium que (x) le Mandataire ait des capitaux propres supérieurs à quatre cent millions de dollars des États-Unis d'Amérique à la clôture du dernier exercice ou que (y) la capitalisation boursière du mandataire ou de sa société mère ultime soit supérieure à 2 milliards de dollars des États-Unis d'Amérique au 31 décembre 2000. Par « société mère ultime » on entend une société détenant, directement ou indirectement, plus de 51 % des actions et des droits de vote du mandataire.

Les candidats intéressés par le présent avis sont invités à retirer le dossier d'appel d'offres correspondant à l'adresse suivante :

Ministère des Technologies de la Communication
Cabinet de Monsieur le Ministre
3 bis, rue d'Angleterre - 1000 Tunis - Tunisie

- Ce dossier comporte :
- un Règlement d'Appel d'Offres ;
 - une Convention de Concession type ; et
 - un Cahier des Charges type.

Le paiement des frais de dossier d'appel d'offres s'effectuera par chèque d'un montant de vingt mille (20.000) dinars tunisiens, libellé au nom de Monsieur le Trésorier Général de Tunisie (avenue Habib Thameur, Tunis), contre remise d'un (1) reçu original du versement de cette somme précisant le nom et l'adresse du candidat.

Le retrait de dossier d'appel d'offres s'effectue contre remise d'une copie du reçu ci-dessus visé.

La date limite de remise des offres est fixée au 5 mai 2001 avant 13 heures (heure locale) au Bureau d'Ordre Central du Ministère des Technologies de la Communication.

WASHINGTON

de notre correspondant

Les Etats-Unis ont décidé d'expulser une demi-douzaine de diplomates russes et ont prié Moscou de rappeler, dans les semaines ou les mois à venir, une quarantaine d'autres, a-t-on appris, mercredi 21 mars de source officielle américaine. Cette mesure a été notifiée par le secrétaire d'Etat, Colin Powell, à l'ambassadeur russe convoqué d'urgence. Elle intervient quelques semaines après l'arrestation pour espionnage depuis quinze ans au profit de Moscou de l'agent du FBI Robert Hanssen. Il s'agit de l'expulsion la plus massive depuis celle décidée, en pleine guerre froide, par Ronald Reagan en 1986. Mercredi soir, ni le département d'Etat, ni la Maison Blanche, ni l'ambassade russe ne faisaient de commentaires.

Parmi les diplomates déclarés « personae non gratae » figure le premier secrétaire Vladimir Frolov, chargé de l'information et qui a quitté Washington brutalement la semaine dernière ; il est suspecté de faire partie des services de renseignement russes et d'avoir été l'un des officiers traitants de Robert Hanssen. Selon des sources américaines, la présence d'agents secrets russes a augmenté récemment pour atteindre un niveau comparable à celui de l'époque de l'Union soviétique.

Il est également possible que la récente défection de deux agents russes - dont l'un aurait apporté les preuves de la culpabilité de M. Hanssen - aient fourni aux autori-

tés américaines des éléments pour établir leur liste d'expulsés. M. Hanssen était en particulier accusé d'avoir informé Moscou de l'existence d'un tunnel sous son ambassade à Washington, destiné à espionner ses communications. Les Russes avaient protesté après la publication de cette information. Mais le *Washington Post* de jeudi indique que ces expulsions étaient envisagées depuis des mois, avant le départ de Bill Clinton de la Maison Blanche, et qu'elles avaient été reportées à la demande de la CIA et du FBI en raison de l'imminence de l'arrestation de M. Hanssen.

« PROLIFÉRATEUR ACTIF »

Elles interviennent en tout cas à un moment où les relations américano-russes sont au plus bas et où l'on assiste à un durcissement notable de l'attitude de la nouvelle administration républicaine. Pendant sa campagne électorale, George W. Bush avait accusé l'ancien premier ministre russe Victor Tchernomyrdine de corruption, et le plan de défense antimissile (NMD) de la nouvelle administration américaine a été sévèrement critiqué par le président russe, Vladimir Poutine. De même que Moscou a vigoureusement réagi, mardi, à un entretien accordé par le secrétaire à la défense, Donald Rumsfeld, et son adjoint, Paul Wolfowitz, au *Sunday Telegraph* de Londres dans lequel ils traitaient la Russie de « proliférateur actif » fournissant en technologies militaires des pays mis à l'index par les

Etats-Unis comme l'Iran ou la Corée du Nord.

« Ces gens semblent prêts à vendre n'importe quoi pour de l'argent. Cela rappelle la phrase de Lénine selon laquelle les capitalistes étaient même prêts à vendre la corde pour être pendus », ajoutait M. Wolfowitz. Il leur faudra choisir : ils ne pourront gagner des milliards de dollars en faisant des affaires avec les Etats-Unis tout en vendant du matériel « qui menace notre population, nos marins et nos aviateurs ». Moscou avait répliqué en accusant le Pentagone de vouloir faire revivre « l'esprit de la guerre froide » : « La raison de ces accusations sans fondement devient claire quand ces deux protagonistes de cette théorie militaire commencent à donner la liste des fragiles raisons pour la création d'un bouclier antimissile. Il semblerait que le Pentagone ait quelque difficulté à s'adapter aux réalités d'une époque post-confrontation. »

Il est vrai que des proches de M. Bush, en particulier M. Rumsfeld et M. Cheney, le vice-président, ont fait toute leur carrière du temps de la guerre froide, et que, tant sur le NMD que sur les relations avec la Russie, la Chine et la Corée du Nord, ils se sont acquis une réputation de faucons. M. Rumsfeld avait aussi déclaré que le Traité ABM (missile antibalistique) avec l'URSS contre la prolifération nucléaire était « de l'histoire ancienne ». Ces expulsions, qui interviennent à la veille de la rencontre entre le président Bush et le vice-premier ministre chinois Qian Qichen - venu mettre Washington

en garde contre la vente d'armes sophistiquées à Taïwan - indiquent clairement que la diplomatie américaine a changé de ton. On est loin en effet de la grande commission de coopération économique qu'avait créée ensemble l'ex-vice-président Al Gore et M. Tchernomyrdine.

Patrice de Beer

MEDAILLE D'OR de la distribution Label NF

DETAILLANT - GROSSISTE VEND AUX PARTICULIERS

Toutes les grandes marques aux meilleurs prix



MATELAS • SOMMIERS

Vente par téléphone possible

fixes ou releposables - toutes dimensions.
SWISSFLEX - TRÉCA - EPÉDA - PIRELLI
SIMMONS - DUNLOPILLO - BULTEUX - etc...

Garantie 5 et 10 ans

Canapés - Salons - Clic-Clac...

CUIRS - TISSUS - ALCANTARA

Steiner - Duvivier - Coulon - Saligne etc...

5500 m2 d'exposition

LIVRAISON GRATUITE SUR TOUTE LA FRANCE

MOBECO

• 239 à 247, rue de Belleville

Paris 19ème - M° Télégraphe

• 50, avenue d'Italie

Paris 13ème - M° Place d'Italie

01.42.08.71.00 - 7j/7

« Alliés » et « ennemis » du Congo-Kinshasa se livrent au « pillage systématique » de ses richesses

Une commission d'enquête de l'ONU dresse la liste des pays qui profitent du conflit en cours

Une commission d'enquête mandatée par le Conseil de sécurité de l'ONU s'appête à rendre public un rapport, dont Le Monde a obtenu les

conclusions, accusant « alliés » et « ennemis » du Congo de se livrer à un « pillage systématique » et organisant des richesses de ce pays

déchiré par la guerre. Le Zimbabwe, l'Ouganda ou le Rwanda, pays rivaux et impliqués dans le conflit, figurent en tête de liste des profiteurs.

NEW YORK (Nations unies)
de notre correspondante

« Les activités commerciales des pays agresseurs en République démocratique du Congo (RDC) dépassent la qualité d'« exploitation illégale » pour atteindre celle de « pillage systématique », dont les destinataires finaux sont, dans leur ordre d'importance économique, les pays suivants : les Etats Unis, l'Allemagne, la Belgique et le Kazakhstan. » C'est la conclusion d'une commission d'enquête internationale chargée, par le Conseil de sécurité de l'ONU, d'examiner l'étendue du pillage des richesses du Congo par des pays « non invités » mais aussi par des pays « invités » par le pouvoir à Kinshasa, qui ont transformé l'ex-Zaire en un champ de bataille régionale.

Obtenues par Le Monde, ces conclusions font partie d'un rapport d'une centaine de pages qui devra être présenté, la semaine prochaine, au Conseil de sécurité. Le pillage des fabuleuses richesses minières du Congo n'était pas un secret. Mais, grâce à ce rapport détaillé, on apprend les noms des principaux débouchés de cette rapine organisée. Le rapport est catégorique : les ressources naturelles du Congo financent non seulement la guerre qui s'y déroule depuis près de trois ans, mais servent à enrichir un grand nombre de militaires, de familles de présidents ainsi que divers intermédiaires, souvent les mêmes qui troquent des diamants pour des armes dans d'autres pays d'Afrique, comme la Sierra Leone ou le Liberia. Les conclusions sont particulièrement accablantes pour des pays dits « envahisseurs », l'Ouganda et le Rwanda. Le rapport affirme que les revenus tirés par ces deux pays des richesses congolaises leur « permettent de financer leurs activités militaires en RDC mais aussi l'enrichissement de la haute hiérarchie militaire et politique ».

Les signes d'enrichissement personnel des « commandants ougandais » ayant participé à la campagne du Congo « sont évidents à Kampala », dit le rapport. D'ailleurs, un engagement d'une année en RDC y est considéré comme une « récompense » par la hiérarchie militaire ougandaise, qui est largement impliquée dans l'exploitation de l'or, notamment à Watsa, où un certain colonel Mugenyi a « ordonné l'extraction de l'or contenu dans les piliers des galeries de la mine de Gorumbwa »,



une action ayant provoqué, le 9 septembre 1999, l'effondrement des galeries et « la mort de plusieurs mineurs congolais ». Selon le rapport, « après trois mois d'exploitation sauvage, le colonel Mugenyi aurait emporté une quantité de 15 kilogrammes d'or vers Kampala ». Depuis, une exploitation « industrielle » aurait été financée par Kampala. Des proches du président ougandais Yoweri Museveni, dont son propre frère, profitent des richesses congolaises.

Les ressources de la RDC servent à enrichir un grand nombre de militaires, de familles de président ainsi que divers intermédiaires

Parmi les plus grands acheteurs de diamants dans la région de Kisangani, sur la boucle du fleuve Congo, le rapport mentionne à plusieurs reprises la société Victoria, qui, précisent les enquêteurs, « appartient à des proches du président Museveni », son directeur étant un homme d'affaires libanais. Le pillage organisé par les Rwandais serait moins personnel mais nettement plus structuré, remontant au début de la rébellion

de Laurent-Désiré Kabila contre le président Mobutu, en octobre 1996. Par exemple, une mine de coltan, minéral rare utilisé en électronique ou en médecine, située à Kasase, aurait été « totalement exploitée par les soldats des forces rwandaises ». Des témoignages concordants indiquent que les commandants de l'Armée patriotique rwandaise (APR) « utilisent les prisonniers des forces congolaises, estimés entre mille et trois mille, à des travaux forcés dans les mines, renvoyant au fur et mesure les creuseurs locaux ».

Si les pays « agresseurs » sont largement mis en cause, les forces « alliées » au régime de Kinshasa ne sont pas épargnées. « Pour un gouvernement, financer les frais militaires occasionnés par ses propres troupes par des revenus tirés des ressources naturelles est légitime, dit le rapport, mais le gouvernement congolais permet à des militaires angolais, namibiens et zimbabwéens de tirer des revenus de l'exploitation de diamants en violation des pratiques légales. »

Le président zimbabwéen, Robert Mugabe, poursuit le rapport, aurait vu l'intervention au Congo, au

départ, comme « une manière de se mettre à l'abri des agressions de son régime par des intérêts américains et britanniques. » « Puis, ajoute le rapport, l'idée a germé dans son esprit que l'intervention au Congo pourrait générer des compensations économiques permettant petit à petit une mainmise sur l'économie du pays liée à un enrichissement personnel. » Au point où, aujourd'hui, « certains proches du président Mugabe seraient dans le Congo une future colonie économique ».

L'Angola, impliquée dans le conflit pour des raisons « sécuritaires et stratégiques », ne manquerait pas pour autant d'« exploiter des concessions » dans les zones diamantifères du centre-sud du Congo. La Namibie profiterait également du diamant congolais, par le truchement d'une société dont les bénéficiaires seraient, selon un journaliste namibien cité dans le rapport, le président Sam Nujoma et le chef de l'état-major de l'armée, le général Shalli.

Afsané Bassir Pour

► www.lemonde.fr/rdc

L'armée israélienne bombarde un QG de la garde de Yasser Arafat

JÉRUSALEM. L'armée israélienne a bombardé, mercredi soir 21 mars, une base à Gaza de la Force 17, la garde personnelle du président Yasser Arafat, tuant l'un d'entre eux et en blessant sérieusement trois autres. Toujours à Gaza, un enfant palestinien de quatre ans, qui souffrait de problèmes cardiaques et dont l'état nécessitait une opération d'urgence, est décédé, mardi soir, après que l'armée israélienne eut empêché sa famille de se rendre en Egypte, selon des membres de celle-ci. A Jérusalem-Ouest, une voiture piégée a été découverte, mercredi, dans un quartier ultra-orthodoxe.

Par ailleurs, la commission d'enquête mandatée par la commission des droits de l'homme de l'ONU a préconisé, mercredi, le déploiement urgent d'observateurs internationaux dans les territoires palestiniens occupés, afin de protéger les droits du peuple palestinien, confronté à l'« usage excessif » de la force par l'armée et la police israéliennes. Enfin, le bureau de la télévision satellitaire qatarie Al-Jazira à Ramallah a été fermé, mercredi soir, par des agents de la sécurité palestinienne. Un documentaire historique aurait déplié à l'Autorité palestinienne. — (AFP, Reuters.)

DÉPÊCHES

■ **ISRAËL** : l'ancien ministre des transports Itzhak Mordehaï a été reconnu coupable, mercredi 21 mars, d'agression sexuelle sur deux femmes qui avaient travaillé sous son autorité, mais il a été blanchi d'une troisième accusation identique, qui avait déclenché l'ouverture de l'enquête policière. La peine maximale encourue est de sept ans de prison. Le verdict sera prononcé en avril. — (AFP.)

■ **UKRAÏNE** : le corps mutilé retrouvé en novembre 2000 dans une forêt aux environs de Kiev ne serait pas celui du journaliste d'opposition Gueorgui Gongadze, selon des tests génétiques réalisés en Allemagne, a annoncé, mercredi 21 mars, le laboratoire Genedia à Munich. Fin février, le parquet général ukrainien avait reconnu la dépouille comme étant celle de M. Gongadze. Un représentant de l'opposition, cité par Radio Svoboda, Oleksandr Lavrinovitch, chef de la commission parlementaire d'enquête sur le cas Gongadze, a réagi, mercredi, en exprimant des doutes sur la provenance des tissus envoyés aux experts allemands. L'affaire Gongadze a déclenché une crise politique, le président Koutchma étant mis en cause dans la disparition du journaliste. — (AFP.)

■ **FRANCE-CHINE** : Valéry Giscard d'Estaing effectuée, du 20 au 27 mars, une visite en Chine à la tête d'une délégation de chefs d'entreprise, au cours de laquelle l'ancien chef de l'Etat doit, notamment, présider un colloque économique franco-chinois organisé par le comité France-Chine du Medef (Mouvement des entreprises de France).

N° 2042

Renvoyez un exemplaire au centre des impôts ci-dessous au plus tard le 29 mars 2000. Affranchissez votre lettre. Conservez un exemplaire pour vos renseignements, vous pouvez téléphoner ou vous adresser :

La prime pour l'emploi

Avant de déposer votre déclaration de revenus pensez-y

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

2000

En cas de changement

Pour en bénéficier, remplissez 2 cases en page 3 de votre déclaration de revenus*

▼ salariés

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES SUR LES REVENUS D'ACTIVITÉ

| | Indiquez vos seuls revenus d'activité | Travail à temps plein sur l'année cochez la case | ou | si non, indiquez le nombre d'heures rémunérées dans l'année |
|--------------------|---------------------------------------|--|----|---|
| Vous | AU | AX | OU | AV |
| Conjoint | BU | BX | | BV |
| Personnes à charge | CU | CX | | CV |
| | DU | DX | | DV |

▼ professions non salariées :

agriculteurs, artisans, commerçants, professions libérales.

G - REVENUS PROFESSIONNELS SERVANT DE BASE A LA CSG ET A LA CRDS

Déclarez, dans les cases ci-dessous, le montant total des revenus servant de base à la CSG et à la CRDS quelle que soit la nature de ces revenus (revenus agricoles, revenus industriels et commerciaux professionnels et revenus non commerciaux professionnels). Si vous avez travaillé l'année complète, cochez la case ; à défaut, indiquez le nombre de jours consacrés à ces activités.

| | Montant | Activités exercées sur l'année complète, cochez la case | ou | si non, indiquez le nombre de jours consacrés à ces activités |
|----------------|---------|---|----|---|
| Vous | NU | NW | OU | NV |
| Conjoint | OU | OW | | OV |
| Pers. à charge | PU | PW | | PV |

Vous hésitez ?

remplissez quand même ces cases, ou contactez votre Centre des impôts.

Contacts

- Le numéro de téléphone de votre centre des impôts figure en haut et à droite de la page 1 de votre déclaration
- 3615 IRSERVICE (0,14 € la minute)
- www.minefi.gouv.fr

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE
DES FINANCES ET DE L'INDUSTRIE

* Si vous avez déposé votre déclaration sans remplir ces cases, vous pouvez faire une déclaration rectificative.

Arrestations massives d'opposants au régime militaire du Pakistan

QUELQUE DEUX MILLE opposants ont été interpellés par la police, mardi 20 et mercredi 21 mars au Pakistan, lors de la plus importante vague d'arrestations opérée depuis le coup d'Etat militaire d'octobre 1999. Annoncée par des dirigeants des partis de l'opposition démocratique, cette rafle est intervenue alors que l'opposition se préparait à manifester pour le retour à la démocratie, vendredi, à l'occasion de la fête nationale commémorant la proclamation de la République au Pakistan (23 mars 1956).

Une vingtaine de responsables de l'Alliance pour la restauration de la démocratie (ARD, qui regroupe dix-huit partis) ont été arrêtés mercredi à Lahore. Ils sortaient d'une réunion préparant un grand rassemblement prévu le surlendemain dans la ville, malgré l'interdiction de réunions et de manifestations en vigueur dans le pays depuis mars 2000. Selon des témoins, le président de l'Alliance, Nawabzada Nasrullah Khan, et plusieurs autres responsables de l'opposition ont été emmenés par la police dans un autobus qui s'est dirigé vers une destination inconnue.

La veille de l'interpellation de ses dirigeants, l'ARD avait indiqué que le régime militaire avait arrêté environ deux mille de ses militants dans la province du Pendjab au cours des jours précédents. Selon

Qasim Zia, responsable de l'Alliance dans le Pendjab, la police a appréhendé des anciens parlementaires, des anciens ministres ainsi que pratiquement tous les responsables locaux du Parti du peuple du Pakistan, de l'ancienne premier ministre Benazir Bhutto (exilée en Grande-Bretagne). De son côté, la police a qualifié, mercredi, ces arrestations de « hautement exagérées », affirmant que seulement cent treize personnes se trouvaient encore en garde à vue, les autres ayant été remises en liberté.

ÉLECTIONS LOCALES

« Ces arrestations de masse illustrent la détermination sans faille du régime à réprimer les aspirations démocratiques et à empêcher les partis politiques de pratiquer leurs activités légitimes », a commenté pour sa part, mercredi, la Commission des droits de l'homme du Pakistan. Le régime du général Pervez Musharraf a suspendu toute activité parlementaire depuis le putsch du 12 octobre 1999. Après une décision de la Cour suprême avalisant le coup d'Etat et donnant au régime la date limite d'octobre 2002 pour rétablir un système démocratique, l'homme fort du Pakistan a promis la tenue d'élections générales avant la fin de 2002.

La présente vague d'arrestations coïncide avec la tenue d'élections locales dans différentes provinces du pays. — (AFP, AP, Reuters.)

EXCLUSION La dernière livraison de l'étude annuelle de l'Insee sur les « revenus et patrimoine des ménages » souligne que « de janvier 1996 à mai 2000, le taux de pauvreté

s'est stabilisé ». ● EN 2000 comme en 1996, 7,3 % des ménages vivaient en dessous du seuil de pauvreté, soit un total de 4,2 millions d'individus. ● LES JEUNES de moins

de vingt-cinq ans sont ceux dont le taux de pauvreté est le plus élevé. ● LES SALARIÉS peu qualifiés sont de plus en plus touchés, en raison de la précarité de l'emploi. ● LIONEL

JOSPIN, qui réunira un séminaire gouvernemental le 31 mars, n'a pas l'intention de changer le cap de sa politique économique. Plusieurs syndicats réclament une hausse du pou-

voir d'achat. ● LA CROISSANCE serait de 2,9 % en 2001 et de 3 % en 2002, selon les dernières prévisions du gouvernement. (Lire aussi notre éditorial page 15.)

Depuis 1997, la croissance n'a pas fait reculer la pauvreté

L'Insee révèle, dans son étude annuelle sur les revenus et le patrimoine des ménages, que le taux de pauvreté est resté stable depuis l'arrivée de Lionel Jospin à Matignon. Le premier ministre n'a pas l'intention de changer le cap de sa politique économique

LA PRINCIPALE politique de redistribution, c'est l'emploi, a coutume de dire Lionel Jospin. Généralement, c'est avec cet argument que le premier ministre répond à ceux qui trouvent que le partage des fruits de la croissance ne profite pas assez aux plus démunis. Avant de réciter, non sans fierté, les excellents chiffres qui marquent, en la matière, son action à Matignon : depuis juin 1997, 1,5 million d'emplois ont été créés en France et le nombre de chômeurs a diminué de 1 million.

Cette performance, si remarquable soit-elle, s'est-elle traduite par une baisse de la pauvreté en France ? La désaffection d'une partie de l'électorat populaire pour la gauche, à l'occasion des élections municipales, peut laisser penser que les plus démunis n'ont pas senti d'amélioration nette. A l'occasion du « séminaire » du gouvernement, le 31 mars, M. Jospin et ses ministres vont confronter leurs analyses de ces résultats.

L'édition 2000-2001 de la traditionnelle étude sur les « revenus et patrimoine des ménages » de l'Insee, publiée jeudi 22 mars, ne manquera pas d'alimenter leur débat. Pour les experts de l'institut, « de janvier 1996 à mai 2000, le taux de pauvreté s'est stabilisé », après avoir fortement baissé de 1970 à 1984, s'être stabilisé à la fin des années 1980 et avoir remonté légèrement entre 1990 et 1996. Le premier ministre aurait donc partiellement tort : la proportion des plus pauvres dans la population est restée la

même, malgré les très bons résultats de l'économie française depuis trois ans.

L'Insee précise que ces observations, issues de ses enquêtes annuelles sur les conditions de vie des ménages, demandent à être confirmées par un travail plus approfondi sur les enquêtes « revenus fiscaux », qui ne sont pas encore disponibles pour la période concernée. Toutefois, les experts de l'institut ne pensent pas que ce travail modifiera significativement leurs conclusions.

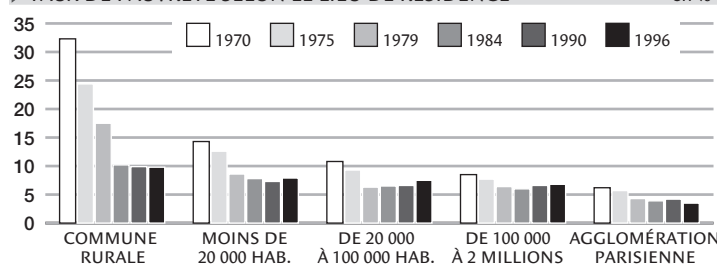
CHIFFRES EXTRÊMEMENT FIABLES

Pour l'année 1996, l'Insee dispose en revanche de chiffres extrêmement fiables, calculés à partir des données fiscales et dont la lecture donne une image de la situation en 2000, puisque celle-ci n'a pas évolué depuis lors. Cette année-là, 7,3 % des ménages vivaient en dessous du seuil de pauvreté, défini comme la moitié du niveau de vie médian des Français (3 500 francs par mois pour une personne seule, 5 250 francs pour un couple, plus 1 050 francs par enfant de moins de quatorze ans). Au total, ce sont donc un peu plus de 1,6 million de ménages et 4,2 millions d'individus de tous âges qui, en 1996, étaient pauvres.

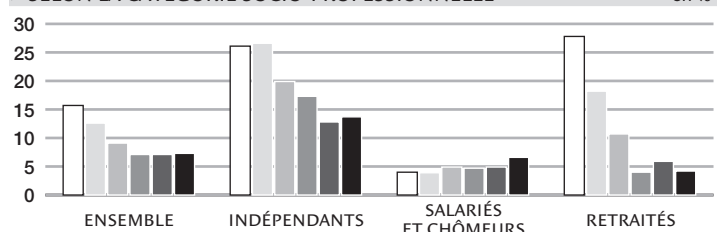
En 2000, les proportions étaient comparables. L'institut estime pourtant que cela traduit « tout de même une amélioration de la situation des plus démunis » : dans un contexte où le niveau de vie médian des ménages progresse, une stabilité du taux de pauvreté signifie que le

Une pauvreté en forte progression chez les jeunes

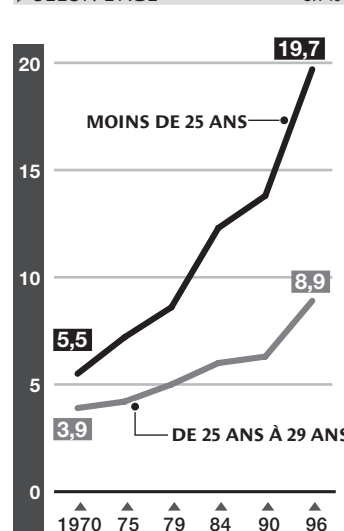
► TAUX DE PAUVRETÉ SELON LE LIEU DE RÉSIDENCE en %



► SELON LA CATÉGORIE SOCIO-PROFESSIONNELLE en %



► SELON L'ÂGE en %



niveau de vie des plus défavorisés progresse autant que celui du ménage médian. Un travail de l'Insee sur les conditions de vie des ménages confirme d'ailleurs que celles-ci se sont améliorées pour les plus pauvres.

Dans son étude, l'Insee se livre à une radiographie des ménages qui vivent en dessous du seuil de pauvreté aujourd'hui. « Parmi les ménages de moins de soixante ans, il y a deux facteurs essentiels de pauvreté : l'inactivité et les charges de famille », développent les experts. Par ailleurs, c'est entre quinze et vingt-cinq ans

que le taux de pauvreté des individus est maximal (graphique ci-dessus). L'absence de diplôme est un facteur manifeste de pauvreté, alors que le fait d'en avoir obtenu un facilite, au contraire, l'entrée sur le marché du travail et réduit les risques de chômage ou d'emploi faiblement rémunéré.

« Pour les plus âgés, déterminer au moins le BEPC suffit à éloigner le risque de pauvreté. Pour les personnes d'âge actif, la rupture se fait sensiblement entre les niveaux baccalauréat et baccalauréat plus deux ans : les personnes qui possèdent au moins un diplôme équivalent au baccalau-

réat plus deux ans sont presque assurées d'échapper à la pauvreté, ce qui n'est pas le cas de celles qui possèdent tout au plus le baccalauréat », écrit l'institut, chiffres à l'appui.

Comme, par ailleurs, les conditions de travail en France se sont considérablement dégradées, surtout depuis le début de la décennie 1990, avec la montée du chômage, la progression du temps partiel non choisi et des emplois précaires, les salariés peu qualifiés sont de plus en plus nombreux à vivre en dessous du seuil de pauvreté. Depuis 1970, « la situation des ménages de

salariés n'a pas connu d'amélioration notable », indique l'Insee, ajoutant : « Leur pauvreté a augmenté entre 1970 et 1979, puis plus fortement entre 1990 et 1996. Depuis, elle s'est stabilisée. » En conséquence, aujourd'hui, selon l'Insee, « un adulte pauvre sur trois occupe un emploi généralement sans qualification ». Les étrangers, qui cumulent souvent les handicaps, sont particulièrement touchés par la pauvreté : selon l'Insee, « un quart des ménages dont la personne de référence est ressortissante d'un pays du Maghreb vit en dessous du seuil de pauvreté ».

C'est à cette catégorie de défavorisés, les travailleurs pauvres, que le gouvernement a souhaité s'adresser en mettant en place la prime pour l'emploi, qui améliore le revenu des actifs gagnant moins de 1,4 fois le SMIC. De la même manière, les réajustements des allocations logement ou, encore, les exonérations et dégrèvements supplémentaires de taxe d'habitation pour les revenus les plus bas visent cette population. Le ministère des finances indique que le gouvernement a engagé, au total, en 2000, 40 milliards de francs dans ces mesures, destinées à accroître la rémunération du travail. Cependant, les personnes concernées n'en verront les effets, pour l'essentiel, que dans le courant 2001. Elles viennent peut-être un peu tard pour cette catégorie d'électeurs qui, depuis juin 1997, attendent qu'on s'occupe de leur cas.

Virginie Malingre

Lionel Jospin n'envisage pas de « coup de barre à gauche »

ET LA « demande sociale », alors ? La question revient toujours, en forme d'accusation, quand la gauche plurielle a essuyé un revers électoral en raison d'un mauvais report des voix de l'« extrême » ou de l'« autre » gauche. Au lendemain de la perte d'une quarantaine de villes importantes, l'interrogation a refait surface naturellement. Et avec elle, celle d'une possible inflexion des choix économiques du gouvernement. Lionel Jospin peut-il – sans remettre en cause les sacro-saints « grands équilibres » auxquels il s'est finalement plié – se montrer plus généreux dans la redistribution des fruits de la croissance, au demeurant en phase de ralentissement ?

Le début de semaine a été marqué par les incantations d'usage. Le premier secrétaire du PS, François Hollande, a été obligé de reconnaître, dès lundi, sur France-Inter, qu'il faut « entendre ce mécontentement à la gauche de la gauche » et rouvrir le débat sur la répartition des fruits de la croissance. Ebranlé par la déroute du PCF, son secrétaire national, Robert Hue, a souligné qu'« un nouvel élan » oblige la majorité à apporter rapidement « des réponses à la question du pouvoir d'achat ». Quant aux chevronnés du Mouvement des citoyens (MDC), ils ont élargi la question des salaires aux problèmes de la sécurité et au « mal-vivre dans les cités ».

Avant le séminaire du 31 mars, qui réunira les ministres autour de Lionel Jospin pour « exami-

ner les priorités » d'ici à 2002, la critique a gagné la sphère gouvernementale. Les 35 heures ? Les emplois-jeunes ? Le recul du chômage ? La couverture maladie universelle ? Les Français jugent que c'est « de l'acaculé », analyse un ministre socialiste. « Ils veulent avoir autre chose devant eux », ajoute-t-il. Que fait-on du surcroît de richesses ? Des réductions d'impôts, a répondu Lionel Jospin. « Elles ne s'adressent pas aux plus modestes », rétorque ce ministre, qui reproche à cette baisse de ne pas être ciblée (à l'exception de la prime pour l'emploi) et d'interdire au gouvernement toute largesse en matière sociale.

TROIS PILIERS

Les mauvais résultats de la gauche aux municipales – élections de proximité – sont-ils la sanction d'un déficit « social » ? M. Jospin, qui n'a pas le sentiment de mener une politique de rigueur, se refuse à réduire l'échec du 18 mars à cette dimension. L'insécurité, thème majeur de la campagne, y a aussi contribué, comme les divisions au sein de la gauche. Il ne faut donc pas s'attendre à « un changement de cap », prévient Matignon. La politique économique reposera sur ses trois piliers : baisse des impôts, réduction des déficits, maîtrise des dépenses publiques (+1 % en volume en 2002-2004). Les marges de manœuvre pour 2001 et 2002 sont limitées, à moins d'un effet « cagnotte » auquel

les experts gouvernementaux ne croient pas. Il faut pourtant donner « des signes », a plaidé M. Hollande. Au premier ministre, qui défend « l'emploi d'abord », des socialistes répondent que « la feuille de paie n'est pas l'ennemi de l'emploi », formule de la campagne de Jacques Chirac en 1995. En juillet, le smic progressera automatiquement d'environ 3 % et le gouvernement n'a pas l'intention de lui donner un coup de pouce très important.

Bercy se veut rassurant : la progression du pouvoir d'achat sera plus forte en 2001 et 2002 qu'en 2000. La ministre de l'emploi, Elisabeth Guigou, a cependant jugé jeudi, sur RTL, que « nous pouvons envisager des mesures concrètes (...) pour mieux répondre aux aspirations de nos concitoyens ». Elle a aussi plaidé pour une revalorisation des minima de branche inférieurs au SMIC.

En novembre, PS, PCF, MDC, Verts et radicaux de gauche avaient promis de se revoir après les municipales pour relancer le projet d'« une conférence sur les revenus » réunissant le gouvernement, le patronat et les syndicats. « Ah, encore ces vieilles lunes de années 1960 ! », s'agacait des conseillers du premier ministre et du ministre des finances, oubliant que le principe d'une telle conférence était inscrit en 1997 dans le programme législatif de M. Jospin.

Jean-Michel Bezat

Le pouvoir d'achat devrait repartir à la hausse en 2001 et 2002

AUGMENTER le pouvoir d'achat : depuis l'automne et la montée des prix pétroliers, le sujet est au cœur des revendications d'une partie de la gauche. Et les résultats aux élections municipales le remettent d'actualité. Au gouvernement, on veut croire qu'en 2001, comme en 2002, le niveau de vie des salariés va rebondir après avoir quasiment stagné en 2000. C'est en tout cas ce qui ressort de ses dernières prévisions de croissance – 2,9 % pour 2001 et 3 % pour 2002 –, que le ministère de l'économie et des finances devait présenter, jeudi 22 mars, à la commission économique de la nation. Autrement dit, la conjoncture française et les mesures, notamment de baisses d'impôts, qui ont déjà été prises suffisent à garantir les gains de pouvoir d'achat réclamés.

Les derniers chiffres du gouvernement tablent sur une hausse du pouvoir d'achat du salaire moyen par tête de 1,2 % en 2001 et de 1,7 % en 2002, avec une inflation de 1,3 % par an. Cela suppose que les salaires, dont les évolutions sont restées jusqu'ici très modérées avec la mise en place des 35 heures, repartent à la hausse. Quant à l'emploi, il devrait continuer à progresser à un rythme soutenu : près de 800 000 postes seraient créés en deux ans, dont plus de 600 000 dans le secteur marchand, ce qui permettrait au taux de chômage de passer sous la barre des 8 % au premier semestre 2002. Pour la seule année 2001, le gouvernement table sur 380 000 créations d'emplois, dont 330 000 dans le privé. Au total, donc, les revenus des ménages, également dopés par les baisses d'impôts, progresseraient de plus de 3 % en 2001 et d'un peu moins de 3 % en 2002.

Avec des investissements des entreprises qui resteraient soutenus, en progression d'environ 7 % par an, la demande intérieure française serait donc très dynamique et suffirait à alimenter la croissance. Le commerce extérieur, lui, ne devrait pas contribuer à la croissance dans les deux ans qui viennent ; il devrait même ralentir légèrement, alors qu'à l'été Bercy, qui tablait sur une progression du pro-

duit intérieur brut de 3,3 % pour 2001, prévoyait qu'il soutiendrait l'activité française. C'est l'effet, d'abord, du ralentissement économique américain, qui se traduit directement dans les exportations : elles devraient augmenter, en 2001, presque deux fois moins vite qu'en 2000. Quant aux importations, elles devraient continuer à croître à un rythme soutenu, compte tenu de la forte demande inté-

La consommation en produits manufacturés a baissé de 0,9 % en février

Après avoir bondi de 2,2 % en janvier, la consommation des ménages en produits manufacturés (le tiers de leur consommation totale) a reculé de 0,9 % en février, selon les chiffres publiés jeudi 22 mars par l'Insee. Les chiffres de janvier, initialement annoncés en progression de 3,2 %, sont révisés en baisse. Sur un an, la progression des dépenses s'établit à 1,7 %. Le ralentissement en février s'explique par un tassement des dépenses en biens d'équipement du logement, dépenses qui avaient fortement augmenté en janvier. Egalement en forte progression en janvier, notamment grâce aux soldes, les achats de textile et de cuir ont, eux aussi, chuté. Les dépenses de consommation en biens durables se sont en revanche maintenues, grâce au dynamisme des achats d'automobile.

rière française et de l'incapacité de l'appareil de production national à y répondre intégralement.

A lire le scénario du gouvernement, on en déduit qu'il ne faut pas avoir de regrets : si la demande extérieure n'avait pas subi le contrecoup du ralentissement américain, la France n'aurait, de toute manière, pas été en mesure d'y répondre. Et la croissance n'aurait été que légèrement supérieure.

V. Ma.

Plusieurs syndicats soulignent l'urgence d'une augmentation des salaires

POUR la plupart des organisations syndicales, le message est clair : le gouvernement de Lionel Jospin a payé aux municipales son inaction sur la question salariale et les conditions d'emploi. La CGT a regardé à la loupe le résultat du scrutin. Ses responsables en ont débattu mercredi. Et les signes envoyés par une partie de l'électorat de gauche ont été pris très au sérieux. Même si la centrale a le sen-

timent d'être confortée dans les revendications qu'elle porte depuis plusieurs mois, chez certains hauts responsables pointe une inquiétude. Pour Maryse Dumas, numéro deux de la confédération, « les chômeurs, les catégories ouvrières, les salariés précaires ont bel et bien le sentiment que les alternatives ne sont pas portées ». Par ailleurs, insiste-t-elle, « le succès des listes qui échappent aux structures de représen-

tation traditionnelle est à prendre en compte. Ce n'est d'ailleurs un secret pour personne que l'on rencontre nous-mêmes ce problème sur le terrain syndical ». Selon M^{me} Dumas, « il faut faire passer l'idée que le syndicalisme, ce n'est pas le gouvernement. Pour les gens, parfois, on apparaît comme faisant partie de l'appareil institutionnel comme les autres. Il faut encore donner davantage de place au syndicalisme de terrain ».

« OSER AFFRONTER L'ENTREPRISE »

« Tout cela était prévisible », estime, lui aussi, Jean-Christophe Le Duigou, membre du bureau confédéral de la CGT. « Cela montre l'urgence à reconstruire un système de négociation sociale permettant de recréer une vraie dynamique salariale. » « On a des basses rémunérations, on a de plus en plus de sous-emplois. On ne peut répondre à cela par des allocations. Il faut que le gouvernement ose affronter l'entreprise », ajoute M. Le Duigou.

Le débat sur la répartition des fruits de la croissance est relancé.

Dès lundi 19 mars, le numéro un de FO, Marc Blondel, avait souligné que « le gouvernement n'avait pas su répondre au problème de la redistribution des richesses ». Pour l'UNSA, « il faut rapidement des mesures en termes de pouvoir d'achat ». « Les gens qui sont en emploi précaire, en temps partiel ne bénéficient pas du retour de la croissance », souligne l'un de ses responsables, Jean Grosset, qui ajoute : « Ce n'est pas en faisant uniquement du social qu'on les fera voter à gauche. »

« Il faut maintenir une pression sociale forte sur les salaires, la qualité des emplois, les retraites, les conditions de passage aux 35 heures dans le public », indique pour sa part Annick Coupé, porte-parole du Groupe des Dix, qui juge étonnant que « les commentateurs se réveillent au lendemain des municipales en étant surpris qu'il y ait une critique de la politique sociale du gouvernement ». La CFDT n'a pas encore pris position dans ce débat.

Caroline Monnot

Les 3 écoles de commerce
BAC + 5
ACCÈS
CONCOURS EN TERMINALE

| ESSCA | IÉSEG | ESDES |
|---|----------------|----------------|
| Angers/Paris | Lille | Lyon |
| 0811 811 881 | 05 20 54 58 92 | 04 72 32 50 48 |
| www.concours-accès.com | | |
| Clôture des inscriptions le 25 avril 2001 | | |
| Établissements d'enseignement supérieur reconnus par l'État | | |

La question du cumul empoisonne l'atmosphère au sein du gouvernement

Les ministres ne pourront pas présider les communautés de communes et d'agglomération

Au nom de la « cohérence », Lionel Jospin a décidé d'interdire également aux ministres le cumul de leur fonction gouvernementale avec une prési-

dence de communauté de communes ou d'agglomération. Cette décision pourrait notamment concerner Jean-Jack Queyranne, possible candidat à

la communauté urbaine de Lyon, Jean Glavany et Michel Sapin. Le premier ministre veut donner l'image d'un gouvernement à plein temps.

DIALOGUE de sourds. Lionel Jospin ne veut plus entendre parler de la question du cumul des fonctions de ministre et de maire. Les ministres concernés, eux, ne parlent que de ça. « Furieux », « en colère », « amer », « déçu », « déçu », les mots se bousculent dans la bouche des malheureux... gagnants des élections municipales. Et encore, ils ne savent pas tout.

Mercredi 21 mars, sous la pression de certains de ces mécontents, dont Daniel Vaillant, ministre de l'intérieur qui va devoir se résoudre à n'être que le premier adjoint de la mairie du 18^e arrondissement, le premier ministre a en effet levé la dernière ambiguïté : au nom de la « cohérence », dit-on à Matignon, les ministres ne pourront pas non plus présider une communauté d'agglomération ou de communes. Par exemple celle de Tarbes, à laquelle Jean Glavany, ministre de l'agriculture, élu conseiller municipal à Aureilhan, entendait se porter candidat en avril, ou encore celle..., que vise Michel Sapin. Par exemple, encore, celle de Lyon, à laquelle pourrait se présenter, au dernier moment, Jean-Jack Queyranne, ministre des relations avec le Parlement, si le nouveau maire socialiste de Lyon, Gérard Collomb, n'était pas en mesure de rassembler les voix des maires en balance.

Il n'y aura donc aucune exception à la règle. Et que ceux qui ne sont pas contents, s'en aillent. « Après tout, personne ne les force à être ministre. Le gouvernement, tout de même, ce n'est pas la corvée de bois », s'agace François Hollande. Certains ont déjà décidé : après Louis Besson qui préfère Chambéry au logement, Dominique Gillot a confirmé qu'elle choisissait Eragny. Michel Sapin, qui avait obtenu de M. Jospin qu'il accorde aux minis-

tres un délai de trois semaines pour se prononcer, s'interroge encore sur sa décision. Pour être et rester ministre de la fonction publique, il a déjà dû renoncer à sa présidence de la région Centre, il est contraint d'abandonner sa mairie d'Argenton-sur-Creuse, et il ne peut plus désormais, concourir pour la présidence de la communauté de communes : cela fait peut être beaucoup.

Mercredi matin, à l'heure du café à l'Élysée avant le conseil des ministres, l'amertume et la colère étaient toujours au rendez-vous. Les « battus » sont mal à l'aise, hésitent à dire bonjour. Certes, on les entoure, on leur passe le sucre et le café, mais ils savent qu'entre les gagnants inconnus et les vedettes battues, ces derniers jours ont suscité un « désastre humain », selon un ministre.

« Nos électeurs sont furieux », répètent Claude Bartolone et Jean-Jack Queyranne, qui reviennent respectivement du Pré-Saint-Gervais et de Bron. Laurent Fabius, dont plus personne n'ignore désormais qu'il a obtenu 82 % des voix au Grand-Quevilly, opine ostensiblement. « Je ne comprends pas... », murmure -t-il. « Jospin aurait pu le dire plus tôt », soupire un autre. « Il n'y a pas eu de débat collectif. Le séminaire aurait du servir à ça », observe un troisième. Daniel Vaillant, pourtant premier des jospinistes, qui espérait entretenir plus longtemps le suspense pour ménager la susceptibilité de ses troupes et de ses électeurs, entretient sa colère et la fait aussi savoir à l'extérieur.

Agacement supplémentaire pour le premier ministre, ce débat s'échappe du huis-clos du salon élyséen pour échouer publiquement dans la cour de l'Élysée, en dépit de la consigne stricte de M. Jospin de ne jamais s'exprimer au cœur de ce

« territoire ennemi ». « Les élections reposent sur une règle simple ; les bons candidats sont élus, les autres ne le sont pas », remarque acide-ment Roger-Gérard Schwartzberg, sous l'oeil furieux des battus. Le ministre de la recherche insiste : « Je n'ai pas à faire acte de repentance pour avoir conquis une ville de droite au premier tour ». Revenus dans leurs ministères, les uns et les autres se répandent encore. « Pour protéger quatre battus, Jospin fait une faute politique. Il a cédé à la panique. Au lieu de se dire : que faire des ministres battus ? il se demande que faire des ministres élus. C'est vae victibus », ironise l'un d'eux. Ulcéré et blessé de ne pas avoir reçu de coup de fil, un autre ajoute : « Les ministres qui ont perdu, on les console. ceux qui ont gagné, on les fait partir. C'est le monde à l'envers ».

Pendant ce temps, à Matignon, Lionel Jospin a rejoint pour déjeuner, François Hollande, Jean-Marc Ayraut, président du groupe socialiste de l'Assemblée nationale et son homologue du Sénat, Claude Estier, ainsi que MM. Vaillant et Queyranne. Ces deux derniers com-

prennent qu'ils ont intérêt à mettre un mouchoir sur leur colère. Car autour de la table, le ton n'est pas à la compassion : « On est passé des caprices des divas avant les municipales, à ceux des semi-divas après le 18 mars », s'agace plus tard un participant. Et pour bien faire comprendre aux ministres que la question du cumul « est derrière nous », il n'en a, paraît-il, pas « du tout » été question au cours du déjeuner. Sauf que. « Pendant les trois derniers mois, on a plus entendu les ministres parler des Biterrois, des Avignonnais ou des Montbéliardais que des transports, des projets de loi sociaux ou de l'Europe. Cela aussi explique en partie les résultats aux municipales : le gouvernement n'a pas donné l'impression d'être au travail », observe un convive. Le « gouvernement au travail », c'est précisément une des premières corrections d'image que Lionel Jospin veut apporter. Au séminaire du 31 mars, il lui faudra des ministres à plein temps.

Ariane Chemin
et Pascale Robert-Diard

Robert Hue va répondre à ses détracteurs dans « L'Humanité »

Pour Alain Bocquet, « le Parti communiste ne peut plus s'arrêter à l'horizon de la gauche plurielle »

TOUS derrière Robert Hue, ou presque ! Au Parti communiste, peut-être plus qu'ailleurs, il reste des règles à ne pas enfreindre. En critiquant avec virulence l'action du secrétaire national et en demandant publiquement sa démission, Patrice Carvalho, député de l'Oise, a provoqué l'effet inverse à celui escompté. Mercredi 21 mars, le bureau du groupe communiste de l'Assemblée nationale, préparant la réunion de reprise des travaux parlementaires, le 27 mars, où M. Hue devrait être présent, est tombé d'accord sur un point : le grave échec subi par le PCF « n'est pas l'affaire d'un homme, sa responsabilité est collective », a indiqué Alain Bocquet. Autour du président du groupe et de ses trois vice-présidents, quelques députés étaient pourtant là, dont Maxime Gremetz ou Georges Hage, qui ne sont pas sur la même « ligne » que le secrétaire national. Ils n'en ont pas moins approuvé l'analyse du député du Nord.

Mieux, des messages de sympathie ont aussitôt afflué vers le

secrétaire national du PCF. A la sortie du conseil des ministres, Jean-Claude Gayssot et Marie-George Buffet ont récusé « tout appel à la démission ». André Lajoinie, député de l'Allier, a refusé de faire de M. Hue « un bouc émissaire ». Poussant l'analyse un peu plus loin, M. Bocquet estime que « les municipales constituent une sérieuse alerte pour la gauche » et que l'action du gouvernement est « trop timorée » face aux attentes « du monde du travail et des quartiers populaires ». « Le Parti communiste ne peut plus s'arrêter à l'horizon de la gauche plurielle », ajoute le député du Nord, faisant écho aux appels de Jean-Pierre Chevènement (*Le Monde* du 22 mars).

Pour chercher à enrayer la déprime qui gagne les rangs des communistes, après les défaites du 18 mars, M. Hue a décidé de s'adresser aux siens. C'est par une longue interview à *L'Humanité*, vendredi, qu'il devrait répondre à ses détracteurs.

Alain Beuve-Méry

Député en 1997, maire en 2001 : la rénovation de la théorie à la pratique

LE CUMUL entre les mandats de député et de maire chez les socialistes élus en juin 1997 se porte bien, merci ! La « génération Jospin », qui se voulait le fer de lance de la rénovation politique et qui n'avait pas de mots assez durs contre les « cumulards » lors du débat sur la limitation du cumul des mandats, se serait-elle mise au parfum ? Ou aurait-elle la mémoire qui flanche ? On connaît la réponse des intéressés : tant que ce cumul n'est pas interdit - à cause du veto de la droite sénatoriale, bien sûr ! -, les socialistes ne vont pas se faire hara-kiri...

Quatre-vingt-trois députés du « cru 1997 » ont brigué une mairie aux élections municipales. Et, à lire les statistiques du ministère de l'intérieur, commandées par Matignon, ils s'en sont plutôt bien sortis : 65 d'entre eux ont été élus, 18 battus. Depuis quelques jours, Place Beauvau, on mouline les chiffres, on esquisse le portrait-robot du « député-maire » de la majorité plurielle. Daniel Vaillant, furieux de devoir abandonner, cette fois, la mairie du 18^e arrondissement de Paris à la demande de Lionel Jospin, pourra montrer au premier ministre que d'autres ne se gênent pas pour cumuler.

Combien de députés de gauche ont été élus aux municipales ? Réélu ? Dès le 11 mars ? Seulement le 18 mars ? Combien de battus ? Par-taient-ils à la conquête d'une mairie ou étaient-ils sortants ? Grâce au ministère, on peut même croiser l'information avec la date d'arrivée du député à l'Assemblée nationale : souhaitez-vous un cru 1997, 1993, 1988, ou 1981 ? Voire 1973... Du beau travail.

Parmi les élus de la « vague rose » de 1997, un bon nombre étaient déjà maires. Sur les 83 « députés-candidats », 43 ont été réélus : 38 au premier tour, comme Eric Besson (Drôme) à Donzère ; cinq au second, comme Annette Peulvast-Bergeal (Yvelines) à Mantes-la-Ville. Vingt-deux ont été élus pour la première fois, certains enlevant une ville à la droite,

comme Alain Veyret à Agen (Lot-et-Garonne). Et de 65 « députés-maires » ! Parmi les 18 battus figurent 4 sortants, dont Bruno Leroux (Seine-Saint-Denis) à Epinay-sur-Seine.

Au total, la nouvelle vague socialiste a bien résisté à la « vague bleue ». Elle cumule, pour la bonne cause ! Elle n'a pas à rougir de son score au regard de celui de l'ensemble des 163 candidats du groupe PS (sur un total de 254 députés) : on compte 128 élus et 35 battus. Les communistes ne font pas mieux avec 19 élus et 8 battus.

Seul, peut-être, le résultat des Verts peut faire pâlir d'envie la jeune garde socialiste : trois gagnants sur quatre candidats !

Au total, la nouvelle vague socialiste a bien résisté à la « vague bleue ». Elle cumule, pour la bonne cause !

Deux maires sortants - Noël Mamère (Gironde), à Bègles, et André Aschieri (Alpes-Maritimes), à Mouans-Sartoux - et un élu dès le premier tour, Jean-Michel Marchand (Maine-et-Loire), à Saumur (*lire page 11*), qui a déjà annoncé qu'il « cumulera[t] contrairement aux règles des Verts » (*Le Monde* du 14 mars). Marie-Hélène Aubert (Eure-et-Loir), elle, a été battue à Châteaudun. Yves Cochet (Val-d'Oise) aurait bien mené la liste des Verts dans le 14^e arrondissement de Paris, mais, l'an passé, sa candidature avait été rejetée (*Le Monde* du 11 mars 2000).

C'était le résultat, aux élections municipales de mars 2001, des députés réputés hostiles au cumul des mandats.

Clarisse Fabre



Philippe Douste-Blazy se veut « participatif »

Le vainqueur des municipales à Toulouse, avant même d'être élu maire, fait un pas vers ceux qui n'ont pas voté pour lui

TOULOUSE

de notre correspondant régional

Avant la première réunion du nouveau conseil municipal, au cours de laquelle Philippe Douste-Blazy (UDF) doit être élu maire de Toulouse, vendredi 23 mars, le vainqueur du 18 mars a réuni, jeudi, les cinquante-trois colistiers élus avec lui (l'opposition compte quinze élus, dont deux Verts et quatre Motivé-e-s). Il leur a indiqué que sa « toute première décision sera de mettre en place de véritables mairies de quartier avec des élus responsables qui travailleront en concertation avec les habitants et toutes les associations qui font la vie du quartier ».

M. Douste-Blazy envisage d'instaurer un dispositif spécial autour d'un « maire délégué », qui, dans une vingtaine de quartiers, aura la charge de mettre en œuvre une forme de « démocratie participative ». Quelles seront les prérogatives de ce maire délégué ? Disposera-t-il de crédits ? Quel type de structure de concertation sera proposé aux habitants et aux associations ? Quel sera le rythme des réunions ? Ces questions restent pour l'instant sans réponse.

Le futur maire donne, en tout cas, un signal rapide en direction de l'électorat – notamment jeune et intellectuel – qui ne lui a pas été favorable. Il avait déclaré, dès la proclamation des résultats, que la question de la démocratie participative en milieu urbain est « un grand débat et un débat essentiel ». M. Douste-Blazy a compris que cette question, dont la liste Motivé-e-s avait fait son cheval de bataille, a de profondes résonances dans la population. Son large succès, avec 55 % des suffrages au second tour, pouvait laisser au successeur de Dominique Baudis le temps de voir venir, mais il préfère, d'entrée, prendre les devants sur le terrain de la société urbaine.

En épousant à sa façon une thématique chère à ses adversaires, M. Douste-Blazy prend à rebrousse-poil la partie la plus à droite de son électorat, qui s'est mobilisée massivement contre les Motivé-e-s et ce que ces militants associatifs représentent sur le plan social et

culturel. Il bouscule aussi la filiosité de certains de ses partisans, qui ne manquent pas de lui faire remarquer que la priorité sur laquelle il a conduit sa campagne est la sécurité. Il préfère cependant prendre le risque de l'expérimentation sociale, plutôt que de se laisser enfermer dans l'image du « maire de la fracture sociale » que son opposition cherche à lui accoler.

A gauche et chez les associatifs, on attendait de connaître le contenu des propositions de M. Douste-Blazy, mais on observe déjà qu'il ne faut pas confondre la démocratie de proximité – grâce à laquelle des élus prennent le pouls de la population, comme c'était déjà le cas à l'époque de M. Baudis – et la démocratie participative. Cette formule, plus active, vise à permettre à la population de s'impliquer dans des décisions.

LÉGISLATIVE PARTIELLE

Le 25 mars, M. Douste-Blazy a de nouveau rendez-vous avec les électeurs toulousains pour une élection législative partielle dans la première circonscription, dont M. Baudis était le député avant sa nomination à la présidence du CSA. Quatorze candidats s'affrontent dans un scrutin qui devrait être une formalité pour le président du groupe UDF, qui est toujours député des Hautes-Pyrénées.

En face de lui, la gauche est divisée, mais différemment qu'elle ne l'était aux municipales. Cette fois, c'est un Vert, Michel Vanhove, qui porte les couleurs de la gauche plurielle, avec une militante du PS comme suppléante, alors que les Verts faisaient liste à part le 11 mars. Le Parti communiste part à la bataille avec Claudie Fontès, ex-numéro deux de la liste de gauche aux municipales, de même que le Parti radical de gauche, avec Guy Debuison. « 100 % à gauche », soutenue par la LCR, présente Aline Pailler, et LO Vincent Combes. L'extrême droite est présente avec Serge Laroze pour le FN et Nadège Saintomer pour le MNR.

Jean-Paul Besset

► www.lemonde.fr/toulouse

M. Séguin l'emporte sur M^{me} de Panafieu pour la présidence du RPR au Conseil de Paris

Le chef de file de la droite aux municipales a estimé que son échec n'est pas un désaveu personnel

Trois jours après l'échec de la droite aux municipales dans la capitale, Philippe Séguin, qui conduisait la liste RPR-UDF-DL, a été élu, mercredi

21 mars, président du groupe RPR au Conseil de Paris. Il l'a emporté par 18 voix contre 14 à Françoise de Panafieu. Celle-ci a plaidé que la « gref-

fe » Séguin n'avait « pas pris ». M. Séguin, au contraire, a estimé que la défaite de la droite s'explique par des « raisons plus profondes ».



MUNICIPALES

L'AFFAIRE a été rondement et discrètement menée, mercredi 21 mars, dans une salle anonyme de l'Hôtel de ville. Philippe Séguin, candidat malheureux à la Mairie de Paris, a été élu président du groupe RPR, qui regroupera 33 ou 34 des 71 élus de la nouvelle opposition municipale. Il l'a emporté par 18 voix contre 14 à Françoise de Panafieu, un bulletin blanc et un nul.

Vote compris – à bulletin secret, avec isolement –, cette première réunion du groupe RPR de l'Hôtel de Ville après la défaite du 18 mars, a duré une petite heure. Sans psychodrame et dans une atmosphère où « les frustrations nées de la défaite étaient encore palpables » selon un participant. Dans une mairie où les couloirs sont déserts, la plupart des 34 membres du groupe RPR au Conseil de Paris sont arrivés par les parkings. Pour éviter les journalistes et les questions. Chacun a pris place autour d'une grande table ovale. Bernard

Pons, doyen d'âge, a introduit la séance. Le groupe a commencé par régler la question de la réintégration en son sein de Pierre Lelouche, ancien séguiniste momentanément excommunié par M. Séguin pour avoir fusionné sa liste avec le tiberiste Vincent Reina, dans le 9^e.

Absent, M. Lelouche avait donné une procuration de vote à Richard Stein, un proche de M^{me} de Panafieu, élu dans le 17^e, et n'avait pas caché qu'il voterait pour elle. L'ancienne candidate à la Mairie de Paris a pris sa défense en expliquant que l'heure était « à l'apaisement et au rassemblement ». M. Lelouche a été « réintégré » par un vote à main levée, à l'unanimité. Le député et conseiller de Paris du 9^e arrondissement, qui a été l'un des plus ardents soutiens de M. Séguin au début de la campagne, pourrait toutefois ne jamais siéger au sein du groupe RPR. « Si Séguin est élu, expliquait-il, quelques heures avant le vote, je démissionnerai. Il faut sortir les deux généraux de l'armée morte, Séguin et Tiberi, dont la stratégie suicidaire désespère notre électorat. »

Après ce préambule, M. Séguin

et M^{me} de Panafieu ont livré leur analyse, divergente, du scrutin. Le député des Vosges a redit à ses « compagnons » que cette défaite n'en était pas vraiment une puisque la droite restait, à Paris, « majoritaire en voix ». La députée de Paris a estimé, pour sa part, que la droite avait « nettement perdu » et qu'il fallait en « tirer les leçons ». « Philippe, nous vous avons tous soutenu loyalement pendant la campagne en dépit des critiques que nous entendions monter dans l'opinion, a-t-elle lancé. Mais la greffe n'a pas pris. » Pour « recoller les morceaux », M^{me} de Panafieu a plaidé pour la constitution, rapide, d'un inter-groupe.

A l'issue de la séance, le nouveau président, accompagné de sa fidèle Claude Annick-Tissot, réélue dans le 11^e, et suivi à distance par l'ancien tiberiste Michel Bulté, réélu dans le 19^e, a assuré qu'il mènerait, au sein du Conseil « une opposition intelligente. L'orientation donnée à cette campagne a été avalisée par les élus du RPR », a déclaré M. Séguin. « La lecture du résultat des municipales se solde-t-elle par un échec parce qu'il y avait un mauvais candidat

ou pour des raisons plus profondes ? », a-t-il questionné, avant de répondre, immédiatement, que ces résultats vont « dans le sens » qu'il souhaitait.

M. Séguin sera donc le président de tous ses « compagnons et amis ». Quant à la constitution de l'inter-groupe souhaitée par M^{me} de Panafieu et par Edouard Balladur, présent lors du vote et qui s'est, visiblement, arrangé pour assurer, à M. Séguin, une courte majorité, elle n'est pas écartée par le nouveau président mais ne semble pas constituer sa priorité. Il a annoncé qu'il allait « prendre attache » avec les groupes DL – qui vient d'élire Claude Goasguen à sa tête –, et UDF – qui devait réélire Yves Galland, jeudi – pour « engager » le chantier.

M. Séguin a, par ailleurs, précisé qu'il ne serait pas, dimanche 25 mars, candidat à la Mairie de Paris face à Bertrand Delanoë et qu'il souhaitait mener « une opposition intelligente » sur la base de son propre « projet ».

Christine Garin

► www.lemonde.fr/paris

« Si vous me cherchez un placard, prévoyez-le grand ! », lance M. Bled

LES DERNIERS sursauts du RPR parisien laissent de marbre la gauche victorieuse qui digère « tranquillement » son rêve, accompli, d'alternance. C'est « tranquillement » que les 49 conseillers socialistes de Paris, auxquels se sont joints les deux élus du PRG, devaient se réunir, jeudi 22 mars, pour élire Patrick Bloche, premier secrétaire de la fédération parisienne du PS, à la présidence du groupe. Pour la première fois, le chef de file des socialistes parisiens sera, aussi, le leader des élus au Conseil de Paris. Décidément, fait-on remarquer au PS, c'est vraiment une « nouvelle ère » qui s'ouvre. Rien à voir avec l'époque où les deux tenants du titre, Jean-Marie Le Guen, pour le PS parisien, et Bertrand Delanoë, pour le groupe socialiste, se livraient une guerre permanente...

Il y a, malgré tout, quelques petits problèmes d'intendance qu'il faut régler, avant le 25 mars, date de l'élection du nouveau maire de Paris. Par

exemple : que va-t-on faire de Bernard Bled, l'actuel secrétaire général de la Ville ? La question n'est toujours pas réglée et elle devrait fournir un sujet de conversation à MM. Delanoë et Tiberi pour leur tête-à-tête, prévu à l'heure du thé, jeudi. Quant à l'intéressé, il compte, visiblement, faire durer le plaisir le plus longtemps possible. « Si vous me cherchez un placard, prévoyez-le grand ! », aurait-il lancé aux émissaires du futur maire.

Le patron des 39 000 fonctionnaires de la Ville, dans le « maison » depuis trente-neuf ans, aurait refusé d'un haussement d'épaule éloquent la présidence de la société d'exploitation de la Tour Eiffel, pourtant l'un des placards les plus dorés de la Ville. Pour les nouveaux locataires de la Mairie de Paris, il ne saurait être question de lui confier la présidence d'une des 17 sociétés d'économie mixte de la Ville. Encore moins,

évidemment, la présidence de l'Office HLM...

Que reste-t-il, alors ? Une grande mission prestigieuse ? Un dossier « emblématique » ? Par exemple celui des Jeux olympiques sur lequel M. Delanoë va devoir plancher dès lundi matin, devant le Comité olympique ? On cherche, on cherche et, pendant ce temps là, M. Bled, dans son grand bureau, s'amuse...

Et José Gramond, l'ancien chef de cabinet de Jean Tiberi, devenu son directeur de cabinet après la démission de Christian Poncet ? Que va-t-on faire de José Gramond ? Il refuse d'aller pantoufler à la mairie du 5^e, où il aurait trouvé « naturellement » sa place ! Il veut rester « dans les murs ». Il clame, comme M. Bled, mais sur un registre plus pathétique qu'ironique, qu'il peut « être utile » !

Ch. G

Bernard Brochand (RPR) est prêt à ajouter à la mairie de Cannes le siège de député

NICE

de notre correspondant

Alors qu'un peu partout en France urnes, isolements et panneaux ont été remisés, à Cannes, les électeurs sont appelés, le 25 mars, à élire le député de la huitième circonscription des Alpes-Maritimes. Celle-ci, outre la cité des festivals, regroupe les communes de Mandelieu et Théoule. Il s'agit de pourvoir au remplacement de Louise Moreau (UDF), décédée le 5 février et dont le suppléant s'était donné la mort en 1998.

Dans une circonscription où Cannes, avec ses 67 000 habitants, représente près de 80 % des électeurs inscrits, le scrutin a un parfum de déjà-vu. La distribution ressemble, en effet, à celle des municipales, notamment pour la tête d'affiche, Bernard Brochand (RPR), qui l'a emporté, le 18 mars, avec 44,98 % des suffrages au terme d'une quinquennale. Il sera opposé de nouveau à l'UDF Gilles Cima, au Front national Albert Peyron. La gauche part en ordre dispersé, avec le communiste Claude

Meyffret, la présidente départementale des Verts, Dominique Fillebeen, et une radicale de gauche, Jany Mosse. Cette dernière est officiellement soutenue par le PS, mais certains socialistes préfèrent soutenir le communiste. Quatre des six autres candidats, dont le représentant des retraités René Raullo et Michel Sabatier (RPF), ont renoncé à déposer leur bulletin de vote.

Sauf surprise improbable, l'ordre des municipales ne devrait pas être bouleversé et le futur maire de Cannes a toutes les chances de transfor-

mer l'essai qui lui a permis de prendre les clés de l'hôtel de ville. Il se murmure même, dans les rangs du RPR, que M. Cima n'avait pas tellement envie de repartir en campagne après son double échec, cantonal et municipal, du 18 mars, mais qu'il y aurait été poussé par François Bayrou et encouragé par le patron local de l'UDF, Jean Leonelli, maire d'Antibes.

RISQUE FORT D'ABSTENTION

Le troisième ingrédient de ce scénario un peu terne sera bien évidemment la participation, ou plutôt l'abstention. Elle devrait atteindre un taux record. Outre l'absence d'enjeu, ce sera la première fois, à Cannes, que l'on vote quatre dimanches de suite, et il s'agit, en outre, d'élire un député pour un an. La loi prévoyant que seuls peuvent figurer au second tour les candidats ayant rassemblé au moins un huitième du corps électoral et cette condition risquant de ne pas être remplie, les deux candidats arrivés en tête le 25 mars seraient seuls qualifiés pour le second tour, le 1^{er} avril. Devancé par M. Brochand, M. Cima pourrait, alors, jeter l'éponge et renoncer à affronter encore le maire de Cannes au second tour.

Le RPR, après avoir repris la ville de l'UDF Michel Mouillot, s'offrirait en prime la huitième circonscription, tenue pendant vingt ans d'une poignée de fer par Louise Moreau. Celle-ci l'avait toujours emporté contre les maires successifs de Cannes, Bernard Cornut-Gentille (divers gauche) et Anne-Marie Dupuy (RPR). Sans oublier le combat singulier qui l'avait opposée, en 1993, à M. Mouillot, baptisé par elle « le Clinton de la Croisette ». Ou encore « le Thierry Paulin de la Côte d'Azur », pour s'être attaqué aux « vieilles dames » : elle-même et M^{me} Dupuy.

Bruno Aubry

Force ouvrière veut participer à la gestion de l'Unedic

FORCE OUVRIÈRE a signé, dans la nuit du mercredi 21 au jeudi 22 mars, aux côtés de la CFDT, de la CFTC, de la CGC et du patronat (Medef, CGPME, UPA), la convention des institutions de l'assurance-chômage. Cette signature lui permettra de siéger, avec ces organisations, au sein des instances Unedic et Assedic. La CGT n'a pas encore signé ce texte, mais elle n'exclut pas de le parapher. Les signataires sont, d'après le texte, « réputés adhérents à la convention [d'assurance-chômage] du 1^{er} janvier 2001, ce qui emporte leur participation aux instances paritaires chargées de la mise en œuvre de celle-ci ». Pour FO, cet aménagement ne signifie pas une adhésion à la convention d'assurance-chômage que la centrale de Marc Blondel, comme la CGT, a refusé de signer. « Il s'agit simplement de permettre aux non-signataires de participer à la gestion de l'Unedic. »

M. Hascoët veut « mettre la bonne gauche à la bonne place » en 2002

GUY HASCOËT (Verts) estime, dans *La Voix du Nord* du jeudi 22 mars, qu'il faudra « mettre la bonne gauche à la bonne place » pour qu'elle gagne les législatives de 2002. Tirant les leçons des élections municipales, « on a entendu dimanche (...) la France rurale (...), celle des villes moyennes, la France urbaine et populaire en situation sociale difficile et celle des villes qui se portent bien. Or, certaines composantes de la gauche plurielle sont plus ou moins les champions de ces quatre France », constate le secrétaire d'Etat à l'économie solidaire. Selon lui, « ce n'est pas la peine d'envoyer un Vert au charbon dans une zone vieillissante et très traditionnelle. A l'inverse, dans les zones urbaines à problèmes sociaux, on peut faire le carton plein ».

DÉPÊCHES

■ **ALTERNANCE** : François Fillon, conseiller politique du RPR et membre fondateur de l'association Alternance 2002, présidée par Renaud Dutreil, député (UDF) de l'Aisne, se déclare, dans un entretien publié, jeudi 22 mars, par *Le Figaro*, « favorable, à terme, à la création d'une grande force de droite moderne, organisée en courants ». La fusion ne lui paraissant « pas possible », il souhaite une « coalition fédérale ».

■ **CUMUL** : le président de l'UDF, François Bayrou, a indiqué, mercredi 21 mars, à Pau, qu'il ne sera pas candidat à sa propre succession à la présidence du conseil général des Pyrénées-Atlantiques. M. Bayrou, qui avait déjà abandonné son mandat de député en décembre 1999, a décidé de rester au Parlement européen.

■ **EXCLUSION** : un deuxième programme pluriannuel de lutte contre les exclusions sera lancé en mai, a annoncé, mercredi 21 mars, le ministère de l'emploi et de la solidarité, après une réunion du Conseil national des politiques de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale. L'adoption d'un nouveau programme constituait une demande pressante des associations après le premier bilan, en septembre 2000, de la loi contre les exclusions.

L'enjeu du nouveau siècle

Roger Cans
La ruée vers l'eau

M folio
LE MONDE actuel
INEDIT

JUSTICE Le procès de Roland Dumas devant le tribunal correctionnel de Paris s'est achevé, mercredi 21 mars, avec les plaidoiries des défenseurs de l'ancien président du

Conseil constitutionnel et de Christine Deviers-Joncour. ● M^e JEAN-RENÉ FARTHOUAT, avocat de Roland Dumas, a dénoncé un « dossier poubelle » fait d'un « cumul d'investiga-

tions inutiles ». ● L'AVOCAT s'est employé à défendre « l'honneur d'un homme qui a servi son pays pendant soixante ans ». « Vous n'êtes pas le tribunal de la morale », a-t-il

déclaré aux juges, tout en reconnaissant que sa passion pour M^{me} Deviers-Joncour avait conduit à « un peu trop d'aveuglement, un peu trop de légèreté ». ● LA DÉFENSE de

M^{me} Deviers-Joncour a réclamé, pour l'ancienne compagne de Roland Dumas, « la dimension du pardon judiciaire absolu ». ● LE JUGEMENT a été mis en délibéré au 30 mai.

L'avocat de Roland Dumas a plaidé pour l'« honneur d'un homme »

« Vous n'êtes pas le tribunal de la morale ! », s'est exclamé M^e Jean-René Farthouat, le défenseur de l'ancien président du Conseil constitutionnel, qui a estimé que la passion de l'ancien ministre pour M^{me} Deviers-Joncour l'avait peut-être « conduit à un peu trop d'aveuglement, trop de légèreté »

PENDANT plus de trois heures, mercredi 21 mars, sans faiblir, M^e Jean-René Farthouat, avocat de Roland Dumas, a entendu « démolir pierre par pierre, morceau par morceau, élément par élément » chacune des accusations formées à l'encontre de l'ancien président du



PROCÈS

Conseil constitutionnel, poursuivi pour « complicité et recel d'abus de biens sociaux ». Le substitut du procureur de la République, Jean-Pierre Champrenault, avait requis, lundi 19 mars, deux ans de prison ferme et 2,5 millions de francs d'amende contre M. Dumas.

« C'est un dossier poubelle que vous avez à juger », a d'abord indiqué le conseil de l'ancien ministre d'Etat, citant la litanie des lettres anonymes et des dénonciations qui, a-t-il dit, ont émaillé l'instruction. « Ce dossier fait penser que nos compatriotes ont oublié les heures les plus noires de notre pays. »

Ainsi M^e Farthouat est-il revenu sur la genèse de l'affaire économique-médiatico-politique, en novembre 1997, « le cumul d'investigations inutiles », comme l'interférence du dossier avec la succession houleuse du sculpteur Giacometti, dont Roland Dumas fut le légataire universel. « On a déversé des tonneaux de vilénies sur Roland Dumas. [Les juges] les ont entendues avec complaisance. Nous avions l'impression d'être dans une sorte de traque, d'hallali. »

Puis l'avocat s'est attaqué directement au substitut, l'homme des accusations. « Vous avez été très professeur de morale !, a-t-il dit. Mais vous auriez dû commencer par balayer devant votre porte. » Et de tonner contre l'ultime interrogatoire du représentant du parquet, qui, juste avant la fin de l'instruction à l'audience (soit avant que ne fût arrêté Alfred Sirven), avait tenté, en vain, de poser quelques questions à Roland Dumas sur les importants dépôts d'espèces (une dizaine de millions de francs, entre 1989 et 1997) sur son compte bancaire et ceux de ses proches (Le Monde du 2 février). « L'insinuation n'était pas digne ! », a pesté le défenseur. « Il y a une certitude absolue : ces sommes ne proviennent pas d'Elf ! » L'enquête n'a pas pu établir, en effet, que ces revenus, qui se sont révélés inconnus du fisc, avaient pu provenir des comptes suisses de son ancienne maîtresse, Christine Deviers-Joncour.

Alors, jetant quelques mots pour dire l'itinéraire du résistant, fils de républicain fusillé, de l'avocat des grandes causes et des artistes, du

ministre « qui a suscité fidélité, admiration et affection », M^e Farthouat a abordé le dossier.

● La nomination de Loïk Le Floch-Prigent. « J'attendais une démonstration et je n'ai rien vu venir », a-t-il dit. Selon l'accusation, Roland Dumas a usé de son influence pour faire nommer M. Le Floch-Prigent à la tête d'Elf en juin 1989. En contrepartie, l'ancien ministre des affaires étrangères aurait fait obtenir un emploi fictif, chez Elf, à M^{me} Deviers-Joncour, puis, deux ans plus tard, lui aurait fait obtenir d'Elf 14 millions de francs afin d'acheter un appartement, « une clé en or », selon une expression qu'aurait eue Alfred Sirven, pour abriter leurs amours. « C'est une absence de compétence, cette méconnaissance des mécanismes de l'Etat ! », a lancé M^e Farthouat. « Pour nommer un PDG, il y a des procédures, des arbitrages. J'ai reçu des coups de fil de grands commis de l'Etat, stupéfaits. Ils m'ont dit : "Mais est-ce qu'on a un tel mépris de la classe politique au palais de justice qu'on croie qu'elle n'est que magouille !" »

● L'embauche de Christine Deviers-Joncour. « Je ne mets pas en doute la parole d'André Tarallo [ancien directeur de l'exploration-production d'Elf] et de M^{me} Cardaire [ancienne directrice des cadres] », a affirmé l'avocat. Selon ces deux témoins, Alfred Sirven, bras droit de M. Le Floch-Prigent, leur aurait dit que M^{me} Deviers-Joncour avait été embauchée « à la demande de Roland Dumas ». « Alfred Sirven l'a certainement dit. Mais ça ne démontre rien ! Ce n'est pas parole d'Évangile ! Peut-être Roland Dumas a-t-il



dit : "Est-ce que vous ne pourriez pas faire quelque chose [pour Mme Deviers-Joncour] ?" Mais a-t-il dit : "Pouvez-vous l'employer à ne rien faire pour 50 000 francs par mois ?" »

Ainsi M^e Farthouat a-t-il développé l'idée selon laquelle Alfred Sirven aurait « utilisé » Christine Deviers-Joncour, profitant de sa relation avec l'ancien patron du Quai d'Orsay, pour faire avancer différents dossiers diplomatico-économiques tels que le dossier des fréga-

tes, finalement vendues en 1991 après de longues tergiversations par la France à Taïwan et pour lequel le bras droit de M. Le Floch-Prigent avait mis sur pied un réseau de lobbying. « J'ai l'impression qu'on est dans un jeu de rôle, a-t-il dit. On a persuadé Christine Deviers-Joncour qu'elle était utile. On lui a fourni un travail, un appartement [loyer : 20 000 francs mensuels, payés par Elf]. En réalité, c'était la mouche du coche. »

Alors, le défenseur de Roland

Dumas s'est empressé d'ajouter : « Roland Dumas n'a pas été acheté. » Et d'assurer que le revirement de sa position sur la question de la vente des frégates (il y fut longtemps hostile pour des raisons historico-diplomatiques) fut bien postérieur à la décision prise, selon lui, quelques mois plus tôt, par François Mitterrand de l'autoriser.

● Le versement de 14 millions de francs, en mars 1991, sur le compte suisse de M^{me} Deviers-Joncour. « Tout montre que le circuit

financier a été conçu en dehors de Roland Dumas », a plaidé M^e Farthouat. L'avocat a relevé que la succession de comptes écrans destinés à faire perdre la trace de cette somme avait été le fait de l'homme d'affaires Gilbert Miara, qui fut aussi le compagnon de M^{me} Deviers-Joncour, à une période où la relation avec M. Dumas s'était distendue.

Puis M^e Farthouat a glissé rapidement sur les bottines, les statuettes — « une histoire cornecul » —, les cartes de crédit. Christine Deviers-Joncour a tiré près de 1,5 million de francs sur une carte bancaire au nom d'Elf Aquitaine international (EAI). M. Dumas aurait profité, par ce truchement, d'hôtels, de voyages, de restaurants. Or, a expliqué l'avocat, il a consulté les agendas de l'ancien ministre et les a comparés aux relevés de carte bancaire. Il a constaté, dit-il, l'incompatibilité de plusieurs dépenses de restaurant effectuées alors que le ministre ne pouvait être présent.

● L'appartement de la rue de Lille (acheté en juin 1992, hors frais, 17 millions de francs). « Toute cette opération unit Gilbert Miara et Christine Deviers-Joncour, qui vivaient ensemble à cette époque », a-t-il dit à nouveau, citant des courriers de tiers qui vont dans ce sens. « Roland Dumas en est totalement absent (...). On a dit qu'il organisait sa succession et qu'il voulait doter M^{me} Deviers-Joncour. C'est injurieux ! » Puis, un peu plus loin : « C'est la jurisprudence des proxénètes que vous voulez appliquer ! Mais M. Dumas n'a jamais habité rue de Lille. » Et d'écarter les éléments que l'accusation avait pu rapporter à ce sujet.

Alors, synthétisant sa pensée : « Je défends devant vous l'honneur d'un homme qui, pendant soixante ans, a servi son pays », a déclaré M^e Farthouat. « Aucun des éléments apportés par l'accusation ne repose sur le plus petit commencement de preuve. » Le défenseur a indiqué que M. Dumas avait « certainement beaucoup aimé » Christine Deviers-Joncour, « un des sentiments forts de son existence », et que cette passion l'avait peut-être « conduit à un peu trop d'aveuglement, trop de légèreté ». « Vous n'êtes pas le tribunal du Jugement dernier, a-t-il conclu. Vous n'êtes pas le tribunal de la morale. Il n'y a pas d'éléments pour le condamner. »

Restait à entendre la défense de Christine Deviers-Joncour (lire ci-contre), celle d'Alfred Sirven ayant renoncé à s'exprimer. Le jugement a été mis en délibéré pour être rendu le mercredi 30 mai.

Jean-Michel Dumay

Dessin : Noëlle Herrenschmidt

J.-M. Dy

► www.lemonde.fr/elf

La défense de Christine Deviers-Joncour espère « le pardon judiciaire absolu »

DANS CETTE AFFAIRE où ne comparaissent, à son exception près, que des hommes, défendus par des hommes, Christine Deviers-Joncour a choisi deux femmes pour la défendre. M^{me} Béatrice Zavarro s'est donné pour tâche de convaincre le tribunal de la réalité du travail qu'effectuait, chez Elf, l'ancienne maîtresse de Roland Dumas et de la nécessité, pour elle, de bénéficier de « frais de représentation » qui justifieraient l'emploi d'une carte bancaire au nom d'Elf Aquitaine International (EAI). Mais, pour l'avocate, M^{me} Deviers-Joncour, poursuivie pour « recel d'abus de biens sociaux », est surtout « la victime d'un amour dont elle a constaté la dure réalité », à la rigueur l'auteur d'un « abus de bienveillance sentimentale ».

« Nous ne connaissons jamais la vérité », a, pour sa part, estimé M^{me} Sophie Bottai, déplorant, comme elle l'avait fait tout au long de l'audience, la scission des procédures dans l'affaire Elf. Selon l'avocate, Christine Deviers-Joncour n'a été qu'« un objet » pour tous ces hommes, et plus particulièrement « sous la coupe d'Alfred Sirven », « de manière absolue ». Aussi n'est-elle pas loin de croire, comme la défense de Roland Dumas,

que l'ancienne maîtresse de l'ex-ministre des affaires étrangères a été utilisée comme « cheval de Troie » auprès de celui-ci, alors qu'on jouait sur sa « naïveté » : « On l'a mise en situation de croire qu'elle était importante. » Et puis : « Christine a perdu ses repères, ses valeurs. C'est un peu devenu Christine au pays des merveilles. »

« ELLE NE POUVAIT QU'ÊTRE BROyée »

Saisissant au vol le « parfum d'amour » qui enveloppait le dossier, l'avocate y a campé sa vision du couple adultère : « Pour Christine Deviers-Joncour, Roland Dumas a été l'homme de sa vie. A l'aube de sa maturité, alors que son couple était à marée basse et son avenir vide, il a représenté pour elle l'homme accompli, qui a tout compris de la vie, de la littérature, de la poésie, des hommes, du pouvoir, du jeu des mots. Alors, cela a été pour elle une quête insensée pour l'éblouir. Elle y a mis tous ses moyens. En contrepartie, on lui a donné un monde dont elle n'avait pas le mode d'emploi. » Puis, directe : « Si vous l'aviez tant aimée, monsieur Dumas, vous auriez dû la protéger et la sortir de là. Vous auriez dû l'avertir. Elle ne pouvait qu'être broyée. » Enfin : « C'était facile pour vous.

Elle ne vous demandait rien, ne vous prenait rien, mais elle vous offrait. » Evoquant « la pire des descentes aux enfers » — les six mois de détention provisoire —, « parce que, derrière elle, il y avait le président du Conseil constitutionnel », M^{me} Bottai a ensuite longuement évoqué l'affaire des frégates, puis critiqué « la faille de l'instruction » menée par les juges Laurence Vichnievsky et Eva Joly, accusées de s'être comportées « plus en justicières qu'en légalistes ». Elle a assuré que Christine Deviers-Joncour avait eu « la certitude » que les 45 millions de francs qui lui avaient été versés, en janvier 1992, par Elf, via le compte suisse de Gilbert Miara, « étaient liés à son contrat » de lobbying dans cette affaire des frégates, vendues par Thomson à Taïwan.

Considérant qu'il y avait « un risque zéro de récidive », M^{me} Bottai a enfin observé que sa cliente avait finalement, d'elle-même, remis à la justice 25 millions de francs qui avaient disparu. Afin, surtout, que celle-ci ne retourne pas en prison, elle a prié le tribunal de considérer, pour elle, « la dimension du pardon judiciaire absolu ».

Information judiciaire sur le vol du carnet d'Alfred Sirven

Le parquet de Paris a ouvert, lundi 19 mars, une information judiciaire contre X... pour « vol et recel », après la plainte déposée par Alfred Sirven pour le vol de photos et de son répertoire téléphonique, qui lui auraient été dérobés aux Philippines. Les avocats de l'ancien numéro deux d'Elf avaient déposé plainte avec constitution de partie civile le 7 février, après l'arrestation de leur client dans la banlieue de Manille. Des photos de M. Sirven dans son exil philippin ont été publiées dans différents médias avant et après son arrestation. Des photos de son carnet d'adresses, dans lequel figurent deux cents noms de personnalités du monde politique, économique, policier et syndical, avaient par ailleurs été publiées par Paris Match peu après son arrestation, le 2 février. Un journaliste de l'hebdomadaire avait lui-même remis cet agenda aux juges d'instruction en charge de l'affaire Elf.

Le parquet étend l'enquête sur l'affaire Elf à un soupçon d'« escroquerie » en Allemagne

L'INCURSION des autorités allemandes dans l'instruction sur l'affaire Elf a entraîné une première conséquence procédurale : au lendemain de la demande de constitution de partie civile présentée en leur nom par les avocats parisiens Paul Lombard et Olivier Baratelli (Le Monde du 20 mars), le parquet de Paris a délivré, mardi 20 mars, un réquisitoire supplétif élargissant la saisine des trois juges français à des présomptions d'« escroquerie » au préjudice de l'Etat allemand. Les faits en question sont, une fois encore, relatifs au rachat et à la reconstruction, par Elf-Aquitaine, en 1992, de la raffinerie de Leuna, dans l'ex-Allemagne de l'Est, à l'occasion duquel le groupe pétrolier français avait obtenu le versement de 1,3 milliard (environ 5,2 milliards de francs) d'aides publiques.

Selon la requête introduite par les autorités germaniques, des contestations pourraient être émises quant au montant de ces subventions — accordées au projet Leuna par le Land de Saxe-Anhalt (sur le territoire duquel est située la raffi-

nerie) et par l'Etat fédéral lui-même, en proportion du coût estimé pour la reconstruction et du nombre d'emplois à créer. Ces doutes s'appuient sur deux rapports d'audit, établis en 1996 par le cabinet britannique Solomon Associates, mandaté par l'organisme chargé des privatisations en Allemagne, puis, en 1999, par les experts italiens de Parpinelli-Tecnon, désignés, eux, par la Commission européenne qui désire s'assurer de la licéité des aides consenties au groupe Elf dans son investissement outre-Rhin. Certains enquêteurs français s'interrogeaient, au début de la semaine, sur les raisons de l'initiative allemande et sur le calendrier choisi pour intervenir dans la procédure française, alors qu'aucune enquête officielle n'a été ouverte sur ces faits en Allemagne.

DE POSSIBLES « SURFACTURATIONS »

De fait, les premières suspicions sur les sommes allouées au consortium piloté par Elf pour reprendre le site de Leuna sont anciennes. Dans un rapport interne classé

« confidentiel », la Commission de Bruxelles, qui avait ouvert une enquête sur ce sujet au mois de juillet 1997, avait estimé « que les autorités allemandes ne lui [avaient] pas adressé les informations nécessaires pour lever tous les doutes quant à la valeur réelle des frais de construction réels de Leuna 2000 », suspectant clairement le groupe pétrolier d'avoir « gonflé artificiellement les frais » pour obtenir des aides supplémentaires (Le Monde du 24 juillet 1997). Les commissaires européens s'étaient inquiétés après la mise au jour, quelques semaines plus tôt, à la faveur de l'enquête judiciaire française, d'importantes commissions occultes (environ 300 millions de francs) versées par Elf vers des destinations incertaines.

Les conclusions du cabinet Solomon, elles, étaient antérieures aux découvertes judiciaires, mais n'en étaient pas moins connues. Dès 1996, l'hebdomadaire allemand Der Spiegel en avait dévoilé la teneur, citant des documents émanant du Bundesanstalt für Vereinigungsbe-

dingte Sonderaufgaben (BVS), le ministère des privatisations germanique. Le magazine évoquait de possibles « surfacturations » du projet Leuna et affirmait que la direction du BVS avait été formellement alertée sur l'existence possible d'un délit d'« escroquerie » qui ne fut, pourtant, jamais dénoncé à la justice allemande.

Même après la défaite, en 1998, du chancelier Helmut Kohl, qui avait parrainé le projet d'Elf à Leu-

na, le nouveau gouvernement de Berlin s'est abstenu de saisir la justice d'éventuelles infractions liées à la reprise de la raffinerie. Plusieurs parquets allemands ont ouvert des enquêtes visant l'intermédiaire Dieter Holzer, destinataire d'une part (160 millions de francs) des commissions d'Elf, la justice d'outre-Rhin n'a ouvert aucune procédure sur le rachat de la raffinerie lui-même. Le juge genevois Paul Perraudin, chargé du versant helvétique de l'affaire Elf, avait pourtant alerté ses collègues allemands sur la nécessité de prolonger les recherches sur leur territoire, invoquant lui aussi la question des subventions — et envisageant un lien entre les commissions versées et le montant des aides accordées (Le Monde du 7 octobre 2000). Visé par un mandat d'arrêt international émis par le juge français Renaud Van Ruymbek, M. Holzer s'est en outre affiché en Allemagne, répondant à plusieurs journaux locaux sans jamais être inquiété à ce jour.

Hervé Gattegno

TSCHANN Librairie
 recevra
REGINE ROBIN
 pour une discussion autour
 de son dernier ouvrage
BERLIN CHANTIERS
 (Ed. Stock)
dimanche 25 mars
à partir de 16h30
 Tschann, 125 Bd du Montparnasse
 75006 Paris - 01 43 35 42 05

Confronté à ses aveux concernant le premier meurtre dont il est accusé, Guy Georges persiste à nier les faits

Aux policiers, puis face au juge, le suspect avait décrit en détail l'assassinat de Pascale Escarfail, en 1991

Guy Georges, qui, comme le confirme le dossier d'instruction, avait passé des aveux très circonstanciés concernant le viol et le meurtre de Pascale

Escarfail, dix-neuf ans, retrouvée égorgée dans son studio le 26 mars 1991, revient aujourd'hui sur ses aveux, qu'il dit lui avoir été extorqués sous les

coups et les brimades lors de son audition en 1998. Pour le capitaine Francis Béchet, chargé de l'enquête, il s'était « exprimé spontanément ».

PENDANT sept ans, le capitaine Francis Béchet a enquêté sur l'assassinat de Pascale Escarfail, une étudiante en lettres de dix-neuf ans, retrouvée égorgée après avoir été violée, le 26 mars 1991, dans son studio du 14^e arrondissement de Paris. Pendant sept ans, ce policier de la brigade criminelle a, dit-il, « exploré toutes les pistes », « envisagé toutes les hypothèses ». En 1998, c'est également lui qui a recueilli les aveux circonstanciés du suspect numéro un, Guy Georges, celui que toute la presse surnommait déjà le « tueur en série de l'Est parisien ». Mercredi 21 mars, la cour d'assises de Paris, devant laquelle Guy Georges comparait pour répondre de sept assassinats précédés de viol et de quatre autres agressions, a examiné le cas de Pascale Escarfail, sa première victime présumée.

Du dossier d'instruction, il ressort que l'accusé a très rapidement reconnu les faits commis à l'encontre de la jeune fille. Il a donné des détails sur la tenue vestimentaire de sa victime, sur le mobilier de son appartement et sur le mode opératoire utilisé, qui se répétera pour les six autres crimes. Commencée à deux heures du matin, le 27 mars 1998, son audition s'est terminée deux heures et demie plus tard. « Nous l'avons entendu dans des conditions quasi idéales, se souvient Francis Béchet. Guy Georges était calme, cordial, intelligent. Surtout, il voulait bien s'exprimer sur tous les faits et nous a parlé spontanément de l'affaire Escarfail. »

Guy Georges réitérera ses aveux devant le magistrat instructeur avant d'opter pour une autre stratégie : le silence. Lundi 19 mars, à l'ouverture de son procès, l'accusé a, de nouveau, modifié sa ligne de défense en ne reconnaissant plus rien de ce qui lui est reproché (*Le Monde* du

21 mars). Il affirme désormais que ses aveux lui ont été extorqués par les enquêteurs. « Quand je suis arrivé dans les locaux de la brigade criminelle, j'ai eu le droit à la haie d'honneur, affirme-t-il. Il y avait deux rangées d'hommes, on passe à travers et on reçoit des coups. »

Les brimades et les coups se seraient poursuivis lors de sa garde à vue. « On m'a jeté de l'eau sur la tête et on m'a giflé, dit-il. On m'a tabassé pendant plus d'une nuit, c'était un vrai rouleau compresseur. Ce sont les policiers qui m'ont soufflé les réponses. » Quand le président de la cour d'assises, Yves Jacob, s'étonne que Guy Georges n'ait rien dit des conditions de son interrogatoire, l'accusé conteste : « J'ai dit au juge d'instruction que ma garde à vue n'était pas catholique. » « Vous le direz tardivement, rétorque le président. Vous n'en avez pas parlé à votre conseil, vous avez été examiné par un médecin, alors même que vous refusiez d'en voir un, comme vous aviez refusé d'avoir un avocat ou que votre famille soit présente. Et surtout, vous n'êtes pas revenu sur vos aveux devant le magistrat instructeur. »

« IL S'EST EXPRIMÉ SPONTANÉMENT »

Mis en cause par l'accusé, Francis Béchet contre-attaque. « Guy Georges était assis en face de moi, explique-t-il. Je lui ai rappelé pour quelle affaire il était entendu, je n'ai pas eu à lui poser de questions. Il s'est exprimé spontanément, les choses ont coulé tout de suite. C'était presque agréable de travailler dans ces conditions-là. Il y avait une volonté nette de sa part de parler. » Le policier reconnaît que certains éléments livrés par celui qui n'était alors qu'un suspect ne correspondaient pas exactement aux constatations effectuées sur les lieux du crime. Des « détails » sans conséquence, dit-

il : Guy Georges parle d'un lit à deux places, alors que celui de Pascale Escarfail n'en comptait qu'un ; il évoque un short que sa victime aurait porté et qui n'a pas été retrouvé dans le studio.

Pressentant que la défense de l'accusé utiliserait ces « détails » pour tenter de démontrer son innocence, les avocats des parties civiles préparent la riposte. « Avez-vous le sentiment d'avoir fait une enquête très approfondie en ne laissant de côté aucune piste ? », demande M^e Solange Doumic à Patrick Heffner, un autre policier de la brigade criminelle. « On a fermé toutes les portes, répond l'enquêteur. Il n'y a pas un élément parvenu à notre connaissance que l'on n'ait examiné. » Selon le policier, Guy Georges serait bien le seul et unique responsable de tous les assassinats. « Il faut garder à l'esprit le mode opératoire de l'agresseur, précise-t-il. La scène des crimes est toujours la même : la posture des corps, les sous-vêtements découpés, le fait que l'agresseur retire toujours ses chaussures avant de violer ses victimes. »

Mais les convictions de l'enquêteur n'ébranlent pas les certitudes de la défense. Avec une parfaite maîtrise du dossier, M^e Frédérique Pons et Alex Ursulet exploitent le moindre élément à décharge, s'engouffrant dans la plus petite de ses failles. Ils affirment que, hormis ses aveux, rien ne met en cause Guy Georges dans ce premier crime. Ils suscitent même un profond malaise dans le prétoire en évoquant des pistes selon eux insuffisamment exploitées par les enquêteurs. « Un voisin de Pascale Escarfail a indiqué aux policiers qu'il avait entendu plusieurs voix cette nuit-là dans le studio, des voix de femmes et d'hommes, rappelle M^e Pons. Il a aussi entendu une discussion animée mais qui ne ressem-

blait pas à une dispute. » Et son confrère M^e Ursulet de relater le meurtre d'une autre jeune fille, commis un an et demi plus tôt, dans des conditions qu'il juge similaires, dans une maison appartenant à la famille Escarfail en Bourgogne. « Il y a tout de même des éléments troublants entre ces deux affaires », soutient-il.

ADN MASCULIN

L'avocat n'hésite pas non plus à mettre indirectement en cause Guillaume, le compagnon de Pascale, évoquant une dispute survenue quelques jours avant les faits, parce que le jeune homme avait eu une relation passagère avec une amie de la victime. Fouillant les cotes du dossier, il retrouve même la trace d'un lien amical entre Guillaume et Elsa Benady, une autre victime du « tueur en série ». M^e Ursulet n'en conclut rien, mais il fait son effet : au-delà de la gêne que font naître ses interventions, obligeant le président à le rappeler à l'ordre, il sème provisoirement le doute.

S'il est vrai qu'aucun élément matériel ne vient démontrer la culpabilité de Guy Georges dans la mort de Pascale Escarfail, il n'en reste pas moins, aux yeux de l'accusation, que ses aveux ont été très détaillés et comportaient des indications que seul l'agresseur pouvait connaître. D'après le capitaine Béchet, « il y a de grandes similitudes entre ce premier crime et celui dont a été victime Estelle Magd », le dernier de la série, en 1997. Or, dans cette affaire, les enquêteurs ont pu identifier un ADN masculin qui, le 24 mars 1998, sera comparé à celui de Guy Georges. Pour les experts du laboratoire de génétique moléculaire de Nantes, il s'agit bien du même ADN, avec un risque d'erreur de... un sur un milliard.

Acacio Pereira

Le gouvernement présente un plan d'action contre la dyslexie

Le dépistage devra être effectué dès la maternelle

POUR la première fois, tous les acteurs concernés – enseignants, médecins et rééducateurs, associations de parents – se sont réunis pour établir un plan d'action contre la dyslexie, qui touche environ 500 000 enfants en France (*Le Monde* du 9 novembre 2000). Jack Lang, ministre de l'Éducation nationale, Bernard Kouchner, ministre délégué à la santé, et Dominique Gillot, secrétaire d'État aux personnes âgées et aux personnes handicapées, ont présenté, mercredi 21 mars, un « plan d'action pour les enfants atteints d'un trouble spécifique du langage ». Il s'articule en vingt-huit mesures réparties en cinq axes.

Le plan insiste tout d'abord sur la nécessité, dès la maternelle, de « développer des actions de prévention et de repérage des enfants présentant des signes d'alerte ». Cette action s'appuie sur l'effet positif de certaines prises en charge médicales, paramédicales et pédagogiques précoces. Il convient alors, et c'est le deuxième axe, de bien identifier les enfants porteurs d'un trouble spécifique du langage oral et écrit. Entre trois et quatre ans, « toute perturbation sévère dans l'acquisition du langage » exige un dépistage par le médecin de protection maternelle et infantile, éventuellement suivi de la consultation de spécialistes. « Une démarche identique est à concevoir vers sept ans pour une perturbation sévère dans l'acquisition du langage écrit », le médecin scolaire assurant alors le dépistage. Des batteries de tests pour chaque âge seront recommandées au niveau national. L'évaluation à la fin de la maternelle devrait être mise en place dès la prochaine rentrée.

Le troisième axe concerne la prise en charge des enfants reconnus comme dyslexiques. En dehors des troubles de l'apprentissage très sévères qui peuvent requérir des prises en charge spécifiques dans des établissements spécialisés – « Le plan pluriannuel en direction des personnes handicapées consacrera 300 millions de

francs au développement des services d'éducation spéciale et de soins à domicile et des centres d'action médico-sociale précoce », a insisté Dominique Gillot –, l'essentiel de l'apprentissage de l'enfant doit se faire dans le milieu scolaire habituel. Il est en outre prévu d'aménager les conditions d'examen pour ne pas défavoriser ces élèves. La formation initiale des enseignants du premier et du second degré comportera un module sur les troubles spécifiques du langage, et des actions de formation continue seront organisées. Les ministres se sont également engagés à « élaborer un plan de communication vis-à-vis du public » pour l'informer de ces troubles, des indicateurs et des outils de repérage existants, ainsi que sur les possibilités de prise en charge.

FINANCER LA RECHERCHE

La recherche, fondamentale et appliquée, concernant la dyslexie devra être financée, souligne le plan, afin d'améliorer les stratégies pédagogiques. « Un pôle de ressources, de formation et de recherche en lien avec l'université et les centres hospitaliers universitaires sera développé, dans le cadre de la réactualisation des missions du Centre national d'étude et de formation de l'enfance inadaptée de Suresnes (Hauts-de-Seine) », indique le plan. Ce centre devra élaborer le matériel nécessaire à l'évaluation diagnostique des troubles et instruire les formateurs des enseignants.

Dernier axe, un comité interministériel sera chargé du suivi du plan d'action. Il devra donner des recommandations aux commissions Handiscop, qui sont chargées de définir un schéma départemental de scolarisation et de prise en charge.

« C'est un combat que nous menons, pas une annonce entre deux portes, qui associe les parents et tous les acteurs du système social », a affirmé Jack Lang.

Elisabeth Bursaux

Le tribunal « sidéré » par le « système corruptif » de l'arsenal de Toulon

TOULON

de notre envoyé spécial

Le tribunal correctionnel de Toulon s'est donné quatre semaines pour passer en revue les fraudes et les malversations qui, de 1993 à 1997, ont gangrené la direction des constructions navales (DCN) de l'arsenal. Vingt membres du personnel de l'armement et dix-neuf chefs d'entreprise, jugés pour trafic d'influence, escroqueries et abus de biens sociaux, sont soupçonnés d'avoir fait perdurer un système bâti sur la prévarication et le détournement des règles des marchés publics.

A l'ouverture du procès, lundi 19 mars, la présidente du tribunal, Monique Sakri, a brossé un bref panorama de la gabegie à la DCN. Une des escroqueries les plus stupéfiantes consistait à pirater les « stocks fantômes », ces magasins dans lesquels sont entreposées les pièces de rechange pour les bâtiments de la flotte. Un service de la DCN commandait une pièce à un fournisseur ; celui-ci allait la chercher dans ces « stocks fantômes » pour la refacturer ensuite à l'arsenal. En ne vérifiant pas le contenu des livraisons, le service de réception du matériel a contribué à ces

fraudes. « Si on avait commandé un moteur, il suffisait qu'il y ait écrit "moteur" sur le bordereau de livraison et "moteur" sur la caisse. On ne vérifiait rien », a déclaré, pantoise, la présidente. Et parfois le moteur n'était que de la ferraille. L'absence de contrôle a certainement favorisé ces dévoiements : sur les 40 000 factures payées chaque année par la DCN Toulon, 240 au mieux étaient vérifiées par l'inspection de l'armement et des services.

L'accusation place à la tête du système Philippe Marty, quarante-six ans, officier principal du corps technique et administratif de l'armement, qualifié de « protagoniste essentiel de l'affaire ». En retraite, à sa demande, depuis le 2 février, cet ancien chef du Bureau achats échanges appareils (BARA) nie avoir perverti les relations de l'arsenal avec les entreprises. « Je n'ai jamais favorisé les fournisseurs », assène-t-il.

La présidente oppose à ces dénégations irréductibles des pages d'écoutes téléphoniques. Le commandant Marty y apparaît en flagrant délit de favoritisme. A un fournisseur, il assure, à propos d'une commande de joints : « C'est toi qui vas être le favorisé de l'affaire. Tous

les autres auront le même prix, et toi tu auras un prix inférieur. » Philippe Marty en convient : ses relations avec quelques fournisseurs étaient « plus intimes qu'avec d'autres ». Ceux-là, ils les appelaient « Ma Nine » ou « Mon chéri adoré des îles ». « Ce manque de retenue a été le moyen d'entrer dans un engrenage qui a pu devenir un dérapage », observe alors M^{me} Sakri.

« CHÉQUIER SPÉCIAL GRATIFICATIONS »

L'affaire des vannes vapeur est révélatrice des pratiques suspectes. La DCN avait besoin de telles vannes pour équiper le système de catapulte du porte-avions *Foch*. Elle souhaitait aussi faire une réserve de ces pièces. En passant commande non pas directement aux deux seuls fabricants français de ces vannes, mais à deux distributeurs, la DCN a, pour une partie de ce marché d'un montant supérieur à 8 millions de francs, payé un surcoût de 35 %, soit la marge de l'intermédiaire. Sans compter que 113 vannes ne correspondaient pas aux critères de résistance à la chaleur édictés par les services techniques. Elles ont donc été mises au rebut aussitôt livrées. Ce fiasco s'est soldé par une perte de 3,2 millions de francs.

En échange des commandes, les fournisseurs graissaient la patte des salariés du service achats. Appareils électroménagers, voyages mais aussi enveloppes d'argent liquide récompensaient des informations privilégiées. Concessionnaire exclusif de pièces détachées allemandes, Marc Bigaré confirme avoir remis à Philippe Marty deux fois 4 000 francs. « Il m'avait fait part de ses difficultés financières et il estimait que je devais personnellement l'aider », explique-t-il. Relancé à plusieurs reprises, cet entrepreneur avait accepté d'embaucher la compagnie de Philippe Marty comme secrétaire. Quelque temps plus tard, celle-ci avait démissionné à cause du refus opposé à l'augmentation de salaire réclamée par M. Marty. « Le fait que sa compagnie ne soit plus chez nous a beaucoup

dégradé nos relations », souligne M. Bigaré. A la fin 1996, nous n'étions plus dans la liste des fournisseurs de la DCN. »

Devant la présidente, les entrepreneurs confirment la corruption mais se justifient en invoquant les « pratiques commerciales ». L'un d'eux disposait d'un « chéquier spécial gratifications », un autre tenait minutieusement un registre des libéralités faites aux agents de l'arsenal. Philippe Marty oppose à tout cela un intransigeant : « C'est faux. »

La hiérarchie connaissait-elle l'existence de ces pratiques ? Jean-Pierre d'Hérouville, directeur de la DCN Toulon de mars 1995 à décembre 1997, a, dès l'ouverture des débats, été entendu comme témoin. A cet ingénieur général de l'armement, M^{me} Sakri a d'emblée demandé s'il avait eu connaissance d'un certain nombre d'errements. « Jamais. On ne m'a jamais rien dit. » « Racontars médiatiques », poursuit-il, confronté à des questions plus insistantes. M. d'Hérouville a finalement concédé avoir eu « des présomptions suffisantes pour se dire qu'il était pertinent de changer d'organisation ». Commentaire de la présidente à ce témoignage : « On a l'impression que tout le monde savait depuis toujours qu'il y avait un système corruptif. Ce qui sidère le tribunal, c'est que le principal intéressé l'ignorait. »

Luc Leroux

■ L'ancien patron de la DCN Toulon, Jean-Pierre d'Hérouville, et l'ancien directeur du Centre technique des systèmes navals (CTSN), Michel Grouas, ont été placés en garde à vue, mercredi 21 mars, à Paris, dans le cadre de l'enquête dirigée à Marseille sur le versant militaire des malversations à la Direction des constructions navales (DCN). Les bureaux et les domiciles parisiens des deux ingénieurs généraux de l'armement ont été perquisitionnés. Ils sont interrogés par deux équipes de gendarmes militaires venus de Toulon.

Les écologistes déboutés de leur référé à Cherbourg contre la Cogema

LES ÉCOLOGISTES ont été déboutés, jeudi 22 mars, par le tribunal de Cherbourg (Manche) de leur référé visant à interdire l'importation de rebuts de Mox allemand par la compagnie générale des matières nucléaires (Cogema). Les magistrats ont déclaré irrecevables les plaintes déposées par le Comité de réflexion, d'information et de lutte antinucléaire (Crilan) et par le conseiller régional Vert Didier Anger (*Le Monde* du 22 mars). Les statuts de l'association et son absence d'agrément préfectoral ne lui permettent pas d'ester en justice.

Quant à Didier Anger, il « ne précise pas dans quelle mesure la prochaine arrivée en France, fût-elle illégale, du Mox allemand serait de nature à remettre en cause un droit ou une prérogative qui seraient les siens », souligne le tribunal dans sa décision. Les écologistes, en attendant la demande d'agrément déposée en janvier à la préfecture, entendent confier le dossier à une association agréée pour donner suite.

DÉPÊCHES

■ RELIGION : les activités de la communauté de Nazareth de Villecroze (Var) ont été suspendues par l'évêque de Toulon, Mgr Dominique Rey, à la suite d'informations faisant état « d'atteintes graves à l'intégrité physique, psychique et sexuelle » d'un ancien pensionnaire. Cette communauté religieuse catholique, qui accueille de jeunes adultes trisomiques, avait été citée dans une enquête de l'hebdomadaire *La Vie* portant sur les « dérives sectaires » dans l'Eglise (*Le Monde* du 22 février).

■ Le curé de Pont-Saint-Pierre (Eure), âgé de quatre-vingt-deux ans et soupçonné d'actes de pédophilie, a été mis en examen mardi 13 mars pour viol sur mineur par le juge d'instruction de Lisieux (Calvados).

■ JUSTICE : les trois jeunes conducteurs impliqués dans une course-poursuite en juillet 1998 sur l'autoroute A1, qui avait causé la mort d'une mère de famille et de ses trois enfants, ont été condamnés, mercredi 21 mars, à des peines de trois à cinq ans de prison avec sursis par le tribunal correctionnel de Bobigny (Seine-Saint-Denis). Un quatrième participant a été condamné à dix mois de prison pour mise en danger de la vie d'autrui (*Le Monde* du 26 janvier).

■ IMMIGRATION : les dix-huit Kurdes de nationalité turque, clandestins en France, en grève de la faim depuis trente et un jours à Montpellier (Hérault), ont mis fin, jeudi 22 mars, à leur mouvement après avoir obtenu un titre de séjour de trois mois. Leur situation devrait également être réexaminée. Quatre d'entre eux avaient obtenu une autorisation de séjour d'un an, le 16 mars, mais ils avaient décidé par solidarité de poursuivre la grève de la faim avec les quatorze autres.

■ UNIVERSITÉS : les étudiants de l'université du Havre sont en grève depuis lundi 19 mars pour réclamer des moyens supplémentaires, protester contre la réforme des concours d'enseignants et s'opposer à « la marchandisation » de l'éducation. Le mouvement touche les filières des sciences humaines, des DEUG de biologie et d'anglais. De leur côté, 300 étudiants de l'université de Metz ont de nouveau manifesté, mardi, à Nancy. A Montpellier, enfin, pour la troisième semaine, 400 à 500 étudiants ont défilé pour réclamer davantage de moyens.

VENTES PAR ADJUDICATION
Office Spécial de Publicité
 47, rue Louis Blanc 92984 LA DEFENSE Cedex
 Tél : 01.49.04.01.84 - Fax : 01.43.33.51.36

Maitre Annie ROUCH-HERVET, Avocat, 1, place de Gaulle, 06800 CAGNES-SUR-MER
 SCP HANNEQUIN - KIEFFER - MONASSE & Associés
 Société d'avocats au Barreau de Grasse, 1/3, avenue des Frères-Olivier, ANTIBES
 Tél. : 04 93 34 88 40 - Fax : 04 93 34 08 80

VENTE VOLONTAIRE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES
 AU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE GRASSE - JEUDI 12 AVRIL 2001

UNE TRÈS BELLE PROPRIÉTÉ de 3 200 m² comprenant : UNE VILLA de grand standing de 200 m² environ habitables, composée de 7/8 pièces principales et dépendances sur sous-sol, + 2 niveaux, UNE PISCINE, TERRAIN très arboré
 Lotissement « Les Parcs de Mougins », 130, allée de l'Atre à MOUGINS (A.-M.)

MISE À PRIX : 5 000 000 de F (avec faculté de baisse)
 Consignation obligatoire pour enchérir
 Visites : 2 avril 2001 de 14 h 30 à 16 h - 6 avril 2001 de 10 h à 11 h 30

La volte verte de Saumur

La cité du Cadre noir et de l'école de cavalerie a créé la surprise en élisant, dès le premier tour, un Vert à la place du maire RPR élu depuis dix-huit ans. Le secret ? Plus qu'une conversion des Saumurois à l'écologie, le profil très consensuel de Jean-Michel Marchand

SAUMUR

de nos envoyés spéciaux

Vendredi 23 mars, Jean-Michel Marchand ne sera pas couronné dans le château du roi René, mais dans un de ces lourds palais de tuffeau, à la façade décorée de volutes gothiques, qui bordent la Loire : Saumur, qui en compte pas moins de cinquante-quatre, croule sous le poids des monuments historiques. Certes, le roi René - qui, dit-on, était un pacifiste et montrait avec fierté sa ménagerie d'animaux d'Afrique - pourrait passer pour un lointain ancêtre de l'écologie. Mais, avec son école militaire, qui forme des personnels sur les chars Leclerc, et son fameux Cadre noir, Saumur semble peu faite pour être habitée de vert. Les partisans de Dominique Voynet se sont pourtant offert, dès le premier tour, et en détrônant au passage un édile RPR installé depuis dix-huit ans, une ville royale, qui devient la seule cité de 30 000 habitants enlevée à la droite par un Vert.

« IL NE FAIT PEUR À PERSONNE »

La pompe saumuroise ne semble pas effrayer Jean-Michel Marchand. « Je suis un animal très adaptable », lance-t-il. Une anti-quaire, installée sous le château, commente le grand soir du 11 mars : « J'ai cru que c'était une blague. C'est quand même une ville de droite ! » « On a voté pour le personnage, pas pour les Verts, précise-t-elle. Ce changement ne fait peur à personne ! » Un autre habitant salue la performance : « La région est pleine de chasseurs, et il est passé quand même ! » Il n'y a pas de mystère : M. Marchand reconnaît « un droit populaire » aux chasseurs, qui ne se sont pas privés pour autant de venir perturber un de ses meetings électoraux. Qu'est-ce qui motive ce « non-dogmatique » toujours « à la recherche du consensus », selon sa propre définition ? Olivier Bulard, un des responsables des Verts de Maine-et-Loire, brosse le portrait d'un homme qui depuis vingt ans



tisse sa toile sur le terrain (*Le Monde* du 14 mars) : « La confiance s'établit autour de lui, car il tient ses engagements. Il a des convictions proches de celles des Verts, c'est dans notre parti qu'il se retrouve le mieux. » La liste de gauche plurielle, ouverte à quelques personnalités centristes « très heureuses d'être là » selon le député, a fait l'effet d'une potion magique auprès des électeurs. « Les thèmes de campagne de Jean-Michel Marchand ont dû tenir compte de ces apports. Ce n'est pas le programme des Verts qui a prévalu, mais nous sommes derrière lui », précise encore M. Bulard.

Le règne de Jean-Paul Hugot, cinquante-deux ans, prend donc fin. Chacun lui reconnaît d'avoir transformé la ville. Dans son bureau de l'hôtel de ville, le sénateur RPR n'entend manifester « de l'hostilité » à quiconque. Il n'attribue pas non plus sa défaite à un subtil « virage idéologique » des Saumurois. Président de la chambre de commerce (CCI), Claude Berton ne croit pas plus à « une conversion à l'écologie » des habitants. « Jean-Paul Hugot préservait déjà le patrimoine et l'environnement », affirme-t-il, Mais « les investissements structurants dans la ville n'ont pas toujours été bien réfléchis ».

Deux dossiers, qui ont été au cœur de la campagne, peuvent expliquer le manque de mobilisa-

tion de l'électorat du maire sortant. L'ouverture d'une voie montante directement au château, sans passer par le centre-ville, a sans doute déplu aux commerçants qui vivent du tourisme. « Je n'ai pas eu de comité de défense en face de moi, je n'ai pas senti le mouvement », reconnaît M. Hugot. La situation économique et sociale a pesé aussi. Le chômage est peu redescendu, il reste autour de 13 % dans la ville. Par ailleurs, la démographie (quelque 2 000 habitants en moins durant la décennie 1980-1990, une relative stabilité entre 1990 et 2000) n'incite pas à l'optimisme.

« UNE CITÉ POPULAIRE »

« Saumur n'a pas l'image d'une ville populaire, en réalité nous le sommes », constate encore M. Marchand. La ville possède, certes, quelques solides fortunes. « La moitié des contribuables qui payent l'impôt sur la fortune dans le Maine-et-Loire habitent Saumur », confie un responsable, qui ne veut pas être cité.

En fait, la ville souffre d'un déficit de classes moyennes. « Parce qu'il n'y a pas d'emploi », analyse

M. Marchand. Claude Berton a une autre explication : « Il y a quarante ans, Saumur n'a pas fait le saut dans le monde industriel. Les responsables de l'époque ont refusé Michelin, ils ont eu peur que cela ne

3 700 salariés, réunis dans une association de producteurs, France Champignon) dans les nombreuses cavités calcaires que compte une région qui a développé un habitat troglodyte, ou la fabri-

turbe pas, c'est bien le président de la CCI : « La droite est plus proche des chefs d'entreprise. C'est du moins ce qu'on dit. La seule liste, qui en présentait deux, c'était celle de Jean-Michel Marchand ! Ce dernier n'a pas mené un combat Vert, mais une campagne adroite », assure M. Berton dans un sourire, en ajoutant : « En 1995, la gauche avait déjà fait 48,5 %. Jean-Michel Marchand est député, il a une bonne équipe, il a rendu énormément de services. Il est partout présent quel que soit le jour ou l'heure. »

Le député Vert se fait peu entendre à la tribune de l'Assemblée nationale. Mais il sait se servir de ses nouvelles amitiés politiques pour faire avancer les dossiers locaux. Son meilleur « coup » est sans doute d'avoir piloté une délé-gation de socioprofessionnels et d'élus jusque dans le bureau de Dominique Voynet. « Grâce à lui, nous avons des fonds européens », se réjouit M. Berton. Le président de la CCI ajoute en aparté : « Je ne suis pas sûr qu'il soit plus Vert que vous ou moi ! »

Vincent Boucault
et Régis Guyotat

Un futur maire aux petits soins pour les militaires

« Nous connaissons M. Marchand, il s'est intéressé à l'Ecole », affirme-t-on à l'Ecole nationale d'équitation (ENE), dont le fleuron est le Cadre noir. L'armée, de son côté, reste présente au cœur de Saumur, avec l'Ecole d'application de l'arme blindée cavalerie (EAABC). L'importance économique et sociale de ces deux institutions n'est plus à démontrer dans une ville où l'écurier en chef du Cadre noir est surnommé le « Grand Dieu ». Le carrousel de l'EAABC, c'est le sommet de la saison saumuroise. « La fête a lieu normalement en juillet, la "pub" est déjà partie », indique le général Gallineau, commandant de l'EAABC. Les militaires et leurs familles représentent environ 20 % de la population, soit 300 millions de francs de pouvoir d'achat, selon certaines sources. « J'ai reçu quelques messages de félicitations des militaires. Avec Marchand, ils auront toute l'attention nécessaire, ils le savent », affirme le futur maire. L'ENE, quant à elle, avec environ 200 postes et 2 500 stagiaires par an, distribuerait près de 30 millions de salaires.

tire les salaires de toute la région vers le haut. »

La ville repose sur des activités originales, qui ont été malmenées mais se sont restructurées, comme la culture du champignon (forte de

cation de chapelets, reconvertie dans la production de médailles, sans compter le vin, le cheval et l'armée (lire ci-dessus).

S'il est un responsable dans la ville que l'arrivée des Verts ne per-

L'échappement Co-Axial d'OMEGA

Une révolution dans le monde de l'horlogerie



Réserve de marche
3 ans de garantie

À l'aube du troisième millénaire, OMEGA présente une innovation majeure dans le domaine de la montre mécanique. L'échappement constitue le cœur de toute montre mécanique et son principe est resté inchangé depuis plus de 200 ans. Aujourd'hui, OMEGA bouleverse les principes établis en présentant un nouvel échappement Co-Axial. Mis au point en collaboration avec le maître horloger George Daniels.

Ce nouveau système est constitué d'une double roue d'échappement coaxiale, d'une ancre munie de trois rubis ainsi que d'un plateau portant une levée d'impulsion en rubis et solidaire d'un balancier-spiral sans raquette. Le système Co-Axial réduit le frottement de la roue d'ancre sur l'ancre et assure ainsi une meilleure stabilité de la précision à long terme.

Ω
OMEGA

www.omegawatches.com

PROFIL

L'ENSEIGNANT A SÉDUIT LES VITICULTEURS

Balzac aurait aimé la patiente et irrésistible ascension de Jean-Michel Marchand. La demeure qui servit de cadre à Eugénie Grandet est à deux pas de la place Saint-Pierre, où le nouvel élu a installé son QG. Avec sa barbe broussailleuse, le prochain maire de Saumur a tout de l'instituteur bienveillant, tendance Ecole émancipée. Ce fils d'ouvrier agricole des Deux-Sèvres âgé de cinquante-trois ans, était principal du collège de Saint-Lambert-des-Levées, commune associée à Saumur, lorsqu'il a été élu député en 1997.

Il s'est implanté à Saumur en 1980, à une époque où il flirtait avec le PSU. Il se présente pour la première fois en 1983 sur une liste de gauche, participe en 1986 à la création d'Anjou écologie autogestion (AEA), le plus actif et le plus

politique des multiples mouvements écologistes angevins. Il est élu conseiller municipal en 1989, fait mieux aux municipales de 1995 qu'une liste menée par un socialiste.

En 1997, il est élu aux élections législatives : énorme surprise en Anjou, où l'on n'avait pas connu de député de gauche depuis la proportionnelle de 1986. L'ancien instituteur est parvenu à mordre sur le vieil électorat radical viticole.

Le nouveau député emmène chez les Verts les militants d'AEA. Dans la foulée, Jean-Michel Marchand sert de locomotive au PC et aux socialistes dissidents pour les régionales, contre la liste « monnériste » conduite par le maire PS d'Angers, Jean-Claude Antonini. En août 2000, le parti Verts le sommera de mettre fin au « cumul » des mandats de député et de conseiller régional, contraire à l'étiquette de la maison. Sans aucun résultat sur le choix du futur maire.

V. Bo. et R. Gt.

Violences après une manifestation de viticulteurs du Languedoc

UNE CENTAINE de viticulteurs ont saccagé et détruit, dans la soirée de mercredi 21 mars, des dizaines de cabines de péage sur l'autoroute A9, notamment à Saint-Jean-de-Védas, Agde et Béziers, dans l'Hérault, et à Narbonne, dans l'Aude. A Saint-Jean-de-Védas, deux CRS ont été blessés et trois véhicules des forces de l'ordre incendiés lorsque les compagnies de sécurité se sont employées à déloger les manifestants. Les viticulteurs revenaient de leur manifestation à Nîmes, dans le Gard, où ils étaient 7 000 selon les organisateurs et 5 000 d'après la police. Ils ont réclamé des « aides d'urgence afin de faire face à l'effondrement des cours des vins de table et de pays » en Languedoc-Roussillon.

DÉPÊCHE

■ BOUCHES-DU-RHÔNE : un niveau de pollution à l'ozone inégalé depuis plusieurs années a été atteint, mercredi 21 mars, dans plusieurs villes du pourtour de l'étang de Berre, proche de Marseille. Selon les associations agréées de surveillance de la qualité de l'air, l'alerte de niveau 3, la plus élevée, a été franchie à Marignane. Ce pic de pollution serait dû à l'absence totale de vent et à l'inversion de température.

12 / LE MONDE / VENDREDI 23 MARS 2001

DISPARITIONS

Maurice Arreckx

Maire de Toulon pendant vingt-six ans

PRÉSIDENT du conseil général (1985-1994) et sénateur du Var (1986-1997), Maurice Arreckx est mort à Toulon, dont il a été maire de 1959 à 1985, mercredi 21 mars.

Né le 13 décembre 1917 à Saint-Junien (Haute-Vienne), Maurice Arreckx est le dernier d'une famille de six enfants. Élève des jésuites, il donne beaucoup de son temps au scoutisme jusqu'en 1935, année où la famille s'installe à Toulon et où il ouvrira, quelques années plus tard, une bonnerie. C'est un peu par hasard, mais fortement adoubé par une droite catholique conservatrice et influente, que Maurice Arreckx entre en politique, en 1953, sur la liste du fils de Marius Escartefigue, maire mythique et populiste. Le démocrate-chrétien qu'il est alors adhère rapidement à l'Union pour la nouvelle République (UNR), étiquette sous laquelle il est élu maire en 1959, à un poste qu'il conservera durant vingt-six ans, jusqu'en 1985. Il prend rapidement la défense de l'Algérie française, dans l'attente des rapatriés qui constitueront son socle électoral durant deux décennies. Il devient ensuite républicain indépendant (RI), avant de se fixer au Parti républicain (PR).

Député de 1978 à 1981, il entre au Sénat en 1986. Plus rien ne semble résister à cet homme affable et truculent, ce chrétien qui a adopté cinq enfants et compartimente élégamment ses vies familiale et parallèle. Il séduit aussi bien ses adversaires que ses proches. Président du conseil général depuis 1985, l'élu s'est lié avec *« un honnête commerçant »* : Jean-Louis Fargette, patron du milieu varois et, à ses heures, responsable de l'affichage. L'assassinat de la députée (UDF-PR) Yann

Piat, le 25 février 1994, va entraîner la mise au jour d'un système politico-mafieux dont Maurice Arreckx sera désigné comme l'une des pièces maîtresses. Celui qui n'hésite pas alors à se qualifier de *« parrain politique du Var »* est battu aux cantonales par la candidate Front national Eliane de la Brosse. Les enquêteurs mettent au jour des liens entre l'homme politique et Fargette, avant son assassinat en 1993 en Italie.

QUATRE ANS DE PRISON

A la fin 1997, la cour d'appel d'Aix-en-Provence reconnaîtra Maurice Arreckx coupable d'avoir reçu 2 millions de francs d'une société de construction, filiale de la Générale des eaux, contre l'attribution du chantier de la Maison des technologies. Condamné à quatre ans de prison dont deux avec sursis et à 1 million de francs d'amende, il bénéficiera d'une libération conditionnelle, en août 1998, après neuf mois de détention. Reconnaisant avoir perçu 1,5 million de francs, il réfute tout enrichissement personnel, même si près de 7 millions de francs ont été retrouvés sur son compte « Charlot » en Suisse. En juin 2000, il est à nouveau condamné à trois ans de prison ferme, pour recel d'abus de biens sociaux et d'abus de confiance. Déchu de son titre de sénateur, Maurice Arreckx vivra retiré des affaires, essayant d'accrocher des sourires et des regards amicaux lors de ses sorties en ville, cachant difficilement *« une certaine déception face à l'attitude de politiques ayant grandi dans [son] ombre »*.

| | |
|---|---------------------------|
| <i>José Lenzini</i> | |
| | – Créteil. |
| <div>Le président de l'Université Paris-XII-Val-de-Marne. Le directeur et l'ensemble du personnel de l'UFR Sciences de l'Education et Sciences Sociales-Université Paris XII, ont la très grande tristesse de faire part du décès de leur amie et collègue.</div> | |
| <div>Marie GOUTET-GINCEL, maître de conférences en psychologie à l'Université Paris-XII-Val-de-Marne.</div> | |
| <div>Ses amis et collègues assurent la famille de toute leur sympathie et partagent sa douleur.</div> | |
| – Catherine et Nicolas Chaine, ses parents, Judith et Timothée, sa sœur et son frère, ses grand-mères, ses oncles et tantes, ses cousins et cousines, Alain, l'ami de Judith, et ses nombreux amis, ont l'immense douleur de faire part du rappel bien trop précoce auprès de Dieu, de | |
| <div>JÉRÉMIE, né le 7 mai 1975,</div> | |
| <div>des suites d'une hémorragie cérébrale, survenue le 20 mars 2001.</div> | |
| <div>La cérémonie religieuse aura lieu en l'Église réformée du Luxembourg, 58, rue Madame 75006-Paris, le vendredi 23 mars à 10 h 30, et sera suivie d'une inhumation au cimetière de Cuverville-en-Caux (Seine-Maritime) le même jour à 17 heures.</div> | |
| <div>Une messe sera célébrée le lendemain à 12 heures en l'église de Cuverville.</div> | |
| <i>« Heureux les cœurs purs, car ils verront Dieu, Heureux les artisans de Paix, car ils seront appelés Fils de Dieu »</i> Mathieu V, 8-9. | |
| <div>22, rue de Grenelle, Paris 75007.</div> | |
| – La BDIC, qui bénéficie depuis des décennies de l'immense apport intellectuel et humain d'exilés de nombreux pays, et l'Association des amis de la BDIC, ont la tristesse d'annoncer le décès de | |
| <div>Adriana JIMENEZ-FERNANDEZ née en 1933 à Valparaiso (Chili).</div> | |
| <div>Elles présentent à son fils Renato et à sa famille leurs plus sincères condoléances.</div> | |
| <div>La cérémonie religieuse aura lieu vendredi 23 mars à 9 heures à l'église Saint-Lambert de Vaugirard,</div> | |
| <div>2, rue Gerbert, (Paris-15^e).</div> | |
| <div>Et l'incinération à 11 h 30, au cimetière du Père-Lachaise.</div> | |

| | |
|---|--|
| – Sarah Levasseur, son épouse, James et Edward, ses fils, Sa famille et ses nombreux amis, ont la douleur de faire part du décès de | |
| <div>M. Jean Jacques LEVAVASSEUR, survenu le 20 mars 2001, à Marseille.</div> | |
| <div>Les obsèques religieuses auront lieu le samedi 24 mars.</div> | |
| <div>14, impasse Mirabel, 13013 Marseille.</div> | |
| <div>M^{me} Josette Levy, M. et M^{me} Alain Levy et leurs enfants, M. Nello Levy, M. et M^{me} Claude Levy et leurs enfants, M. Michel Levy, M. et M^{me} Semoun et leur enfant, Ses enfants, petits-enfants et arrière-petite-fille, Les familles Levy, Seroussi, Birbent, Pichard et alliées, ont la douleur de faire part du décès, le 20 mars 2001, de</div> | |
| <div>Lina LEVY,</div> | |
| <div>dans sa quatre-vingt-troisième année.</div> | |
| <div>L'inhumation se fera dans la plus stricte intimité.</div> | |
| – André Merlin Et la direction de Réseau de transport d'électricité ont le regret de faire part du décès de | |
| <div>Jean MALAVAL, contrôleur général, ancien chef du service des mouvements d'énergie d'EDF.</div> | |
| <div>Les collaborateurs de RTE s'associent à la famille de Jean Malaval dans sa douleur.</div> | |
| – L'Union régionale CFDT, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Tous ses amis et tous ses camarades, ont la grande tristesse d'annoncer le décès de | |
| <div>Alain MARTIN, militant, membre du CESR, président du Carif,</div> | |
| <div>survenu le 21 mars 2001, à la suite d'une trop cruelle maladie, à l'âge de cinquante-huit ans.</div> | |
| <div>Notre deuil sera long, son absence sera dure à combler.</div> | |
| – La direction de l'UFR-IUP des sciences de la communication, Les personnels enseignants, enseignants-chercheurs et IATOSS Les étudiants qui l'ont connue, ont la tristesse de faire part de la disparition de | |
| <div>Christiane MONTECOT Maître de conférences en linguistique à l'université Paris-XIII</div> | |
| <div>survenu le 17 mars 2001 à l'hôpital Georges Pompidou.</div> | |

DERNIER JUIF égyptien politiquement engagé et militant antisioniste de gauche, Chéhata Haroun est mort jeudi 15 mars d'une embolie pulmonaire à l'âge de quatre-vingt-un ans, à l'hôpital italien du Caire.

Chéhata Haroun était le dernier juif politiquement engagé d'une vallée du Nil où la communauté israéliite, qui ne compte plus que quelques dizaines d'âmes, avait pourtant participé à la naissance de la gauche égyptienne, notamment communiste, dans les années 20. Issu d'une famille bourgeoise, son père était employé des grands magasins Cicurel, Chéhata Haroun a fait ses études au Collège des Frères des écoles chrétiennes avant de rejoindre la faculté de droit de l'université Fouad 1^{er} du Caire. C'est dans cette pépinière qui a produit une bonne partie des cadres politiques égyptiens de la première moitié du vingtième siècle que Haroun commence à s'engager politiquement, à la veille de la seconde guerre mondiale, période turbulente pour les juifs d'Égypte menacés par l'avancée de l'Afrika Corps du maréchal allemand Erwin Rommel. Haroun rejoint le mouvement communiste égyptien qui regroupe notamment Henri Curiel et Eric Rouleau. Un activisme qui lui vaut d'être interné une première fois en 1948 pour « communisme ».

En 1967, au lendemain de la défaite égyptienne de la guerre des six jours, Haroun est arrêté en tant que juif. Dix années plus tard, au lendemain des violentes « émeutes du pain » de janvier 1977, il est une nouvelle fois interné, avec d'autres gauchistes égyptiens accusés par l'ex-président Sadate d'être à l'ori-

CARNET

Chéhata Haroun

Juif égyptien antisioniste

gine de « l'Intifada des voleurs ». Avec le timide retour à une forme de multipartisme, Chéhata Haroun devient l'un des piliers de la « tribune de gauche » qui rassemble les marxistes et les nassériens.

AMI DES PALESTINIENS

Jusqu'à sa mort, il sera membre du comité central du parti du Rassemblement progressiste aujourd'hui post-marxiste. Mais cet avocat près la Cour de cassation qui dirigeait un cabinet conseil s'est surtout illustré par son antisionisme. Dès 1947, il a participé, avec d'autres juifs égyptiens de gauche, à la création de « l'association juive antisioniste ». Contrairement aux dizaines de milliers de juifs d'Égypte qui ont quitté la vallée du Nil après la création d'Israël en 1948 et les guerres de 1956 et de 1967, Chéhata Haroun a préféré rester dans son pays, malgré les risques. Il était en effet un des opposants au traité de paix égypto-israélien de mars 1979, car il estimait qu'il ne s'agissait pas d'une paix « juste ». Il a toujours refusé de traiter avec les Israéliens et était considéré par les Palestiniens comme un ami.

Cela n'a pas empêché les attaques de jeunes militants confondant antisionisme et antisémitisme. Le journal officieux *Al Ahram* a mis trois jours avant de publier son avis nécrologique où figure cet extrait de son livre publié en arabe, *Un juif au Caire* : *« Je suis égyptien lorsque les Egyptiens sont opprimés, je suis noir lorsque les Noirs sont opprimés, je suis juif lorsque les Juifs sont opprimés et je suis palestinien lorsque les Palestiniens sont opprimés. »*

| | |
|---|--|
| – Jacques Pélissier, son épouse, Jean-Luc Pélissier, son fils, et toute la famille ont la douleur de faire part de décès de | |
| <div>M^{me} Jeanine PÉLISSIER, survenu subitement le 12 mars 2001, à l'âge de soixante-seize ans.</div> | |
| <div>Les obsèques ont été célébrées le 16 mars, à Paris, et l'inhumation a eu lieu au cimetière des Gonards, à Versailles.</div> | |
| <div>14, rue des Barres, 75004 Paris.</div> | |
| <div>Annie Simiyatos-Simiaux, son épouse, Melétios et Christian, ses fils, ses frères, sœurs, et toute la famille, Le Métropolitte Jérémie, son clergé, et les membres de la Cathédrale, ont le regret de faire part du décès de l'archiprêtre du patriarcat œcuménique, vicaire général de la Métropole et recteur de la cathédrale Saint-Stéphane à Paris</div> | |
| <div>Le Père PANAYIOTIS-SIMIYATOS, « Père Pierre SIMIAUT »</div> | |
| <div>survenu à Paris le 21 mars 2001.</div> | |
| <div>La cérémonie religieuse sera célébrée le samedi 24 mars à 11 heures en la cathédrale Saint-Stéphane, 7, rue Georges Bizet, 75016 Paris.</div> | |
| – Pinsac. Souillac (Lot). | |
| <div>M^{me} Anne Quignard, M. et M^{me} René-Jacques Quignard, M. et M^{me} Marianne Monteau, M. Pascal Quignard et Martine Saada, M. et M^{me} Noël Quignard, Ses petits-enfants, Et ses arrière-petits-enfants, ont la douleur de faire part du décès de</div> | |
| <div>M. Jacques QUIGNARD, survenu à l'âge de quatre-vingt-un ans.</div> | |
| <div>Les obsèques religieuses ont eu lieu le vendredi 15 mars 2001, en l'église de Pinsac, dans la plus stricte intimité.</div> | |

| | |
|---|--|
| – André Merlin Et la direction de Réseau de transport d'électricité ont le regret de faire part du décès de | |
| <div>Jean MALAVAL, contrôleur général, ancien chef du service des mouvements d'énergie d'EDF.</div> | |
| <div>Les collaborateurs de RTE s'associent à la famille de Jean Malaval dans sa douleur.</div> | |
| – L'Union régionale CFDT, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Tous ses amis et tous ses camarades, ont la grande tristesse d'annoncer le décès de | |
| <div>Alain MARTIN, militant, membre du CESR, président du Carif,</div> | |
| <div>survenu le 21 mars 2001, à la suite d'une trop cruelle maladie, à l'âge de cinquante-huit ans.</div> | |
| <div>Notre deuil sera long, son absence sera dure à combler.</div> | |
| – La direction de l'UFR-IUP des sciences de la communication, Les personnels enseignants, enseignants-chercheurs et IATOSS Les étudiants qui l'ont connue, ont la tristesse de faire part de la disparition de | |
| <div>Christiane MONTECOT Maître de conférences en linguistique à l'université Paris-XIII</div> | |
| <div>survenu le 17 mars 2001 à l'hôpital Georges Pompidou.</div> | |

« Yo tuve una patria Tambien tuve un cielo Tuve lluvia y cobre Trabajo y desierto (...) Tengo un dolor grande Por lo que no tengo »

Marguerite Varenne

Présidente du quotidien « La Montagne »

MARGUERITE VARENNE, née Migeot, qui fut pendant quarante-neuf ans (1947-1996) présidente du journal *La Montagne*, dont le siège est à Clermont-Ferrand, est morte dans la nuit de samedi 17 à dimanche 18 mars, à l'âge de quatre-vingt-dix-sept ans.

En 1947, à la mort de son époux, Alexandre Varenne, qui avait créé le journal régional *La Montagne* en 1919, elle avait assumé la présidence du quotidien, lequel, diffusé en Auvergne et dans le Limousin, tire aujourd'hui à 250 000 exemplaires. C'est sous sa présidence, marquée du sceau d'une grande discrétion mais aussi d'une vigilance de tous les instants, que le journal *La Montagne* est devenu le vaisseau amiral du groupe Centre-France, au sein duquel se trouvent *Le Populaire du Centre*, à Limoges (Haute-Vienne), *Le Journal du Centre*, à Nevers (Nièvre), et *Le Berry républicain*, à Bourges (Cher). Ce groupe affiche un tirage global de près de 380 000 exemplaires. On compte depuis peu une télévision locale, Clermont 1^{re}, créée dans un souci de diversification engagée en direction du multimédia, des hebdomadaires, de la radio, de l'impression et de la publicité.

A la mort d'Alexandre Varenne, sous l'impulsion de son plus proche collaborateur et ami, Francisque Fabre, qui avait alors en charge la direction générale de *La Montagne*, le conseil d'administration du journal, à l'unanimité de ses membres, s'était donné pour présidente Marguerite Varenne. Elle s'est toujours montrée soucieuse d'assurer la pérennité de l'œuvre du fondateur du journal, en préservant impérativement l'indépendance du groupe de presse. C'est au nom de ce principe qu'elle fut à

| | |
|--|--|
| – Le 18 mars 1997, | |
| <div>Jacques ROLAND,</div> | |
| <div>nous quittait.</div> | |
| <div>Le dimanche 25 mars 2001, à 11 heures, en l'église Saint-Eustache, Paris 1^{er}, la messe sera célébrée à son intention.</div> | |
| <div><i>« … Celui qui aura tenu bon jusqu'au bout, c'est celui-là qui sera sauvé. »</i> Mathieu X, 22.</div> | |
| <div>Souvenir</div> | |
| – Il y a dix ans, | |
| <div>Jacques BOUYALA,</div> | |
| <div>nous quittait brutalement.</div> | |
| <div>Antoine, Marie, Mathieu, Julia et Joanna se souviennent de lui et sont aux côtés de Nicole pour parler à Manon, Louis, Théophane, Clarisse et Edouard, de Dadou, ce merveilleux grand-père.</div> | |
| <div>Le Moulin neuf, 30700 Saint-Quentin-la-Poterie.</div> | |
| <div><i>« Les morts pèsent moins par leur absence que par ce qui, entre eux et nous, n'a pas été dit »</i> Suzanne Tamaro.</div> | |

| | |
|--|--|
| – Il y a dix ans, | |
| <div>Jacques BOUYALA,</div> | |
| <div>nous quittait brutalement.</div> | |
| <div>Antoine, Marie, Mathieu, Julia et Joanna se souviennent de lui et sont aux côtés de Nicole pour parler à Manon, Louis, Théophane, Clarisse et Edouard, de Dadou, ce merveilleux grand-père.</div> | |
| <div>Le Moulin neuf, 30700 Saint-Quentin-la-Poterie.</div> | |
| <div><i>« Les morts pèsent moins par leur absence que par ce qui, entre eux et nous, n'a pas été dit »</i> Suzanne Tamaro.</div> | |
| <div>Cours</div> | |
| <div>Découvrez l'informatique chez vous avec le premier organisme de formation à domicile. Prise en main du matériel, Internet, bureautique. ALDISA. Tél. : 01-46-67-18-90.</div> | |
| <div>Conférences</div> | |
| <div>A l'invitation du B'nai B'rith Ben Gourion et Judaïsme pluriel,</div> | |
| <div>Michel GURFINKIEL, sur le thème « Le Million oublié »</div> | |
| <div>La véritable histoire des réfugiés juifs et arabes au Moyen-Orient</div> | |
| <div>le jeudi 29 mars 2001, 20 h 30.</div> | |
| <div>Salons Piccadilly 16, avenue de Wagram, 75008 Paris Métro Etoile. Entrée libre.</div> | |
| <div>Université Paris-I Centre de recherche sur la philosophie des activités artistiques contemporaines.</div> | |

Le samedi matin, de 10 heures à 12 heures,

- 31 mars : **Anne Simonin**, **« La réception de Sade en France à la Libération »**, Sorbonne, Amphi Bachelard.
- 7 avril : **Ramine Kamrane**, **« L'art islamiste, entre réalité et surréalisme »**, Panthéon, salle 1.

l'origine de la création de la Fondation Alexandre et Marguerite Varenne pour la presse et la communication, qui est devenue l'actionnaire principal du groupe Centre-France. Reconnue d'utilité publique en 1988, cette fondation exerce une importante action sociale et promotionnelle en faveur de la profession de journaliste en décernant chaque année des prix aux auteurs des meilleurs articles de la presse régionale. En 1996, Marguerite Varenne a transmis la présidence du conseil d'administration de *La Montagne* Centre-France à Pierre Caillard.

Jean-Pierre Rouger

| | |
|---|--|
| – Le Palais littéraire organise, le 28 mars 2001, à 20 h 45, une conférence-débat à l'occasion de la publication du livre d' Edouard Valdman , <i>La Blessure</i> , aux éditions NM7 Vilo. Les textes seront lus par Popect. | |
| <div>Autour du livre de Michelle Moreau-Ricaud : <i>Michael Balint, Le renouveau de l'Ecole de Budapest</i> Toulouse, Érès, 2000 avec la participation de : André Haynal, André Missenard, Jean-Paul Valabrega et la coordination de Jean-Claude Stoloff le samedi 24 mars 2001, de 15 à 19 heures, à l'associatioin Notre-Dame-des-Champs, 92 bis, bd du Montparnasse, 75014 Paris (Entrée libre)</div> | |
| <div>Renseignement : IV^e Groupe – organisation psychanalytique de langue française Tél. : 01-55-04-75-27 e-mail : quatrième-groupe@wanadoo.fr Site Internet : http ://quatrième-groupe.org</div> | |
| <div>Conférence-Débat</div> | |
| – Le Palais littéraire organise, le 28 mars 2001, à 20 h 45, une conférence-débat à l'occasion de la publication du livre d' Edouard Valdman , <i>La Blessure</i> , aux éditions NM7 Vilo. Les textes seront lus par Popect. | |
| <div>4, boulevard du Palais, 75001 Paris.</div> | |
| <div>Communications diverses</div> | |
| <div>« Rectificatif » : Pour cause de décès, la soirée du jeudi 22 mars à 20 h 30 au Cercle Bernard-Lazare, 10, rue Saint-Claude, Paris 3^e, sera assurée par M. Dov Puder, directeur de L'Agence juive avec un débat : « La gauche israélienne après les élections. »</div> | |

| | |
|---|--|
| – Le docteur Thomas Lincoln, et M ^{me} Lincoln-Delaprée, ont la joie d'annoncer le mariage de leur fille, | |
| <div>Iris-Sophie, avec Dennis Williams,</div> | |
| <div>le 24 mars 2001.</div> | |
| <div>Santa Monica (Californie), Salt Lake City (Utah).</div> | |
| <div>Décès</div> | |
| – M ^{me} Marianne Christin et ses fils Nicolas, Yann et Jérôme, souhaiteraient faire part du décès de leur époux et père, | |
| <div>M. Yvan CHRISTIN, professeur à l'université Panthéon-Assas (sciences économiques) et ancien économiste principal à la Banque mondiale.</div> | |
| <div>Ils remercient ses amis, ses étudiants, ses proches, ainsi que l'équipe médicale de l'hôpital Saint-André de Bordeaux, qui l'ont accompagné au cours de sa maladie. La crémation s'est tenue, conformément à ses souhaits, lundi 19 mars 2001, à Bordeaux-Mérignac, dans la plus stricte intimité familiale.</div> | |
| <div>L'ensemble du personnel et les étudiants de l'École nationale d'arts de Paris-Cergy ont le regret de faire part du décès de</div> | |
| <div>Stéphane CHOLLET, plasticien,</div> | |
| <div>survenu le dimanche 18 mars 2001, et s'associent à la douleur de sa famille et de ses proches.</div> | |
| – M ^{me} Agnès Martel fait part du décès de son mari, | |
| <div>Pierre-Albin MARTEL, retraité de la presse et de l'édition,</div> | |
| <div>survenu dans sa soixante-dix-septième année.</div> | |
| <div>14, rue des Récollets, 19100 Brives.</div> | |



C. Elthar/Magnum Pictures/Jeff Halverson

Suez est le nouveau nom de Suez Lyonnaise des Eaux, un leader mondial de l'énergie, l'eau, la propreté et la communication. Notre nouveau nom symbolise notre volonté de nous engager pour le développement durable. Voici notre carte. Vous apporter l'essentiel de la vie.

Dominique Schnapper, plus que sociologue

A première vue et pour reprendre un terme populaire parmi les sociologues, Dominique Schnapper, qui vient d'entrer au Conseil constitutionnel, est en matière de savoir une « héritière ». La sociologie n'est-elle pas inscrite au cœur de sa parentèle, et son arbre généalogique ne croise-t-il pas certains des fondateurs français de la discipline comme Emile Durkheim (1856-1917) ou Marcel Mauss (1873-1950) ? Malgré ce « capital social » – autant d'expressions d'une sociologie critique qu'elle-même n'apprécie guère –, le choix de ce domaine fut difficile pour cette femme née en 1934 d'une mère, Suzanne Gauchon, condisciple et amie de la philosophe Simone Weil et d'un père, Raymond Aron, camarade de Jean-Paul Sartre à l'École normale supérieure, avec lequel il devait fonder *Les Temps modernes* avant que leurs routes ne se séparent.

Des études secondaires au lycée Molière, dans le 16^e arrondissement de Paris, puis Sciences-Po (en même temps que Pierre Joxe, qu'elle va retrouver au Conseil constitutionnel) : autant de balises plantées pour un itinéraire en apparence sans histoire. Un parcours lisse, qui recèle cependant de nombreuses épreuves familiales dont elle ne parle pas. Ce silence-là convient, dit cette théoricienne des limites de l'espace public, « au domaine privé ». Un détail frappe toutefois dès l'entrée de l'immeuble haussmannien du quartier Latin où elle habite : celui-

pour aller dans une pension anglaise. J'ai encore le souvenir de la Libération, et surtout celui, direct, du retour des déportés, attendus jour après jour à l'Hôtel Lutétia. »

Cette période sera décisive sur la relation complexe que la fille et le père entretiennent avec une identité juive revendiquée, chez l'un comme chez l'autre, sans être nourrie d'aucun contenu précis, qu'il soit religieux, philosophique, linguistique ou sioniste. Dominique Schnapper fait toutefois partie, aujourd'hui, de l'Alliance israélite universelle, présidée par Adolphe Steg, et elle a été à l'origine de la création du centre d'études juives à l'École des hautes études en sciences sociales (EHESS). « Mon père est quelqu'un qui a été formé avant le statut des juifs de 1940, confie-t-elle, et moi après. La combinaison identité juivo-citoyenneté française en a été, dans nos deux cas, fondamentalement différente. » Mais son intérêt pour les juifs dans la République comme objet d'étude peut aussi être rapporté à une démarche d'ordre

« Mon père est quelqu'un qui a été formé avant le statut des juifs de 1940, et moi après. La combinaison "identité juive" - citoyenneté française en a été, dans nos deux cas, fondamentalement différente »

ci abrite aussi la Société des amis de Raymond Aron. Le lien est ainsi établi d'emblée avec la célébrité d'un père si respecté par elle et par le milieu des sciences sociales, où elle a pourtant cherché à s'imposer par elle-même.

Un appartement parisien traditionnel, avec ses longs couloirs, le petit bureau surmonté de quelques ouvrages usuels à portée de main, une austérité de bon ton et une lumière diffuse. Tout révèle que l'univers de Dominique Schnapper est d'abord celui d'une travailleuse acharnée, qui publie avec une impressionnante régularité tout en accordant une attention soutenue à ses séminaires et aux contacts avec les jeunes générations d'étudiants. Rien de moins figé pourtant que cette femme de conviction, à la voix virant vers l'aigu dès lors qu'un point ou une notion sensible est évoquée et qui s'enflamme tout en sollicitant – tropisme d'une pédagogue appréciée ? – l'acquiescement de son interlocuteur. Dominique Schnapper, qui s'est souvent désolée du peu d'audience que les chercheurs ont auprès des hommes politiques, craint les malentendus que ses ouvrages, souvent plus cités que lus, déplorent-elle, peuvent susciter.

L'expérience de la guerre aura séparé, précocement, son destin de celui de son père. Aron rejoint à Londres le général de Gaulle, pour continuer le combat contre le nazisme, tandis que Suzanne Gauchon et sa fille restent en France. Avec pudeur, Dominique Schnapper évoque l'expérience d'autres membres de sa famille dont le sort fut tragique. Ses souvenirs de petite fille pendant l'Occupation ne sont d'ailleurs pas directement liés à la persécution antisémite, mais plutôt à la douleur d'une enfant de proscrit, subitement dépouillée de tout, et à l'exil, en 1941, qui la conduit au Maroc d'abord, puis, en 1943, en Angleterre. Ce passé lointain n'en joue pas moins un rôle à la fois obscur et puissant sur la suite de son existence. « La guerre n'est pas un phénomène totalement historique pour moi, dit-elle. J'ai le souvenir d'une première séparation de trois ans avec mon père. Je me souviens de l'arrivée en Angleterre, d'une nouvelle séparation avec mes parents

scientifique : la vogue de l'histoire orale, diffusée dans les sciences sociales à partir des années 1970, qui met au premier plan les questions du témoignage, de la transmission et des identités, notamment dans les groupes marginaux. Depuis *Juif et israélite* (1980), ce thème s'est présenté de façon récurrente à son attention. Récemment, elle envisageait d'entreprendre sous les auspices du CNRS – qui a refusé le sujet – une nouvelle enquête d'envergure.

LORSQUE le général de Gaulle, en 1967, fustigea, dans une fameuse formule, ce « peuple d'élite, sûr de lui-même et dominateur », la rupture entre l'homme du 18-Juin et Raymond Aron fut consommée. Dominique Schnapper, quoique indignée, fut de ceux qui tentèrent de retenir son père de rendre publique sa colère. Aussi bien n'avait-elle pas pour le fondateur de la V^e République la passion de la génération précédente, pour qui il incarnait la Résistance. Dominique Schnapper se définit comme une femme du centre. Elle a voté pour Raymond Barre à la présidentielle de 1988. Là encore en porte-à-faux, elle n'a cessé d'évoluer dans un milieu universitaire où l'on se dit plutôt à gauche. Un nom reste attaché à sa formation de sociologue frottée à l'enquête de terrain et aux méthodes de l'anthropologie : celui de Pierre Bourdieu.

Quand elle rencontre le futur auteur de *La Reproduction*, alors assistant de Raymond Aron au Centre de sociologie européenne, ce jeune universitaire, à peine revenu de ses enquêtes anthropologiques en Kabylie, pétille d'invention. Bourdieu n'est pas encore le maître et le chef d'école qu'il deviendra après 1968. C'est lui qui encourage Dominique Schnapper vers un style de sociologie très éloigné de celui de son père, lequel était plutôt axé vers la découverte des auteurs et des classiques : Tocqueville, Max Weber, Carl Schmitt, Hannah Arendt. Avec cette dernière, Dominique Schnapper, peut-être pour prévenir toute comparaison facile – parce qu'elle est une femme et parce qu'elle occupe une place de choix dans la critique sociale –, affiche son manque d'affinités :



L'entrée au Conseil constitutionnel d'une femme qui a consacré sa vie à la recherche en sciences humaines a valeur de symbole. Fille de Raymond Aron, Dominique Schnapper, austère et discrète, est spécialiste des questions d'intégration et se bat depuis toujours contre le communautarisme et le multiculturalisme à la mode

« Je l'ai lue, comme ça, mais elle n'a pas joué pour moi un rôle important. » Quant à Bourdieu, le moins que l'on puisse dire, c'est que leurs voies divergent après la casure du Centre de sociologie européenne, en 1968.

Son œuvre s'est déployée d'abord comme une entreprise de terrain. Alors que les sciences sociales commencent à se pencher sur l'immigration, Dominique Schnapper décide, sur la suggestion de Pierre Bourdieu, d'observer les migrants à partir de leur point de départ. Cela donne *L'Italie en rouge et noir* (1971), écrit en profitant d'un séjour de plusieurs années à Bologne avec son mari, l'historien d'art Antoine Schnapper. Plus tardif, *L'Épreuve du chômage* (1981) – son livre le mieux

vendu, à près de 25 000 exemplaires –, rentre également dans cette approche, qualifiée de « culturelle » parce qu'elle considère les populations étudiées – immigrés italiens, juifs, chômeurs, musulmans – pour elles-mêmes, sans prendre encore en compte leur intégration dans la société globale.

Une expérience décisive va donner à sa démarche un aspect plus politiquement engagé et, pour tout dire, plus philosophique. Elle parle désormais de « sociologie historique ». C'est sa participation à la commission de la nationalité, réunie en 1987 sous la présidence de Marceau Long, et ses travaux sur les juifs qui l'y ont conduite. Ayant pris acte de l'épuisement de la notion d'« israélite », elle ne

défend pas des positions assimilationnistes et s'oppose de plus en plus nettement à la vague communautariste qui gagne la société, surtout à gauche. Une vague que certains collègues, comme Alain Touraine, qui participe aux travaux de la commission, considèrent avec plus de sympathie. Cet engagement dans la vie de la cité, suivi de bien d'autres, lui laisse aujourd'hui un regret : l'abandon du principe de la « manifestation de volonté » pour les jeunes qui deviennent français, dispositif annulé par la loi Guigou en 1998.

Quoi qu'il en soit, le principal acquis de la commission de la nationalité, note-t-elle, est d'avoir « contribué à asseoir l'idée qu'il n'y avait pas à discuter sur l'intégration, mais sur les modes d'intégra-

tion ». « Ce n'était pas évident, à l'époque, face à une gauche tentée par le multiculturalisme et à une droite militant pour le retour des immigrés », ajoute-t-elle. Et de s'emporter contre l'aveuglement d'une partie de la droite : « Quand on pense que Juppé fait encore scandale quand il dit [Le Monde du 1^{er} octobre 1999] qu'il faut faire de l'intégration ! On croit rêver. Qu'est-ce qu'il faut faire à la place ? De l'exclusion ? »

Le résultat de son travail sur l'intégration, dans les années 1990, consistera en une série de livres, de *La France de l'intégration* (1990) à *La Relation à l'autre* (1998), qui s'organisent en une vaste réflexion sur la nation et sa puissance intégratrice, à laquelle elle continue de croire. Elle y défend une vision résolument universaliste de la citoyenneté, qui jette sur le modèle républicain d'intégration un regard à la fois admiratif et défensif. Admiratif, parce que la sociologue qu'elle demeure sait parfaitement que ce modèle n'est dans sa perfection, pour reprendre le langage de Max Weber, qu'un « idéal-type », un horizon et non une réalité observable ; défensif, parce que certaines de ses prises de position parfois tranchées contribuent à entretenir l'impression, fautive selon elle, qu'elle est proche des courants dits nationaux-républicains qui se développent, à gauche et à droite, au cours des années 1990.

EN 1991, face à un parterre de militants socialistes réunis autour de Jean Poperen, elle proteste, aux applaudissements des trois quarts de la salle se souvient-elle, contre les félicitations adressées par le président François Mitterrand à une « communauté juive » et une « communauté arabe » pour leur bon comportement pendant la guerre du Golfe, les dites « communautés » ne correspondant à ses yeux à aucune réalité identifiable. Dans son opposition parfois tatillonne au communautarisme, l'enjeu de la langue est devenu central : l'usage du français est la condition *sine qua non* du maintien d'un espace public commun en France. Comme le plurilinguisme l'est pour l'identité de la Suisse, ajoute-t-elle non sans malice. Invitée en 1998, pour les cent cinquante ans de la Constitution helvétique, à prononcer une conférence en anglais, Dominique Schnapper répond à l'invitation en rappelant que « le génie suisse avait consisté précisément à faire cohabiter une majorité germanophone avec une minorité francophone. Comment pourrais-je le célébrer en niant ce qui est justement ce génie ? »

Pour autant, il ne faudrait pas qu'un « voile d'ignorance » soit projeté sur tous les particularismes. L'expression des différences dans l'espace public – contenues dans des limites dont la définition constitue tout le problème – ne la choque pas en soi. Militante européenne convaincue, elle envisage de consacrer aux problèmes de la citoyenneté et de l'intégration – européenne cette fois – ses prochains ouvrages. En cela, elle se retrouve sur des positions voisines d'une autre membre du Conseil constitutionnel : l'ancienne présidente du Parlement de Strasbourg, Simone Veil.

L'arrivée au Conseil constitutionnel d'une femme qui a voué l'essentiel de sa vie à la recherche en sciences humaines revêt assurément une dimension symbolique. Dominique Schnapper restera-t-elle sociologue, au risque d'assumer l'inévitable tension entre l'analyse de la réalité sociale et la sphère juridique ? Elle entend, en tout cas, continuer son séminaire à l'EHESS. Quand on cherche à l'interroger sur la Corse, elle répond immanquablement, avec un sourire énigmatique, que la tâche du Conseil constitutionnel consiste également à vérifier les comptes de campagne et qu'elle souhaite s'attacher à travailler. Qu'on se garde de voir là une coquetterie ou une volonté d'esquiver les problèmes de l'heure par l'application précocée du devoir de réserve ! Surtout s'agissant d'une personnalité qui a tant publié. Aux dires de ses proches, son souci de la moralisation de la vie publique dans tous ses aspects est, lui aussi, profond.

Nicolas Weill

Photographie : Jean-Luc Luissen pour « Le Monde »

La guerre des images, ou le paradoxe de Bamiyan

LA DÉCISION des talibans de détruire les statues géantes de Bouddha à Bamiyan a suscité, outre les protestations de la communauté internationale, divers commentaires sur les fondements théologiques de cet acte. Un acte qui, sous couvert de justifications archaïques, fonctionne selon une logique très contemporaine. Celle-ci, par un ironique détour, repose davantage sur un rapport aux images issu de la chrétienté que sur celui institué par cet islam dont les « étudiants en religion » se veulent les farouches défenseurs.

Pour le comprendre, il faut revenir sur le sens de ce geste très ancien : détruire des images. Mais, sous peine de se noyer dans un relativisme infini, il faut aussi accepter de laisser de côté ce qui – des antiques saccages à la révolution culturelle chinoise – relève d'un tropisme trop général pour faire sens dans ce cas particulier : en toute circonstance et à tout âge, l'homme casse des objets, des œuvres, pour d'innombrables bonnes et mauvaises raisons. Si on s'en tient au geste particulier de détruire des images au nom de motifs religieux, il faut enfin souligner que le cadre de référence est ici le monothéisme, les religions du Livre – judaïsme, christianisme et islam.

pé de suspicion. Le christianisme entretient d'emblée un rapport moins hostile aux images que les deux religions strictement fondées sur la transmission du Verbe, de la parole divine. Pour les chrétiens, la parole s'est faite chair dans le corps du Christ, « le Fils est image du Père ». C'est sur ce fondement que l'Eglise construira la doctrine légitimant l'icône qui, avec le deuxième concile de Nicée, en 787, met fin à la querelle de l'iconoclasme.

Cette doctrine condamne ceux qui veulent « briser les images », sens étymologique d'« iconoclaste », qui induit en erreur : les iconoclastes n'ont rien contre les images, au contraire, ils veulent en réserver l'usage à l'empereur, et en priver le pouvoir spirituel. En se réappropriant le droit à la figuration – y compris de Dieu, de la Vierge, etc. – au nom de l'image fondatrice qu'a été le Christ, l'Eglise se dote d'un puissant moyen de diffusion de son message.

Sur ces fondations se construit tout le rapport à l'image qui prévaut en Occident, rapport qui articule de manière particulière le visible et l'invisible. Et cette relation

à l'invisible fonde la légitimité des images chrétiennes, elle fonde aussi ce qui va se construire, en Occident, comme art pictural.

Ce rapport « occidental » aux images est, paradoxalement, au centre du geste destructeur commis par les talibans, porte-drapeaux d'une culture « orientale », l'islam, contre le legs d'une autre culture orientale, les statues de Bouddha. Ce ne sont pas, en effet, des idoles au sens classique, des idoles « religieuses », qu'ont détruites les maîtres de l'Afghanistan, puisque de l'aveu même du mollah Omar, « il n'y a plus de bouddhistes en Afghanistan pour révéler » ce qu'il appelle « les fameuses statues bouddhistes de Bamiyan ».

En revanche, il est très significatif que ce soit après avoir vu des statues bouddhiques au Musée de Kaboul, brièvement rouvert, que les mollahs ont déclenché la campagne contre les objets hérités du passé préislamique. Si une transcendance habite ces objets, si une croyance que des fondamentalistes peuvent percevoir comme en rivalité avec leur religion s'y trouve, c'est celle-ci et seulement celle-

ci : d'être perçues comme des œuvres d'art (ce qui n'était évidemment pas le sens que leur donnaient ceux qui ont sculpté les géants de Bamiyan au V^e siècle de notre ère).

Cette croyance culturelle, élaborée en Occident, est aujourd'hui l'un des principaux liens qui unissent ce qu'on appelle la communauté internationale (et qui est loin de contenir la population mondiale).

C'est contre celle-ci, et contre un rapport au monde valorisant une relation non religieuse à l'invisible, qu'ont été placées les charges d'explosifs qui ont anéanti les Bouddhas géants. La protestation de la même communauté internationale au nom de ces mêmes valeurs fait donc figure de dérisoire contresens, tandis que, pour trouver une arme efficace contre cette même communauté, ces talibans qui ont voulu nier les images et leur pouvoir n'ont pas échappé à cette fatalité : eux aussi ont fait de la politique avec des images.

Jean-Michel Frodon

► www.lemonde.fr/afghanistan

Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Téléx : 202 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Changement d'adresse et suspension : 0-803-022-021 (0,99 F la minute).
Internet : http://www.lemonde.fr

ÉDITORIAL

Face à la pauvreté

COÏNCIDENCE : au moment où les résultats des élections municipales relancent le débat sur la politique économique du gouvernement, l'Insee publie une étude sur la pauvreté de 1970 à 2000. Les abstentions et le mauvais report des voix à gauche s'expliquent, selon le Parti communiste, Jean-Pierre Chevènement ou la gauche du Parti socialiste, parce que le gouvernement n'a pas suffisamment accordé d'attention aux plus démunis. Dans l'autre sens, on souligne que beaucoup a été fait avec les 35 heures, la couverture maladie universelle, les hausses des aides sociales et, surtout, avec la création de 1,5 million d'emplois et le million de chômeurs en moins, fruits d'une politique économique axée sur la croissance. La première des missions de la gauche est de réduire le chômage, rappelle souvent Lionel Jospin. En outre, ajoute la droite du PS, les élections se gagnent au centre, et cet électoral des classes moyennes supérieures réclame, comme à l'étranger, une réduction de la pression fiscale.

Entre son électoral de gauche et celui du centre, Lionel Jospin a su, jusqu'ici, tenir une ligne médiane qui lui a réussi, selon les sondages. Il faut « maintenir le cap », a répondu le premier secrétaire du PS, François Hollande. Faut-il au contraire la modifier en faveur des pauvres ?

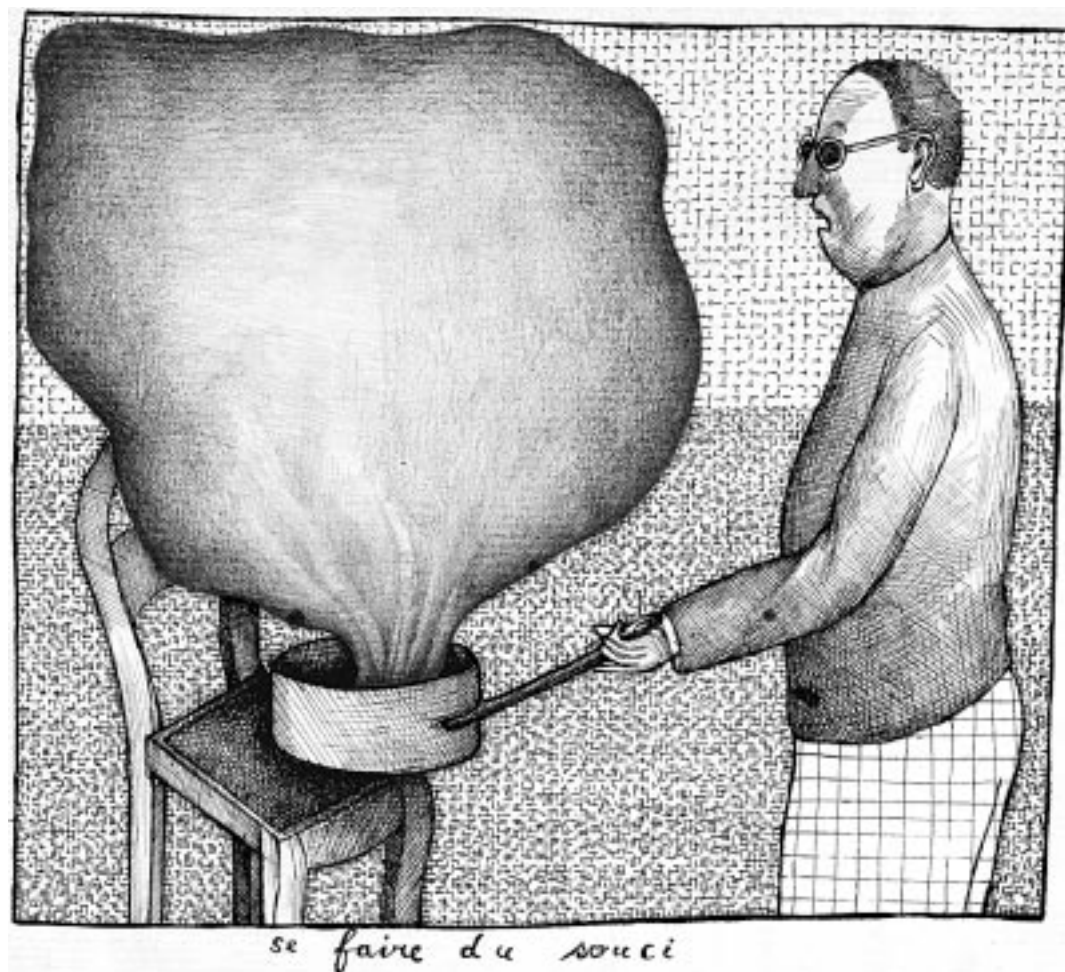
L'Insee nous apprend que le nombre de ménages pauvres a beaucoup baissé entre 1970 et 1984 mais qu'il remonte légère-

ment depuis pour s'établir à 4,2 millions de personnes en 1996. Le seuil de la pauvreté retenu par les statisticiens évolue avec le pouvoir d'achat de la population : il augmente donc (3 500 francs pour une personne, 5 250 francs pour un couple, plus 1 050 francs par enfant) et si le nombre de pauvres stagne, leur situation s'améliore. On note que les prestations sociales représentaient 16 % du revenu des salariés pauvres en 1970 et 70 % en 1996 : c'est dire combien la France accroît une politique sociale très redistributive. L'imagerie d'une France libérale insensible aux pauvres est fautive.

Mais la pauvreté change. Elle est en nette baisse chez les retraités. Le taux de pauvreté est le plus fort aujourd'hui chez les jeunes de 15 à 25 ans. Les personnes les plus touchées sont les chômeurs – comme le souligne Lionel Jospin –, les non-diplômés et les catégories les moins qualifiées. Les étrangers réussissent fréquemment ces deux caractéristiques.

L'enseignement de l'enquête de l'Insee est clair : il faut continuer à s'attaquer en priorité au chômage, et donc mener une politique de compétitivité. La solution passe par un examen très fin de la situation des catégories les plus concernées. Réclamer une politique « plus sociale » en général ne sert à rien contre la pauvreté, surtout s'il s'agit en fait d'augmenter les fonctionnaires. Les jeunes, les bas salaires du privé ou les familles nombreuses : voilà les priorités.

Maladies imaginaires par Dégé



TOUTE IMAGE N'EST PAS UNE IDOLE

Le monothéisme est porteur d'une relation problématique fondamentale avec la figuration, parce qu'il s'est élaboré contre les croyances idolâtres et n'a pu s'imposer que contre elles. Toute image n'est pas une idole, elle ne le devient que lorsqu'elle est adorée, lorsque le croyant adresse sa foi à un objet qu'il dote ainsi de pouvoirs surnaturels, au lieu du Dieu unique et transcendant.

Contre ces pratiques, les religions monothéistes prônent des attitudes différentes. L'Ancien Testament condamne la fabrication des images (« Tu ne feras pas d'images taillées » est l'un des Dix Commandements) indépendamment de ce qu'elles représentent. L'islam, dans les *hadith* (commentaires du Prophète rapportés a posteriori), sinon dans le Coran, proscribit « l'effigie », mais on ne sait pas de quoi. Et interdit formellement la prétention à représenter Dieu – ce qui, en principe, laisse beaucoup de place pour d'autres entreprises picturales, et même figuratives, ou représentant des humains, ce dont, au cours des siècles, des musulmans ne se priveront pas (*Le Monde* du 13 mars).

Même si, dans l'islam sunnite (majoritaire), l'image reste un mode d'expression relativement peu utilisé, et régulièrement frap-

avec les animaux victimes de cette nouvelle « peste » des campagnes. La France, qui est à l'origine de la PAC et qui en a le plus bénéficié, a une responsabilité particulière. En soulignant qu'on ne peut, du jour au lendemain, changer les repères d'un monde agricole qui investit sur le long terme, M. Chirac rappelle une vérité utile. Mais cette défense de la PAC serait plus vertueuse et crédible si elle n'était entachée d'un soupçon : le héraut du *statu quo* agricole donne l'impression de défendre son fonds de commerce électoral...

« MID-TERM REVIEW »

Répéter qu'il n'est pas question de toucher à l'Agenda 2000, ce cadre financier et politique de la PAC défini lors du sommet de Berlin, en mars 1999, c'est se borner à rappeler que ce compromis médiocre a été acquis en laissant de douloureuses cicatrices dans les relations franco-allemandes. Peut-être en effet, puisque l'unanimité est requise, ne sera-t-il pas possible de revenir sur le plafond financier de Berlin, qui fixait les dépenses de l'Union à 1,27 % du PNB européen, et le coût de la PAC à une moyenne annuelle de 40,5 milliards d'euros, soit un peu moins de la moitié du budget communautaire. Mais, outre que nul n'est en mesure d'évaluer les conséquences financières d'une crise agricole gravissime, le rappel insistant du « dogme de Berlin » revient à envoyer le mauvais signal aux agriculteurs et aux consommateurs.

La PAC peut et doit être changée, et le rendez-vous est pris : l'Agenda 2000 avait prévu une évaluation à mi-parcours, le « *mid-term review* », en 2002-2003. Son ordre du jour est connu : prix des

céréales, oléagineux, évaluation des dépenses agricoles, marché de la viande bovine. Pour prendre en compte les nouvelles priorités de la politique agricole commune, les Quinze ne pourront s'en tenir là. Ils disposent d'instruments, à la fois budgétaires et politiques, pour certains présentés et refusés lors des négociations de l'Agenda 2000 :

- le cofinancement des dépenses agricoles d'abord, même si celui-ci s'apparente à cette « *renationalisation* » de la PAC que la France refuse par principe, mais qu'elle accepte *de facto* par le biais des aides nationales destinées à indemniser les éleveurs de bovins ;

- la « *dégressivité* » et le plafonnement des aides, afin de moins favoriser les grosses exploitations et l'agriculture intensive ;

- la « *modulation* », en faveur du développement rural ;

PRÉCISIONS

VINS

Le club œnologique de Sciences-Po mentionné dans l'article « Vins : l'art de la dégustation » (*Le Monde* du 14 février) s'appelle In Vino Veritas. Il est présidé par Aurélie Chobert.

ARCHITECTURE

« *L'anonyme surdoué* », dont nous avons loué une réalisation, à l'angle du 53, boulevard Ney et de l'impasse Lécuyer, à Paris, dans le 18^e arrondissement (*Le Monde* du 27 février), n'est plus anonyme. Il s'agit de l'architecte Patricia Leboucq, quarante-trois ans. Les neuf logements du boulevard Ney ont été achevés en 1998. Elle a par ailleurs récemment achevé

– l'« *écoconditionnalité* », qui permet de prendre en compte la dimension environnementale ;

– la baisse des subventions à l'exportation au profit de celles en faveur de l'agriculture biologique.

La liste n'est pas limitative et la possibilité d'opérer des transferts de priorités et de dépenses à l'intérieur du cadre de l'Agenda 2000 permet – à budget constant – une assez grande souplesse.

Les crises de la vache folle et de la fièvre aphteuse constituent une actualité dramatique, mais aussi une opportunité politique, que les Quinze doivent saisir pour mener à bien une réforme trop longtemps ajournée. Le fait que les échéances électorales, en France et en Allemagne, vont retarder ce processus doit inciter à davantage encore de courage politique.

Laurent Zecchini

la médiathèque de Bonneuil-sur-Marne (Val-de-Marne).

EXPOSITION

Dans notre article consacré à l'exposition Mirallès/Tagliabue (*Le Monde* daté 4-5 mars), nous avons attribué à Jean-Paul Robert le rôle d'organisateur : il nous précise qu'il en a seulement rédigé le catalogue à la demande de l'Institut français d'architecture.

RECTIFICATIF

LE SEUIL

L'adresse du webmagazine des Editions du Seuil est www.seuil.com (et non pas www.lesueil.com, comme indiqué par erreur dans la rubrique « Sur la Toile » du 6 mars).

L'inéluctable réforme de la PAC

Suite de la première page

Il en va différemment de l'épizootie de fièvre aphteuse, maladie qui a une bien plus forte prévalence dans les pays dont l'agriculture n'est pas intensive, et qui était récurrente dans l'Europe d'avant la PAC. A ceci près que c'est surtout au nom d'une logique productiviste et mercantile que l'on a renoncé à la vaccination en 1990.

Aujourd'hui, même si l'émotion légitime distord la vérité scientifique, aucun gouvernement ne peut prendre le risque politique d'ignorer l'avertissement de la *vox populi* : la PAC doit être profondément réformée, l'agriculture plus respectueuse de l'environnement et du développement rural, la qualité et la sûreté des aliments doivent primer sur les excédents de production. Encore faut-il rappeler qu'un tel mouvement n'a pas attendu la crise actuelle pour être engagé. La réforme de l'agriculture européenne a commencé en 1988, et elle s'est accentuée en 1992 par une remise en question du productivisme.

Que ce mouvement ait été trop lent, parfois avorté, que la volonté politique des gouvernants ait fait défaut pour imposer une nouvelle donne aux lobbies agricoles, et aussi à la grande distribution, nul n'en doute. Mais cela ne signifie pas que la PAC doive être sacrifiée

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergerous, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Thomas Ferenzi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomet
Directeur artistique : Dominique Royette
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment
Rédacteurs en chef : Alain Frachon (*Editoriaux et analyses*) ; Laurent Greilsamer (*Suppléments et cahiers spéciaux*) ; Michel Kajman (*Débats*) ; Eric Fottorino (*Enquêtes*) ; Eric Le Boucher (*International*) ; Patrick Jarsau (*France*) ; Anne Chemin (*Société*) ; Claire Blandin (*Entreprises*) ; Jacques Buob (*Aujourd'hui*) ; Josyane Savigneau (*Culture*) ; Christian Massol (*Secrétariat de rédaction*)
Rédacteur en chef technique : Eric Azan

Médiateur : Robert Solé

Directeur exécutif : Eric Pliolloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet ; partenaires audiovisuels : Bertrand Le Gendre

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 166 859 €. Actionnaires : Société civile Les Rédacteurs du Monde, Fonds commun de placement des personnels du Monde, Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde, Le Monde Entreprises, Le Monde Europe, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Le Monde Prévoyance, Claude-Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS *Le Monde*

Peter Benoît, musicien flamand

LA BELGIQUE vient de célébrer avec un éclat exceptionnel le cinquantième de la mort de Peter Benoît, le musicien qui fut une des incarnations les plus remarquables de l'âme populaire flamande. Ce que Henri Conscience fut pour la littérature, Benoît le fut dans la musique.

On a dit du premier (fils d'un fonctionnaire français de l'Empire et sorte de Walter Scott flamand) qu'il avait appris à lire à son peuple – à lire en flamand. Pareillement, on a dit de Peter Benoît qu'il apprit à chanter dans la langue populaire. Sa mélodie *Jijn moeder sprake* (*Ma langue maternelle*) est fréquemment chantée en Flandres, et de même le *Beiaardslied* (*Chant du carillon*), extrait de la célèbre *Ruben-cantate*, retentit aux moments d'allégresse dans toutes les fêtes populaires.

Peter Benoît était né vers 1830, dans la vallée de la Lys, exactement

à Harelbeke, près de Courtrai. Il était d'origine paysanne. On le dirigea sur Anvers où il fit de solides études musicales. Il devait devenir plus tard le premier directeur du conservatoire de la métropole flamande. Très jeune, il partit pour Paris, où il se lia d'amitié avec Offenbach, après avoir joué modestement... du triangle dans son orchestre des Bouffes, qu'il devait finir par diriger lui-même.

Rentré en Belgique, Peter Benoît écrivit des opéras et des poèmes symphoniques inspirés par l'histoire. Mais il devait être particulièrement à l'aise dans un genre qu'il a marqué de sa forte empreinte : la cantate et l'oratorio de plein air, dont l'exécution requiert de grandes masses instrumentales et chorales.

Louis Piérad
(23 mars 1951.)

Le Monde sur tous les supports

Adresse Internet : <http://www.lemonde.fr>

Télématique : 3615 code LEMONDE
Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC (5,57 F/mn)
ou 08-36-29-04-56 (9,21 F/mn)

Le Monde sur CD-ROM : 01-44-88-46-60
Index du Monde : 01-42-17-29-89. Le Monde sur microfilms : 03-88-71-42-30

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

Les éditions Gallimard et Le Seuil ont entrepris la publication intégrale (sous la direction de François Ewald et d'Alessandro Fontana) du cours prononcé au Collège de France, de 1971 à sa mort, par le philosophe Michel Foucault (1926-1984). Après « Il faut défendre la société » (1997) et « Les Anormaux » (1999), le troisième volume (édition établie par Frédéric Gros), « L'Herméneutique du sujet » (enseignement de l'année 1981-1982) paraît le 28 mars. Nous publions des extraits du cours prononcé le 17 février 1982

(Se) conduire, (se) gouverner : éthique et politique

J'AVAIS montré d'abord comment le souci de soi – ce vieux souci de soi dont on avait vu la formulation théorique et systématique première dans l'*Alcibiade* [NDLR : de Platon] – avait été libéré de son rapport privilégié à la pédagogie, comment il s'était affranchi de sa finalité politique et par conséquent comment il s'était, au total, dégagé des conditions sous lesquelles il était apparu dans l'*Alcibiade*, disons, si vous voulez, dans le paysage socratique-platonicien.

Le souci de soi avait donc pris la forme d'un principe général et inconditionné. Ce qui veut dire que « se soucier de soi » n'est plus un impératif qui vaut à un moment donné de l'existence, et dans une phase de la vie qui serait celle du passage de l'adolescence à la vie adulte. « Se soucier de soi » est une règle coextensive à la vie. Et, deuxièmement, le souci de soi n'est pas lié à l'acquisition d'un statut particulier à l'intérieur de la société. Il s'agit de l'être tout entier du sujet qui doit, tout au long de son existence, se soucier de soi, et de soi en tant que tel.

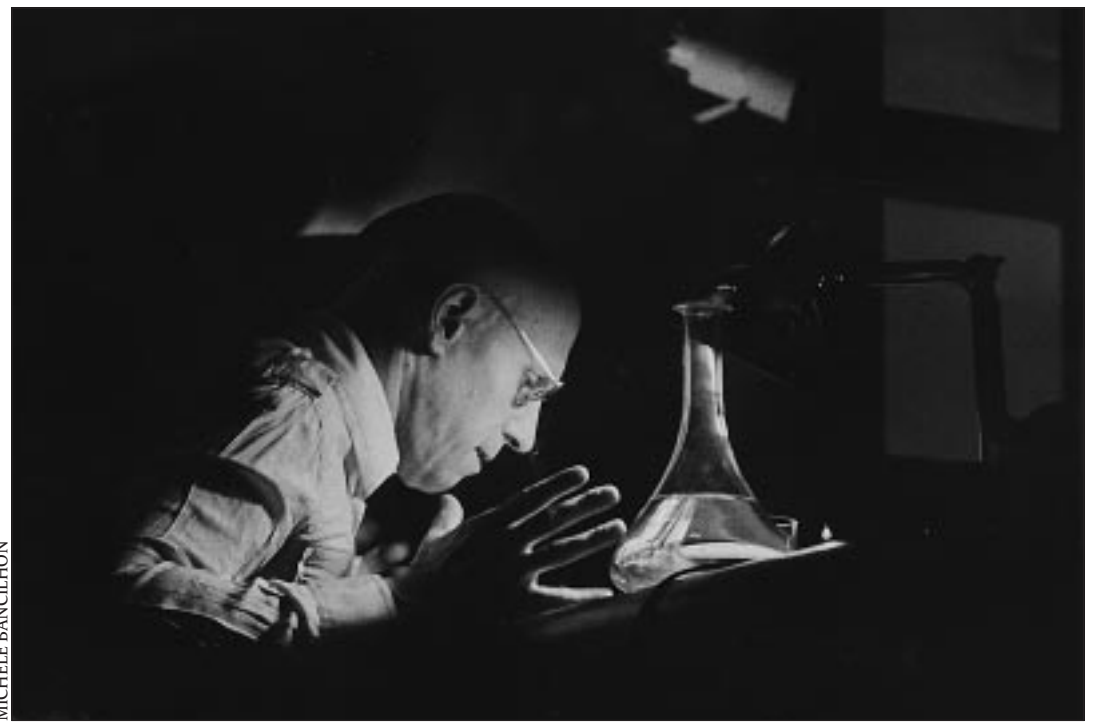
Bref, on arrive à cette notion qui vient donner un contenu nouveau au vieil impératif « se soucier de soi », notion nouvelle que j'avais commencé à débrouiller la dernière fois : c'est la notion de conversion à soi-même. Il faut que le sujet tout entier se tourne vers lui-même et se consacre à lui-même :

Michel Foucault donnant un cours au Collège de France en 1976.

eph'heuton epistrephein, eis heauton anakhôrein, ad se recurrere, ad se redire, in se recedere, se reducere in tutum (retourner à soi, revenir à soi, faire retour sur soi, etc.). Bon, vous avez là tout un lot d'expressions que vous trouvez en latin et en grec, et qui, je crois, doivent être retenues à cause au moins de deux de leurs composantes essentielles.

Premièrement, dans toutes ces expressions vous avez l'idée d'un mouvement réel, mouvement réel du sujet par rapport à lui-même. Il ne s'agit plus simplement, comme dans l'idée, si vous voulez, « nue » du souci de soi, de faire attention à soi-même, ou de porter son regard sur soi-même, ou de rester éveillé et vigilant par rapport à soi-même. Il s'agit réellement d'un déplacement, d'un certain déplacement – sur la nature duquel il va falloir s'interroger – du sujet par rapport à lui-même. Il doit, lui, le sujet, aller vers quelque chose qui est lui-même. Déplacement, trajectoire, effort, mouvement : tout ceci doit être retenu dans cette idée d'une conversion à soi.

Et, deuxièmement, dans cette idée d'une conversion à soi, vous avez le thème du retour, lui aussi thème important, difficile, peu



MICHEL BANUILHON

clair, ambigu. Qu'est-ce que veut dire retourner à soi ? Quel est ce cercle, cette boucle, ce repli que l'on doit opérer à l'égard de quelque chose, quelque chose qui pourtant ne vous est pas donné, car il vous est au mieux promis au terme même de votre vie ?

Déplacement et retour – déplacement du sujet vers lui-même et retour de soi sur soi –, ce sont ces

deux éléments qu'il faut essayer de débrouiller. Et je crois (enfin ça, à titre de notation un peu marginale) qu'il y a une métaphore qui revient très souvent à propos de cette conversion à soi et du retour à soi, métaphore qui est significative et sur laquelle il faudra sans doute revenir.

C'est la métaphore de la navigation, métaphore de la navigation

térature grecque, hellénistique et romaine, référées à cette image du pilotage. Et je crois que cette image du pilotage découpe assez bien un type de savoir et de pratiques entre lesquels les Grecs et les Romains reconnaissent une parenté certaine, et pour lesquels ils essayaient d'établir une *tekhnê* (un art, un système réfléchi de pratiques référées à des principes généraux, à des notions et à des concepts) : le Prince, en tant qu'il doit gouverner les autres, se gouverner lui-même, guérir les maux de la cité, les maux des citoyens, ses propres maux ; celui qui se gouverne comme on gouverne une cité, en guérissant ses propres maux ; le médecin, qui a à donner ses avis non seulement sur les maux du corps, mais sur les maux de l'âme des individus.

Enfin vous voyez, vous avez là tout un paquet, tout un ensemble de notions dans l'esprit des Grecs et des Romains qui relèvent, je crois, d'un même type de savoir, d'un même type d'activité, d'un même type de connaissance conjecturale. Et je pense qu'on pourrait retrouver toute l'histoire de cette métaphore pratiquement jusqu'au XVI^e siècle, où précisément la définition d'un nouvel art de gouverner, centré autour de la raison d'Etat, distinguera, alors d'une façon radicale, gouvernement de soi/médecine/gouvernement des autres – non sans d'ailleurs que cette image du pilotage, vous le savez bien, reste liée à l'activité, activité qui s'appelle justement activité de gouvernement.

Bref, en tout ceci vous voyez que, dans cette pratique du soi, telle qu'elle apparaît et se formule dans les derniers siècles de l'ère dite païenne et les premiers siècles

Déplacement, trajectoire, effort, mouvement : tout cela doit être retenu dans cette idée d'une conversion à soi

qui comporte plusieurs éléments. Premièrement : l'idée, bien entendu, d'un trajet, d'un déplacement effectif d'un point à un autre.

Deuxièmement, la métaphore de la navigation implique que ce déplacement se dirige vers un certain but, qu'il a un objectif. Ce but, cet objectif, c'est le port, le havre, en tant que lieu de sûreté où on est à l'abri à l'égard de tout.

Dans cette même idée de navigation, vous trouvez le thème que le port vers lequel on tend – eh bien, c'est le port d'attache, c'est celui où l'on retrouve son lieu d'origine, sa patrie. La trajectoire vers soi aura toujours quelque chose d'odysséen.

Quatrième idée que vous trouvez liée à cette métaphore de la navigation, c'est que, pour revenir jusqu'au port d'attache et si on désire si fort arriver en ce lieu de sûreté, c'est que la trajectoire en elle-même est dangereuse. Tout au long de ce trajet on est confronté à des risques, risques imprévus qui peuvent compromettre votre itinéraire ou même vous perdre. Par conséquent, cette trajectoire sera bien celle qui vous conduit jusqu'au lieu de salut, à travers un certain nombre de dangers, connus et peu connus, connus et mal connus, etc.

Enfin, toujours dans cette idée de la navigation, je crois qu'il faut retenir cette idée que cette trajectoire à mener ainsi vers le port, le port du salut à travers les dangers, implique, pour être menée à bien et pour parvenir jusqu'à son objectif, un savoir, une technique, un art. Savoir complexe, à la fois théorique et pratique ; savoir conjectural aussi, qui est un savoir tout proche, bien sûr, du pilotage.

L'idée du pilotage comme art, comme technique à la fois théorique et pratique, nécessaire à l'existence, c'est une idée qui est, je crois, importante et qui mériterait éventuellement d'être analysée d'un peu près, dans la mesure où vous voyez au moins trois types de techniques qui sont très régulièrement référées à ce modèle du pilotage : premièrement, la médecine ; deuxièmement, le gouvernement politique ; troisièmement, la direction et le gouvernement de soi-même.

Ces trois activités (guérir, diriger les autres, se gouverner soi-même) sont très régulièrement, dans la lit-

Je pense qu'il y a à soupçonner quelque chose qui serait une impossibilité à constituer aujourd'hui une éthique du soi, alors que c'est peut-être une tâche urgente, fondamentale, politiquement indispensable

de l'ère chrétienne, le soi apparaît au fond comme le but, le bout d'une trajectoire incertaine, et éventuellement circulaire, qui est la trajectoire dangereuse de la vie.

Je crois qu'il faut bien comprendre l'importance historique que peut avoir cette figure prescriptive du retour à soi, et surtout sa singularité dans la culture occidentale. Parce que si on trouve, d'une façon assez claire, assez évidente, ce thème prescriptif du retour à soi à l'époque dont je vous parle, il ne faut pas oublier deux choses.

D'abord que dans le christianis-

“Avec l'euro, faut-il changer le capital de mon entreprise ?”

“J'ai acheté ma maison à crédit, faut-il modifier le contrat ?”

“...Et la plus value en euros pour cette maison de 700.000 francs ?”

“Nous avons fait notre testament en francs. Faut-il en faire un nouveau en euros ?”

Mon notaire rend mes projets plus sûrs.

www.notaires.fr

Que va changer l'euro pour vous, votre famille, votre patrimoine ?
L'Euro: les notaires anticipent!

Parce qu'ils sont proches de vous et connaissent l'évolution des lois,
les notaires vous conseillent et vous accompagnent dans la réalisation de vos projets.

par Michel Foucault

me, comme axe principal de la spiritualité chrétienne, on va trouver, je crois, un rejet, un refus, qui a ses ambiguïtés, bien sûr, de ce thème du retour à soi. L'ascétisme chrétien a tout de même pour principe fondamental que la renonciation à soi constitue le moment essentiel de ce qui va nous permettre d'accéder à l'autre vie, à la lumière, à la vérité et au salut. On ne peut pas se sauver si on ne renonce pas à soi. Ambiguïté, difficulté, bien sûr – sur lesquelles il faudra revenir – de cette recherche du salut de soi qui a pour condition fondamentale la renonciation à soi. Mais enfin, je crois que c'est là un des axes fondamentaux de l'ascétisme chrétien que cette renonciation à soi.

Quant à la mystique chrétienne, vous savez bien qu'elle aussi est, sinon entièrement commandée, épuisée, au moins traversée par le thème du soi s'abîmant en Dieu et perdant son identité, son individualité, sa subjectivité dans la forme du soi, par un rapport privilégié et immédiat à Dieu. Donc, si vous voulez, je crois que dans tout le christianisme le thème du retour à soi a été beaucoup plus un thème adverse qu'un thème effectivement repris et inséré dans la pensée chrétienne.

Deuxièmement, je crois qu'il faut aussi remarquer que le thème du retour à soi a sans doute été, à partir du XVI^e siècle, un thème récurrent dans la culture « moderne ». Mais je crois qu'on ne peut pas ne pas être frappé, aussi, du fait que ce thème du retour à soi a été au fond reconstitué – mais par fragments, par bribes – dans une série d'essais successifs qui ne se sont jamais organisés sur un mode aussi global et continu que dans l'Antiquité hellénistique et romaine.

Jamais le thème du retour à soi n'a été dominant chez nous comme il a pu l'être à l'époque hellénistique et romaine. Bien sûr, vous trouvez au XVI^e siècle toute une éthique de soi, toute une esthétique aussi de soi, qui est d'ailleurs très explicitement référée à celle qu'on trouvait chez les auteurs grecs et latins dont je vous parle. Je pense qu'il faudrait relire Montaigne dans cette perspective-là, comme une tentative de reconstituer une esthétique et une éthique du soi.

Je pense qu'on pourrait aussi reprendre l'histoire de la pensée au XIX^e siècle un peu dans cette perspective. Et alors, là, les choses seraient beaucoup plus compliquées, sans doute, beaucoup plus ambiguës et contradictoires. Mais on peut relire tout un pan de la pensée du XIX^e siècle comme la tentative difficile, une série de tentatives difficiles pour reconstituer une éthique et une esthétique du soi.

Que vous preniez, par exemple, Stirner, Schopenhauer, Nietzsche, le dandysme, Baudelaire, l'anarchie, la pensée anarchiste, etc., vous avez là toute une série de tentatives tout à fait différentes les unes des autres bien sûr, mais qui, je crois, sont toutes plus ou moins polarisées par la question : est-ce qu'il est possible de constituer, reconstituer une esthétique et une éthique du soi ? A quel prix, dans quelles conditions ? Ou est-ce que l'éthique et l'esthétique du soi ne doivent pas, finalement, s'inverser dans le refus systématique du soi (comme chez Schopenhauer) ?

Enfin il y aurait là, je crois, toute une question, toute une série de problèmes qui pourraient être soulevés. En tout cas, ce que je voudrais vous signaler, c'est tout de même que, quand on voit aujourd'hui la signification, ou plutôt l'ab-

sence quasi totale de signification, qu'on donne à des expressions, pourtant très familières et qui ne cessent de parcourir notre discours, comme : revenir à soi, se libérer, être soi-même, être authentique, etc., quand on voit l'absence de signification et de pensée qu'il y a dans chacune de ces expressions aujourd'hui employées, je crois qu'il n'y a pas à être bien fier des efforts que l'on fait maintenant pour reconstituer une éthique du soi.

Et peut-être dans cette série d'entreprises pour reconstituer une éthique du soi, dans cette série d'efforts, plus ou moins arrêtés, figés

Relations de pouvoir-gouvernementalité-gouvernement de soi et des autres-rapport de soi à soi, tout cela constitue une chaîne, une trame

sur eux-mêmes, et dans ce mouvement qui nous fait maintenant à la fois nous référer sans cesse à cette éthique du soi, sans jamais lui donner aucun contenu, je pense qu'il y a à soupçonner quelque chose qui serait une impossibilité à constituer aujourd'hui une éthique du soi, alors que c'est peut-être une tâche urgente, fondamentale, politiquement indispensable, que de constituer une éthique du soi, s'il est vrai après tout qu'il n'y a pas d'autre point, premier et ultime, de résistance au pouvoir politique que dans le rapport de soi à soi.

Si vous voulez, en d'autres termes, ce que je veux dire c'est ceci : si on prend la question du pouvoir, du pouvoir politique, en la replaçant dans la question plus générale de la gouvernementalité – gouvernementalité entendue comme un champ stratégique de relations de pouvoir, au sens plus large du terme et pas simplement politique –, donc, si on entend par gouvernementalité un champ stratégique de relations de pouvoir, dans ce qu'elles ont de mobile, de transformable, de réversible, je crois que la réflexion sur cette notion de gouvernementalité ne peut pas ne pas passer, théoriquement et pratiquement, par l'élément d'un sujet qui serait défini par le rapport de soi à soi.

Alors que la théorie du pouvoir politique comme institution se réfère d'ordinaire à une conception juridique du sujet de droit, il me semble que l'analyse de la gouvernementalité – c'est-à-dire : l'analyse du pouvoir comme ensemble de relations réversibles – doit se référer à une éthique du sujet défini par le rapport de soi à soi. Ce qui veut dire tout simplement que, dans le type d'analyse que j'essaie de vous proposer depuis un certain temps, vous voyez que : relations de pouvoir-gouvernementalité-gouvernement de soi et des autres-rapport de soi à soi, tout cela constitue une chaîne, une trame, et que c'est là, autour de ces notions, que l'on doit pouvoir, je pense, articuler la question de la politique et la question de l'éthique.

Michel Foucault

La communauté internationale ne peut rester indifférente à cette tragédie qui menace toute la région. Elle est en droit d'exiger la mise en place d'une force d'interposition ou d'observation sur les principaux lieux d'affrontement entre Israéliens et Palestiniens pour rétablir les conditions minimales et réciproques de sécurité. La présence de cette force mandatée par les Nations unies doit être acceptée par Israël, qui ne peut être laissé seul juge et maître du sort des Palestiniens.

Dans cette perspective, l'Union européenne, qui a un accord d'association avec Israël et qui soutient financièrement l'Autorité palestinienne, est fondée à prendre les initiatives ou sanctions appropriées. La sécurité d'Israël et le droit des Palestiniens sont à terme une seule et même cause. (...)

Pierre Hunt
Paris

La relance de l'Europe sociale

par Anna Diamantopoulou

CES dernières années ont permis la relance de l'Europe sociale. L'Union européenne n'est pas seulement une monnaie unique : parce qu'elle est aussi une union économique, au service d'une croissance partagée par tous, elle a renforcé, depuis 1997, sa dimension sociale – coordination des politiques de l'emploi favorisant la diffusion des « meilleures pratiques », lutte contre les discriminations, égalité entre hommes et femmes, « *chartre sociale* » conférant aux partenaires sociaux un rôle éminent dans la fixation des normes de droit social.

Quatre objectifs résument aujourd'hui ce qu'est l'Europe sociale et seront à l'ordre du jour du sommet des chefs d'Etat et de gouvernement de Stockholm, les 23 et 24 mars : 1) le renouveau de l'économie européenne et son adaptation à l'économie de la connaissance, en renforçant son potentiel d'innovation pour créer de nouvelles activités, et donc des emplois, dans une économie qui repose plus que jamais sur le potentiel des femmes et des hommes ; 2) la lutte contre toutes les formes d'exclusion qui sont malheureusement incrustées dans nos sociétés, et qui exigent de développer l'accès aux droits et à l'emploi comme le retour individualisé vers l'activité ; 3) le plein-emploi et la qualité du travail, qui supposent à

la fois une croissance soutenue et une politique active, favorisant l'emploi des femmes et des travailleurs âgés ; 4) enfin, une modernisation du modèle social européen, qui repose sur la solidarité active, la garantie des droits fondamentaux et l'implication de tous les acteurs, et d'abord des partenaires sociaux, mais qui doit prendre en compte les évolutions démographiques et les nouvelles formes d'emploi.

Stockholm décidera, je l'espère, de nouvelles mesures – développement de la mobilité des travailleurs au sein de l'UE, de la formation tout au long de la vie, réformes des retraites visant à assurer leur soutenabilité sociale et économique sur le long terme.

Certains ont pourtant exprimé leur crainte que Stockholm ne manifeste pas, en matière sociale, la même ambition que Lisbonne et Nice. Cette crainte est compréhensible. Je n'oublie pas, en effet, l'apport considérable de la récente présidence française : l'agenda social, la charte des droits fondamentaux, les directives contre les discriminations, l'accord sur le statut de société européenne et son volet sur l'implication des travailleurs.

Mais je pense aussi que cette crainte est injustifiée. Stockholm confirmera le message de Lisbonne et de Nice : c'est par une stratégie globale, qui n'isole pas la politique sociale, que l'on renforcera

l'Europe sociale. Et ce projet exige d'inventer de nouvelles méthodes. Il ne suffit plus aujourd'hui de privilégier la seule législation. Non que celle-ci soit condamnée ou négligée, au contraire : la garantie des droits fondamentaux, la régulation des aspects sociaux du marché intérieur nécessitent aujourd'hui, comme hier, le recours au législateur. Les récentes directives anti-discriminations et la proposition de directive sur l'information-consultation des travailleurs sont là pour le démontrer, comme la volonté de la Commission de continuer à proposer des textes législatifs, comme elle l'a fait en matière d'information et consultation des travailleurs, si les actuelles négociations sur le travail intérimaire venaient à échouer.

Pourtant, les grands sujets qui sont prioritaires, partout en Europe – la formation tout au long de la vie, la modernisation de l'organisation du travail, la garantie de retraites équitables, la lutte contre les exclusions – ne se prêtent pas au « tout-législatif ». Le risque serait alors d'adopter des textes inadaptés aux différentes situations, et donc d'autant plus difficiles à appliquer correctement. Ce sont des sujets où l'Etat, les collectivités locales, les partenaires sociaux, les ONG, doivent jouer leur rôle. C'est pourquoi Lisbonne, comme Nice, ont préconisé la fixation, au niveau de l'Union, d'objec-

tifs communs qui doivent susciter un « *stress de convergence* » en encourageant les différents pays, dans le respect de leurs systèmes et de leurs traditions, et en coopération avec tous les acteurs, à se rapprocher des meilleures pratiques européennes. L'outil, ce sont des plans d'action nationaux, intégrant justement la contribution concrète de tous les acteurs, et évalués grâce à des indicateurs clairs.

L'outil est aussi la volonté des partenaires sociaux européens de progresser dans leur dialogue sur les thèmes liés à la modernisation des relations de travail. Plus que jamais, l'Europe sociale exige d'avancer des propositions concrètes et de travailler dans la durée. De travailler en faveur d'une Europe proche de ses citoyens, de leurs préoccupations et soucieuse de l'avenir de nos sociétés, confrontées à la globalisation, à une révolution technologique de grande ampleur et au vieillissement. En faveur d'une Europe qui ne se résigne pas au chômage, au sous-emploi, à l'exclusion, au délitement du tissu social, à l'effacement des services publics. En faveur d'une Europe qui croit en ses capacités d'innovation et de modernisation sociale.

Anna Diamantopoulou est commissaire européenne chargée de l'emploi et des affaires sociales.

BMW 320d
www.bmw.fr

Prix de la BMW 320d : 174500 F. Premier versement de 61224.17 F (dépot de garantie de 26175 F + premier loyer majoré de 35049.17 F (2)) suivi de 23 loyers mensuels de 2470.02 F (2). Après le paiement du dernier loyer, vous pouvez restituer votre véhicule à votre concessionnaire (sous réserve du respect de l'usure et du kilométrage prévus au contrat) ou l'acquiescer en levant l'option d'achat. Option d'achat en fin de contrat de 104700 F. Coût total avec achat en fin de contrat de 196559.63 F (2).

Barèmes et conditions au 17/07/00 susceptibles de variation. Sous réserve d'acceptation par BMW Lease - SNC au capital de 300 000 Euros. RCS VERSAILLES B 343 636 643.

Contrat national d'entretien SERENIUM inclus au prix de 149.17 F/mois comprenant une extension de garantie supplémentaire de 12 mois et l'entretien du véhicule pour 24 mois et/ou 45000 km (au 1^{er} des deux termes atteint).

(1) après le 1^{er} versement (2) hors assurances facultatives.

BMW 320d
2471F / mois¹⁹⁹⁹
Contrat national d'entretien compris

Voyagez en Première pour un tarif Éco.

7914568 012113

AU COURRIER DU « MONDE »

INTERVENIR AU PROCHE-ORIENT

Alors qu'Israël se dote d'un gouvernement composite apparemment peu capable d'une politique cohérente à la mesure des enjeux vitaux au Proche-Orient, le peuple palestinien, qui a attendu en vain, depuis tant d'années, les fruits de la paix qui auraient dû accompagner sa reconnaissance d'Israël, sombre dans le désespoir et la violence irrationalité.

Dans cette conjoncture et compte tenu du rapport de forces, il n'y a aucune chance qu'un accord bilatéral fondé sur le droit et l'équité puisse être obtenu. D'un côté, la colère engendre le soulèvement populaire et le recours à toutes les violences. De l'autre, la répression s'accroît et le terrorisme d'Etat répond aux attentats. (...)

AGRICULTURE Syngenta, numéro un mondial de l'agrochimie, vient de publier son premier bilan annuel. Malgré de bons résultats, il déçoit les investisseurs qui s'interro-

gent sur ses perspectives de croissance. ● AVENTIS CROPSCIENCE ET MONSANTO sont promis à davantage d'autonomie, leur maison-mère ayant décidé de privilégier la phar-

macie. ● AVENTIS, à la recherche de profits rapides, pourrait renoncer à mettre en Bourse sa filiale agricole (CropScience) et pourrait la céder à un concurrent, sans doute améri-

cain. ● À LYON, siège mondial d'Aventis CropScience, ce dossier figure en bonne place dans les préoccupations du nouveau maire, Gérard Collomb (PS). ● LES OGM, bien que

contestés en Europe, restent le levier de croissance de l'agrochimie. Les superficies plantées en semences transgéniques ne cessent de progresser sur la planète.

Délaissée par la pharmacie, l'agrochimie découvre l'autonomie

Syngenta, Aventis CropScience et Monsanto, associés hier à des conglomérats chimiques, deviennent peu à peu indépendants. Entre les biotechnologies onéreuses et les pesticides contestés, ils doivent à la fois démontrer leur rentabilité et leur crédibilité

EN CES TEMPS de remise en cause en Europe de l'agriculture intensive, une entreprise peut-elle encore tout miser sur le développement de ce secteur ? Syngenta, Aventis, DuPont, Monsanto, Bayer, BASF, les principaux acteurs de l'industrie agrochimique mondiale ne savent plus sur quel pied danser.

Syngenta, le numéro 1 mondial de l'agrochimie né de la fusion, en novembre 2000, des activités agricoles du suisse Novartis et de l'anglo-suédois AstraZeneca, présentait, lundi 19 mars, ses premiers résultats annuels. Jugés « très encourageants » par Heinz Imhof, le président du conseil d'administration, ils n'ont pourtant pas convaincu les investisseurs : depuis, le titre ne cesse de baisser. Syngenta, qui a son siège à Bâle, a enregistré un bénéfice net de 222 millions de dollars (246 millions d'euros) pour l'année 2000 en hausse de 16,8 % par rap-

port à 1999. Mais son chiffre d'affaires a reculé de 2,2 % à 6,846 milliards de dollars (7,6 milliards d'euros). L'entreprise qui avait espéré sur une hausse de 2 % de son activité en 2001, ne s'attend plus à une grande progression du marché cette année.

Les résultats de la première entreprise au monde spécialisée dans la découverte et la vente de produits phytosanitaires (herbicides, fongicides et insecticides) et de semences classiques ou OGM (organismes génétiquement modifiés) étaient très attendus par les observateurs. Au premier chef : Fred Hassan, à la tête de l'américain Pharmacia, et Jean-René Fourtou, à la tête du groupe franco-allemand Aventis, qui ont préféré tout récemment lier leur avenir aux ventes des médicaments plutôt qu'à celles, très contestées en Europe, des OGM (Le Monde du 27 novembre 2000). Le groupe Pharmacia

est né le 3 avril 2000 du rachat par Upjohn-Pharmacia de l'entreprise centenaire Monsanto, spécialisée en pharmacie et pionnière de la vente de semences OGM aux Etats-Unis. En 2000, Fred Hassan décidait de réunir les activités agricoles sous le nom de Monsanto et de mettre sur le marché 13,7 % du capital de cette nouvelle entreprise. En 2002, il doit décider de la cession sur le marché ou du maintien de sa filiale agricole autonome dans le groupe.

UN GRAND TROC

Le laboratoire Aventis, né de la fusion entre le Français Rhône-Poulenc et l'Allemand Hoechst avait également envisagé de mettre sur le marché sa division agricole CropScience, sous le nom d'Agreva. Mais aujourd'hui la direction d'Aventis semble s'orienter vers une vente pure et simple de ses activités agricoles. Selon

des sources proches du dossier, le partenaire idéal serait américain – alors que les Allemands BASF et Bayer se sont montrés intéressés – pour éviter les importantes cessions de produits qu'exigeraient les autorités européennes de la concurrence. Ainsi, Novartis et AstraZeneca, pour fonder Syngenta qui occupe près de 21 % du marché mondial de la protection des cultures, avaient dû sacrifier plusieurs molécules pour un montant de 340 millions de dollars (391 millions d'euros).

Deux entreprises américaines sont susceptibles d'acquiescer des activités de CropScience : Dow Chemical, le deuxième chimiste des Etats-Unis, qui a racheté début mars l'agrochimie du spécialiste Rohm and Haas pour un milliard de dollars et DuPont de Nemours. Ce dernier présente l'avantage de vouloir céder, parallèlement, sa pharmacie : il s'agit là d'une rare opportunité d'acquiescer des positions aux Etats-Unis « pour un prix probablement inférieur à 10 milliards de dollars », soulignait le Financial Times dans son édition du 19 mars. Sur les rangs, on retrouve Aventis, dont l'agrochimie est valorisée « entre 5 et 10 milliards d'euros » selon un dirigeant qui veut garder l'anonymat. Il est probable qu'un grand troc – pharmacie contre agrochimie – soit actuellement au cœur des négociations.

Vendredi 16 mars, le seul obsta-

cle possible à une vente de la division agrochimique d'Aventis était publiquement levé. Le groupe pharmaceutique allemand Schering envisage à terme de vendre les 24 % qu'il détient dans CropScience, a indiqué son directeur financier, Klaus Pohle. « Il s'agit d'un investissement purement financier », a-t-il mis en avant. Le groupe de Berlin n'entend toutefois pas céder sa part dans l'immédiat car « le cours de l'action est trop bas », a-t-il rajouté. Pour le syndicat CFDT d'Aventis CropScience : « qu'il y ait vente à un Allemand ou à un Américain, dans les deux cas, le démantèlement semble certain ».

« DIVERSIFIER LES RISQUES »

Syngenta devrait-il donc rester un cas unique ? Le seul exemple d'une entreprise mondiale vouée à la seule agriculture ? Dans ce domaine à hauts risques, les dépenses sont élevées – de plus d'1 milliard de francs pour mettre sur le marché une nouvelle molécule pesticide – et le retour sur investissement n'est que de l'ordre de 15 % en agrochimie contre 30 % offerts par la pharmacie. Cette activité est surtout prisonnière des aléas climatiques, du cours des matières premières qui rémunèrent ou pas les agriculteurs et des freins, mis en Europe, au développement des OGM.

Pour certains observateurs, une entreprise spécialisée en agriculture ne peut survivre que si elle est

adossée à un conglomérat chimique. « Il est vrai qu'il faudra toujours nourrir le monde et que sans les produits phytosanitaires qui permettent de sauvegarder en moyenne un tiers de la récolte mondiale, c'est le retour de la disette. Mais la chimie ou la pharmacie permettent d'endosser les à-coups de l'agriculture, liées aux saisons et aux performances des récoltes dans le monde », souligne Jacques My, directeur technique de l'Union des industries de la protection des plantes (UIPP), en France.

Ce modèle d'entreprise est encore défendu aujourd'hui par Bayer. Le groupe allemand, qui est l'un des derniers à marier aujourd'hui chimie et pharmacie, a rejeté, le 15 mars, la proposition d'un de ses actionnaires institutionnels américain qui visait à réorganiser Bayer en quatre entités juridiquement distinctes : la santé (34 % du chiffre d'affaires), les polymères (38 %), la chimie (15 %) et l'agriculture (13 %). « C'est par conviction profonde que nous gardons ces quatre métiers. Nous reconnaissons que les synergies sont faibles mais ces secteurs différents nous permettent de diversifier les risques. Nous équilibrons ainsi nos résultats entre des activités fortement cycliques et d'autres très dépendantes de la recherche », commentait mercredi 21 mars à Paris Miguel Sieler, président de Bayer en France.

Véronique Lorelle

Sept géants nés du jeu des rapprochements

- **Syngenta (Suisse)** : la fusion des agrochimies de Novartis et Zeneca affiche un chiffre d'affaires pour 2000 de 6,846 milliards de dollars (7,65 milliards d'euros).
- **Monsanto (E.-U.)** : la filiale agricole du laboratoire Pharmacia a réalisé un chiffre d'affaires de 5,5 milliards de dollars.
- **Aventis CropScience (France)** :

les activités de l'ancien Rhône-Poulenc Agro et Agrevo représentent un chiffre d'affaires de 3,6 milliards de dollars.

- **BASF (Allemagne)** : après le rachat de Cyanamid à l'été 2000, le chimiste a plus que doublé de taille (3,5 milliards de dollars de chiffre d'affaire).
- **Bayer (Allemagne)** : les ventes de ses activités agricoles s'élèvent

à 3 milliards de dollars en 2000, dont 29 % pour la santé animale.

- **Dow Agrosciences (E.-U.)** : avec l'achat de Rohm and Haas (mars 2001), il porte ses ventes annuelles à 3 milliards de dollars.
- **DuPont (E.-U.)** : le groupe avec 2,5 milliards de dollars de chiffre d'affaires en 2000, a été rétrogradé du 2^e rang mondial des agrochimistes, il y a cinq ans, au 6^e rang, du fait des rapprochements de ses rivaux.

Lyon mobilisé contre le départ d'Aventis

« IL EST IMPENSABLE que Lyon perde le siège mondial d'une de ses plus grandes entreprises, que la région perde le dernier potentiel de recherche et développement français en matière de protection des cultures et aussi son principal partenaire dans Biovision [le colloque international sur les biotechnologies organisé à Lyon] », s'était exclamé, fin février, le maire du 9^e arrondissement de Lyon. Devenu le nouveau maire de la ville, successeur de Raymond Barre, le sénateur socialiste Gérard Collomb avait récemment promis aux organisations syndicales d'organiser une entrevue à Matignon pour alerter le premier ministre.

La Fédération chimie énergie CFDT s'était à l'époque félicitée que « les élus régionaux puissent se mobiliser contre la fuite des emplois et des activités d'Aventis en Rhône-Alpes ». Le groupe franco-allemand, né de la fusion de Rhône-Poulenc et Hoechst, pour abriter en son sein les sciences de la vie (santé humaine, animale et végétale), s'est recentré, en quelques

mois, sur la pharmacie « pure ». Les activités historiques de Rhône-Poulenc en agrochimie, en région Rhône-Alpes, sont donc destinées à être cédées. Les salariés qui ont vécu en douze mois plusieurs réorganisations successives s'estiment « trompés par les dirigeants d'Aventis ».

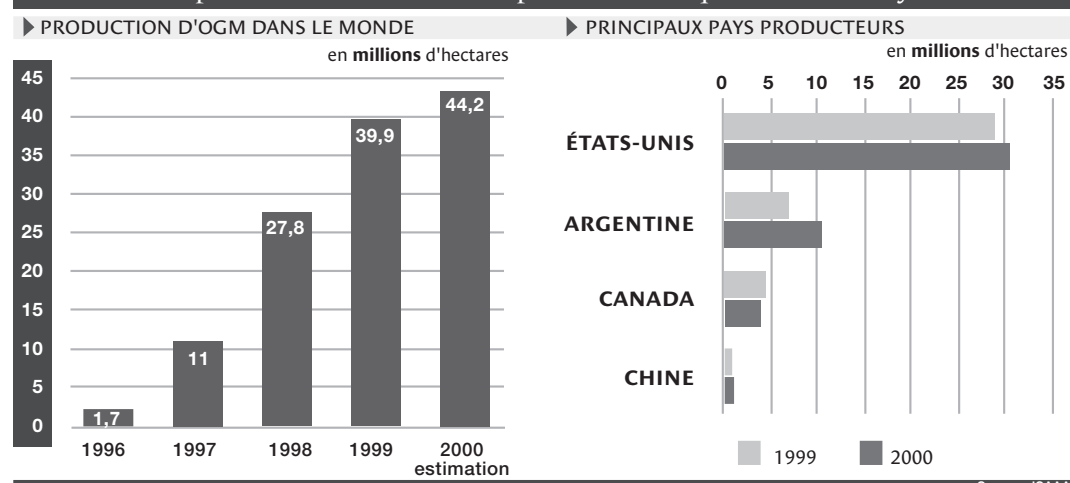
À LA RECHERCHE D'INVESTISSEURS

Tandis qu'Alain Godard, PDG d'Aventis CropScience, cherche à tout prix à trouver des investisseurs, son « binôme » allemand, Gerhard Prante, venu de Hoechst/Agrevo, a été recruté par Aventis à Strasbourg. Officiellement, il a rejoint, le 8 janvier, l'équipe de Horst Wätsche, membre du directeur d'Aventis et président du conseil de surveillance d'Aventis CropScience. Officieusement, sa très bonne connaissance du secteur agricole chez Aventis pourrait permettre de faire avancer les négociations en vue d'une cession de la division.

V. L.

Les cultures OGM ne cessent de s'étendre dans le monde

Les OGM plantés dans le monde représentent l'équivalent du Royaume-Uni



En cinq ans, les surfaces de plantes transgéniques ont été multipliées par plus de 25. Les États-Unis représentent toujours 58 % de l'ensemble, mais le nombre de pays producteurs a plus que doublé, de 6 en 1996 à 13 en 2000.

herbicides. Le 26 janvier, Syngenta, troisième semencier mondial derrière les américains DuPont et Monsanto, revendiquait une autre « première » mondiale : le décryptage du génome du riz, la première culture commerciale à avoir ainsi sa carte décryptée. Sans le vouloir, Aventis CropScience, avec le scandale autour de son maïs Starlink destiné à l'alimentation animale et retrouvé dans la chaîne alimentaire, a fait rapidement avancer la législation aux Etats-Unis sur les OGM vers plus de sécurité pour le consommateur. « Pourtant, une fois l'effet de surprise passé, les consommateurs américains n'ont pas exprimé de craintes surdimensionnées vis-à-vis des OGM qui ont atterri dans leurs assiettes », juge William F. Kirk, vice-président de DuPont Agriculture, rebaptisé récemment « division Biosolutions ». L'affaire, qui a coûté 100 millions d'euros au groupe franco-allemand, n'est en tout cas pas étrangère à la mise en vente d'Aventis CropScience.

Sur le terrain, les OGM sont devenus une réalité économique. Cinq ans après avoir poussé leurs premières racines dans les champs du Middle West, aux Etats-Unis, les plantes transgéniques ne cessent de s'étendre. Plus de la moitié de la production américaine de soja, 25 % de celle de maïs et plus de 70 % de celle de coton sont issues d'organismes génétiquement modi-

fiés. Plus encore, l'agriculture biotechnologique connaît « une très bonne progression » en Inde, en Thaïlande, en Malaisie, en Chine et en Australie, soulignait le 30 janvier Hendrik Verfaillie, directeur général de Monsanto. « Même en Europe, la Bulgarie et la Pologne sont passées à la biotechnologie... L'Europe occidentale est le seul point de résistance », a-t-il poursuivi.

« Les consommateurs américains n'ont pas exprimé de craintes surdimensionnées vis-à-vis des OGM qui ont atterri dans leurs assiettes »

« Il n'est plus temps de se demander si les biotechnologies sont utiles ou pas pour les pays en développement car ils en subissent déjà les effets », indiquait mardi 20 mars Alain Weil, du Centre de coopération internationale de recherche agronomique pour le développement (Cirad). Le principal risque économique aujourd'hui lié aux OGM est celui d'un déplacement des marchés des matières premiè-

res agricoles des pays tropicaux vers les zones tempérées. « Si on sait produire à partir du soja ou du maïs une huile dont les caractéristiques seraient proches de celle extraite du coprah, c'est l'économie de plusieurs pays qui risque de s'effondrer. Le même risque existe pour les arômes de fruits tropicaux : des OGM simplifieraient les processus industriels sans avoir recours à la matière première originale. » Ainsi DuPont, par exemple, est en pointe dans l'élaboration de cultures transgéniques adaptées aux besoins exprimés par des transformateurs, tels Kraft, Suchard ou Nestlé.

Pour redorer leur blason, les agrochimistes mondiaux, tels Syngenta, Bayer, Monsanto et Zeneca, ont décidé d'abandonner leurs droits respectifs sur la variété de riz transgénique gonflée à la vitamine A, appelée « Golden Rice ». « Pour arriver à le commercialiser, les pays intéressés auraient dû demander l'autorisation sur soixante brevets. Les entreprises ne peuvent pas se permettre aujourd'hui d'empêcher la diffusion d'une culture aussi emblématique », souligne M. Weil. Si le riz doré transgénique montre son intérêt pour lutter contre les carences en vitamines A – ce que conteste fortement l'association Greenpeace –, ce serait un élément puissant pour faire accepter les OGM.

V. L.

Imadiès*

Votre mutuelle, organise l'élection des délégués des adhérents à son assemblée générale

Soyez nombreux à participer à la vie démocratique de votre mutuelle :
– soit en vous portant candidat,
– soit simplement en participant aux élections.

Les adhérents sont répartis, en fonction de leur lieu de résidence, en huit sections de vote ainsi composées :

- **Seine-Maritime** : 79 délégués titulaires - 79 délégués suppléants.
- **Calvados** : 23 délégués titulaires - 23 délégués suppléants.
- **Orne** : 16 délégués titulaires - 16 délégués suppléants.
- **Manche** : 11 délégués titulaires - 11 délégués suppléants.
- **Artisans, commerçants (tous départements)** : 7 délégués titulaires - 7 délégués suppléants.
- **Eure** : 5 délégués titulaires - 5 délégués suppléants.
- **Sarthe** : 3 délégués titulaires - 3 délégués suppléants.
- **Autres départements** : 6 délégués titulaires - 6 délégués suppléants.

Si vous souhaitez être candidat :

1) Vous devez d'abord constituer une liste comprenant le nombre de délégués titulaires et suppléants correspondant à votre section de vote, et impérativement leurs noms, prénoms et adresses. Seules les listes complètes, constituées exclusivement d'adhérents de la mutuelle, inscrites au 1^{er} janvier 2000, seront admises. Le candidat au poste de 1^{er} titulaire est responsable de la liste ; à ce titre, il adresse la liste de candidats à la mutuelle dans les délais requis.

2) Adresser votre liste au siège de votre mutuelle : **Imadiès (élection des délégués), 174, boulevard de Strasbourg, 76600 Le Havre.**

Date limite : La liste doit être envoyée sous pli recommandé. Elle doit être reçue à l'adresse ci-dessus au plus tard le vendredi 6 avril 2001. Seules les listes complètes sont recevables.

Si vous souhaitez ne participer qu'à l'élection :

Le vote aura lieu :
– soit par correspondance
Le nécessaire de vote est à demander par courrier à l'adresse précitée ou au numéro vert 0.800.562.652 au plus tard le vendredi 13 avril 2001. Indiquer impérativement vos nom, prénom et adresse. La date limite de renvoi des votes par correspondance est fixée au jeudi 26 avril 2001.
– soit à l'occasion de l'assemblée de votre section qui aura lieu le 4 mai 2001
L'heure et le lieu de cette assemblée vous seront communiqués au numéro vert, ainsi que dans une prochaine publication dans ce journal (rubrique des annonces légales, aux environs du 13 avril 2001). Les adhérents souhaitant y participer devront le signaler au numéro vert, avant le 27 avril 2001, et indiquer leur nom, prénom, adresse.

Pour tous renseignements complémentaires sur ces élections, appelez le 0.800.562.652 (appel gratuit)

* née de la fusion de la CCMMBN, CMCO, MCM76, MMC, UCM et MFSM

La disparition de la place financière de Paris coûterait cher à l'économie nationale

Un rapport souligne que le secteur emploie deux fois plus de personnes que l'automobile

Un rapport de Paris Europlace, l'association de défense de la place de Paris, rendu public jeudi 22 mars, cherche à alerter les pouvoirs publics

sur les menaces qui pèsent sur les métiers de la finance. La faiblesse des intermédiaires, le poids de la fiscalité et l'insuffisance des actionnaires

français fragilisent les entreprises nationales qui risquent de se tourner vers Londres et Francfort pour trouver leurs sources de financement.

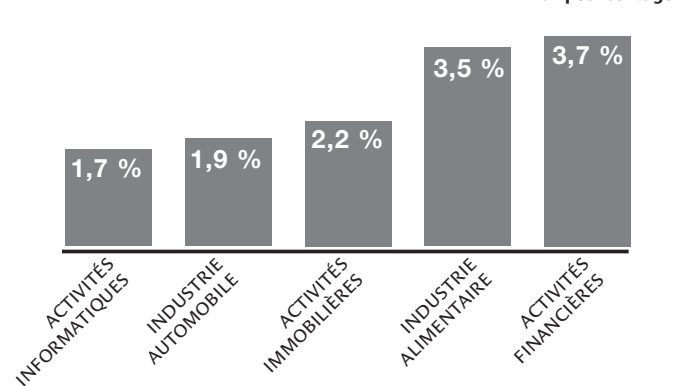
LAURENT FABIUS, le ministre de l'économie et des finances, va découvrir sur son bureau un nouveau rapport qui démontre les dangers qui pèsent sur la place financière parisienne, au moment où la compétition de Londres et Francfort s'avive. « Paris, place financière européenne », rendu public jeudi 22 mars, a été élaboré par l'association Paris Europlace, qui regroupe les principaux acteurs de la place, et le cabinet Mc Kinsey. Montrer le poids, les enjeux, et l'importance de conserver une place financière forte en France tel est l'un des objectifs du rapport.

Il s'agit de la première étude globale sur l'industrie financière française. Elle devrait rejoindre le rapport de Frédéric Lavenir, « L'entreprise et l'Hexagone », réalisé en septembre 2000, pour servir de support à Michel Charzat, le maire du 20^e arrondissement de Paris, chargé par le premier ministre, Lionel Jospin, d'une mission concernant l'attractivité de la place de Paris.

Conserver en France un écosystème financier est déterminant car le secteur joue un rôle clé dans le financement de l'économie. Selon le rapport, les ressources apportées à l'économie par les marchés financiers ont atteint 101 milliards d'euros en 2000, contre 54 milliards en 1997. En termes d'emplois également, son dynamisme représente un enjeu majeur : l'industrie financière emploie en France 600 000 personnes, soit 3,7 % de la population française. C'est près de deux fois plus que l'industrie automobile. A Paris, la finance concerne 150 000 emplois, contre 300 000 emplois estimés pour Londres, et 150 000 emplois pour Francfort. Les activités financières génèrent 4,8 % de la valeur ajoutée de la France, soit davantage que la construction (4,6 %), l'industrie agro-alimentaire (2,8 %) ou encore l'industrie automobile (1,5 %). Enfin, elle représente 30 % des exportations de services du pays.

Outre les enjeux économiques, le rapport met en avant les trois handicaps majeurs dont souffre la place de Paris et qui pourraient l'empêcher de se hisser parmi les grands pôles financiers. Tout d'abord, une base trop faible d'investisseurs domestiques, à la fois de particuliers et d'investisseurs institutionnels, avec l'absence de fonds de pension. La part des investisseurs étrangers dans le capital des entreprises françaises est très élevée : près de 40 % pour Alcatel, 43 % pour L'Oréal, 49 % pour la Société générale et 50 % pour TotalFinaElf. Le risque étant que « lors des crises

La finance emploie 600 000 salariés
POIDS DES PRINCIPAUX SECTEURS DANS L'EMPLOI NATIONAL
en pourcentage



Source : GARP, 1999
Le secteur financier, qui emploie près de deux fois plus de salariés que l'automobile, représente 30 % des exportations de services de la France.

boursières, les investisseurs étrangers se retirent plus vite que les nationaux », souligne Marc Viénot, président de Paris Europlace.

En second lieu, le rapport souligne la faiblesse des intermédiaires français, par rapport à leurs concurrents étrangers, sur les principaux métiers de banque d'investissement, et le manque d'internationalisation des acteurs domestiques.

UNE « FUITE ACCÉLÉRÉE »

Enfin, il constate un écart de coût important avec les autres places financières européennes, en termes de fiscalité et de charges sociales. « Si on veut favoriser l'expansion de la place de Paris, il faut que les pouvoirs publics allègent la surfiscalité des activités financières », estime M. Viénot. Actuellement, les banques et établissements financiers subissent une fiscalité d'exception : ils versent une taxe sur les salaires (jusqu'à 13 % des rémunérations, à l'instar des associations, de la santé et de l'enseignement privé), et supportent la contribution des institutions financières (CIF) sur leur chiffre d'affaires.

L'environnement fiscal français est également un frein à la localisation d'opérateurs étrangers en France. « Il est toujours compliqué de faire venir des cadres américains ou britanniques, habitués à une fiscalité plus douce. Dans le domaine de l'analyse financière, par exemple, ou des produits dérivés sur actions, où nous voulons renforcer notre action, il serait judicieux de disposer de systèmes incitatifs pour attirer des experts internationaux pour favoriser l'innovation ». Aux Pays-Bas et en Belgique par exem-

ple, les opérateurs étrangers ont un abattement de 35 % de leurs revenus à titres d'« allocation de frais d'expatriation » pendant une durée de dix ans.

Une délocalisation d'une partie des activités de la place de Paris

créerait des coûts supplémentaires pour les entreprises à la recherche de financements. « Les dirigeants des grandes entreprises ne doivent pas sous-estimer les dommages qui résulteraient, pour eux, de la disparition d'un service complet de place financière de proximité, en pensant qu'ils continueront d'être courtisés par les banquiers d'affaires et conseils basés sur les autres places européennes », s'inquiète le rapport. « A un certain stade, poursuit-il, la perte de substance deviendrait irréversible et provoquerait une fuite accélérée et sans retour des clients et du talent, vers Londres notamment. »

Ce panorama de la place financière de Paris débouche sur neuf programmes d'actions auxquels se sont engagés les acteurs de la place, parmi lesquels la préservation de pôles d'activités notamment dans le domaine de l'analyse financière et des dérivés actions, le renforcement de la gestion de capitaux et l'élargissement des structures de formation et de recherche.

Cécile Prudhomme

Boeing se réorganise et déménage son siège

LE GROUPE américain Boeing a annoncé, mercredi 21 mars, le transfert de son siège dans une autre localité que Seattle, où il est installé depuis 1916, dans le cadre d'un plan de restructuration destiné à alléger ses structures. Le groupe a expliqué qu'il lui fallait un siège plus central, plus près de ses clients et de ses financements, et a ajouté qu'il envisageait de transférer son siège à Chicago, Denver ou Dallas. Le nouveau siège n'emploiera qu'environ la moitié du millier d'employés que compte celui de Seattle. « Nous avons entamé une transformation tout à fait fondamentale de Boeing », a dit Phil Condit, PDG de Boeing. Concurrencé ces dernières années sur le marché des appareils commerciaux par l'européen Airbus Industrie, Boeing veut réorganiser l'entreprise entre trois entités distinctes : les avions civils, les activités militaires et l'espace et les communications. Les trois directeurs de ces divisions ont été immédiatement promus PDG de ces nouvelles filiales.

Licenciements chez Procter & Gamble

LE GÉANT des produits grand public Procter & Gamble, allant des lessives jusqu'aux couches-culottes, envisage de supprimer entre 10 % et 20 % de ses effectifs mondiaux qui s'élèvent à 110 000 personnes, selon le Wall Street Journal du 22 mars. Citant des sources proches des discussions, le quotidien indique que le groupe dirigé par Steve Donovan cherche actuellement les moyens de réduire les coûts de fonctionnement en ayant recours à des réformes structurelles et à des licenciements, sans avoir fixé avec précision l'ampleur et la date de la réduction d'effectifs. Les licenciements seraient un moyen de compenser les efforts de restructuration menés par le passé, qui n'ont pas eu les effets escomptés. En 1999, Procter & Gamble avait déjà annoncé 15 000 suppressions d'emplois. Le groupe s'est refusé à tout commentaire.

Menace de « grève de l'euro »

LES SYNDICATS CGT de la Banque de France, des convoyeurs de fonds et de la direction des monnaies et médailles ont menacé, mercredi 21 mars, lors d'une conférence de presse, de « faire la grève de l'euro » si des négociations ne sont pas engagées avec les pouvoirs publics sur la sécurité et l'avenir des effectifs. Ils craignent en effet que les emplois des imprimeries de billets et pièces soient menacés si la France n'est pas retenue pour la fabrication des euros.

SOPRA.

BONNE CROISSANCE 2000 : + 24,5 %

PERSPECTIVES 2001 : + 33 %

Le Groupe SOPRA, qui affiche une croissance annuelle de 24,5 %, renforce ses positions dans la conduite de grands projets européens allant du Conseil à l'Intégration de Systèmes. Le Groupe a, par ailleurs, filialisé ses activités d'édition EAI avec objectif d'adresser le marché international.

ACTIVITÉ ET RÉSULTATS 2000

Le chiffre d'affaires réalisé par le Groupe SOPRA au cours de l'année 2000 s'établit à 398,7 M€ à comparer à 320 M€ en 1999 marquant une croissance de 24,5 % par rapport à l'exercice précédent.

SOPRA affiche une très nette reprise de la croissance au 2^e semestre et plus spécifiquement au 4^e trimestre (+ 34,4 % dont + 17 % de croissance organique).

Outre une conjoncture plus favorable en fin d'année, cette forte croissance du chiffre d'affaires résulte du repositionnement opéré par SOPRA courant 2000 : une offre globale Conseil et Intégration de Systèmes pour la réalisation des grands projets, et une filiale pour l'édition EAI (outils et services pour l'intégration des applications). Le chiffre d'affaires consolidé réalisé hors de France a plus que doublé en 2000 et s'élève à 66,5 M€ à comparer à 28 M€ en 1999.

Le résultat d'exploitation, avant amortissement des immobilisations incorporelles assimilables à des acquisitions et avant participation des salariés, s'établit à 34 M€ sur l'ensemble de l'année soit 8,5 % du chiffre d'affaires, à comparer à 39 M€, soit 12,2 % du chiffre d'affaires sur l'ensemble de l'année 1999. En très nette reprise au 2^e semestre 2000, il s'établit à 27,3 M€ soit 12,2 % du chiffre d'affaires et retrouve un niveau de performances comparable à celui antérieurement constaté.

Le résultat net 2000, avant amortissement des écarts d'acquisition et avant participation des salariés, s'établit à 17,7 M€ soit 4,4 % du chiffre d'affaires dont 14,1 M€ soit 6,3 % du chiffre d'affaires pour le seul 2^e semestre 2000.

Marquant le même redressement en fin d'année, le résultat net part du Groupe s'établit pour l'ensemble de l'exercice à 15,8 M€ et à 13 M€ pour le seul 2^e semestre, dont le niveau rejoint les performances antérieures sans toutefois compenser totalement le 1^{er} semestre 2000.

Les effectifs du Groupe SOPRA ont progressé de 4 200 à 5 300 collaborateurs durant l'année 2000. Hors de France, ils sont passés de 450 à 1 000 personnes.

PERSPECTIVES

Au terme d'une année contrastée mais dans un marché actif qui privilégie à nouveau les grands offreurs, SOPRA devrait bénéficier en 2001-2002 des effets positifs des actions conduites courant 2000 pour lui conférer une nouvelle stature.

Figurant parmi les grands acteurs du conseil et du service informatique, disposant d'une implantation européenne significative (Angleterre - Allemagne - Belgique - Espagne - Italie - Suisse), d'une offre globale (Conseil, Intégration de Systèmes et de Solutions) et d'une offre EAI, le Groupe SOPRA s'impose comme un guide pour l'accomplissement des grands projets informatiques et un accélérateur de croissance pour les entreprises européennes. Sur le marché en fort développement de l'EAI, SOPRA se situe d'ores et déjà comme un des leaders au niveau international.

L'année 2001 dans son ensemble devrait permettre au Groupe SOPRA d'amplifier la croissance organique constatée au 4^e trimestre 2000 pour atteindre un chiffre d'affaires de 470 M€ en Conseil et Intégration de Systèmes et de Solutions et de 60 M€ en édition d'offres EAI.

Le chiffre d'affaires consolidé de l'année 2001 devrait ainsi s'établir à 530 M€ avec une nette amélioration des marges qui, dans une conjoncture favorable, devraient continuer à s'apprécier en 2002.

De nouvelles acquisitions pourraient, par ailleurs, compléter le dispositif actuel.

Contacts SOPRA : Jean-Claude DEBRAY - Tél. : 01 40 67 29 29

F.R.I. Communication : Philippe d'ARAMON - Tél. : 01 53 75 05 05

France Télécom confronté au défi d'une dette qui a quadruplé en un an

POUR LA PREMIÈRE FOIS, jeudi 22 mars, France Télécom s'est livré à une triple présentation de ses résultats annuels, pour la maison mère et ses deux filiales cotées en Bourse, Orange et Wanadoo. France Télécom annonce un résultat net record de 3,66 milliards d'euros, en hausse de 32 %, pour l'exercice 2000, en partie liée à des plus-values de cession. Orange et Wanadoo affichent des pertes respectives de 1,321 milliard d'euros et de 102 millions d'euros.

« Les résultats 2000 sont très satisfaisants. Nous avons créé les bases d'une entreprise européenne puissante. Nous sommes le numéro deux européen des mobiles et d'Internet, et dès que la fusion avec Equant sera achevée nous serons leader mondial des services aux entreprises », souligne Michel Bon, PDG de France Télécom. Le chiffre d'affaires - 33,67 milliards d'euros, en hausse de 23,7 % - est réalisé pour un quart à l'international et bénéficie de la forte croissance des activités mobiles.

Revers de la médaille : les acquisitions, en particulier celle du britannique Orange, et la course aux licences de téléphonie mobile du futur UMTS, ont contribué à plomber l'endettement du groupe, qui a plus que quadruplé en un an. « Avec une dette de 61 milliards d'euros, notre ratio endettement sur fonds propres atteint

180 % », précise Jean-Louis Vinciguerra, directeur financier de France Télécom. Une préoccupation partagée par ses homologues européens. France Télécom doit continuer à céder des actifs pour atteindre l'objectif affiché par Michel Bon « de réduire l'endettement à 30 milliards d'euros en 2003 ». « En 2001, nous envisageons de vendre nos parts dans Sprint Fon, dans Sema, de céder des actifs immobiliers pour 2 à 3 milliards d'euros et la participation dans ST Microelectronics. »

FRAIS FINANCIERS

France Télécom doit prouver aux milieux financiers que son résultat brut d'exploitation continuera à progresser, après une croissance de 12,4 % en 2000. Tout l'enjeu est de compenser la baisse enclenchée du résultat brut d'exploitation de la téléphonie fixe en France, jusqu'ici vache à lait du groupe, par une croissance de celui des activités mobiles, Internet et internationales. Pour 2001, France Télécom table sur une hausse du chiffre d'affaires de 20 %, et une croissance « à deux chiffres » du résultat brut mais reste muet sur le résultat net, qui devrait pâtir des frais financiers liés à la dette.

Laurence Girard

CHIFFRE D'AFFAIRES

398,7 M€

RÉSULTAT D'EXPLOITATION

34 M€

e-mail : accueil@sopra.com
http://www.sopra.com

Marché de cotation : SRD
Code Sicovam : 5080

Les adresses de sites Internet ont créé un marché mondial très convoité

En raison de la raréfaction des noms de domaine, de nouveaux suffixes vont venir compléter les « .com », « .org » et « .net » déjà utilisés. Les accents et les idéogrammes apparaîtront prochainement. Ces nouveautés ne mettront pas pour autant fin aux litiges juridiques sur la propriété de certaines adresses

L'ANNUAIRE d'Internet ne cesse de grossir. A chaque site créé sur la Toile correspond une adresse, déclinée derrière le fameux « www » (pour World Wide Web). Si personne ne connaît le nombre exact de ces adresses, appelées « noms de domaine » dans le jargon des internautes, certains experts les évaluent à plus de trente millions aujourd'hui. Une profusion qui explique les tentatives actuelles de mieux organiser la gestion de ces données.

Les adresses les plus populaires sont, sans conteste, celles qui se terminent en « .com ». Convoité autant par les entreprises que par les particuliers, ce suffixe consti-

tue l'un des noms de domaine, dits génériques, imaginés pour canaliser l'afflux ininterrompu de nouvelles adresses de sites. « La seule loi qui fonctionne dans ce secteur, c'est celle du "premier arrivé, premier servi" », note un spécialiste français. Parmi les autres noms génériques, il existe aussi « .org » (pour les grandes organisations) et « .net » (pour les organismes ayant trait au Web).

Internet étant apparu aux Etats-Unis, c'est naturellement qu'en 1993 les universités et, indirectement, le gouvernement américains confièrent à une société la tâche de centraliser toutes les adresses de sites et de gérer leur enregistre-

ment. La firme privée, Network Solutions, s'est vite trouvée à la tête d'une manne financière : chaque nouvel enregistrement lui rapporte 35 dollars (pour les « .com »), sans compter les cotisations de renouvellement. Aussi, lorsque Network Solutions fut rachetée, en 2000, par l'entreprise de sécurité informatique américaine VeriSign, la transaction a atteint 21 milliards de dollars.

Aujourd'hui, la position de VeriSign est contestée, au nom du pluralisme et de la libre concurrence. Elle a été invitée à céder, à terme, son monopole sur les trois noms de domaine génériques (« .com », « .org » et « .net »). L'injonction

est venue de l'Internet corporation for assigned names and numbers (ICANN), un organisme chargé de réguler l'attribution des adresses Internet à l'échelle mondiale. Pour autant, VeriSign résiste. Début mars, elle a proposé un arrangement revenant, certes, à accélérer son abandon de la gestion des « .net » et « .org », mais en échange de l'extension de son contrôle sur le très rentable « .com ». Le bureau directeur de l'ICANN tranchera le 2 avril.

Autre changement en cours, l'apparition de nouveaux noms de domaine génériques, afin d'élargir la palette d'adresses disponibles sur Internet, au moment où celles-

ci commencent à se raréfier. En novembre 2000, l'Icann a approuvé sept nouveaux suffixes : « .aero », « .biz », « .coop », « .info », « .museum », « .name » et « .pro ». L'entrée en vigueur de ces nouveaux noms, dont la gestion a été confiée à autant d'entreprises privées, tarde toutefois à se concrétiser, à cause de difficultés techniques et financières. Pourquoi ces noms-là et non pas d'autres ? L'Icann a dû essuyer des critiques, y compris de la part de son ancienne présidente, Esther Dyson : « S'il existait cinq cents noms de domaine génériques, la concurrence s'occuperait de trier les bons des mauvais », a-t-elle déclaré au Monde lors d'un récent passage à Paris.

pour le nommage Internet en coopération (Afnic). Né de la volonté de l'Etat, cet organisme à but non lucratif promeut, depuis sa création en 1998, un système d'attribution de noms de domaines « plus responsable » que celui utilisé pour les « .com ». Il est fondé sur la

Rivalités américaines

Créée pour son manque de transparence et ses liens encore étroits avec le département d'Etat, cet organisme américain, dont elle est une émanation, l'Icann, l'association supervisant la gestion des noms de domaine dans le monde, a désormais un concurrent. La société privée américaine New.net a annoncé, le 6 mars, la création d'un système alternatif d'enregistrement des adresses Internet. Arguant de la lenteur de l'Icann à agir, le groupe propose une vingtaine de nouveaux noms génériques (« .game », « .sport », « .xxx », etc.). Trois fournisseurs américains d'accès à Internet se sont ralliés à ce système, qui permet à leurs quelque seize millions d'abonnés de se connecter à ces nouveaux suffixes, sans avoir à reconfigurer leurs ordinateurs.

requête d'éléments prouvant que le candidat à un nom de domaine est bien celui qui a le droit de s'en prévaloir. Une façon de réduire les risques de litige. Ce système, qui est critiqué par certains pour sa lourdeur administrative, a donné naissance au label « .fr ». Plus de cent vingt-sept mille sites l'ont déjà adopté.

A. J.

Antoine Jacob

Profession : négociant-gérant de noms de domaine

« OPPORTUNISTE, petit malin, spéculateur. » Ces qualificatifs, accolés à sa profession, méconnue du grand public, Xavier Thine s'en lasse. A la tête d'une petite entreprise installée dans les locaux de l'agence de publicité de sa femme, à

REPORTAGE

Spécialisé dans l'enregistrement et les adresses Internet, Xavier Thine déplore « l'odeur de soufre » qui entoure son activité

l'ouest de Paris, il s'est spécialisé dans le négoce et la gestion des noms de domaine. Une activité qui, à l'entendre, a souvent été assimilée, à tort, au « cybersquattage », consistant à enregistrer, avant les autres, une série d'adresses Internet dans le seul but de les revendre au prix fort. « En France, il y a comme une odeur de soufre autour de nous », regrette ce quadragénaire.

Concrètement, son entreprise, DotComWay, enregistre des adresses pour son propre compte, les fait fructifier et les revend parfois. Son portefeuille ne comprend que des termes géné-

riques – une cinquantaine –, pour ne pas risquer de litiges avec des entreprises. On y trouve « tourisme », « voitures », « bateaux », « vins », « blagues », « forum », « mer », etc. Le tout en « .com ». La grande majorité de ces noms, « achetés alors qu'ils étaient encore abordables », n'a pas donné lieu à un site sur le Web. Leur tour viendra peut-être, à moins qu'ils ne soient vendus ultérieurement.

DOIGT ET INTUITION

D'après M. Thine, tourisme.com se négocierait actuellement autour de 1,5 million de francs, contre 50 000 francs en 1999. « Les entreprises, dit-il, ont réalisé qu'avec un tel nom, on couvre tout le monde francophone ». Mais plutôt que de le vendre, il affirme vouloir le développer en partenariat avec des groupes touristiques. Une logique appliquée pour le nom parisshotels.com et ses variantes, au singulier et avec trait d'union. « Nous avons mis quatre à cinq ans pour les acquérir, ici et là », précise-t-il.

Maintenant que les adresses Internet vont accepter les lettres avec accent (lire ci-dessus), il cherche à acquérir les versions de ce nom avec l'accent circonflexe sur « hôtel ». « C'est un nom

de domaine fort », insiste-t-il. Suffisamment pour attirer quelque cent vingt-cinq établissements parisiens, qui ont développé un site de réservation avec DotComWay. En revanche, la société a vendu, en 2000, un autre de ses fleurons, meubles.com, à un entrepreneur, pour 200 000 francs. « La pertinence de ce genre de noms de domaine permet de générer beaucoup de passage sur le Web, sans que l'on ait à communiquer à leur sujet », note M. Thine.

Son entreprise, qui reconnaît ne pas avoir les mêmes moyens financiers que sa rivale Domaino, fondée par le fils de Bernard Arnault (LVMH), sert aussi d'intermédiaire : c'est vers elle, et quelques autres, que se tournent des sociétés, ou leurs avocats, souhaitant récupérer des noms de domaine. Le doigté et l'intuition peuvent alors se révéler aussi utiles que le carnet de chèques. M. Thine prend une commission de 10 % à 20 % de la somme déboursée par ses clients pour l'adresse Internet désirée. L'enjeu est de taille : « Ces noms, explique M. Thine, sont comparables à des emplacements en bord de mer ou à des boutiques dans les beaux quartiers de Paris. »

Un florilège de litiges

Quelques exemples de conflits juridiques autour de la propriété d'adresses de sites Internet :

- **brucesteen.com** : l'un des rares sites consacrés à une star dont le contrôle échappe à cette dernière. En février, Springsteen a été débouté par l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI). Le chanteur américain n'a pas pu prouver que le club de fans qui avait déposé ce nom l'avait fait dans le but de le revendre ou d'en user à mauvais escient.
- **eBay.fr** : le site américain d'enchères en ligne, eBay, avait porté plainte en référé, en 2000, après l'enregistrement de ce nom en France par une société dont le gérant n'était autre que le directeur général d'un groupe

concurrent, le français iBazar. Cette initiative, prise pour gêner eBay dans son implantation dans l'Hexagone, n'a pas été désavouée par la cour d'appel de Paris pour des raisons juridiques complexes. Avant que le jugement sur le fond n'ait été rendu, eBay a racheté iBazar, effaçant du même coup cette querelle.

- **figaro.com** : le quotidien du même nom n'a pas réussi à devenir titulaire de ce nom, enregistré au préalable par une société kényane. Le tribunal de grande instance de Paris a estimé, en novembre 2000, que le journal n'avait pas une notoriété internationale suffisante pour revendiquer le monopole mondial de ce nom. Le Figaro a toutefois obtenu des dommages et intérêts

au titre de la contrefaçon de la marque.

- **lavie.com** : terme générique, ce nom de domaine a échappé à France Télécom, qui a dû renoncer à son slogan *Bienvenue dans la vie.com*. En février, le tribunal de grande instance de Paris a donné raison à la société La Vie.com, créée en 1998. Celle-ci avait porté plainte, estimant qu'il y avait risque de confusion dans l'esprit du public.

- **sex.com** : ce nom de domaine très couru donne lieu à une bataille juridique depuis 1995 entre deux Américains. L'un affirme que l'autre a usé de moyens illégaux pour le lui « voler ». En août 2000, la justice californienne a estimé qu'il ne pouvait y avoir eu vol, un nom de domaine n'étant pas vraiment une propriété. L'affaire n'est pas tranchée.



BANCA COMMERCIALE ITALIANA

Gruppo Intesa

Les actionnaires porteurs d'actions ordinaires de la Banca Commerciale Italiana sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire le 18 avril 2001 à 10 heures à Milan, Piazza Belgioioso, n. 1, et éventuellement en deuxième réunion le 19 avril 2001, même lieu et même heure, à l'effet de délibérer sur l'Ordre du Jour suivant :

1. Rapports du Conseil d'Administration et du Collège Syndical; présentation du Bilan au 31 décembre 2000 et délibérations y afférentes.

Sont habilités à participer à l'Assemblée les titulaires d'actions ayant droit de vote en possession d'une attestation octroyée conformément à l'art. 85 par. 4 du D.L. du 24 février 1998 n. 58 et de l'art. 34 de la résolution CONSOB n.11768 du 23 décembre 1998 et modifications successives, émise par un intermédiaire adhérent au système de gestion centralisée Monte Titoli S.p.A.

Les actionnaires, titulaires d'actions non encore dématérialisées, devront, afin d'obtenir l'octroi de l'attestation sus-mentionnée, déposer leurs actions auprès d'un intermédiaire afin de les inclure dans le système de gestion centralisée du régime de dématérialisation, conformément à l'art. 51 de la résolution CONSOB sus-mentionnée, au moins cinq jours avant la date de l'Assemblée.

A l'exception de ce qui est prévu par les normes en vigueur, l'Associé peut se faire représenter en observant les dispositions de l'art. 12, par. 2 des Statuts et de l'art. 2372 du Code Civil italien.

La documentation concernant le point à l'Ordre du Jour, prévue par les normes en vigueur, est mise à la disposition du public auprès du siège social et de la Borsa Italiana S.p.A. dans les délais et modalités prescrits. Les associés ont la faculté d'en obtenir copie.

Pour le Conseil d'Administration
L'Administrateur Délégué
Lino Benassi

Milan, le 14 mars 2001

BANCA COMMERCIALE ITALIANA - Société par actions - Siège Social à Milan, 20121, Piazza della Scala, 6 - Registre des Sociétés de Milan - n°01255270157
Tribunal de Milan - code fiscal et n°TVA 01255270157 - Capital Social Lire 1.794.759.365.000 - Réserve Légale Lire 420.000.000.000 - Banque inscrite au Registre des Banques et faisant partie du "Gruppo Intesa" - inscrit au Registre des Groupes Bancaires Italiens - Adhérent au Fondo Interbancario di Tutela dei Depositi



Dans le Monde de la Musique du mois d'avril :

GRAND SONDAGE

BVA - LE MONDE DE LA MUSIQUE - RADIO CLASSIQUE

“ LA PLACE DE LA CULTURE DANS LA VIE DES FRANÇAIS ”

commenté par Monsieur Jack Lang, Ministre de l'Education Nationale

qui sera également reçu dans le cadre de l'émission

“ Les Entretiens de Classique Affaires ”.

Le vendredi 23 Mars à 08 h 12, sur Radio Classique.



Les fréquences : www.radioclassique.com ou 08 36 68 12 80 (2,21F/mn - 0,34 E).

TABLEAU DE BORD

AFFAIRES

INDUSTRIES

● **E.ON-POWERGEN** : l'énergéticien allemand E.ON, s'apprête à reprendre le britannique Powergen avec qui il est en discussion depuis mi-janvier, affirme jeudi 22 mars le *Handelsblatt*. Selon le quotidien allemand, la décision serait prise la semaine prochaine. E.ON serait prêt à proposer un prix de 30 % supérieur au cours actuel.

● **AMERICAN AIRLINES** : la compagnie aérienne américaine prévoit d'annuler des contrats passés par TWA avec Airbus et une partie de ceux passés avec Boeing, maintenant qu'elle devient propriétaire de TWA. La commande de quarante-cinq avions européens est menacée par cette fusion.

● **ALSTOM** : le fabricant français d'infrastructures pour le transport et l'énergie « étudie régulièrement la composition de son portefeuille d'activités », a déclaré mercredi 21 mars un porte-parole réagissant à une information du *Figaro*, selon laquelle le groupe pourrait vendre certaines activités périphériques, dont Contracting, l'ancienne Cegelec et Power Conversion.

● **KAWASAKI STEEL** : le sidérurgiste japonais a engagé des discussions avec l'américain AK Steel, qui pourrait déboucher sur une alliance dans la fourniture de feuilles d'acier aux constructeurs automobiles.

● **DANONE** : selon la CFDT, Danone a convoqué son comité d'entreprise européen le 29 mars à Genève pour présenter aux représentants du personnel son plan européen de restructuration de la branche biscuits. Un comité d'entreprise extraordinaire de Lu France a été convoqué le 30 mars.

SERVICES

● **NAPSTER** : un observateur indépendant pourrait être nommé par la justice pour vérifier si le site de musique en ligne applique l'injonction qui lui a été faite au début du mois de mars d'exclure, par la mise en place d'un filtre, les titres protégés par des droits d'auteur. Napster et l'industrie du disque

seront de nouveau devant les tribunaux le 10 avril.

● **DOUBLECLICK** : la société américaine leader mondial de la publicité sur Internet a annoncé, mercredi, une réduction de 10 % de ses effectifs pour faire face aux « conditions actuelles du marché ». Ces licenciements affecteront principalement la division médias de DoubleClick. Selon une étude de la banque d'affaires Merrill Lynch, la publicité en ligne devrait reculer de 25 % aux États-Unis en 2001.

FINANCES

● **NASDAQ** : la Bourse électronique américaine va prendre une participation majoritaire dans le marché boursier européen Easdaq qu'il utilisera comme tête de pont pour conclure des alliances avec d'autres Bourses européennes, révèle l'agence Reuters.

● **CMB** : les salariés du Crédit mutuel de Bretagne ont mis fin, mercredi soir, à une grève commencée la veille pour réclamer notamment une hausse de leurs salaires. Le mouvement de grève a été suivi mardi par près de 50 % des salariés du groupe, qui en compte 4 328, selon la direction.

● **KYOEI FIRE AND MARINE** : la compagnie d'assurances dommages japonaise en faillite a décidé de rejoindre Millea Insurance Group, qui rassemble le leader du marché Tokio Marine and Fire Insurance, l'assureur dommages Nichido Fire and Marine Insurance et l'assureur vie Asahi Mutual Life Insurance.

RÉSULTATS

● **COFLEXIP STENA OFFSHORE** : le groupe français de services pétroliers Coflexip Stena Offshore a annoncé, mercredi, un bénéfice net de 222,7 millions d'euros au terme de son exercice 2000, soit près de trois fois plus qu'en 1999.

● **GUCCI** : le groupe de luxe a annoncé jeudi un bénéfice net pour l'exercice 2000 (clôturé au 31 janvier 2001) en hausse de 2 %, à 336,7 millions de dollars, sur l'exercice précédent.

● **FORTIS** : le bancassureur belge-néerlandais a annoncé jeudi un bénéfice net pour 2000 en hausse de 19,5 %, à 2,768 milliards d'euros.

VALEUR DU JOUR

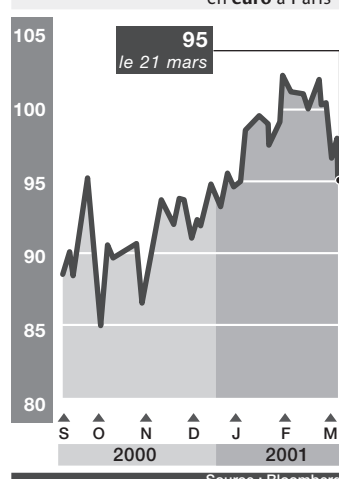
Natexis
Banques populaires
regarde outre-Rhin

SANS BRUIT, les Banques populaires changent, au moins aussi vite que leurs concurrents mutualistes, Caisses d'épargne, Crédit agricole ou Crédit mutuel. Depuis son arrivée à la présidence de ce groupe, Philippe Dupont le réorganise autour de trois pôles. A la base, 29 banques régionales, qui détiennent la banque fédérale des Banques populaires (ex-Chambre syndicale), laquelle contrôle Natexis Banques populaires (ex-Crédit national-BFCE), le troisième pôle du groupe, coté en Bourse. Avec plus de 20 % de Natexis en Bourse, les Banques populaires ont une longueur d'avance sur d'autres mutualistes, qui ne disposent pas (ou pas encore) d'une entité cotée. Grâce à un amendement adopté dans la loi sur l'épargne salariale, le groupe va pouvoir proposer à tous les salariés des banques régionales de devenir actionnaires de Natexis dans le cadre d'un plan d'épargne salariale.

Parallèlement, les Banques populaires rationalisent leur activité de banque de détail. Les fusions régionales continuent. Le réseau s'est élargi de 88 agences en 2000, dont celles de l'ancien Crédit martiniquais. Comme toutes ses concurrentes françaises, les Banques populaires ont fait une très bonne année 2000. Le bénéfice net (part du

Natexis Banques populaires

en euro à Paris

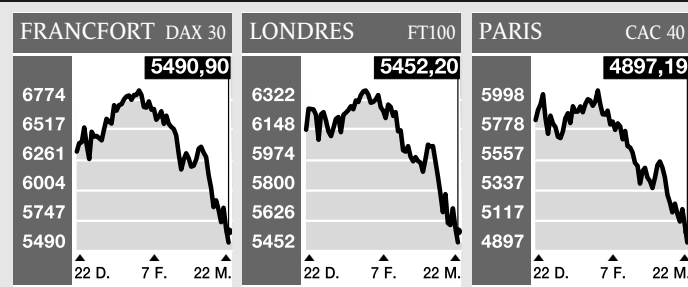


groupe) de l'ensemble atteint 769 millions d'euros (5 milliards de francs), en hausse de 26 %, auquel s'ajoute une dotation aux fonds pour risques bancaires généraux de 342 millions d'euros.

Quant à Natexis Banques populaires, son bénéfice net s'élève à 250 millions d'euros (+44 %). Pour l'avenir, les Banques populaires regardent vers l'Allemagne. M. Dupont se félicite de la fusion des banques coopératives, DG Bank et GZ-Bank. Son groupe détient 1,8 % de GZ, qui a environ 1 % de Natexis. Surtout, M. Dupont entretient d'excellentes relations avec Ulrich Brixner, président de GZ, qui doit prendre la tête du nouvel ensemble allemand.

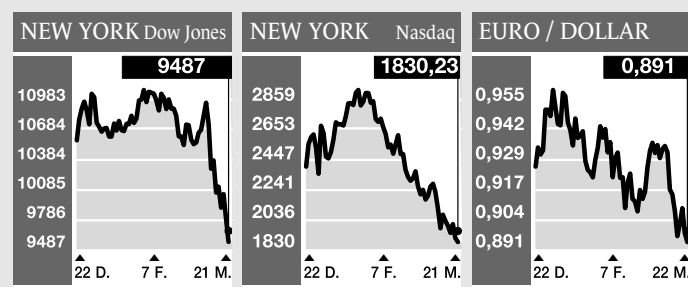
Sophie Fay

EUROPE



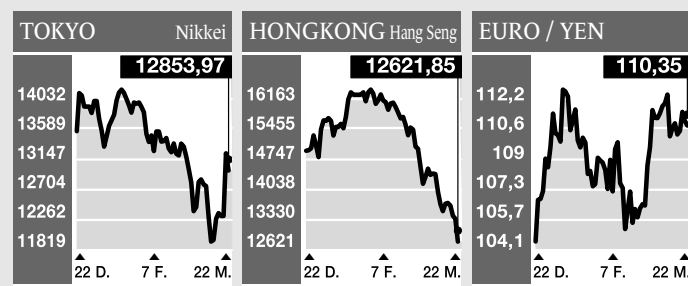
| Europe 9h57 | Indices sélection | cours 22/03 | Var. % 21/03 | Var. % 31/12 |
|-------------|-------------------|-------------|--------------|--------------|
| EUROPE | EURO STOXX 50 | 4028,01 | -0,97 | -15,60 |
| EUROPE | STOXX 50 | 3846,40 | -1,29 | -15,60 |
| EUROPE | EURO STOXX 324 | 335,13 | -0,86 | -14,46 |
| EUROPE | STOXX 653 | 309,76 | -1,05 | -13,91 |
| PARIS | CAC 40 | 4897,19 | -2,52 | -17,37 |
| PARIS | MIDCAC | | | |
| PARIS | SBF 120 | 3349,02 | -2,46 | -16,74 |
| PARIS | SBF 250 | | | |
| PARIS | SECOND MARCHÉ | | | |
| AMSTERDAM | AEX | 525,45 | -3,07 | -17,59 |
| BRUXELLES | BEL 20 | 2609,86 | -2,73 | -13,71 |
| FRANCFORT | DAX 30 | 5490,90 | -2,33 | -14,65 |
| LONDRES | FTSE 100 | 5452,20 | -1,60 | -12,38 |
| MADRID | STOCK EXCHANGE | 8779,40 | -1,35 | -3,63 |
| MILAN | MITEL 30 | 36859,00 | -1,58 | -15,69 |
| ZURICH | SPI | 6726,10 | -3,43 | -17,32 |

AMÉRIQUES



| Amérique 9h57 | Indices sélection | cours 21/03 | Var. % 20/03 | Var. % 31/12 |
|---------------|-------------------|-------------|--------------|--------------|
| ÉTATS-UNIS | DOW JONES | 9487 | -2,40 | -12,05 |
| ÉTATS-UNIS | S&P 500 | 1122,14 | -1,79 | -15,01 |
| ÉTATS-UNIS | NASDAQ COMPOSITE | 1830,23 | -1,46 | -25,92 |
| TORONTO | TSE INDEX | 7665,50 | -1,17 | -14,20 |
| SAO PAULO | BOVESPA | 14852,68 | | -2,66 |
| MEXICO | BOLSA | 319,35 | -2,92 | 1,06 |
| BUENOS AIRES | MERVAL | 428,08 | -0,82 | 2,71 |
| SANTIAGO | IPSA GENERAL | 96,98 | -0,43 | 1,02 |
| CARACAS | CAPITAL GENERAL | 7634,73 | 0,88 | 11,86 |

ASIE - PACIFIQUE



| Zone Asie 9h57 | Indices sélection | cours 22/03 | Var. % 21/03 | Var. % 31/12 |
|----------------|-------------------|-------------|--------------|--------------|
| TOKYO | NIKKEI 225 | 12853,97 | -1,91 | -6,76 |
| HONGKONG | HANG SENG | 12621,85 | -4,05 | -16,39 |
| SINGAPOUR | STRAITS TIMES | 1683,52 | -2,57 | -12,63 |
| SÉOUL | COMPOSITE INDEX | 65,47 | -1,19 | 3,35 |
| SYDNEY | ALL ORDINARIES | 3135,80 | -1,09 | -0,60 |
| BANGKOK | SET | 20,29 | -0,25 | 8,91 |
| BOMBAY | SENSITIVE INDEX | 3733,32 | -1,52 | -6,01 |
| WELLINGTON | NZSE-40 | 2033,83 | -2,67 | 6,95 |

SUR LES MARCHÉS

PARIS

LE CAC 40 perdait 0,89 %, à 4 978,80 points, jeudi 22 mars, dans les premiers échanges à la Bourse de Paris. Mercredi, l'indice avait terminé en repli de 2,23 %, à 5 023,76 points. L'indice du Nouveau Marché, représentatif des petites valeurs technologiques, avait perdu 5,60 %, à 1 783,16 points.

FRANCFORT

BAROMÈTRE de la Bourse de Francfort, l'indice Dax se repliait de 0,98 %, jeudi matin, à 5 567,17 points. Le Dax avait perdu 2,77 %, mercredi, à 5 622,09 points. L'indice Nemax 50 des valeurs technologiques avait chuté de 7,31 %, à 1 553,78 points.

LONDRES

COMPOSÉ des plus grandes capitalisations britanniques, l'indice Footsie céda 0,72 %, jeudi en début de matinée, à 5 500,60 points. Mercredi, le Footsie avait perdu 1,88 %, à 5 540,7 points. L'indice Tech-MARK de la technologie s'était replié de 3,55 %, à 1 976,65 points.

TOKYO

LES VALEURS NIPPONNES ont fini en baisse, mercredi, les investisseurs prenant leurs profits après la hausse spectaculaire de 7,49 %, mardi. L'indice Nikkei a reculé de 1,90 %, à 12 853,97 points. L'indice Topix, qui regroupe toutes les valeurs du premier marché, a cédé 1,27 %, à 1 259,19 points.

NEW YORK

LES MARCHÉS AMÉRICAINS ont broyé du noir, mercredi 21 mars, après l'annonce d'une inflation plus forte que prévu en février. L'indice Dow Jones a abandonné 2,40 %, tombant à 9 487 points, son plus bas niveau depuis deux ans. Des rumeurs de marché faisaient état d'abaissements de recommandations sur l'action American Express, qui a perdu 6,12 %, à 34,99 dollars. L'indice Standard and Poor's des 500 valeurs a cédé 1,79 %, à 1 122,14 points. L'indice Nasdaq, représentatif des valeurs de technologie, a reculé de son côté de 1,46 %, à 1 830,23 points.

TAUX

LES MARCHÉS obligataires poursuivaient leur progression, jeudi 22 mars, en début de matinée, dans le sillage des fonds d'Etat français à dix ans, qui évolue en sens inverse de son cours, se repliait à 4,77 %.

MONNAIES

L'EURO restait confiné sous le seuil de 0,9955 dollar, jeudi matin. Il avait reperdu ses gains la veille face au dollar - passant en une journée de 0,9124 dollar à 0,8933 - à la suite de la déception engendrée par l'indice du climat des affaires en Allemagne en février. Le dollar atteignait, jeudi matin, un nouveau plus haut de vingt-deux mois contre le yen, à 129,93 yens.

ÉCONOMIE

L'indice du climat
des affaires plonge
en Allemagne

PUBLIÉ, mercredi 21 mars, l'indice IFO, qui mesure le climat des affaires auprès de dix mille entreprises en Allemagne de l'Ouest, a surpris. Les économistes s'attendaient à un faible recul. En un mois, l'indice a enregistré une baisse spectaculaire de 2,6 points, pour retomber à 94,9 points, soit son plus bas niveau depuis juillet 1999. Les Länder de l'Est, en revanche, restent stables. Cet accès de pessimisme des responsables d'entreprise est lié, pour de nombreux observateurs, au ralentissement américain. La baisse de l'activité outre-Atlantique commencerait à se répercuter en Allemagne. De plus, les ventes de détail n'ont pas été aussi soutenues que prévu, alors que la réforme fiscale - qui doit se traduire par une réduction d'impôts de 15 milliards d'euros pour les particuliers et les entreprises - vient d'entrer en vigueur. Bien que le chancelier allemand Gerhard Schröder ait réaffirmé, mercredi, que la croissance de son pays était « robuste », les économistes voient tous leurs prévisions à la baisse.

● **FRANCE** : la consommation des ménages en produits manufacturés a baissé de 0,9 % en février, à 106,86 milliards de francs, après avoir bondi de 2,2 % en janvier, selon les chiffres publiés, jeudi 22 mars, par l'Insee. Les dépenses de consommation en biens durables ont légèrement progressé (+0,3 %) grâce au dynamisme des achats d'automobiles (+1 %). En revanche, les achats de biens d'équipements pour le logement et les dépenses de vêtements et de textile sont en baisse, respectivement de 0,3 % et de 1,8 %. Sur douze mois, la progression des dépenses de consommation est ramenée à 1,7 %, contre 5 %, à fin janvier.

● **Le ministre de l'économie et des finances** a indiqué, mercredi, à un groupe d'experts que le gouvernement abaissait sa prévision de croissance pour la France en 2001 à 2,9 %, au lieu des 3,3 % initialement prévus. Cette nouvelle prévision pour 2001 s'inscrit dans une fourchette allant de 2,7 % à 3,1 %, au lieu des 3 % à 3,6 % annoncés à l'automne.

● **ZONE EURO** : la production industrielle a reculé de 1,9 % en janvier, par rapport à décembre 2000, dans la zone euro, et de 1,8 % dans l'ensemble de l'Union, a annoncé, mercredi, l'Office

européen des statistiques Eurostat. En glissement annuel, la production est en revanche en hausse de 5,1 % pour la zone euro, et de 4,4 % pour l'Union.

● **EURO** : la Banque centrale européenne (BCE) a maintenu, mercredi, ses analyses sur l'économie européenne. « *Aucun signe n'indique, à ce stade, que le ralentissement de l'économie américaine ait des retombées importantes et durables sur la zone euro* », a déclaré Christian Noyer, vice-président de la BCE. De son côté, le président de l'institution, Wim Duisenberg, a déclaré que la BCE devait encore « attendre » avant de modifier le niveau de ses taux d'intérêt.

● **JAPON** : les seize principales banques du pays vont provisionner, sur l'exercice s'achevant fin mars, 4 000 milliards de yens (36,6 milliards d'euros) pour leurs créances douteuses, soit un montant 60 % plus élevé que prévu, a indiqué jeudi le quotidien *Nihon Keizai Shimbun*. Les banques ont éliminé pour plus de 64 000 milliards de mauvaises créances ces dernières années. Les experts estiment qu'elles ont à peu près encore autant de créances douteuses dans leur bilan.

● **RUSSIE** : la croissance moyenne du pays devrait s'établir autour de 5 % par an au cours de la prochaine décennie, selon le ministre du développement économique, qui devait présenter son programme, jeudi, au gouvernement. Ce plan table sur une réduction de 25 % à 50 % de la population vivant en dessous du minimum vital d'ici à 2005.

● **FMI** : la croissance mondiale devrait atteindre 3,4 % cette année, après 4,8 % en 2000, a déclaré le directeur général du Fonds monétaire international, Horst Köhler, dans un entretien à l'hebdomadaire allemand *Die Zeit*. Le FMI prévoyait à l'automne une croissance de 4,2 %. L'économie mondiale « ralentit beaucoup plus vite qu'on ne s'y attendait il y a quelques mois », a reconnu M. Köhler.

● **OPEP** : l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) pourrait à nouveau réduire sa production après la baisse, décidée le 17 mars, d'environ un million de barils par jour, soit environ 4 % de son volume produit, a averti, mercredi, son secrétaire général, le Vénézuélien Ali Rodríguez. « *Si nécessaire, nous réduirons encore la production* », a déclaré M. Rodríguez lors d'une conférence de presse à Bangalore (Inde).

Taux de change fixe zone Euro

| Euro contre | Taux | contre franc | Taux |
|---------------------------------|---------|---------------------------------|---------|
| FRANC..... | 6,55957 | EURO..... | 0,15245 |
| DEUTSCHEMARK..... | 1,95583 | DEUTSCHEMARK..... | 3,35385 |
| LIRE ITALIENNE (1000)..... | 1,93627 | LIRE ITAL. (1000)..... | 3,38774 |
| PESETA ESPAG. (100)..... | 1,66386 | PESETA ESPAG. (100)..... | 3,94238 |
| ESCUDO PORT. (100)..... | 2,00482 | ESCUDO PORT. (100)..... | 3,27190 |
| SCHILLING AUTR. (100)..... | 1,37603 | SCHILLING AUTR. (100)..... | 4,76703 |
| PUNT IRLANDAISE..... | 0,78756 | PUNT IRLANDAISE..... | 8,32894 |
| FLORIN NÉERLANDAIS 2,20371..... | 2,20371 | FLORIN NÉERLANDAIS 2,97660..... | 2,97660 |
| FRANC BELGE (10)..... | 4,03399 | FRANC BELGE (10)..... | 1,62607 |
| MARKKA FINLAND..... | 5,94573 | MARKKA FINLAND..... | 1,10324 |
| DRACHME GREC. (100)..... | 3,40750 | DRACHME GREC. (100)..... | 1,92503 |

Hors zone Euro

| Euro contre | 21/03 | COURS | 21/03 |
|------------------------|--------|------------------------|----------|
| COURONNE DANOISE..... | 7,4639 | COUR. NORVÉGIENNE..... | 8,1235 |
| COUR. SUÉDOISE..... | 9,1875 | DOLLAR CANADIEN..... | 1,4138 |
| DOLLAR AUSTRALIEN..... | 1,8057 | DOLLAR HONGKONG..... | 7,0115 |
| DOLLAR NÉO-ZÉLAND..... | 2,1590 | FORINT HONGROIS..... | 266,4900 |
| LEU ROUMAIN..... | 24580 | ZLOTY POLONAIS..... | 3,6966 |

Cours de change croisés

| 22/03 9h57 | Cours DOLLAR | Cours YEN(100) | Cours EURO | Cours FRANC | Cours LIVRE | Cours FR.S. |
|-------------------|--------------|----------------|------------|-------------|-------------|-------------|
| DOLLAR..... | | 0,80762 | 0,89135 | 0,13598 | 1,42135 | 0,58340 |
| YEN..... | 123,82000 | | 110,35000 | 16,83500 | 175,99000 | 72,23500 |
| EURO..... | 1,12189 | 0,90621 | | 0,15245 | 1,59460 | 0,65405 |
| FRANC..... | 7,35420 | 5,93945 | 6,55957 | | 10,45290 | 4,29040 |
| LIVRE..... | 0,70356 | 0,56820 | 0,62710 | 0,09560 | | 0,41020 |
| FRANC SUISSE..... | 1,71410 | 1,38435 | 1,52760 | 0,23305 | 2,43635 | |

Taux d'intérêt (%)

| Taux 21/03 | Taux j.j. | Taux 3 mois | Taux 10 ans | Taux 30 ans |
|-----------------|-----------|-------------|-------------|-------------|
| FRANCE..... | 4,82 | 4,60 | 4,80 | 5,37 |
| ALLEMAGNE..... | 4,79 | 4,68 | 4,65 | 5,28 |
| GDE-BRETAG..... | 5,50 | 5,42 | 4,68 | 4,44 |
| ITALIE..... | 4,79 | 4,65 | 5,09 | 5,76 |
| JAPON..... | 0,14 | 0,06 | 1,05 | 1,67 |
| ÉTATS-UNIS..... | 5,13 | 4,34 | 4,76 | 5,27 |
| SUISSE..... | 3,50 | 3,34 | 3,34 | 4,02 |
| PAYS-BAS..... | 4,77 | 4,65 | 4,82 | 5,33 |

Matif

| Cours 9h57 | Volume 22/03 | dernier prix | premier prix |
|----------------|--------------|--------------|--------------|
| Notionnel 5,5 | | | |
| DÉCEMBRE 2001 | 27467 | 90,94 | 90,65 |
| Euribor 3 mois | | NC | NC |
| JANVIER 2001 | | NC | NC |

Pétrole

| En dollars | Cours 21/03 | Var. % 20/03 |
|------------------------|-------------|--------------|
| BRENT (LONDRES)..... | 25,10 | +0,40 |
| WTI (NEW YORK)..... | 0,27 | +0,04 |
| LIGHT SWEET CRUDE..... | 26,42 | +1,69 |

Or

| En euros | Cours 21/03 | Var. % 20/03 |
|--------------------------|-------------|--------------|
| OR FIN KILO BARRE..... | 9380 | +0,21 |
| OR FIN LINGOT..... | 9420 | +0,86 |
| ONCE D'OR (LO)..... | 266,40 | |
| PIÈCE FRANCE 20 F..... | 53,80 | -0,74 |
| PIÈCE SUISSE 20 F..... | 54,20 | +1,50 |
| PIÈCE UNION LAT. 20..... | 53,40 | |
| PIÈCE 10 DOLLARS US..... | 176,25 | |
| PIÈCE 20 DOLLARS US..... | 370 | +0,54 |
| PIÈCE 50 PESOS MEX..... | 351 | -0,14 |

Cotations, graphiques et indices en temps réel sur le site Web du « Monde ». www.lemonde.fr/bourse

VALEURS EUROPÉENNES

L'action du groupe de télévision Mediaset a chuté de 5,14 %, à 10,36 euros, mercredi 21 mars. Le groupe avait pourtant annoncé un bénéfice net en hausse de 24,9 % en 2000, à 423,4 millions d'euros. Giuliano Adreani, administrateur délégué de Mediaset, a indiqué que le groupe s'attendait, pour 2001, à un niveau de rentabilité similaire à celui atteint en 2000. Le titre Telefonica, première capitalisation boursière à Madrid, a dégringolé de 5,24 %, mercredi, à 16,82 euros. Ses filiales ont également été touchées par la baisse du Nasdaq. L'action Terra Lycos (Internet) a ainsi perdu 5,83 %, à 11,15 euros. Le titre Telefonica

Moviles (téléphonie mobile) a cédé 5,67 %, à 8,15 euros. Et le titre TPI (publicité) s'est effondré de 9,51 %, à 5,52 euros. L'action Kudelski a glissé de 9,61 %, à 1 308 francs suisses, après avoir déjà baissé de 4,99 %, mardi. Cette chute serait due à des rumeurs « concernant l'éventuelle perte de contrats considérables, suite à la fusion entre deux sociétés américaines », rapporte l'agence Reuters. Le groupe helvétique, spécialisé dans les technologies de décodage, réalise un quart de son chiffre d'affaires avec l'américain DirecTV, qui pourrait être racheté par le groupe britannique de télévision par satellite Echostar.

22/03 10h10

Table of stock prices for the Automobile sector, including companies like Autoliv SDR, BASF AG, BMW, Continental AG, etc.

BANQUES

Table of stock prices for the Banking sector, including Abbey National, ABN AMRO HOLDING, ALL & LEICS, etc.

CONSTRUCTION

Table of stock prices for the Construction sector, including Acciona, ACS, Aggregate Ind, etc.

PRODUITS DE BASE

Table of stock prices for the Basic Products sector, including Aceralia, Acerinox R, Aluminium Grec, etc.

CONSOMMATION CYCLIQUE

Table of stock prices for the Cyclical Consumption sector, including Accor, Adidas-Salomon, Agfa-Gevaert, etc.

CHIMIE

Table of stock prices for the Chemical sector, including Air Liquide, Akzo Nobel NV, BASF AG, Bayer AG, etc.

22/03 10h10

Table of stock prices for the Conglomerates sector, including D'Ieteren SA, AZEL, GBL, etc.

TÉLÉCOMMUNICATIONS

Table of stock prices for the Telecommunications sector, including Atlantic Teleco, British Teleco, Cable & Wireless, etc.

CONSTRUCTION

Table of stock prices for the Construction sector, including Acciona, ACS, Aggregate Ind, etc.

PRODUITS DE BASE

Table of stock prices for the Basic Products sector, including Aceralia, Acerinox R, Aluminium Grec, etc.

CONSOMMATION CYCLIQUE

Table of stock prices for the Cyclical Consumption sector, including Accor, Adidas-Salomon, Agfa-Gevaert, etc.

CHIMIE

Table of stock prices for the Chemical sector, including Air Liquide, Akzo Nobel NV, BASF AG, Bayer AG, etc.



Table of stock prices for the Food and Beverage sector (Alimentation et Boisson), including Richemont Units, Roy-Philips Ele, Ryanair Hldgs, etc.

PHARMACIE

Table of stock prices for the Pharmaceutical sector, including Actelion N, Altana AG, AstraZeneca, etc.

BIENS D'ÉQUIPEMENT

Table of stock prices for the Equipment Goods sector, including Abb N, Adecco N, Aeroporti Di Ro, etc.

Advertisement for the Volkswagen Sharan, featuring an image of the car and text: 'Nouveau Sharan. ESP de série'.

ÉNERGIE

Table of stock prices for the Energy sector, including Bg Group, Bp Amoco, Cepsa, etc.

SERVICES FINANCIERS

Table of stock prices for the Financial Services sector, including 3i Group, Almani, Alpha Finance, etc.

SERVICES COLLECTIFS

Table of stock prices for the Collective Services sector, including Acea, Aem, Anlian Water, etc.

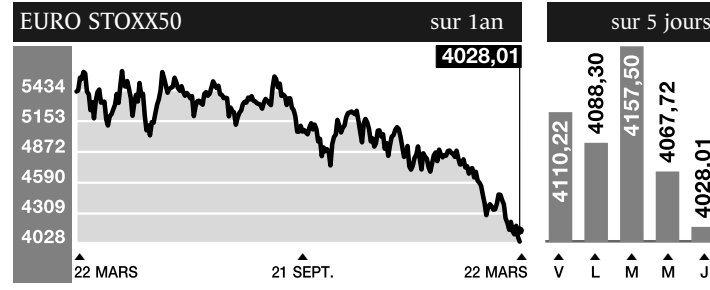


Table of stock prices for the Insurance sector (Assurances), including Aegis Group, Aegon NV, Agf, etc.

HAUTE TECHNOLOGIE

Table of stock prices for the High Technology sector, including Aixtron, Alcatel-A, Altec Sa Reg, etc.

MEDIAS

Table of stock prices for the Media sector, including B Sky B Group, Canal Plus, Capital Radio, etc.

BIENS DE CONSOMMATION

Table of stock prices for the Consumer Goods sector, including Ahold, Altadis, Amadeus Global, etc.

AMSTERDAM

Table of stock prices for the Amsterdam market, including Airspray NV, Antvony, C/Tac, etc.

BRUXELLES

Table of stock prices for the Brussels market, including Arthur, Envipco Hld Ct, Fardis B, etc.

★ CODES PAYS ZONE EURO

FR : France - DE : Allemagne - ES : Espagne IT : Italie - PT : Portugal - IR : Irlande LU : Luxembourg - NL : Pays-Bas - AT : Autriche FI : Finlande - BE : Belgique - GR : Grèce.

CODES PAYS HORS ZONE EURO

CH : Suisse - NO : Norvège - SE : Suède GB : Grande-Bretagne - DK : Danemark

COMMERCE DISTRIBUTION

Table of stock prices for the Commerce Distribution sector, including Alliance Uniche, Ava Allg Handg, Boots Co Plc, etc.

LE MANIFESTE DE LA LIGUE CONTRE LE CANCER

Le cancer, comme les accidents de la route, l'insécurité, les catastrophes écologiques, le sida, est l'un des grands sujets dits « de société » que traitent périodiquement les médias. Généralement en février/mars sont publiés des enquêtes et des bilans, sur cette maladie qualifiée de « longue ou de terrible ». Et partout les mêmes chiffres apparaissent en progression chaque année : 240 000 nouveaux cas, 140 000 morts, 800 000 personnes traitées ou suivies, premier taux de mortalité, etc. Et toujours les mêmes questions sont posées, sans que viennent les réponses : *Que font les pouvoirs publics ? Que font les chercheurs ? Que font les médecins et soignants ? Que pensent les malades ?* Et puis, chaque année, une Semaine nationale contre le cancer est programmée par voie ministérielle, mobilisant quelques jours les collectivités locales et permettant à quelques milliers de courageux bénévoles de LA LIGUE d'exprimer leur militantisme et leur dévouement dans les lieux publics. Et ensuite le silence redevient assourdissant, parsemé de quelques colloques et de réunions de comités d'experts.

POURQUOI ?

- Sans doute parce que cette maladie, remuant des pensées ancestrales, est encore considérée comme un fléau, une fatalité contre lesquels on ne peut pas grand chose et dont, par conséquent, il vaut mieux s'éloigner.
- Sans doute parce que les médecins et les soignants se sont longtemps sentis démunis pour traiter et guérir de façon plus constante.
- Sans doute aussi parce que, pendant des décennies, les malades du cancer, souvent traités socialement comme des « incurables », se sont isolés dans un profond mutisme.

Mais aujourd'hui, tout cela a changé et rien ne justifie désormais le silence, la peur et l'immobilisme. Grâce aux avancées de la recherche fondamentale et clinique, financée notamment par LA LIGUE, les causes et les processus de développement de la maladie sont beaucoup mieux connus. Les oncologues disposent d'armes thérapeutiques de plus en plus efficaces et ciblées, de protocoles de soins performants. Ils s'organisent en réseaux pluridisciplinaires. Presque un cancer sur deux peut être guéri aujourd'hui ; c'est bien, mais il en reste encore un sur deux à maîtriser.

Et encore et surtout les malades ont pris la parole : ils ont tout d'abord crié leur douleur et leurs problèmes ; puis ils ont maîtrisé leur émotion et exposé clairement, fortement, leurs espoirs, leurs attentes et leurs besoins dans le domaine médical, social et psychologique⁽¹⁾. Ils ont aussi décidé de devenir des interlocuteurs responsables et actifs des pouvoirs publics, des médecins et des soignants.

C'est pourquoi ils viennent, aux côtés de LA LIGUE, de constituer un réseau de patients regroupant des malades, des anciens malades et des proches.

Il est directement issu des États généraux organisés par LA LIGUE et il s'agit d'un mouvement de malades déterminés à accélérer les transformations qui s'imposent.

La première intervention a porté sur la mise au point et le soutien d'un cahier des charges de 16 propositions élaborées par LA LIGUE qui est remis au Ministre de la Santé, aux différentes institutions nationales, régionales et locales concernées, ainsi qu'aux acteurs de santé.

Tous les éléments sont aujourd'hui réunis pour que des mesures efficaces soient prises rapidement afin de combler de graves lacunes et d'accélérer le progrès sur l'ensemble du territoire français.

C'est pourquoi LA LIGUE, acteur permanent de la lutte contre le cancer, forte de ses 600 000 donateurs et de ses 101 Comités départementaux, suivra avec vigilance et dans un esprit participatif la mise en application des mesures demandées, répondant ainsi aux espoirs et aux attentes de plus d'un million d'hommes et de femmes directement concernés par les cancers ainsi que d'une large majorité de Français qui considèrent que le cancer est aujourd'hui la première cause de santé publique.



LIGUE NATIONALE CONTRE LE CANCER

1, avenue Stephen-Pichon • 75013 Paris • Tél. 01 44 06 80 80 • Fax 01 45 86 56 78

www.ligue-cancer.asso.fr

⁽¹⁾ 1^{er} ÉTATS GÉNÉRAUX
ORGANISÉS PAR LA LIGUE
EN NOVEMBRE 1998
2^e ÉTATS GÉNÉRAUX
EN NOVEMBRE 2000

SCIENCES Le Kenya vient de livrer, à quelques mois d'intervalle, deux fossiles d'hominidés qui sèment une nouvelle fois le trouble dans les classifications patiemment

érigées par les spécialistes. ● APRÈS *ORRORIN TUGENENSIS*, vieux de 6 millions d'années et découvert par une équipe franco-kényane, qui y voit un possible ancêtre direct de

l'homme, la découverte de *Kenyanthropus platyops*, l'homme à la face plate du Kenya, montre que notre arbre généalogique réserve encore bien des surprises. ● VIEUX de

3,5 millions d'années, *Kenyanthropus* diffère à la fois de la célèbre Lucy et des premiers *Homo*. ● SON ASPECT à la fois primitif et moderne suggère que l'étude de la morpho-

gie de nos lointains ancêtres serait plus un indice de leur mode de vie qu'un moyen pertinent de relier entre eux les premiers hominidés d'un point de vue évolutif.

La mosaïque des origines humaines déconcerte les paléontologues

Après la découverte au Kenya de deux nouveaux genres d'hominidés, « *Orrorin tugenensis* », vieux de 6 millions d'années, et « *Kenyanthropus platyops* », né il y a 3,5 millions d'années, l'arbre généalogique de nos origines est, plus que jamais, difficile à dessiner

COMMENT baptiser un nouveau fossile ? La question vient de se poser à Meave Leakey, paléontologue aux Muséums nationaux du Kenya et à ses collègues, après la découverte d'un crâne vieux de 3,5 millions d'années, présentant des caractères à la fois primitifs et évolués.

Sa morphologie le différencie tant des représentants des espèces rangées sous la dénomination *Australopithecus* que de celles du genre *Homo*. L'équipe a donc décidé de créer un nouveau genre et de le nommer *Kenyanthropus platyops*, et suggère, en conclusion de ses travaux publiés par la revue *Nature* du 22 mars, que « l'affiliation de spécimens fragmentaires peut désormais être réétudiée ». Il y a encore peu de temps, nombreux étaient les paléontologues qui considéraient qu'une lignée unique liait étroite-

ment les tout premiers représentants de la famille humaine – *Ardipithecus ramidus* et *Australopithecus anamensis* dont relève en particulier la célèbre Lucy. Cette lignée était née, disaient-ils, de la division entre la branche humaine et celle qui a produit le singe – il y a 5 à 10 millions d'années – suivie de l'explosion de la diversité entre 3 et 2 millions d'années. C'est à cette époque qu'une souche « généralisée » de bipèdes ayant l'apparence du singe se serait diversifiée pour donner des formes « spécialisées ».

L'une d'elles, *Paranthropus*, est un végétarien à petit cerveau et à mâchoires broyeuses massives. Entre aussi dans cette catégorie « l'Homme casse-noisettes », découvert dans la gorge d'Olduvai par Louis Leakey, le beau-père de Meave. Un autre spécimen, plus intelligent et de constitution plus légère, a été baptisé *Homo habilis* par Louis Leakey et son équipe dans les années 1960. *Homo habilis*, qui s'est peut-être servi d'outils, vivait il y a à peu près 2,5 millions d'années et ressemble beaucoup à *Homo rudolfensis*, l'espèce à laquelle « l'Homme 1470 » (vieux de 1,8 million d'années) a été rattaché.

Certains chercheurs estiment cependant qu'*Homo habilis*, de même que d'autres variétés de l'*Ho-*

mo primitif ne forment pas une espèce suffisamment distincte de la branche générale à laquelle appartient l'*Australopithecus* pour mériter leur propre nom générique – et moins encore celui d'*Homo*, qui est aussi le nôtre. Ce n'est pas le cas d'*Homo erectus*, qui a évolué il y a 2 millions d'années environ, et qui est incontestablement humain par le maintien, l'anatomie et l'aptitude à fabriquer des outils. Les outils attribués à *Homo habilis*, en revanche, ont tout aussi bien pu être confectionnés par *Paranthropus* ou un autre hominidé à part entière. Pour le paléoanthropologue Bernard Wood et son équipe de l'université George-Washington (Washington, D.C.), *Homo habilis* et *Homo rudolfensis* sont davantage apparentés à *Australopithecus*. Les rattacher à l'espèce *Homo* rend cet ensemble impossible à définir, estiment-ils. Mais, hélas !, ce raisonnement fait d'*Australopithecus* le « dépotier » de formes très diverses, où il faudra un jour faire le tri. L'une des implications de la classification de Wood est que « l'Homme 1470 », malgré sa face plate, ne devrait plus être considéré comme étant aussi proche de la lignée humaine que l'est, par exemple, *Australopithecus africanus*, découvert en Afrique du Sud. D'où l'impossibilité de définir un représentant du genre *Homo* sur le seul critère de la face, car les singes ont un visage plus protubérant. Ainsi l'équipe de Meave Leakey a-t-elle hésité à rattacher au genre *Homo* son nouveau fossile (dont le numéro d'appellation est... KNM WT - 40 000). Donner le nom d'« *Homo* » à un spécimen ayant

Kenyanthropus platyops, l'« homme à face plate » du Kenya



Ce crâne presque complet d'un genre nouveau d'hominidé – *Kenyanthropus platyops* – a été découvert par Meave Leakey sur la rive occidentale du lac Turkana, dans le nord du Kenya. Le plus frappant, dans cette face vieille de 3,5 millions d'années, est son caractère éminemment humain ainsi que le mélange de caractères primitifs et évolués qu'elle présente. Elle ressemble beaucoup à un autre fossile universellement connu des paléontologues, « l'Homme 1470 », deux fois moins vieux et découvert dans les années 70 par son mari, Richard Leakey, sur la rive orientale du même lac.

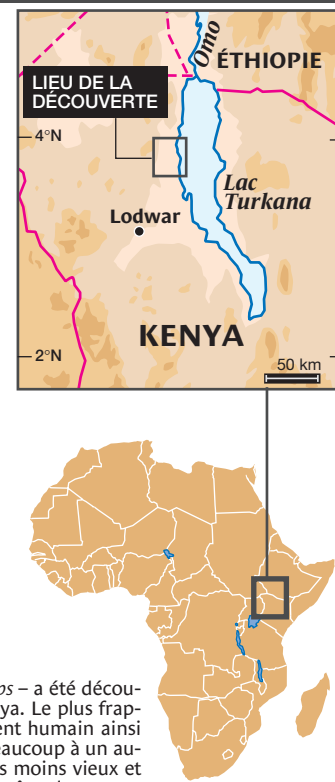


Photo : Fred Spoor, © National Museums of Kenya

l'ancienneté de *Kenyanthropus* aurait ravivé le débat sur l'âge de « l'Homme 1470 ».

Mais l'équipe a également hésité à le qualifier d'*Australopithecus*, craignant de priver ce genre de son sens en le rendant trop vaste dans sa définition. C'est ainsi qu'a été composé le nom générique de *Kenyanthropus*, sous lequel ces chercheurs suggèrent de classer aussi

« l'Homme 1470 ». La démarche peut surprendre, car elle crée une lignée non reconnue de spécimens très anciens pourvus d'une face humaine, qui n'est pas nécessairement plus étroitement liée à la lignée humaine que n'importe lequel des représentants d'*Australopithecus*. Il serait raisonnable de diviser *Australopithecus* en petites unités, plus facilement gérables. Il

n'est cependant pas aisé d'y parvenir car on touche là à la nature même des preuves paléontologiques. Car l'unique preuve que nous ayons de posséder un ancêtre vient des os et des dents que les paléontologues ont la chance de trouver. Les fossiles sont en général extrêmement rares, et ceux de nos proches parents dont la lignée s'est éteinte sont les plus rares de tous.

Un curieux pré-humain, primitif et moderne à la fois

PLUS LES DÉCOUVERTES paléontologiques s'accumulent, moins on semble être en mesure de comprendre nos origines. En quinze ans, la liste des ancêtres possibles de l'homme a doublé. Mais, dans ce cas, profusion rime avec confusion. Dans la foulée du fossile *Orrorin tugenensis*, découvert au Kenya en 2000 par une équipe franco-kényane dirigée par Brigitte Senut (du Muséum d'histoire naturelle) et Martin Pickford (du Collège de France), qui ferait remonter la lignée humaine à 6 millions d'années (*Le Monde* du 8 février), voici que Meave Leakey et de ses collègues des Muséums nationaux du Kenya décrivent un nouvel hominidé.

L'« ÉCURIE » LEAKEY

Cette trouvaille est due à la célèbre « écurie » Leakey, qui a eu Louis et Mary pour pionniers, suivis par leur fils Richard et son épouse Meave, aujourd'hui épaulés par leur fille Louise. Elle vient brouiller une image déjà quelque peu floue du passé humain. Il s'agit d'un crâne cabossé mais presque complet d'une espèce entièrement nouvelle d'humain

primitif. Les chercheurs lui ont donné le nom de *Kenyanthropus platyops*, l'homme à face plate du Kenya. Il a été trouvé dans un site rocaillieux et semi-désertique de la rive occidentale du lac Turkana, dans le nord du pays.

Le plus frappant dans cette face est son caractère éminemment humain. Elle ressemble beaucoup à un autre fossile découvert dans les années 1970 par Richard Leakey et son équipe, sur la rive orientale de ce même lac – un crâne quasi universellement connu sous son numéro de catalogue, KNM-ER 1470. A l'exception de la petite taille de son cerveau, « l'Homme 1470 » a une face des plus humaines – elle est plate, et non protubérante comme celle du singe – et porte de petites dents.

Son âge exact a fait l'objet d'une controverse des années durant. On estime aujourd'hui « l'Homme 1470 » vieux de 1,8 million d'années, et on le rattache à l'espèce *Homo rudolfensis*, généralement considéré comme un représentant très primitif de notre lignée. Mais, avec 3,5 millions d'années, le crâne de *Kenyanthropus platyops* menace tout d'un coup de doubler l'ancienneté des origines humaines.

Il est près de deux fois plus vieux que « l'Homme 1470 » et aussi éloigné dans le temps que des formes primitives telles qu'*Australopithecus afarensis* (plus connu sous le nom de « Lucy »). Un examen plus approfondi montre cependant que le crâne de *Kenyanthropus* présente un mélange de caractères primitifs et évolués.

CARACTÈRES FACIAUX

Ainsi de son petit canal auriculaire qui le rapproche des chimpanzés et des représentants très anciens de l'espèce humaine qui vivaient en Afrique de l'Est il y a un peu plus de 4 millions d'années (*Australopithecus anamensis* et *Ardipithecus ramidus*). De fait, *Kenyanthropus* est à certains égards plus primitif que Lucy.

Ces éléments laissent entendre que la face plate est apparue chez l'homme tôt dans l'évolution, en même temps qu'une série d'autres caractères faciaux, et qu'elle ne constitue pas le type de développement progressif de l'évolution de la lignée communément imaginé.

H. G.

Louis Leakey a fouillé pendant près de trente ans la gorge Olduvai avant de faire sa découverte.

Sans doute n'avons-nous qu'à peine gratté la surface de cette diversité que recèle le passé, mais le manque de preuves rend très difficile l'ébauche d'un arbre généalogique concluant. De ce fait, il est plus simple de réunir en bloc les preuves se situant entre 4 et 2 millions d'années sous la rubrique *Australopithecus* que de créer une pléthore de nouveaux noms qui ne se traduisent pas aisément en lignées porteuses de sens du point de vue de l'évolution.

Plus troublant, il se pourrait que la nature des preuves dont nous disposons – les os et les dents – nous renseignent en quelque sorte davantage sur l'adaptation à leur environnement des spécimens aux-

« généralisée » de bipèdes ayant l'apparence du singe se serait diversifiée pour donner des formes « spécialisées »

quels elles appartiennent que sur leurs rapports au sein de l'évolution. Cela détruirait tout espoir de comprendre dans le détail nos origines dans un proche avenir. *Kenyanthropus* laisse supposer – et c'est inquiétant – que ce dernier scénario pourrait être le bon.

La curieuse mosaïque de caractères primitifs et évolués qu'il présente correspondait sans doute à une adaptation à un environnement donné. Mais dans l'étude des rapports au sein de l'évolution, elle est rien moins que déroutante. L'heureuse découverte d'autres formes fossiles dans quelques décennies pourrait aider à y voir plus clair, mais les présages sont mauvais. Il semble que plus les découvertes progressent sur l'origine de l'homme, et moins on comprend. L'évolution moléculaire ne nous sera d'aucun secours, sauf à retrouver l'ADN de toutes ces formes fossiles, une perspective extrêmement invraisemblable.

Henry Gee

★ Page réalisée par les rédactions du *Monde*, d'*El Pais* et de la revue scientifique internationale *Nature*. Traduction de l'anglais par Sylvette Gleize.

Michel Brunet, paléontologue à l'université de Poitiers

« L'évolution humaine a été très buissonnante »

« Que pensez-vous de la découverte du *Kenyanthropus* ?

– C'est formidable. Chaque fois qu'on trouve une nouvelle pièce, un nouveau spécimen, on se rend compte que la biodiversité, pour prendre un mot à la mode, est plus grande qu'on ne l'imaginait. Depuis 1994, avec la découverte de *ramidus*, d'*anamensis*, d'Abel [découvert par Michel Brunet au Tchad] et de *gahri*, on a pris conscience que l'évolution humaine était très « buissonnante », que l'on pouvait trouver des associations de caractères morphologiques qu'on n'avait pas imaginées.

» Lorsqu'on me demande qui est l'origine du genre *Homo*, auquel nous appartenons, je réponds que, dans tout ce « buissonnement », on peut sans doute proposer des candidats ancêtres, mais qu'il est plus probable que nous n'avons pas encore découvert la bonne branche.

– Ces découvertes ne posent-elles pas des problèmes de classification ?

– Si on fait l'histoire de notre discipline, on peut distinguer différentes périodes. Soit on divisait, on créait et multipliait les « taxons » [groupes d'organismes], pour aboutir, à la limite, à l'équivalence une pièce = une espèce. Soit on rassemblait différents spécimens sous une même appellation. Par exemple, quand on a créé *afarensis*, l'espèce à laquelle Lucy est associée, on a pris des éléments provenant de Tanzanie et d'Éthiopie allant de 3 à 3,6 millions d'années. Pour *Orrorin*, les 13 spécimens sont tirés de quatre sites. Et quand Meave Leakey a créé *anamensis*, le matériel allait de 4,2 à 3,9 millions d'années.

» Cette fois, pour *Kenyanthropus*, Meave et son équipe prennent deux spécimens sur l'ensemble du site, et écartent le reste du matériel. Cette philosophie est

plus proche du code international de nomenclature, c'est une décision prudente et sage. La démarche ancienne aurait été de ranger *Kenyanthropus* parmi les *australopithecus*. Désormais, je pense qu'il faut diviser quand on peut le faire.

– Les caractères morphologiques de *Kenyanthropus* permettent-ils d'établir des filiations, ou sont-ils plutôt un simple reflet de l'environnement ?

– L'évolution est contingente, c'est un processus dans lequel l'environnement est une des contraintes. Ainsi, on a longtemps considéré que l'émail dentaire épais était un caractère archaïque, originel, jusqu'à ce qu'on trouve *ramidus*, à émail mince puis *Orrorin*, à émail épais. De même, les petites dents d'*Orrorin* et de *Kenyanthropus* pourraient être un caractère dérivé, évolué. Ce qui est important pour percevoir l'évolution d'un groupe, c'est de comprendre

la polarité de ces transformations morphologiques. Or cela varie au gré des découvertes, il faut donc être prudent et se méfier des schémas probablement souvent trop simplificateurs. Mais ces caractères sont clairement des réponses à l'environnement, liées à l'occupation de diverses niches écologiques. C'est pourquoi l'étude des paléoclimats et de l'environnement ancien, à propos desquels le CNRS a lancé successivement deux programmes transversaux, PEH et Eclipse, est primordiale.

– Peut-on établir des relations entre *Kenyanthropus* et l'*australopithecus* Abel, vieux de plus de 3 millions d'années, que vous avez découvert au Tchad ?

– Abel est connu grâce à un fragment de mâchoire qui a des caractères très particuliers. Meave a, elle aussi, trouvé une mâchoire, bien différente, et a fini par l'écartier. On ne peut donc rien dire sur

leurs éventuels rapports, si ce n'est que notre histoire a été très tôt panafricaine.

– Et avec *Orrorin*, qui, lui, vivait au Kenya ?

– *Orrorin* est bien plus ancien, c'est une découverte extraordinaire, attendue, dans la mesure où Martin Pickford, l'un des découvreurs, avait déjà trouvé une première pièce en 1975. Mais *Orrorin* et *Kenyanthropus* sont à la fois trop peu étudiés et trop distants dans le temps pour qu'on puisse dire quelque chose de solide sur leurs relations. *Orrorin* montre avant tout que le buissonnement des pré-humains prend racine assez bas dans l'arbre de l'évolution.

– Ces classifications répondent-elles à des modes, à des chapelles, ou sont-elles guidées par les découvertes ?

– Elles sont clairement guidées par les découvertes. Nos méthodes d'analyse deviennent de plus

en plus performantes, elles permettent de dire plus de choses sur le matériel récolté. Mais à chaque fois qu'on trouve quelque chose sur le terrain, c'est différent. On est très loin d'atteindre ce que dans notre jargon on nomme la « constante de récolte », le point où, sur un site donné, on a fini par épuiser la diversité, où l'on ne trouve plus d'espèces différentes. En paléontologie humaine, à l'évidence, chaque nouvelle pièce est différente. En Afrique, on a exploré moins de 5 % des niveaux géologiques susceptibles de contenir des hominidés. C'est un message extraordinaire pour les jeunes chercheurs, qui ont toutes les chances d'apporter de nouvelles pierres à l'édifice. La conclusion, c'est « Prenez votre marteau, votre GPS, et partez sur le terrain ». »

Propos recueillis par Hervé Morin

L'utilisateur face à l'administration, mode d'emploi

Entre le citoyen et une administration maniaque du contrôle, les relations sont rarement harmonieuses. En attendant la simplification annoncée, petit guide de l'utilisateur avisé

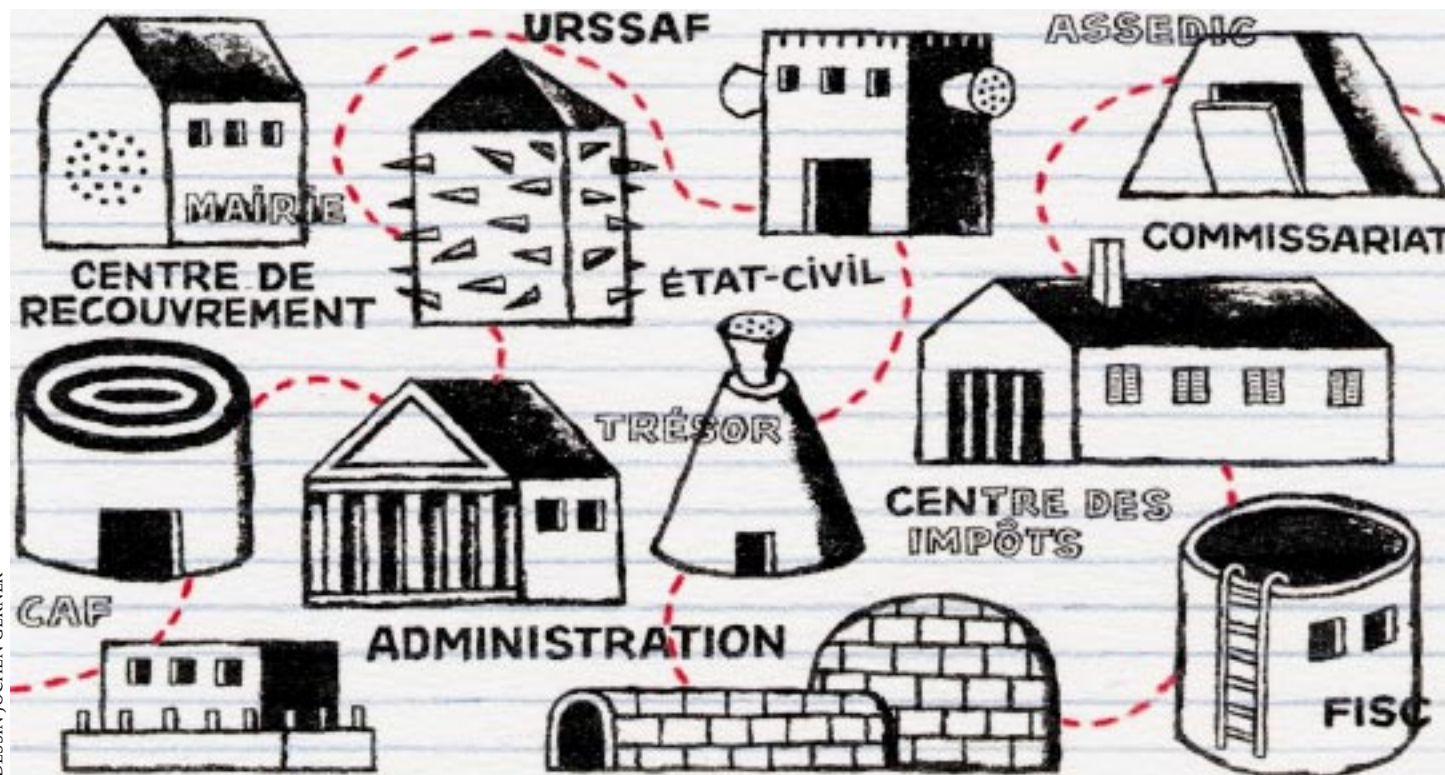
LORSQUE l'employé du guichet ignore les textes ou se met à les interpréter, les conséquences peuvent être très préjudiciables pour l'utilisateur. Parce qu'à l'état civil, on lui avait affirmé, à tort, qu'il n'était pas français, José, né à l'étranger d'un père espagnol et d'une mère française, n'a pas pu s'inscrire à temps à une formation réservée aux candidats de nationalité française. Lors de l'apparition de la carte d'identité sécurisée, les réclamations des usagers se sont multipliées, au point qu'une circulaire du 23 mai 1997 a dû rappeler aux fonctionnaires des mairies et des commissariats, qu'ils « ne doivent pas se substituer aux préfets dans l'examen des questions de nationalité et ne sont en aucun cas autorisés à refuser de transmettre un dossier, qui ne comporterait pas, de leur point de vue, des documents adéquats ». Selon une enquête de l'association Familles de France, un usager sur six a subi un préjudice financier d'une erreur administrative (perte de document, mauvaise application de la loi), et un usager sur dix n'est pas indemnisé.

Les décideurs politiques ne se rendent pas compte que chaque nouvelle mesure suscite son cortège de circulaires d'application, si bien que les décisions prises en haut lieu ne sont pas toujours faciles à mettre en œuvre. Par exemple, l'effacement des dettes fiscales, une mesure concernant les chômeurs surendettés et les personnes en grande difficulté, annoncée par Lionel Jospin en septembre 1999. Un an après le dépôt de son dossier, Marie a vu sa requête satisfaite, mais dans l'intervalle, le centre de recouvrement, ignorant que sa demande avait une valeur suspensive, a continué de lui réclamer les impayés, allant jusqu'à procéder au blocage de son compte en banque. « Grâce à un huissier compréhensif, j'ai évité de justesse la saisie », raconte Marie.

« Après avoir renvoyé l'imprimé signalant que je n'étais plus employeur, j'en ai reçu un deuxième, puis un troisième. De guerre lasse, j'ai tout jeté »

L'administration n'aime pas le changement. Ainsi, un simple déménagement peut avoir des conséquences dramatiques. « Alors que je m'étais personnellement rendu au centre des impôts pour signaler mon départ du Val-d'Oise et ma nouvelle installation dans les Yvelines, j'ai été imposée aux deux adresses ! », déplore une contribuable. Elle a eu le tort de s'adresser au seul centre des impôts et de négliger le comptable du Trésor chargé du recouvrement, car les deux services communiquent mal : leurs systèmes informatiques, par exemple, sont incompatibles (un projet de refonte est à l'étude).

Lorsqu'on n'a plus besoin de sa garde d'enfants ou de sa femme de ménage, il est difficile de se débarrasser de l'Urssaf, qui continue inlassablement à réclamer les charges patronales. « Après avoir renvoyé un premier imprimé signalant que je n'étais plus employeur, j'en ai reçu un deuxième, puis un troisième. De guerre lasse, j'ai tout jeté à la poubelle », explique Paul. Mal lui en a pris : il a reçu une taxation d'office s'élevant au double des som-



mes habituellement acquittées. En effet, il ne suffit pas d'écrire : « Je n'emploie plus M^{me} X », ou de barrer le formulaire avec la mention « néant » pour obtenir la radiation du compte. « Pour moi, le néant ne concerne que le trimestre en cours, mais n'engage pas forcément l'avenir. Et signaler que l'on n'emploie plus M^{me} X ne signifie pas que l'on n'emploie plus personne. Il fallait cocher dans le cadre 3 la mention : "Je déclare ne plus occuper de personnel définitivement, ou sans intention d'en reprendre à très bref délai" », explique Suzanne Belz, directrice de l'Urssaf de Paris. Autrement dit, il faut savoir « parler administratif », et surtout se garder de « faire le mort », car c'est s'exposer à recevoir la fameuse « taxation d'office » dont le montant est destiné à faire réagir son destinataire. C'est, paraît-il, très efficace.

Enfin, l'administration raisonne selon une logique et des règles peu familières au grand public. Un représentant de commerce, amené à changer de domicile, ne comprenait pas comment son allocation-logement avait pu chuter de 1 374 francs à 240 francs, alors que son salaire n'avait pas sensiblement augmenté et que son nouveau loyer était plus élevé (4 000 francs) que l'ancien (2 890 francs). Il ignorait que, selon le mode de calcul de la Caisse d'allocations familiales (CAF), le passage d'un statut de VRP itinérant à un poste sédentaire au siège avait fait baisser le montant des avantages en nature déductibles de son revenu, si bien que ses ressources se sont trouvées du même coup revulorisées ; d'autre part, le fait d'emménager dans un logement situé en « zone 3 » au lieu de la « zone 2 » a diminué l'aide accordée, variable selon la taille de l'agglomération et l'emplacement de l'habitation (périphérie ou centre-ville).

Les difficultés sont encore aggravées lorsque le dossier requiert l'intervention de deux administrations. Par exemple, les parents qui perçoivent l'allocation de garde d'enfants à domicile (Aged) doivent faire, chaque trimestre, une déclaration à la CAF pour bénéficier de l'exonération d'une partie des charges patronales. « S'ils oublient de créer ce lien avec la CAF, l'Urssaf leur envoie un rappel systématique des charges impayées, car nous ne sommes pas compétents pour savoir si leurs droits sont maintenus », explique Suzanne Belz.

Dans les administrations, on justifie ces dysfonctionnements par l'abondance de la réglementation. « On ne compte pas moins de dix-

huit mille directives à appliquer, d'autant plus complexes qu'elles concernent dix millions d'allocataires. Un tiers du fichier est modifié chaque mois pour cause de mariage, naissance, décès, divorce, déménagement, chômage, changement de mode de garde d'enfants. Or l'arrivée d'un bébé et une perte d'emploi au sein d'une même famille ont des répercussions sur au moins deux prestations », précise Annick Morel, directrice de la Caisse nationale

d'allocations familiales (CNAF). L'administration est d'autant plus tatillonne qu'elle se doit de contrôler l'utilisation des deniers publics. Certains services vivent dans l'obsession de la fraude.

« On voit figurer, sur les déclarations de revenus, des enfants dont l'âge reste inchangé au fil des années », explique-t-on au centre des impôts. « Il est difficile de sortir de la culture de la pièce justificative », ajoute Annick Morel. « Pour-

Décrypter les formulaires

Le style des formulaires est souvent inaccessible au commun des mortels. Témoin, cette lettre envoyée par le Centre des impôts pour réclamer un justificatif : « Il s'agit d'une simple demande d'information qui n'a pour vous aucun caractère contraignant. Cette demande peut cependant vous permettre d'apporter simplement des explications à des discordances apparentes relevées dans votre dossier. » A première vue, le destinataire peut penser qu'il n'y a aucune urgence. Mais l'expression « discordances apparentes » l'inquiétera. A juste titre. La formule « aucun caractère contraignant » signifie qu'il s'agit d'un contrôle avant engagement d'une procédure de redressement.

Le contribuable aura donc intérêt à envoyer les documents demandés par lettre recommandée avec accusé de réception, le moyen de plus sûr de prouver sa bonne foi en cas de litige.

Michaëla Bobasch

Penser aux délégués du médiateur

EN CAS DE LITIGE avec l'administration, et avant de recourir à la justice, il faut penser au médiateur de la République et à ses délégués. Plus facilement accessibles que le médiateur lui-même, puisqu'on peut les trouver dans les maisons de la justice et du droit, les préfectures, et les maisons de quartier, ils ont pour rôle d'écouter les usagers, de les conseiller, et d'intervenir, si besoin est, auprès des administrations locales pour parvenir à un accord amiable. On en compte actuellement 223, répartis sur l'ensemble du territoire. Ils seront 400 en 2002.

On peut faire appel au délégué du

médiateur, même si on a déjà engagé une procédure de recours contentieux, ou si on s'apprête à le faire. Cette démarche ne suspend pas les délais de recours habituels qu'il convient de respecter. En revanche, il est inutile de saisir le médiateur si le tribunal administratif s'est déjà prononcé, car il ne peut remettre en cause un jugement.

FRAPPER À LA BONNE PORTE

« Les gens s'adressent à moi lorsqu'ils pensent être victimes d'une erreur, ou estiment que l'administration ne respecte pas leurs droits », explique Georges Vergez, délégué du médiateur dans le 14^e arrondissement de Paris. Il examine chaque année près de 900 cas, dont 500 relèvent de sa compétence, et qui sont réglés, pour les trois quarts, avec succès : par exemple, cet automobiliste qui croulait sous l'avalanche d'amendes forfaitaires, majorées à la suite de contraventions impayées, alors que son véhicule n'avait jamais stationné dans les lieux indiqués. Vérification faite, les procès-verbaux concernaient une voiture appartenant à une ambassade, et dont le numéro d'immatriculation était identique au sien ! Ou encore, cet assuré qui ne recevait jamais ses remboursements de frais médicaux, parce qu'une autre personne avait le même numéro de sécurité sociale que lui.

Le délégué du médiateur joue éga-

lement les intermédiaires auprès des différentes administrations pour obtenir la remise d'une dette fiscale, ou des échéanciers de remboursement (reversement du « trop-perçu » à la CAF par exemple). « Une modeste fonctionnaire, dont le mari avait fait de mauvaises affaires et qui s'était portée caution solidaire de son conjoint, dont elle s'est séparée depuis, s'est vu réclamer un arriéré fiscal de 240 000 francs. L'administration a accepté de réduire la somme de moitié », indique M. Vergez.

La force du délégué du médiateur est qu'il sait frapper à la bonne porte, celle du directeur, et qu'il est assuré d'y trouver une écoute attentive. « Mon intervention oblige le fonctionnaire qui instruit le dossier à être plus attentif », dit Georges Vergez. Certaines administrations comme l'Assedic ont même spécialisé des agents comme interlocuteurs du médiateur.

Son rôle permet également de parvenir à davantage d'équité : « Je ne vois pas pourquoi un dégrèvement serait accordé par un centre des impôts et refusé, pour un cas identique, par le contrôleur d'un autre arrondissement. » Ancien fonctionnaire au ministère des anciens combattants, Georges Vergez trouve son travail passionnant et utile : « Mon action contribue à redonner confiance dans les institutions. »

M.B.

NOUVELLE COLLECTION
Fabrication artisanale et restauration

VERITABLE FAUTEUIL CLUB
CUIR MOUTON PATINE

A PARTIR DE 6 500 F

The Club Factory
34, rue de l'Appelle
75011 PARIS
Métro Bastille
Tél. : 01.43.14.26.11
11h-20h Fermé Lundi
www.decoriafactor.com

Chaque mardi avec

Le Monde
DATÉ MERCREDI

retrouvez

LE MONDE INTERACTIF

★ Familles de France (28, place Saint-Georges, 75009 Paris ; tél. 01-44-53-45-90)

Chaque mardi avec

Le Monde
DATÉ MERCREDI

retrouvez

LE MONDE INTERACTIF

A savoir

● **Association.** L'Association d'entraide des usagers de l'administration et des services publics et privés, présidée par Jean-Claude Delarue, intervient auprès des administrations et médiatise le conflit lorsqu'elle n'obtient pas de résultats (ADUA, 37, rue Clisson, 75013 Paris ; tél : 01-45-70-92-57, fax : 01-45-70-94-57).

● **Médiateur.** Pour contacter un délégué du médiateur, consulter le site Internet : www.mediateur-de-la-republique.fr

Lorsque le délégué du médiateur n'a pas la possibilité de régler le problème, le dossier peut être transmis au médiateur de la République, qui a également pour rôle de proposer des réformes. Pour saisir le médiateur lui-même, il faut passer par l'intermédiaire d'un député ou d'un sénateur.

● **Téléphones.** Le Centre interministériel de renseignements administratifs (CIRA) met à la disposition des usagers des numéros de téléphone spécialisés. Documents administratifs, étrangers : 01-40-01-11-05. Urbanisme et logement : 01-40-01-11-10. Sécurité sociale : 01-40-01-11-20. Pacs : 01-40-01-11-25. Travail, emploi, formation professionnelle : 01-40-01-11-30. Douanes : 01-40-01-11-40. Affaires sociales, santé, RMI : 01-40-01-11-45.

Justice et droit de la famille : 01-40-01-11-60. Fiscalité des particuliers : 01-40-01-11-70. Trésor (fiscalité du patrimoine, droits de successions, plus-values, ISF) : 01-40-01-11-75. Fiscalité immobilière et surendettement : 01-40-01-11-80.

● **CAF.** La Caisse d'allocations familiales s'est engagée à simplifier ses formulaires et à réduire de moitié le nombre des pièces justificatives demandées. Tests à Périgueux, Agen, Mont-de-Marsan et Antony. L'accueil du public se déconcentre peu à peu grâce à des « mini-CAF » où les usagers peuvent rencontrer une assistante sociale. Les étudiants demandant une aide au logement peuvent remplir un formulaire sur Internet : www.caf.fr

● **Assedic.** Un numéro pour joindre l'Assedic plus facilement est opérationnel dans 27 Assedic (sur 52) : 08.11.01.01 + l'indicateur du département. L'ATT (accueil traitement téléphonique), qui permettra le rappel automatique du correspondant, en cas d'indisponibilité de l'agent, est testé à Amiens et Arras.

En attendant, éviter les visites et les appels pendant les heures de pointe : le lundi matin dans les villes, et les jours de marché en zone rurale ; www.assedic.fr

● **Urssaf.** Déconcentration grâce à des centres d'accueil en Ile-de-France. Plate-forme téléphonique en cours d'expérimentation. Numéro Indigo en Seine-Saint-Denis : 08-20-01-10-10. et www.urssaf.fr

● **CPAM.** Une circulaire pour simplifier l'accès de l'assuré marginal à l'assurance maladie devrait paraître avant l'été. Expérimentation de plates-formes de services dans sept régions.

● **Impôts.** « Impôts Service », réservé aux contribuables du Nord-Pas-de-Calais, fonctionne toute l'année, du lundi au vendredi (8 h-22 h, et le samedi 9 h-19 h) : 08-20-32-42-52 (actuellement, les lignes sont saturées). Neuf accueils communs au centre des impôts et au recouvrement ont été mis en place cet été ; www.minifi.gouv.fr

● **Minitel.** 3615 IRSERVICE.

● **Recours.** Pour obtenir des délais de paiement, on peut tenter un recours gracieux. Pour contester l'imposition : adresser une réclamation au contrôleur, puis un recours contentieux à son supérieur hiérarchique. En cas de rejet, on peut saisir le tribunal administratif dans les deux mois.

● **A lire.** Les Citoyens et l'Administration, tous les textes relatifs à l'accès aux données, à la motivation des décisions administratives, et à l'administration sur Internet (Editions des Journaux officiels, 270 p., 84 F, 12,81 €).

Le Bétisier de l'Administration et des administrés, par Marie Semart. Ce livre suit les progrès de l'administration, y compris dans ses tentatives d'innovation (Editions d'organisation, 169 p., 65 F, 9,91 €).

La méthode de l'entraîneur québécois Glen Hoag donne une nouvelle dimension à Paris Volley

Le club participe, dans la capitale, au « Final four » de la Ligue des Champions, vendredi 23 mars

L'équipe de Paris Volley est née, il y a trois ans, de la fusion des formations du PUC (Paris Université Club) et du PSG. Sous la houlette de leur

entraîneur québécois, Glenn Hoag, les Parisiens ont su conquérir un statut européen. Ils ont décroché, l'an passé, la Coupe des vainqueurs de

coupe. Cette année, ils figurent dans le dernier carré de la Ligue des champions. Ils affrontent Rome en demi-finale, vendredi 23 mars à Paris.

LE VOLLEY-BALL masculin français est en passe de conquérir un statut continental. A la différence d'autres sports collectifs hexagonaux, il ne le devra pas à sa sélection nationale, à la peine au plan international, mais à certains de ses clubs. Paris Volley par exemple, qui, pour la deuxième année consécutive, tutoie les sommets européens. Après avoir conquis la Coupe des vainqueurs de coupe en 2000, les Parisiens figurent cette année dans le dernier carré de la Ligue des champions. Ils affronteront Rome en demi-finale, vendredi 23 mars à la Halle Carpentier à Paris, l'autre demi-finale opposant, le même soir dans le même lieu, les Italiens de Trévise aux Grecs d'Olympiakos Le Pirée.

Une participation française au « Final Four » de la plus prestigieuse des compétitions européennes n'est pas une première. Cannes, Fréjus et le PUC (Paris Université Club) ont déjà atteint ce stade. A en croire Michel Rougeyron, le président de Paris Volley, il s'agirait pourtant de « la première fois qu'un club français n'arrive pas en victime expiatoire ». Ce dernier en veut pour preuve la victoire parisienne, fin 2000, sur Trévise (détenteur de la Ligue des champions) en finale de la Super Coupe d'Europe (tournoi opposant les vainqueurs des différentes compétitions européennes).

« L'équipe sait qu'elle peut gagner », assure Michel Rougeyron, qui y voit « une dimension nouvelle » pour cette formation encore jeune : elle est née fin juillet 1998 de la fusion des équipes du PUC et du PSG. Un mariage qui n'a pas été simple. Le PSG s'est retiré financièrement en juin 1999. Au bout d'un

an, des joueurs (issus principalement du PSG) sont également partis et l'entraîneur, le Sino-Néerlandais Wuquiang Pang, a été remercié. Arrivé le 1^{er} avril 1999 pour épauler ce dernier, le Canadien Glenn Hoag est resté seul aux commandes.

« C'est là qu'un virage a été pris », affirme Michel Rougeyron. Ce que confirment des joueurs comme le Canadien Kent Greeves ou le Français Stéphane Antiga, qui considèrent que Glenn Hoag « a contribué au changement », en étant « performant » dans sa gestion du groupe. « Je ne sais pas », se borne à répondre l'intéressé lorsqu'on lui demande s'il se considère comme l'un des éléments de la réussite parisienne, confirmant le propos de Michel Rougeyron : « C'est un bonhomme foncièrement modeste, pour lequel j'ai de l'admiration. »

Le président de Paris Volley a connu Glenn Hoag lorsque celui-ci était joueur au PUC (1992, 1993). Le Québécois était revenu d'Italie (Pise). Il avait auparavant joué à Fréjus (1986 à 1990), où il avait gla-

né trois titres de champion de France et deux coupes de France et perdu une finale de la Ligue des champions. Reparti au Canada en 1993 pour gérer les activités sportives de l'université de Sherbrooke – il y manageait aussi l'équipe de volley –, Glenn Hoag dit qu'il est « revenu volontiers » à Paris. « Tout le côté humain du sport que j'aime, je le retrouve ici », explique ce colosse au crâne dégarni.

« PROACTIF, ET NON RÉACTIF »

« C'est quelqu'un de rigoureux, relève Michel Rougeyron, il est dur, pour lui-même et les autres. » « J'essaie de ne rien négliger, d'élaborer tous les facteurs de la performance (physiques, psychologiques, techniques, tactiques) », explique l'intéressé, qui ne renie pas un côté autoritaire, le « respect des consignes » revenant comme un leitmotiv dans sa bouche. « Glenn est attentif aux autres, tempère néanmoins Michel Rougeyron, il discute beaucoup. Il a un fort pouvoir de conviction. » « Je suis axé sur le contact humain, reconnaît Glenn Hoag, j'aime

régler un problème quand il se présente, être proactif et non réactif. »

« Il a une faculté d'analyse du jeu très grande, une capacité à s'adapter aux changements tactiques des adversaires », poursuit Michel Rougeyron. Pour une part, il s'agit là du résultat d'un lourd travail : Glenn Hoag dit passer « 6 à 7 heures par match » à étudier les adversaires sur vidéo, afin d'élaborer des plans de jeu. « Cela me bouffe », confie-t-il.

Pas au point de faire renoncer à continuer à jouer, à 42 ans, au volley. « Tous les dimanches en Nationale 2, sans émoluments », note Michel Rougeyron. « C'est une catastrophe », commente, dans un éclat de rire, le Québécois, qui, « éducateur dans l'âme », assiste aussi les entraîneurs des équipes de jeunes. « J'essaie de travailler sur la formation. On a des jeunes, mais pas de structures très organisées. »

« Il n'est pas imbu de son statut », savoure Michel Rougeyron, qui se dit conscient de la « perle » dont il dispose, mais peu inquiet de le voir succomber à l'appel d'autres clubs : « Il vient de prolonger de deux années un congé sabbatique de deux ans. »

Pourtant, Paris Volley aurait pu perdre Glenn Hoag, ce dernier ayant postulé pour le poste d'entraîneur de l'équipe de France. « Les meilleurs joueurs d'un pays, c'est intéressant comme expérience », souligne le Québécois, tout en relevant que devoir abandonner sa fonction en club le gênait. La Fédération a finalement choisi Philippe Blain, l'entraîneur de Sète. Glenn Hoag devrait intervenir à ses côtés en tant qu'adjoint.

Philippe Le Cœur

« En patinage, les paillettes ne font plus recette »

Richard Gauthier, entraîneur de Jamie Salé et David Pelletier, champions du monde en couple, explique au « Monde » les recettes des succès canadiens

VANCOUVER (Canada)
de notre envoyé spécial

Une brunette venue de la province anglophone de l'Alberta et un Québécois blond et frisé : le Canada s'est trouvé le couple de champions dont il n'osait pas rêver. Jamie Salé et David Pelletier n'auront mis que trois années, sous la houlette de l'entraîneur Richard Gauthier pour accéder au sommet. Mercredi 21 mars, à Vancouver (Canada), ils sont devenus champions du monde de l'épreuve de couple, devant les Russes Elena Berezhnaya et Anton Sikharulidze.

« Sur quelles qualités de Jamie Salé et David Pelletier vous êtes-vous appuyé pour en faire des champions du monde ?

– Ce sont tous deux des « performers », capables de recréer des émotions sur la glace, de faire passer quelque chose auprès du public. Les paillettes et le glamour ne font plus recette dans le patinage. Jamie et David n'ont pas besoin d'avoir de beaux costumes pour rayonner. Ce n'est sans doute pas étranger au fait qu'ils forment un couple également hors de la glace. Ensemble, nous essayons de faire autre chose que du patinage parallèle et synchronisé, ce à quoi ressemble trop souvent cette discipline, mais de susciter une fusion des corps.

– Le couple a la réputation d'être le refuge de patineurs d'un niveau insuffisant dans les épreuves individuelles. Qu'en est-il selon vous ?

– Cela a pu être le cas, mais je ne crois pas que ce soit la règle générale. Le couple est la discipline idéale pour les patineurs intelligents et créatifs. Les choses y sont moins figées qu'ailleurs, parce que

la politique n'y joue pas le même rôle. Chez les couples, la porte est ouverte : Jamie et David l'ont démontré en devenant champions du monde après seulement trois années d'expérience commune. Ce serait inimaginable en danse sur glace. Ensuite, par rapport aux disciplines individuelles, le couple offre une plus grande diversité, avec les sauts lancés et les portés. On peut y innover davantage.

– Le fait que Jamie Salé soit anglophone et David Pelletier francophone revêt-il un côté symbolique au Canada ?

– Bien sûr, car, quoi qu'on en dise, il existe une rivalité entre anglophones et francophones. Avec Jamie et David, nous touchons les deux parties du pays. Leur popularité est en train de devenir énorme.

– Vous entraînez également depuis 2001 le jeune couple français Sabrina Lefrançois-Jérôme Blanchard, 14^e à Vancouver. De quelle structure disposez-vous ?

– Depuis plusieurs années, il n'y a plus de centre national d'entraînement au Canada. Je travaille donc avec le club de Saint-Léonard [un quartier de Montréal] et je suis rémunéré directement par mes patineurs. Ceux-ci versent également au club une somme forfaitaire d'environ 1 200 dollars canadiens (6 000 F) par an pour la mise à disposition de la patinoire. La Fédération canadienne n'apporte aucune aide directe mais verse des bourses aux meilleurs. Le système est très différent de celui qui prévaut en France. Sabrina Lefrançois et Jérôme Blanchard sont ainsi entièrement pris en charge par la Fédération française des sports de glace. »

Un palmarès de haute volée

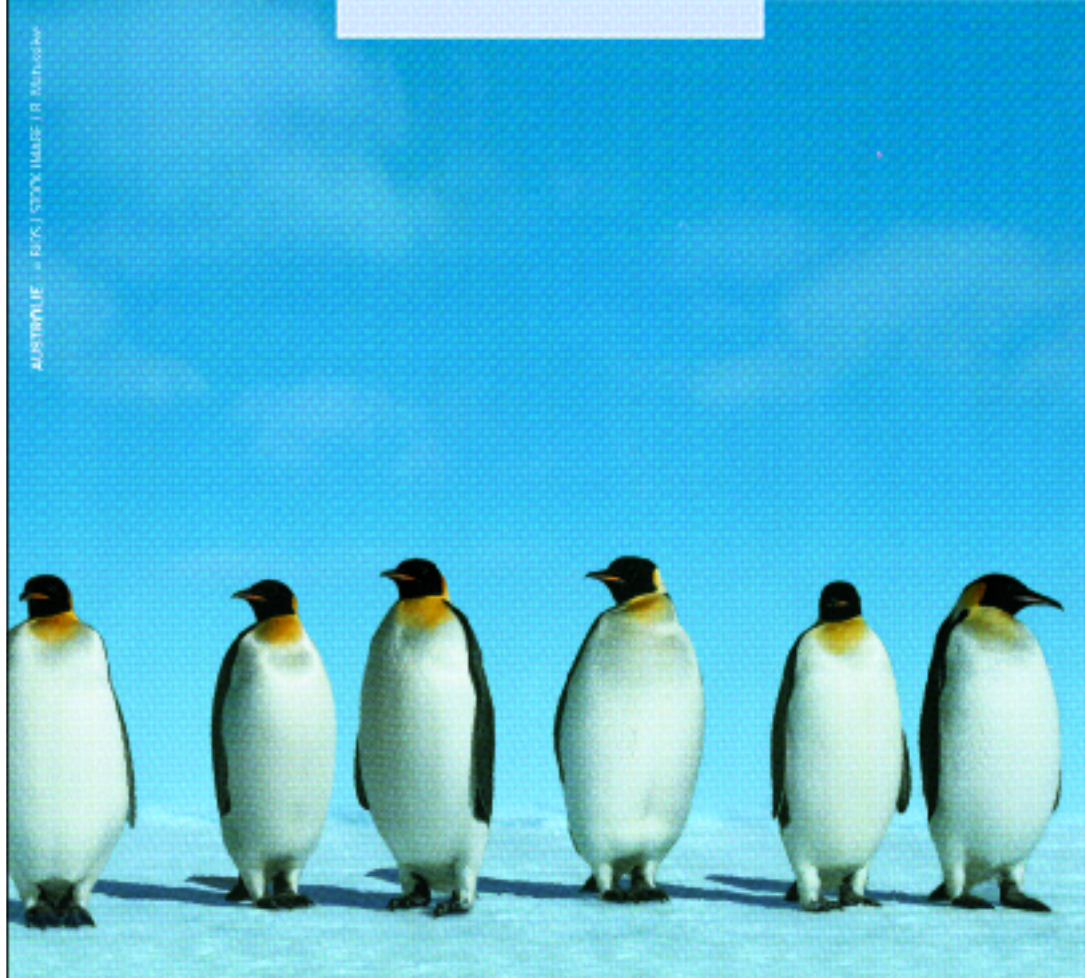
L'équipe du Paris Volley est née mi-1998 de la fusion de deux formations de la capitale : celles du PSG et du PUC. La nouvelle entité a su prolonger la domination exercée par le PUC depuis plusieurs années au plan national.

● **Championnat de France** : le PUC l'a remporté en 1996, 1997 et 1998, Paris Volley en 2000. Paris Volley est en tête du championnat 2001, une journée avant la fin de la phase régulière.

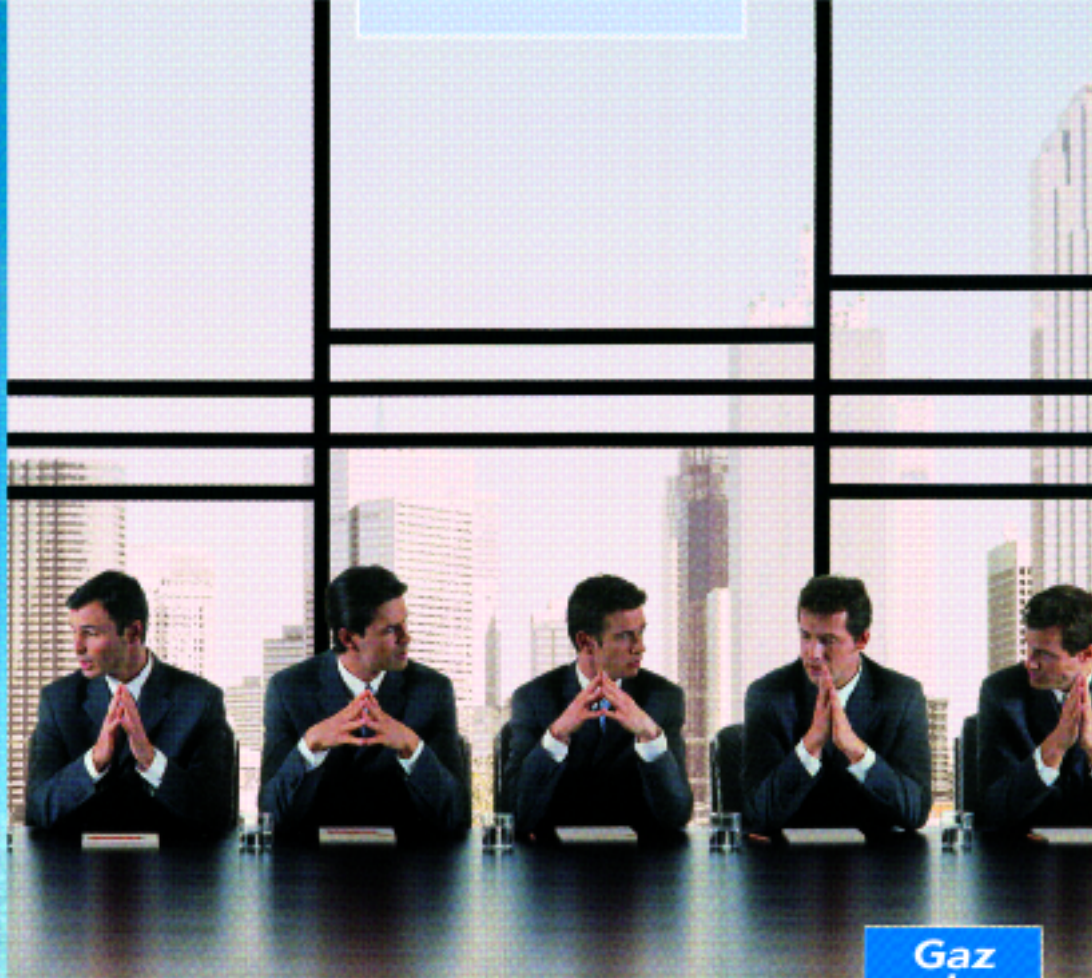
● **Coupe de France** : le PUC l'a gagnée en 1997 et 1998, Paris Volley en 1999 et 2000. Paris Volley est en finale cette année et affrontera Tours le 7 avril, à Paris.

● **Compétitions européennes** : le PUC a pris la 3^e place de la Ligue des champions en 1998. Paris Volley a gagné la Coupe des coupes en 2000, ainsi que la Super Coupe (compétition opposant les vainqueurs des différentes compétitions européennes).

L'air frais est là-bas.



On a climatisé ici.



Aujourd'hui, grâce à Climo'Gaz, Gaz de France climatise où l'on veut.*

CLIMO'GAZ
avec Gaz de France

Bureaux d'entreprise, stades, théâtres, bibliothèques, hôpitaux, salles de spectacles... Autant de lieux différents climatisés avec une solution au gaz naturel. Climo'Gaz, c'est une autre façon de climatiser, moderne, innovante et respectueuse de l'environnement, bénéficiant de toute l'expertise du groupe Gaz de France en matière de gaz naturel. *Dans les zones desservies en gaz naturel.

Ici. Là-bas. Pour vous. Pour demain.

Gaz de France

gazdefrance.com

Pluies au nord, soleil au sud

VENDREDI. Le temps reste très humide sur toute la moitié nord du pays avec de nouvelles pluies attendues. Le sud de la France est privilégié, avec un temps sec et ensoleillé.

Bretagne, Pays de Loire, Basse-Normandie. Ciel couvert et pluvieux en début de matinée. Eclaircies, avec quelques averses, en matinée sur la façade atlantique, puis sur la Bretagne et les pays de Loire, plus tardivement sur la Basse-Normandie. Vent de sud-ouest entre 60 et 80 km/h en rafales. Températures maximales : de 14 à 17 degrés.

Ardennes, Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie. Ciel couvert et pluvieux en matinée. Dans l'après-midi, quelques éclaircies sur le Centre, puis l'Ile-de-France. Vent soutenu, jusqu'à 60 km/h. Températures maximales : de 11 à 14 degrés sur le Nord-Picardie, la Haute-Normandie et les Ardennes ; de 15 à 18 degrés sur le Bassin parisien et le Centre.

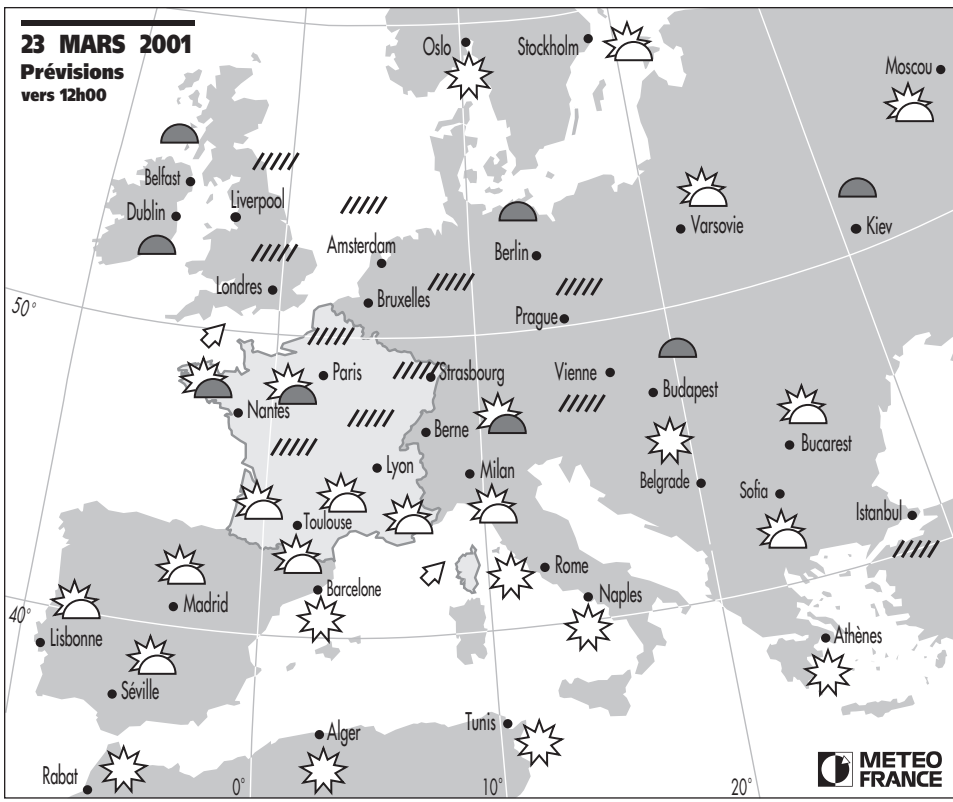
Alsace, Champagne, Lorraine, Bourgogne, Franche-Comté. Ciel à dominante grise, et pluies fréquen-

tes. Vent de sud-ouest jusqu'à 40 à 60 km/h. Températures maximales : de 14 et 17 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. Sur le Poitou-Charentes et le nord de l'Aquitaine, ciel très nuageux à couvert, avec quelques pluies faibles. Ailleurs, ciel peu nuageux, soleil bien présent. Vent de sud jusqu'à 60 km/h en matinée sur le Pays basque. Températures maximales : de 16 à 19 degrés sur le Poitou-Charentes ; de 20 à 24 degrés ailleurs.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. Ciel très nuageux ou couvert, avec quelques pluies faibles sur le nord du Limousin et de l'Auvergne, le Lyonnais et les Alpes. Plus au sud, le soleil s'impose. Températures maximales : de 16 à 20 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. Très belle journée avec beaucoup de soleil. Vent assez fort entre la Corse et le continent avec des pointes à 100 km/h. Températures maximales : de 20 à 25 degrés, (27 degrés en Provence).



LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **AUSTRALIE.** Singapore Airlines propose, de Paris, des vols vers l'Australie, Sydney, Adélaïde, Brisbane, Melbourne, Cairns ou Perth, via Singapour, au tarif de 6 215 F, (946 €) en classe économique. Réservation avant le 22 juin et départ avant le 22 septembre (sauf du 21 août au 8 septembre). Halte possible à Singapour, à l'aller ou au retour, moyennant 285 F (43,4 €) : forfait incluant la nuit d'hôtel, les transferts de l'aéroport et l'entrée à des attractions. Réservations au 01-53-65-79-01.

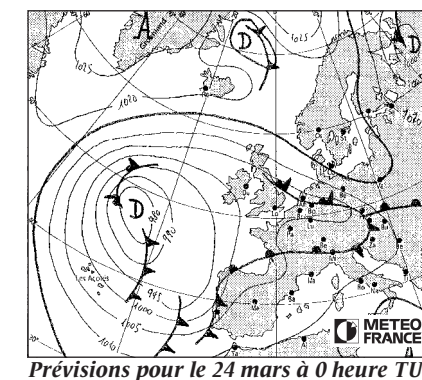
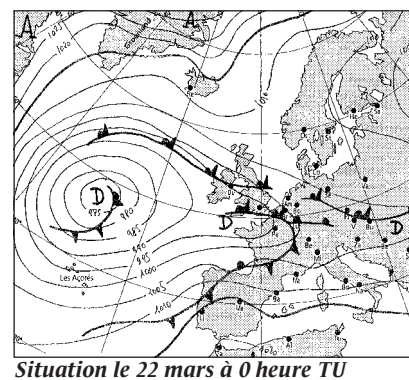
■ **AVION.** En 2000, les transports aériens ont enregistré moins d'accidents de gros porteurs mais plus de victimes : 1 046 (contre 628 en 1999). Hormis 27 actes d'« intervention illicite » (53 morts), 18 accidents d'avions de lignes régulières ont fait 755 morts (499 dans 21 en 1999). Sur les vols non réguliers, 22 accidents ont fait 291 morts (129 en 1999).

PRÉVISIONS POUR LE 23 MARS 2001
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

| FRANCE métropole | | FRANCE outre-mer | |
|------------------|---------|------------------|---------|
| AJACCIO | 14/24 S | NANCY | 9/15 P |
| BIARRITZ | 18/25 S | NANTES | 9/17 N |
| BORDEAUX | 11/19 S | NICE | 12/18 S |
| BOURGES | 9/17 P | PARIS | 10/17 P |
| BREST | 9/12 C | PAU | 12/25 N |
| CAEN | 9/15 P | PERPIGNAN | 14/26 S |
| CHERBOURG | 9/14 P | RENNES | 10/15 N |
| CLERMONT-F. | 10/20 C | ST-ETIENNE | 10/19 C |
| DIJON | 10/17 P | STRASBOURG | 9/14 P |
| GRENOBLE | 13/21 N | TOULOUSE | 9/24 S |
| LILLE | 8/13 P | TOURS | 9/17 C |
| LIMOGES | 9/17 C | | |
| LYON | 13/20 P | | |
| MARSEILLE | 11/24 S | | |

| | | | | | | | |
|---------------|---------|-------------|----------|--------------|---------|----------|---------|
| PAPEETE | 26/31 S | KIEV | -4/4 C | VENISE | 9/16 C | LE CAIRE | 16/28 S |
| POINTE-A-PIT. | 22/30 S | LISBONNE | 14/19 S | VIENNE | 6/10 P | NAIROBI | 16/29 S |
| ST-DENIS-RÉ. | 23/27 P | LIVERPOOL | 9/12 P | AMÉRIQUES | | PRETORIA | 18/27 S |
| | | LONDRES | 9/11 P | BRASILIA | 21/29 S | RABAT | 14/25 S |
| | | LUXEMBOURG | 8/11 P | BUENOS AIR. | 16/21 C | TUNIS | 19/33 S |
| | | MADRID | 11/24 S | CARACAS | 22/28 S | | |
| | | MILAN | 11/22 S | CHICAGO | -1/5 S | | |
| | | MOSCOU | -9/-2 S | LIMA | 20/25 P | | |
| | | MUNICH | 6/12 P | LOS ANGELES | 12/18 S | | |
| | | NAPLES | 16/24 S | MEXICO | 7/25 S | | |
| | | OSLO | -9/5 S | MONTREAL | 1/4 C | | |
| | | PARIS | 17/26 S | NEW YORK | 4/11 S | | |
| | | PRAGUE | 5/7 P | SAN FRANCIS. | 10/16 S | | |
| | | ROME | 12/21 S | SANTIAGO/CHI | 7/19 S | | |
| | | SEVILLE | 16/27 S | TORONTO | -2/4 C | | |
| | | SOFIA | 6/14 S | WASHINGTON | 5/14 S | | |
| | | ST-PETERSB. | -11/-6 S | | | | |
| | | STOCKHOLM | -9/1 S | | | | |
| | | STEREFKE | 12/19 S | | | | |
| | | TUNIS | -12/5 C | | | | |
| | | VARSOVIE | 9/13 P | | | | |

| | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
|-----------|-------|---------|---------|-----------|---------|---------|--------|----------|--------|--------|-------|-------|--------|-----------|--------|----------|--------|----------|--------|------------|--------|--------|-------|-----------|--------|--------|---------|----------|---------|----------|---------|
| AMSTERDAM | 6/8 P | ATHENES | 17/23 S | BARCELONE | 16/24 S | BELFAST | 4/11 C | BELGRADE | 7/17 S | BERLIN | 0/8 C | BERNE | 7/15 C | BRUXELLES | 8/10 P | BUCAREST | 2/16 S | BUDAPEST | 5/13 C | COPENHAGUE | -4/4 S | DUBLIN | 6/9 C | FRANCFORT | 6/11 P | GENEVE | 11/20 C | HELSINKI | 23/28 S | ISTANBUL | 26/31 C |
|-----------|-------|---------|---------|-----------|---------|---------|--------|----------|--------|--------|-------|-------|--------|-----------|--------|----------|--------|----------|--------|------------|--------|--------|-------|-----------|--------|--------|---------|----------|---------|----------|---------|



VENTES

UN LIEU hors du commun, connu, au moins de vue, par la plupart des Parisiens, ouvre ses portes après l'installation d'une nouvelle collection : la pagode chinoise de la rue de Courcelles, près du parc Monceau. Le public pourra y découvrir un ensemble de meubles et d'objets d'Extrême-Orient pro-

fait entièrement transformer en maison chinoise. Inauguré en 1928, ce lieu aménagé pour servir de galerie d'art et d'habitation comprend cinq étages d'exposition reliés entre eux par un ascenseur au décor exotique. La décoration intérieure reprend dans le détail ce que l'on peut imaginer de l'extérieur. Au rez-de-chaussée, des éléments en stuc, réalisés d'après des monuments funéraires d'époque Han (1^{er} siècle avant J-C - 3^e après), accueillent les visiteurs ; le premier, l'étage noble, reconstitue un somptueux salon chinois, avec des panneaux en laque de l'époque Ming (1368-1644) faisant office de boiseries, très beau meuble chinois ; au quatrième, se trouve la galerie indienne, une pièce ornée de bois sculpté provenant de temples indiens du Gujarat du XVII^e siècle.

Cette année est sans doute la dernière pour visiter ce monument : les enfants et petits-enfants de M. Loo, dont les descendants se sont dirigés vers d'autres activités, souhaitent vendre la pagode et son contenu. Sans thème particulier, les œuvres chinoises ou japonaises voisinent avec des bouddhas bir-

mans et des tanka tibétains, certains provenant de la collection privée de M. C.T. Loo. Un bel ensemble de mobilier chinois est disposé au fil des étages, en bois naturel ou laqué, des XVIII^e et XIX^e siècles. Simples et élégants, ces meubles reprennent les formes qui se sont imposées en Chine depuis le début

de son histoire, vers 2 000 avant J.C. Un ensemble de tables montre la variété des modèles : tables d'autels des ancêtres où l'on a déposé des offrandes jusqu'au début du XX^e siècle (de 35 000 F, 180 000 F, 5 345-27 480 €), tables basses (à partir de 12 000 F, 1 830 €), tables à jeux ou tables de

bureau (à partir de 10 000 F, 1 530 €). Armoires, meubles à étagères et coffres offrent différents décors : bois naturel soit très sobre, soit mouluré et sculpté ou laqué (à partir de 25 000 F, 3 820 €). Les lits à opium sont de deux sortes : soit de profonds canapés à dossier et accoudoirs sculptés,

soit de larges tables basses (à partir de 35 000 F, 5 345 €). Les sièges illustrent quelques classiques du genre : en « bonnet de lettré » où le haut du dossier se termine par une barre ressemblant à un joug pour des Occidentaux ou à un bonnet de lettré pour les Chinois ; en « fer à cheval », à dossier et accotoirs arrondis d'un seul tenant, ou encore à dossier droit

Un bel ensemble de mobilier chinois est disposé au fil des étages, en bois naturel ou laqué, des XVIII^e et XIX^e siècles

posés à la vente. Cette pagode reconstituée à l'identique est l'œuvre d'un antiquaire chinois, M. C.T. Loo, venu s'établir à Paris au début du XX^e siècle. Après avoir épousé une Française, il achète un hôtel particulier Napoléon III qu'il

- ### Calendrier
- **ANTIQUITES-BROCANTE**
 - **Bordeaux-Lac (Gironde)**, du vendredi 23 mars au dimanche 25 mars, tél. : 05-56-81-80-88.
 - **Châlons-en-Champagne (Marne)**, du vendredi 23 mars au dimanche 25 mars, tél. : 03-26-68-20-44.
 - **Paris, boulevard Saint-Martin**, du vendredi 23 mars au dimanche 25 mars, tél. : 01-40-71-07-63.
 - **Albi (Tarn)**, du vendredi 23 mars au dimanche 25 mars, tél. : 05-63-49-28-40.
 - **Vervins (Aisne)**, samedi 24 et dimanche 25 mars, tél. : 03-23-98-29-78.
 - **Angers (Maine-et-Loire)**, samedi 24 et dimanche 25 mars, tél. : 02-41-93-40-40.

- **Tarbes (Hautes-Pyrénées)**, samedi 24 et dimanche 25 mars, tél. : 05-57-43-97-93.
 - **Lyon (Rhône)**, du samedi 24 mars au lundi 26 mars, tél. : 01-40-71-90-22.
 - **Auxerre (Yonne)**, samedi 24 et dimanche 25 mars, tél. : 02-37-25-70-70.
 - **Paris, jardin des Tuileries**, du samedi 24 mars au dimanche 1^{er} avril, tél. : 01-53-30-85-20.
- COLLECTIONS**
- **Paris**, Salon du dessin, jusqu'au lundi 26 mars, tél. : 01-45-22-08-77.
 - **Saint-Quentin (Aisne)**, bandes dessinées, du vendredi 23 mars au dimanche 25 mars, tél. : 03-23-06-93-53.
 - **Rouen (Seine-Maritime)**, livres

- anciens, du vendredi 23 mars au dimanche 25 mars, tél. : 02-35-70-79-96.
- **Toulouse (Haute-Garonne)**, livres anciens, samedi 24 et dimanche 25 mars, tél. : 05-61-57-95-61.
- **Cesson-Sévigné (Ille-et-Vilaine)**, minéraux et fossiles, du vendredi 23 au dimanche 25 mars, tél. : 02-99-53-92-17.
- **Laval (Mayenne)**, bandes dessinées, samedi 24 et dimanche 25 mars, tél. : 02-43-91-10-65.
- **Mulhouse (Haut-Rhin)**, armes anciennes, samedi 24 mars, tél. : 03-89-43-28-76.
- **Paris, parc Georges-Brassens**, livres anciens, samedi 24 et dimanche 25 mars, tél. : 01-45-32-12-75.

à partir de 20 000 F, 3 050 €). Pour des chaises de même style, il faut compter environ 15 000 F (2 300 €). De nombreux objets de décoration sont disséminés dans les étages de la pagode (de 1 000 F à plus de 100 000 F, de 150 à 15 270 €).

La visite de la pagode est relayée par le site Internet Nart où l'on peut également voir certaines pièces à vendre en détail.

Catherine Bedel

★ **C.T. Loo, 48, rue de Courcelles, 75008 Paris. Tél. : 01-45-62-53-15. Ouvert les mardi et samedi, de 14 heures à 18 heures et les autres jours sur rendez-vous. Nart : www.nart.com**

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 01 - 070

Retrouvez nos grilles sur www.lemonde.fr

| | | | | | | | | | | | | |
|------|---|---|---|---|---|---|---|---|---|----|----|----|
| | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | 11 | 12 |
| I | | | | | | | | | | | | |
| II | | | | | | | | | | | | |
| III | | | | | | | | | | | | |
| IV | | | | | | | | | | | | |
| V | | | | | | | | | | | | |
| VI | | | | | | | | | | | | |
| VII | | | | | | | | | | | | |
| VIII | | | | | | | | | | | | |
| IX | | | | | | | | | | | | |
| X | | | | | | | | | | | | |

HORIZONTALEMENT

I. Rend la démarche plus difficile.
 II. Ses exploits, il ferait mieux de les garder pour lui. Bien touffu.
 III. Uniforme. Au courant de toutes vos confidences.
 IV. Réchauffait le Nil. Insupportable la plupart du temps, mais apprécié par les dames.
 V. Passage à l'huile. Chez Jacob et chez Marcel.
 VI. Religieux ou poétique. Pense de façon désordonnée. Le samaritanisme.
 VII. Même au départ, ce ne sont pas les scrupules qui les étouffent.
 VIII. Un ennui ou un grand air. Sans aucune imagination.

VERTICALEMENT

IX. Le Soleil le quitte au solstice d'hiver.
 X. Homs aujourd'hui. Du jamais vu.

1. Espérons que celle-là ne deviendra pas folle.
 2. A disparu avec les maisons spécialisées. Premier tour du cadran.
 3. Relève les plats les plus plats. Pour faire de belles pompes.
 4. Fatigant à la longue. A ouvert la plus belle voie entre le ciel et la terre.
 5. Suit de près ce qui se passe dans le pays. Attendu.
 6. Romains en Italie.

Pratiquât sans originalité. - 7. Composés chimiques. Américain du Sud un peu lent. - 8. Grand lac salé. Lourd et mou il peut faire la vaisselle. - 9. Personnel. Met à l'abri en attendant les beaux jours. - 10. Donne entière satisfaction. Donne satisfaction. - 11. Son livre est plein de belles phrases. Bien arrivés. - 12. Jamais en plein jour.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 01 - 069

Horizontalement

I. Postposition. - II. Urbaine. Robe. - III. Raire. Nounou. - IV. Girouette. Lt. - V. Ase. Nieller. - VI. Toscane. Lésa. - VII. On. Anurées. - VIII. Attisa. Toi. - IX. RER. Re. Séant. - X. Expressivité.

Verticalement

1. Purgatoire. - 2. Oraison. Ex. - 3. Sbières. Arp. - 4. Taro. Cat. - 5. Pieu. Antre. - 6. On. Ennuies. - 7. Sentiers. - 8. Oté. Iasi. - 9. Truelle. EV. - 10. Ion. Lestai. - 11. Oboles. Ont. - 12. Neutralité.

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437. ISSN 0395-2037

Imprimerie du Monde 12, rue M. Gunschbourg 94852 Ivry cedex

Le Monde
 Président-directeur général : Dominique Alduy
 Directeur général : Stéphane Corra
 21bis, rue Claude-Bernard - BP 218
 75226 PARIS CEDEX 05
 Tél. : 01.42.17.39.00 - Fax : 01.42.17.39.26

PRINTED IN FRANCE

L'ART EN QUESTION

N° 214 En collaboration avec la Réunion des Musées Nationaux

Néo-impressionnisme : diviser pour briller ?

EN 1884, Paul Signac, peintre autodidacte influencé par les apports de ses aînés impressionnistes, rencontre Georges Seurat à l'occasion de la création de la Société des artistes indépendants. Les deux jeunes artistes (Seurat est né en 1859) seront à l'origine de ce que l'on appelle le « néo-impressionnisme ». Le mouvement est aussi baptisé « divisionnisme », car ses adeptes, au lieu de mélanger les couleurs sur la palette avant de les poser sur la toile, choisissent de les juxtaposer en petites touches, laissant à la rétine du spectateur le soin de les recomposer.

Leur quête d'une couleur pure et lumineuse se nourrit de la lecture d'ouvrages théoriques, notamment de la *Grammaire des arts du dessin*, publiée en 1867 par Charles Blanc. Après la mort de Seurat, en 1891, Signac, à la recherche d'un endroit pour réfléchir, peindre et naviguer, découvre Saint-Tropez. Avec ce tableau intitulé *Femmes au puits*, ou *Jeunes Provençales au puits (décoration pour un panneau dans la pénombre)*, l'artiste réalise son premier hommage au paysage méditerranéen. Il adopte un parti pris décoratif, alliant la touche divisée aux sinuosités de l'art nouveau. En 1899, Signac publiera *D'Eugène Delacroix au néo-impressionnisme*, ouvrage théorique qui a plus contribué à sa célébrité que celui qu'il consacra en 1927 à :



« Femmes au puits » (1892), de Paul Signac (1863-1935). Huile sur toile, 195 x 131 cm, Musée d'Orsay (Paris). Aux Galeries nationales du Grand Palais jusqu'au 28 mai pour la rétrospective consacrée à l'artiste.

- Eugène Boudin ?
- Johan Barthold Jongkind ?
- Joseph Mallord William Turner ?

Réponse dans Le Monde du 30 mars.

Réponse au jeu n° 213 paru dans Le Monde du 16 mars.
 C'est la sculpture *Le Baiser* que Rodin n'avait pas voulu présenter au pavillon de l'Alma en 1900.

CHANSON Défloration 13, le nouvel album d'Hubert-Félix Thiéfaine, marque un tournant aussi inattendu que réussi dans sa carrière. ● LE CHANTEUR JURASSIEN a renou-

velé son inspiration au contact du trip-hop, style né à Bristol au début des années 1990, dans lequel les vers surréalistes du parolier se fondent idéalement. ● « CERTAINS col-

lectionnent les timbres, moi, c'est les mots », déclare Thiéfaine au Monde, avant d'évoquer ceux qui contiennent de compter pour lui, Léo Ferré bien sûr, mais aussi les rockers anglo-

saxons comme Bob Dylan. ● PER-SONNAGE secret et discret, Hubert-Félix Thiéfaine a vendu quatre millions d'albums depuis ses débuts en 1978 tout en étant écarté, à de rares

exceptions près, des chaînes hertziennes de télévision et de la bande FM. Son succès, acquis grâce la scène et à la province, est devenu un exemple qui a fait école.

La dernière mutation d'un chanteur solitaire, Hubert-Félix Thiéfaine

Le Jurassien surréaliste publie « Défloration 13 », un album qui marque un tournant musical dans sa carrière. Dans un entretien au « Monde », il évoque sa passion des mots, le souvenir de Léo Ferré et ses influences anglo-saxonnes

DANS les locaux de sa nouvelle maison de disques, l'auteur de La Fille du coupeur de joints a le cheveu plus blanchi qu'hier, mais toujours en pétard. Hubert-Félix Thiéfaine, jurassien de cinquante-deux ans, laisse traîner un léger accent cancoillote, qu'il n'entretient pas et ne cherche pas plus à gommer, pour évoquer la parution de Défloration 13, surprenant et séduisant treizième album, publié vingt-trois ans après les délires fondateurs de Tout corps vivant branché sur le secteur étant appelé à s'émouvoir.

« Les ambiances trip-hop constituent la principale surprise de ce nouvel album. Comment avez-vous découvert ce courant musical apparu à Bristol au début des années 1990 ?

— Les groupes Massive Attack, Morcheeba, Propellerheads me bousculent dans mon univers, comme le mouvement punk a pu le faire dans les années 1970, ou le grunge à la fin des années 1980. J'ai découvert le rock quand j'avais douze ans, et son évolution continue de m'intéresser. J'aime aussi le blues des années 1950, mais il faut savoir sortir des douze mesures. Aujourd'hui, le trip-hop apporte de nouvelles possibilités, mélodiques et sonores.

— Où puisez-vous la matière de vos textes ?

— Quand j'entends une discussion de bistrot qui m'intéresse, je peux prendre des notes. Je vais aussi chercher dans l'inconscient. Pour le dernier album, j'ai écrit Les Fastes de la solitude pendant un rêve. J'ai essayé de me réveiller pour le noter. Quand j'y suis parvenu, je n'ai pu attraper que le dernier couplet qui défilait dans ce rêve et qui est devenu le premier couplet de la chanson. Je me suis amusé à tout reconstruire autour.

— Je pars aussi à la recherche des mots dans la littérature, les journaux, les pubs. J'essaie de faire comme les peintres, d'aligner des mots

comme on aligne des nuances de couleur et avoir une cohérence esthétique, sinon je vais être condamné au Larousse et c'est emmerdant. J'invente des mots quand je n'en ai plus sous la main. Certains collectionnent les timbres, moi c'est les mots. Tous les mots m'intéressent, surtout si en les mettant côte à côte cela produit une explosion comme une bougie dans un moteur.

— Vos goûts littéraires, Rimbaud, Crevel, les poètes maudits, ont-ils évolué ?

— Oui, je suis aujourd'hui passionné par la littérature américaine contemporaine, Charles Bukowski, et les romanciers de ma génération, comme Jim Harrison, Thomas Pynchon ou l'auteur de Fausse Piste, James Crumley.

« Tous les mots m'intéressent, surtout si en les mettant côte à côte cela produit une explosion comme une bougie dans un moteur »

— Vos influences sont massivement anglo-saxonnes. Vous n'avez jamais partagé l'anti-américanisme des années 60 ?

— Je ne suis pas soixante-huitard. J'ai eu vingt ans en 68, mais c'est comme avoir les yeux bleus, ce n'est pas une tare. En 68, j'ai toujours pris le côté inverse des choses. Comme j'étais un peu provocateur, je m'amusais à me dire de droite, ce que je ne suis pas plus. La politique ne m'intéresse pas, j'ai déjà beaucoup de mal à vivre avec les autres.

— J'ai eu quinze ans au bon moment, quand il y a eu cette rupture entre les Trenet, les Dalida, les Piaf d'un côté et, de l'autre, le Swinging London. J'ai toujours aimé les Anglo-Saxons parce que, comme je ne parle pas l'anglais suffisamment couramment, ils me permettent de rêver davantage que les Français. Je n'ai pas fait d'anglais à l'école, mais de l'allemand, du latin et du grec. Les paroles de Dylan, par exemple, étaient hermétiques. Mais je me suis inventé des histoires à partir de sa voix et, plus tard, quand je me suis mis à l'anglais, je me suis aperçu qu'inconsciemment, j'avais pigé l'esprit de ce qu'il racontait.

— Parmi les Français, seul Léo Ferré, dont vous avez chanté La Solitude, l'une de vos très rares reprises, semble vous avoir influencé.

— Oui. Ferré s'est retrouvé un peu seul dans ma discothèque, au milieu de Dylan, des Stones ou des Doors. J'ai choisi d'interpréter La Solitude en 1994, dans le cadre d'un festival où il fallait convier un invité. Je n'en trouvais pas, alors j'ai décidé d'apporter Léo, dont c'était le premier anniversaire de la mort. Quand j'ai entendu cette chanson pour la première fois, je suis resté paralysé : c'était mon histoire. Plus tard, j'ai vu Ferré terminer un concert, dans le sud de la France, par La Solitude. Moi qui ne suis pas type à pleurer facilement, je me suis tiré de la salle parce que ça dégoûtait et je ne voulais pas que les lumières se rallument. Pendant dix ans de ma vie, Ferré a changé ma vision émotionnelle du monde et ma façon d'écrire. Il a fallu que je fasse le deuil de Léo pour ne pas faire du sous-Ferré.

— A l'inverse, La Fille du coupeur de joints, votre chanson la plus célèbre, a été reprise par le groupe Matmatah et est devenu un hymne pour la dépénalisation du cannabis. Il semble qu'à



« Ferré a changé ma vision émotionnelle du monde... Il a fallu que je fasse le deuil de Léo pour ne pas faire du sous-Ferré. »

une certaine époque, vous l'avez entraîné comme un boulet.

— Elle l'a été et je l'ai même supprimé du show. Mais les gens la chantaient à la fin des concerts et restaient, en estimant qu'ils s'étaient fait rouler. Je l'ai donc remise au répertoire en essayant de m'amuser avec, en l'interprétant de manières différentes. On a du même faire une version Pink Floyd ! Quand je l'ai écrite, sur un campus, c'était pour faire rire deux-trois copains qui passaient

dans ma chambre. Cette chanson a mis quinze ans avant de devenir un tube. Je n'ai pas envie de m'exprimer sur la drogue parce que j'ai déjà donné et j'ai payé. Je n'ai pas changé d'idée, je pense que le cannabis est beaucoup moins dangereux que la vache folle. J'ai arrêté de fumer du tabac, mais j'aime bien fumer un petit pétard de temps en temps.

— Votre discographie fonctionne par cycle. Cet album en annonce-t-il un nouveau ?

— Il y a, en effet, toujours eu des trilogies ou des diptyques. La Tentation du bonheur et Le Bonheur de la tentation, Météo für Nada et Eros über Alles, Dernières balises et Soleil cherche futur, mes trois premiers disques, enfin, parce que c'était dix années mélangées. Ce sont des humeurs, des périodes, comme les peintres peuvent en avoir. J'ai commencé cet album le 1^{er} janvier 2000, et il fallait que j'assume un virage. Mais je ne sais ce que sera le prochain. Entre-temps, il y aura eu la tournée, qui est une autre façon de vivre pour moi.

— Vous avez essayé d'écrire sur le bonheur. Est-ce le thème le plus difficile à aborder ?

— J'ai essayé de cerner ce mot, qui n'existait pas dans mon vocabulaire, ou alors confondu avec le plaisir, et ce challenge, La Tentation du bonheur, a été un échec. Je ne crois pas véritablement au bonheur, il était donc illusoire de vouloir le définir.

— Vous partagez la définition de Ferré : « Le bonheur ce n'est pas grand-chose, c'est du chagrin qui se repose » ?

— Oui, c'est un peu ça. Je ne comprends pas pourquoi les gens recherchent le bonheur à l'état équilibré, ça doit être très ennuyeux. Si le bonheur, c'est la sérénité, on a toute la mort pour ça. Je ne pense pas qu'il y ait des gens heureux. Le bonheur est quelque chose dont on parle toujours au passé.

— L'obsession de la mort est moins présente sur cet album. Etes-vous apaisé ?

— Je doute sans me faire trop d'illusions. Je crois au repos éternel. Que mon corps retourne en cendres et fasse pousser du charbon, peu importe, c'est naturel, écologique. S'il y a quelque chose après la vie, alors, merde, on n'en finit jamais !

Propos recueillis par Bruno Lesprit

La légende de l'artiste maudit, banni des médias

Parmi la relève française qui l'intéresse, Hubert-Félix Thiéfaine cite Matmatah, Tryo et Louise Attaque, que ses enfants lui ont fait connaître. Un choix qui n'est sans doute pas innocent car le point commun de ces groupes est d'avoir réussi à leurs débuts, à la force de la scène et à l'écart des grands médias, un peu comme le Franc-Comtois vingt ans auparavant. Longtemps marginal et marginalisé, le chanteur, qui n'a sans doute aucun héritier artistique, a pourtant fait école.

Il y a, en effet, un mystère Thiéfaine que l'on pourrait résumer ainsi : comment un loser patenté, survivant la faim au ventre dans le Paris des années 1970 jusqu'à être dévotement rejeté par les maisons de disques, banni des radios FM, absent des plateaux de télévision, a-t-il pu vendre quatre millions de disques à ce jour ? Les douze albums studios d'Hubert-Félix Thiéfaine sont Disques d'or (100 000 unités écoulées) ou s'en approchent, avec comme plus grosse vente Soleil cherche Futur (1982), et sa pochette figurant deux jeunes punks.

L'ascension d'Hubert Thiéfaine — il ajoutera Félix après une erreur à l'appel pendant les trois jours —, né le 21 juillet 1948 à Dole d'un père conducteur typographe et d'une mère au foyer, est précédée de plusieurs années de vaches maigres, de frustrations et de ressentiments. Cet ancien petit séminariste se produit d'abord seul, avant de faire équipe avec le groupe Machin en 1976. En général, les gérants de salles veulent bien de la formation mais pas du chanteur maudit. Il s'associe avec Tony Carbonare, qui devient son manager, puis avec le compositeur et guitariste Claude Mairet, qu'il a rencontré dès 1965, deux artisans de son succès.

Des cabarets, Thiéfaine passe progressivement au circuit des MJC, puis aux salles municipales. Le bouche à oreille fonctionne grâce à un show clownesque où le chanteur,

affublé d'un nez rouge, fait pleuvoir au final bonbons et confettis. En 1977, il signe enfin un contrat avec Sterne et publie l'année suivante son premier album, Tout corps vivant branché sur le secteur étant appelé à s'émouvoir, qui se vend à 3 000 exemplaires la première année.

C'est avec Dernières balises avant mutation (1981) que sa carrière décolle. L'album est Disque d'or en un peu plus d'un an, Thiéfaine réunit 33 000 spectateurs dans vingt villes de province et se produit à l'Olympia, en 1981, là même où un critique parisien avait pronostiqué qu'on ne le verrait jamais. Depuis, le chanteur n'a cessé d'augmenter les jauges, plusieurs Zénith de Paris à partir de 1985, jusqu'à la consécration de Bercy en décembre 1998. Mais c'est surtout en province qu'il compte ses plus fidèles supporters, séduits par un artiste qui symbolise l'antiparisianisme. Autre particularité de son public : il reste jeune en se renouvelant de tournée en tournée.

LA RANÇON DE LA GLOIRE

Une idée répandue veut que Thiéfaine ait bâti son succès sans le concours des médias, contre lesquels il aurait même été en guerre. Le malentendu remonte à la tournée de 1983 qui précède la sortie de l'album Alambic sortie sud. Le chanteur en sort éreinté, physiquement et psychologiquement. Il a payé la rançon de la gloire : des dates n'ont cessé d'être ajoutées, devant un public chaque fois plus nombreux. « J'étais devenu un peu catatonique, raconte-t-il aujourd'hui. Je me voyais mal garder le silence pendant une heure devant un journaliste. Cela a dû être mal expliqué et c'est devenu "Thiéfaine ne veut plus entendre parler des médias" ». Et réciproquement, puisque, à la même époque,

une rumeur de décès par surdose court les salles de rédaction.

Thiéfaine peut se vanter d'avoir écrit un tube — La Fille du coupeur de joints — n'ayant pratiquement jamais été diffusé en radio. Seule Lorelei Sebasto Cha a pu passer les barrières des FM. Celles-ci continuent de boudier Thiéfaine, à la différence de FIP et de France-Inter, qui ont programmé ses titres dès 1979.

THÉORIE DU COMPLIT

A l'époque, Thiéfaine s'expliquait cette censure par une théorie du complot. On peut penser que les allusions aux drogues dures que contiennent ses chansons aient pu provoquer des blocages. Il reste qu'en dépit de son audience le chanteur n'est pratiquement jamais apparu sur les chaînes hertziennes de télévision. « La télé n'est pas un truc palpitant à faire, se venge-t-il. Etre convoqué à 9 heures du matin pour passer à 10 heures du soir, c'est beaucoup de temps perdu et des angoisses auxquelles je ne suis pas habitué. Quand une émission de télé s'annule, ce qui m'arrive souvent, je ne suis pas malheureux, au contraire. » Thiéfaine entretient pourtant des liens étroits avec une chaîne thématique, MCM. Celle-ci a sponsorisé sa dernière tournée et largement assuré la promotion de Défloration 13. En échange, il a joué au MCM Café, à Paris.

Depuis ses débuts, son meilleur allié est la presse de province, qui a toujours relayé aussi bien ses sorties d'albums que ses concerts. « Quand vous faites la "une" de Ouest-France ou de L'Est républicain, ce n'est pas rien », remarque-t-il justement. Récemment, le chanteur a négocié la révolution Internet en ouvrant un site attractif (www.thiefaine.com) qui représente un des plus gros succès en termes d'e-cards pour Sony, sa maison de disques.

B. Lt

La bruine de Bristol sur la forêt jurassienne

POUR LES AUDITEURS les moins fidèles, les chansons d'Hubert-Félix Thiéfaine sont liées à l'adolescence : zones interdites, « destroyance », allusions aux drogues (dures), mais jamais évoquées de manière apologétique, à l'attention d'un public qui fumait souvent ses premiers joints. A beaucoup, Thiéfaine a surtout fait découvrir le surréalisme, son champ d'horreur et d'humour, et les poètes.

Dans Les Dingues et les Paumés, une de ses meilleures chansons, il faisait œuvre quasi professorale en citant Les Fleurs du mal, mais aussi Les Chants de Maldoror et Hölderlin. Par la suite, Thiéfaine a pu donner l'impression de se caricaturer, de mettre en pilotage automatique une écriture du même nom. Sur le plan musical, l'usage intensif de synthétiseurs, de batteries robotiques et de chœurs féminins ne l'a pas servi. Il s'est souvent cantonné à la grammaire du blues-rock, parfois assénée avec la finesse d'un bulldozer.

DISQUE DE RUPTURE

Avec sa pochette présentant Thiéfaine assis dans l'atelier floral de son voisin et ami, le peintre Charles Belle (auquel est dédiée la chanson Camelia), Défloration 13 est le disque de rupture qu'on n'attendait plus. La découverte du trip-hop, de ses atmosphères cinéphiles et pluvieuses, y est pour beaucoup. On pourra objecter que Thiéfaine intègre ce genre avec plusieurs lunes de retard, à la remorque de Bashung ou de Sheller, pour ne citer qu'eux. Peu importe : la bruine de Bristol, transformée en pluie acide, se fond idéalement dans la forêt jurassienne. Nouveau collaborateur, Frank Pilant — il a travaillé avec Aston Villa et Alain Souchon —, pour la première fois seul aux commandes, passe brillamment son baptême du feu.

« Silhouette embrumée / Dans le matin banal / D'un idiot naufragé /

Quittant ses bacchanales » : Une ambulance pour Elmo Lewis, pseudonyme de Brian Jones, guitariste des Rolling Stones noyé dans sa piscine en 1969, s'ouvre sur un scratch obsédant avant d'exploser, au refrain, dans une boursoufflure grunge.

Constatant la faillite du politique (« On n'entend plus crapuler dans le vent / Le discours des leaders et des tribuns / Tous les mornes aboyeurs de slogans / Les sycophantes et les théoriciens »), avant d'imaginer la cité livrée aux sauvages, Quand la banlieue descendra sur la ville mêle habilement une rythmique reggae à un discours délirant prononcé par une voix métallique exaltée : celle d'Antonin Artaud, récitant Pour en finir avec le jugement de Dieu (1947). Nouvelle césure avec Le Touquet juillet 1925, chanson d'amour et de jalousie, qui se languit de soul music, puis Also Sprach Winnie l'Oursin, rap hardcore. Jamais Thiéfaine n'avait autant varié les parfums et les couleurs.

Si Défloration 13 subit une baisse de régime avec l'anecdote Gui-chet 102 et le balourd Joli mai mois de Marie, c'est pour garder le meilleur pour la fin. Drôle (Parano

Safari en Ego-Trip Transit ou Comment plumer son ange-gardien) ou terrifiant (Eloge de la tristesse), Thiéfaine se fend d'un hommage réussi à Robert Johnson et à tous les bluesmen que le Malin a tentés dans Roots et déroutés plus croisement (« Harmonica / Entre les dents / J'entends le vent / Sur mon contrat / Le blues résonne / Une Ford aboie / Et je vois devant moi / Le diable en personne ») avant d'évoquer Dylan avec les fulgurantes oniriques des Fastes de la solitude (« Mandalas schizoïdes et soupirs féminins / Sur les claviers bulbeux des orages clandestins / Sépultures de Valium pour voyageurs-vampires / Errant dans les Sargasses d'un océan martyr / Et le doute qui ravage même tes incertitudes / Te révèle les fastes de la solitude »).

Les fans passeront des heures à décortiquer chaque ligne pour en trouver le sens caché. Sans balises, Thiéfaine s'est offert une mutation et a signé sans conteste son meilleur album depuis Soleil cherche futur. Peut-être depuis toujours.

B. Lt

★ Défloration 13 : 1 CD Epic/Sony.

Paul Claudel

L'Otage

mise en scène Bernard Sobel
17 mars - 14 avril
Théâtre de Gennevilliers
Tél 01 41 32 26 26

Carl de Souza et le chaos mauricien

Le Théâtre de la Tempête, à Paris, présente « La Maison qui marchait vers le large », une adaptation fidèle du roman de l'écrivain

SAINT-DENIS DE LA RÉUNION
de notre envoyée spéciale

A La Motte, faubourg de Port-Louis, capitale de l'île Maurice, se côtoie tout un petit peuple de créoles, descendants d'esclaves, de musulmans d'origine indienne, de Chinois et de Blancs ruinés. C'est là que l'écrivain mauricien Carl de Souza a situé l'intrigue de son roman *La Maison qui marchait vers le large* (Le Serpent à plumes, 1996), dont l'adaptation a été créée par le metteur en scène Vincent Colin à l'île Maurice puis à la Réunion en février, avant sa venue à Paris. Vieux et paralysé, à l'image d'un monde colonial qui se meurt, Gaston Daronville règne sur sa belle demeure de Blanc. La faillite l'a contraint à louer son rez-de-chaussée à la famille de Haffenjee, un « *lascar* », terme très péjoratif à Maurice pour désigner les Indiens musulmans, descendants des travailleurs engagés au XIX^e siècle afin de remplacer les esclaves dans les plantations. En face, un riche commerçant chinois n'en finit pas d'ajouter des étages à sa maison, pour signifier sa réussite, bouchant ainsi la vue du port qui était la seule distraction du vieux Daronville.

A ce tourbillon social s'ajoute un désastre climatique, quand les pluies torrentielles entraînent le glissement des maisons vers la mer. La femme de Haffenjee tombe malade ; leur fils dérive vers la marginalité. L'instabilité gagne de jour en

jour, amenant une recomposition des alliances sociales : à la fin, le vieux Blanc fera de Haffenjee le successeur de son monde en déroute.

Sur la scène du Centre dramatique de l'océan Indien, à Saint-Denis de la Réunion, la jolie demeure coloniale occupe le centre du plateau. Pour son adaptation très fidèle du roman, Vincent Colin a choisi six comédiens qui forment une distribution multicolore, à l'image de la population de ces îles. Deux ont été recrutés à Paris : Jean-Pierre Moulin a été dirigé par Roger Planchon ou Marcel Maréchal et Nirupama Nityanandan, comédienne et danseuse née à Madras, a travaillé dix ans avec Ariane Mnouchkine. Gaston Valayand, qui incarne avec noblesse le personnage de Haffenjee, et Maryse d'Espaignet sont mauriciens. La chanteuse Leïla Negrau, ancienne de la troupe du Théâtre Volland, et le débutant Olivier Musard vivent à la Réunion.

LES SCIENCES ET LES CONTES

« J'ai bâti mon roman sur les clichés qui ont cours à Maurice, explique Carl de Souza. Les Chinois font des affaires. Les Blancs sont racistes. Les musulmans frisent la délinquance. J'ai voulu partir de là car beaucoup de non-dits entourent la question de la cohabitation entre les différentes communautés. » Né en 1949, le romancier incarne ce renouveau littéraire qui bouillonne aujourd'hui

dans les périphéries francophones. Issu d'une famille indienne – son nom trahit l'influence des colons portugais –, de langue maternelle française, Carl de Souza a fait des études scientifiques dans le système scolaire britannique de Maurice puis à l'université de Londres. « J'ai choisi les sciences car je trouvais Darwin bien plus fascinant que l'enseignement littéraire très conventionnel. Dans une île en pleine mutation, les sciences m'apparaissent comme l'un des rares lieux de certitudes. »

Mais ce biologiste, aujourd'hui directeur de collège à Rose-Hill, n'a jamais cessé d'écrire des romans. « *Enfant, je me suis toujours endormi sur les épaules d'un père qui racontait des histoires. J'en ai gardé le goût de la fiction.* » Ses premiers romans, *Le Sang de l'Anglais* (Hatier) et *La Maison qui marchait vers le large*, abordent les questions sociales de l'île. Puis l'écrivain se replonge dans les contes. Il accède à une écriture plus libre qui éclate dans *Les Jours Kaya* (Editions de L'Olivier), récit d'une dérive nocturne, à partir d'une histoire réelle. En février 1999, Kaya, chanteur de seggae (variante locale du reggae), est arrêté pour avoir fumé un joint en public. Sa mort suspecte en garde à vue déclenche quatre jours d'émeutes.

« *Kaya chantait une musique issue de l'esclavage. Fumer un joint est un geste rituel des chanteurs de reggae. Pour moi, son arrestation et ces émeu-*



« J'ai bâti mon roman sur les clichés qui ont cours à Maurice. »

tes ont révélé à quel point l'esclavage reste un thème inexploré à Maurice alors qu'il est omniprésent dans les têtes. » Après le chaos de la nuit créole, Carl de Souza est parti vers d'autres êtres abandonnés de tous. Son prochain roman, à paraître à l'automne, met en scène des clandestins chinois, échoués sur les côtes mauriciennes alors qu'ils faisaient route vers l'Amérique.

Catherine Bédarida

★ *La Maison qui marchait vers le large*, d'après le roman de Carl de Souza, mise en scène de Vincent Colin. Théâtre de la Tempête, Cartoucherie de Vincennes, route du Champ-de-Manœuvre, Paris-12^e. M^o Château-de-Vincennes, puis navette. Tél. : 01-43-28-36-36. Du 20 mars au 8 avril à 20 h 30, sauf jeudi à 19 h 30 et dimanche à 16 heures ; relâche lundi. 120 F (tarif réduit 80 F), 50 F le mercredi.

Les musées sont dotés d'une loi

LA MINISTRE de la culture et de la communication, Catherine Tasca, a présenté, le 21 mars, devant le conseil des ministres, la nouvelle loi sur les musées. Celle-ci a été adoptée et devrait être votée par le Parlement avant le début de l'été. Elle vise les trente-quatre musées nationaux qui relèvent directement de la Direction des musées de France (DMF) et le millier d'établissements « classés et contrôlés » dont le statut est divers, mais dont beaucoup sont sous la tutelle de collectivités territoriales (villes, départements, régions) ou de ministères comme l'éducation nationale (Musée de l'Homme) ou la défense (Musée de la marine).

Les musées étaient jusqu'à présent régis par une ordonnance de 1945. Devant la profonde transformation des institutions, il apparut nécessaire de réviser leur cadre juridique. Ces textes ont été difficilement élaborés à partir du début des années 1990. Dix ans, trois directeurs des musées de France et une mission d'information parlementaire auront été nécessaires pour établir une version finale. Il fallait, a indiqué Catherine Tasca, tenir compte du développement de ces « têtes de pont de l'action culturelle », fréquentées par un Français sur trois. Le projet de loi poursuit donc plusieurs objectifs. Mieux inclure le public dans la stratégie du musée. Faciliter les relations entre l'Etat central et les collectivités territoriales. Faire en sorte que les musées participent à un même réseau. Et consolider le régime de protection des œuvres détenues par les musées.

POSSIBILITÉ D'ÉCHANGES GRATUITS

Il est prévu d'accorder l'appellation « Musée de France » à tous les établissements qui répondront à une qualité scientifique et culturelle commune. Un conseil des musées de France, composé de représentants de l'Etat, de membres des collectivités territoriales et de professionnels, émettra un avis favorable à la délivrance du label et procédera à l'évaluation des actions engagées par les établissements. Ce titre permettra de bénéficier de l'aide financière de l'Etat, mais aussi de dépôts et de prêts d'œuvres.

Pour mieux accompagner cette politique de prêts et de dépôts, la ministre a annoncé que la propriété entière de ceux qui ont été consentis aux musées territoriaux de 1801 à 1910 sera transférée à ces établissements. Si le principe de l'inaliénabilité des collections est affiché, la nouvelle loi prévoit, pour ces musées de France, la possibilité d'échanger ou de céder entre eux des collections à titre gratuit. « C'est une mesure de décentralisation innovante, a indiqué Catherine Tasca. Elle témoigne de la grande professionnalisation des conservateurs locaux. » Cette loi satisfiera, mais en partie seulement, les conservateurs des établissements territoriaux, qui réclament depuis longtemps une autonomie plus grande par rapport à Paris.

Emmanuel de Roux

Un centre pour le répertoire

DÉVELOPPER un répertoire théâtral contemporain de l'océan Indien, tel est l'un des objectifs que s'est fixés le jeune Centre dramatique créé à Saint-Denis de la Réunion à la fin 1998, dirigé par le metteur en scène Vincent Colin. Chaque saison, des lectures scéniques sont proposées pour faire entendre des auteurs réunionnais, sud-africains, mauriciens, comoriens. Devant le théâtre, installé dans une aile de la halle du Grand Marché, les œuvres des écrivains invités sont en vente à une table de librairie qui voisine avec les échoppes des artisans malgaches.

Christian Jalma, dit Pink Floyd, a été l'un des premiers auteurs à bénéficier d'une commande d'écriture. Ce jeune poète né dans les bidonvilles de Saint-Denis est un artiste fertile, musicien et plasticien à ses heures. Parlant créole, écrivant en français, il a publié des recueils de poèmes, *La vie s'acquies sous un pseudonyme* ou *Le Pouvoir éphémère des lapsus*, et une pièce de théâtre, *Le Testament du vent* (éd. Grand Océan). Son premier roman, *Le Complexe du paradis*, est annoncé. Il travaille à la création d'une langue : « Je prépare aussi son dictionnaire. Par exemple, dans ma nouvelle langue, "je cafre" signifie "je vis". » A la Réunion, le mot « cafre » désigne un habitant

d'origine afro-malgache. Le poète a adressé une lettre au président de la République : « Je lui ai demandé de me remettre en esclavage pour que je retrouve mon identité africaine. Le cafre n'a pas évolué depuis l'abolition. Il faut bien trouver un moyen de lui rendre sa liberté... »

Le romancier Axel Gauvin, auteur de *L'Aimé* et de *Train fou* (Seuil), est l'un des pères de la renaissance créole amorcée dans les années 1970. Il écrit en français : « *Ecrire un roman en créole pose de gros problèmes, tant que la question de la transcription écrite n'est pas réglée.* » Mais le théâtre, au caractère plus oral, lui laisse la liberté d'écrire dans les deux langues. *Po lodèr flèr bibas*, une satire de la situation culturelle de l'île, a été lue en février au Centre dramatique. Universitaire, spécialiste de littérature réunionnaise, Constantin Maremoutou prépare une pièce, *Le Bal tamoul*, autour des conflits entre traditions et modernité chez les Réunionnais d'origine indienne. Les lectures du Centre dramatique permettent aussi de découvrir des auteurs des pays voisins, comme Mohamed Zeine, jeune Comorien, avec son ironique *Renard a volé M. le président*.

C. Ba

Un 21^e Salon du livre euphorique

Avec 240 000 visiteurs, la fréquentation est en augmentation

LE VINGT ET UNIÈME Salon du livre de Paris a confirmé l'étonnant – et inhabituel – climat d'euphorie qui règne dans l'édition française depuis quelques mois. Les résultats définitifs de la fréquentation du Salon, qui a fermé ses portes mercredi 21 mars, n'étaient pas connus jeudi matin, mais les organisateurs estimaient le nombre de visiteurs à 240 000, en légère hausse par rapport à 2000 (234 000 visiteurs). Plus de 30 000 jeunes ont participé au Salon, tandis que la journée professionnelle, destinée lundi aux libraires et bibliothécaires, a attiré plus de 15 000 personnes.

Les visiteurs ne se sont pas contentés de se promener dans des allées, plus larges depuis que le Salon occupe l'ensemble du hall 1 de la porte de Versailles. Ils ont acheté aussi. Actes Sud et Gallimard – qui vendent généralement bien, car leurs stands sont conçus comme des librairies – affichent des progressions d'environ 20 %. Mais de nombreux éditeurs, de Denoël au Diabolo Vauvert, en passant par Hachette Jeunesse, ont largement dépassé toutes leurs prévisions.

Le lancement d'*Astérix et Latraviata* a tenu ses objectifs. En six jours, plus de 10 000 exemplaires de l'album sont sortis des caisses en bois qui composaient le stand des Editions Albert et René. Pendant les heures de pointe du week-end, les ventes atteignaient même six exemplaires à la minute. Il fallait faire la queue pour voir l'exposition consacrée au héros gaulois.

La centaine de débats et rencontres qui sont organisés remplissent les salles. Des heures de queue ont salué les passages de Paolo Coelho, les signatures de James Ellroy, Günter Grass, ou l'auteur pour la jeunesse, Philippe Pullman. La solitude des auteurs seuls devant leurs piles de livres fait toujours peine à voir, à côté des succès que peuvent rencontrer les vedettes de l'édition ou de ses environs. Pour résoudre

ce problème, l'artiste Ben était monté sur sa table, apostrophant la foule muni d'une petite ardoise sur laquelle il écrivait : « Je ne veux pas signer », « Où est la vérité ? », etc. Il a vendu tous ses livres.

Entraînés par la présence du Prix Nobel de littérature Günter Grass, les vagues de livres allemands présentés au centre du Salon ont attiré la foule. Le directeur de la Foire de Francfort, Lorenzo Rudolf, s'est félicité du nombre de jeunes auteurs traduits pour l'occasion et souhaite « continuer le dialogue qui s'est instauré au Salon ».

LE RETARD DU « E-BOOK »

Le livre a en tout cas symbolisé une entente franco-allemande, qui peine par ailleurs. Les déclarations du chancelier Gerhard Schröder et du président Jacques Chirac en faveur du prix unique du livre, relayés par les ministres de la culture des deux pays, ont donné un nouvel élan à un combat dans lequel les Français se sont parfois retrouvés seuls (*Le Monde* des 17 et 20 mars). Détail cocasse de la soirée de l'inauguration : l'arrêt du président au stand Denoël. « Grande maison ! », explique-t-il au chancelier allemand, juste sous l'affiche pour le dernier livre du député socialiste Arnaud Montebourg, qui le met en cause, *La Machine à trahir*.

Vedette du Salon en 2000, le livre électronique a attiré davantage de scepticisme. « Il y a du retard à l'allumage », explique Jean-Manuel Bourgois, directeur général de Magnard et président de la commission nouvelles technologies du Syndicat national de l'édition, en présentant une synthèse du colloque « eBook Europe », qui a réuni un peu plus de deux cents professionnels. Le lancement du Cybook des français de Cytale, présidé par Erik Orsenna, est encore balbutiant. Henry Yuen, PDG de Gemstar, la société qui a racheté l'éditeur électronique

« Mini-Francfort »

Si le succès public se confirme régulièrement, les organisateurs du Salon du livre de Paris essaient aussi d'attirer des professionnels étrangers, pour faire de leur manifestation un rendez-vous plus international, même s'il reste très loin des grandes foires de ventes de droits comme Francfort ou Londres. Après avoir invité cent libraires, France Edition, l'organisme de promotion du livre à l'étranger, a invité cinquante éditeurs européens qui traduisent régulièrement des ouvrages français (*Le Monde* du 16 mars).

Cette présence a permis de nombreuses rencontres et donné un côté « mini-Francfort » au Salon. Pour la présidente de France Edition, Liana Levi, « cela a créé une dynamique nouvelle et exceptionnelle pour le Salon ». Depuis le succès de Michel Houellebecq, Marie Darrieussecq ou Amélie Nothomb, la littérature française s'exporte – et se vend – mieux. Côté allemand, le directeur de la Foire de Francfort, Lorenzo Rudolf, a souligné que ce Salon avait permis de précieux contacts pour les auteurs présents et pas encore traduits.

CULTURE
Publicités
EN
RÉGIONS

L'Institut National des Sciences Appliquées
La Maison d'Izieu
cycle de conférences : Histoire, science, éthique
Nadine FRESCO
lundi 26 mars - 20h30
INSA
Bât. et amph. Eugène Freyssinet
20, Av. A. Einstein
Villeurbanne
entrée libre tél. 04 72 43 85 67

Renseignement public :
01.42.17.39.65

THÉÂTRE GYPTIS
CHATOT - VOYOUSCAS
du 20 mars au 14 avril 2001
Britannicus
Jean Racine
Mise en scène Françoise Chatot
Deux monstres fascinants s'affrontent pour le pouvoir...
04 91 11 00 91 - Marseille

Théâtre de Chartres
DOM JUAN
Molière
Mise en scène Jacques Kraemer
Chartres : 3 et 4 avril
Blois : 12 et 13 avril

THÉÂTRE 9mm
de Lionel Spycher
27 février au 1^{er} avril
Mise en scène Gilles Chavassieux
Théâtre les Ateliers
Tél. 04 78 37 46 30
www.theatrelesateliers.com

► www.lemonde.fr/salondulivre

CALVITIE
Le choix de la compétence.
Première clinique en France par le nombre d'interventions esthétiques, la Clinique du Rond-Point des Champs-Élysées dispose d'un service spécialisé utilisant toutes les techniques modernes permettant la repousse naturelle de vos cheveux.
Prix étudiés et application stricte des règles de sécurité sont nos principes permanents. Résultat rapide, discret, efficace.
Conseil gratuit et documentation au
01 53 77 26 00
Clinique d'esthétique
du Rond-Point des Champs-Élysées
AUTORISÉE PAR LE MINISTÈRE DE LA SANTÉ
61, avenue Franklin D. Roosevelt 75008 PARIS - www.crpce.com

Pierre Boulez fait triompher les conquêtes sonores de Philippe Manoury et de Wolfgang Rihm

A la Cité de la musique, le public a bruyamment exprimé son enthousiasme

PIERRE BOULEZ : *Dérive 2 1* – **IGOR STRAVINSKY** : *Deux poèmes de Balmont* ; *Trois poésies de la lyrique japonaise* – **PHILIPPE MANOURY** : *Passacaille pour Tokyo* – **WOLFGANG RIHM** : *Die Stücke des Sangers* (création) – **ELLIOTT CARTER** : *A Mirror on Which to Dwell*. Ensemble InterContemporain, Pierre Boulez (direction). Cité de la musique, le 17 mars.

Pierre Boulez n'a pas son pareil pour faire dialoguer les œuvres au sein d'un programme, et cela se sait ! Le public est donc venu en nombre, au point de s'asseoir à même le sol et de donner au dernier étage de la salle de la Cité de la musique des allures de poulailler d'opéra. Si les conditions d'écoute sont, pour certains, inconfortables, la communion entre l'auditeur et la musique est soutenue.

Dans sa phase tumultueuse et expansive, le diptyque *Dérive 2 1* (1984-1993) de Boulez n'est pas sans évoquer la *Première symphonie de chambre* de Schoenberg. Même motricité fondée sur l'émulation permanente d'un petit groupe d'instruments traités en solistes ; même usage du cor comme catalyseur de réactions en chaîne... Dans sa phase méditative et retenue, l'œuvre présente, en revanche, des traits d'origine debussyste. L'une et l'autre traduisent ce que Boulez entend par « *dérive* » : un principe de déduction organique hypersophistiquée plutôt qu'un libre processus d'écoulement acoustique envisagé, dix ans auparavant, par Gérard Grisey dans *Dérives*.

Les musiciens de l'EIC relèvent aisément le défi virtuose lancé par le chef-compositeur. Ils s'associent ensuite à la soprano Laura Aikin pour une interprétation de cinq

mélodies de Stravinsky, toute de générosité vocale et de sobriété instrumentale. Boulez favorise aussi la monumentale projection de la *Passacaille pour Tokyo* (1994), sans doute la plus impressionnante conquête de l'espace effectuée par Philippe Manoury sans recourir à l'électronique. Carillon géant manié avec une rare dextérité, l'ensemble instrumental y évolue dans le sillage d'un piano tentaculaire qui déploie tant à découvert (sous les doigts transcendants du soliste Hidéki Nagano) que de manière illusionniste (par le biais d'un piano confié, en coulisse, à Dimitri Vassilakis) une expression d'apparence inépuisable.

UN ANGE PASSE

L'Allemand Wolfgang Rihm est, lui aussi, une référence majeure de la musique contemporaine. Inspirée du thème d'Orphée, *Die Stücke*

des *Sangers* (« Les Morceaux du chanteur ») s'apparente à une variante instrumentale du théâtre d'ombres. L'action se joue d'abord dans la marge d'une scène vide. Des sons graves se propagent de façon trouble par intervention sournoise de piano ou de gong. Des bribes de toutes sortes se succèdent comme des élan brisés. Longtemps tapie dans l'occulte, la harpe orphique de Frédérique Cambreling finit par exposer démesurément ses chimères sur la tenture mouvante de l'ensemble instrumental. Silence. Un ange passe, Boulez se détend et le public exulte. Ouvert avec une œuvre dédiée à Elliott Carter, le concert se referme avec un ouvrage de cet Américain aujourd'hui nonagénaire. Logique, mais *A Mirror on Which to Dwell* porte mal son quart de siècle...

Pierre Gervasoni

L'embourgeoisement de « La Locandiera » de Goldoni

LA LOCANDIERA, de Carlo Goldoni. Mise en scène : Claudia Stavisky. Avec Jean-Pierre Bagot, Marc Berman, Francis Frappat, Gilbert Guerrero, Magali Lérès, Daniel Martin, Martine Vandeville, Valentine Varela. THÉÂTRE DES CÉLESTINS, 4, rue Charles-Dullin, Lyon-9^e. Tél. : 04-72-77-40-00. Mardi, mercredi, vendredi et samedi à 20 h 30 ; jeudi à 19 h 30 ; dimanche à 15 heures. De 100 F (15,24 €) à 170 F (25,92 €). Jusqu'au 8 avril. Durée : 2 h 30.

LYON

de notre envoyée spéciale

Carlo Goldoni (1707-1793) voyait la vie en automne. C'était un homme de la nostalgie voilée, qui tentait de masquer son désir d'harmonie en souriant du cours des choses. Ses Mémoires (Aubier) sont un chef-d'œuvre du genre. Il ne cesse de dire que tout va enfin bien, on se réjouit pour lui, et chaque fois il annonce une nouvelle catastrophe. La plupart de ses pièces sont taillées dans la même étoffe. Elles ont l'air léger, drôle, ce sont des comédies, et voilà qu'à la fin elles

nous laissent rêveurs. Prenez *La Locandiera*. Un plaisir pur. Une distraction malicieuse. Une matière impeccable pour le jeu. En apparence.

La pièce met en scène une jeune femme vive et jolie, Mirandolina, qui tient un hôtel garni à Florence. Son grand plaisir consiste à désamorcer les pièges de ses prétendants, deux aristocrates qui sont descendus chez elle. Mirandolina aime voir comment les hommes tombent amoureux. Elle les trouve ridicules, elle attend probablement autre chose, mais elle ne le sait pas. Arrive un chevalier, qui clame haut et fort que les femmes sont ennuyeuses et sources d'ennuis. Mirandolina est piquée. Elle décide de le séduire. Elle y arrive, au-delà de ses espérances : le chevalier l'aime, et elle l'aime, sans se l'avouer. Elle le traite si durement qu'il décide de partir. Elle n'ose le retenir et finit par épouser le valet à qui son père l'avait destinée.

La Locandiera est la première pièce de Goldoni que Claudia Stavisky met en scène. Elle l'a choisie pour inaugurer son mandat de codirectrice (avec Gérard Deniaux) du Théâtre des Célestins, à Lyon. Dans le programme, elle évoque « l'audace » et « l'amoralité » de la pièce, dont la

forme lui rappelle certaines œuvres de Mozart : « *Un enchevêtrement des voix qui prend assez vite une dimension vertigineuse, comme une sonate, imprévisible et folle.* » Si seulement il y avait quelque trace de cette folie dans sa mise en scène... Mais non. Tout est prévisible, sage, dans cette *Locandiera* qui surfe sur le texte. Décor gentiment peint, personnages campés à l'ancienne. Chacun joue sa partition, a son petit morceau de bravoure, le tout tient par le savoir-faire de la mise en scène. On ne s'ennuie pas, on attend qu'advienne quelque surprise qui mette la puce à l'oreille, comme Goldoni sait si bien le faire.

Mais Mirandolina reste jusqu'au bout une jeune femme énergique, et ses prétendants deux vieux aristocrates un peu ridicules. Un seul comédien sort de l'impasse des rôles convenus : Daniel Martin, le chevalier. Il arrive en fanfaron misogyne, il repart en homme blessé. C'est l'unique personnage qui soit proche de Goldoni, dans cette *Locandiera* qui ne bousculera pas la tradition tranquillement bourgeoise du Théâtre des Célestins.

Brigitte Salino

Daniel, perdu dans le Bronx

The Day The Ponies Come Back. Treize ans après « L'Ami retrouvé », le talent de Jerry Schatzberg est intact

Film américain de Jerry Schatzberg. Avec Guillaume Canet, Burt Young, Monica Trombetta, Tony Lo Bianco. (1 h 35.)

Jerry Schatzberg n'avait pas tourné depuis *L'Ami retrouvé* (1988). Il s'était imposé dans les années 1970 avec des films aussi marquants que *Panique à Needle Park*, *L'Epouvantail* (tous deux avec Al Pacino) et *Portrait d'une enfant déchu* (avec Faye Dunaway). Réalisé avec un budget modeste – environ 10 millions de francs – mais donnant l'impression de moyens plus importants, financé par la compagnie française Lazennec, tourné en quelques semaines dans le Bronx, à New York, *The Day The Ponies Come Back* montre qu'il n'a rien perdu de son talent.

Comme Al Pacino et Faye Dunaway, Daniel Moulin (Guilla-

me Canet) souffre de son absence d'attaches familiales. Il répare à Paris des instruments de musique, lorsqu'il reçoit un coup de fil de Paul, un associé qui lui demande de venir dans le Bronx. Daniel emporte avec lui un morceau de papier où sont inscrits une adresse et un nom, celui de son père, américain, parti peu de temps après avoir mis sa mère enceinte. Son arrivée dans la famille de Paul, les relations complexes qu'il entretient aussitôt avec le couple formé par Tilly (pleine d'attentions pour lui) et son mari (jaloux) se révèlent être une préparation efficace aux déboires qui l'attendent.

Tourné en numérique et en 35 mm, *The Day The Ponies Come Back* offre une vision surprenante du Bronx, qui restitue habilement le manque de repères de son personnage principal. Le mélange entre une vision élégiaque de ce quartier

et des plans de coupe qui semblent empruntés à un reportage télévisé créent une tension permanente entre les aspirations d'un personnage à s'ancre dans un lieu d'où son père est originaire et sa naïveté devant la violence d'un quartier qui tend à l'exclure en permanence. Les images tournées avec une caméra numérique disparaissent progressivement du film, au fur et à mesure que le personnage s'intègre.

L'interprétation admirable de Guillaume Canet fait de son personnage un écorché vif qui s'accroche à n'importe quel signe susceptible de le rapprocher de son père (l'affiche d'un concert de jazz, un propriétaire d'immeuble détenteur d'informations précieuses). Sa maîtrise un

peu juste de l'anglais lui permet d'apprécier la situation, mais quelques petites imperfections le rendent toujours en retard sur l'action. L'implication de Canet dans ce rôle difficile de fils bâtard, rejeté par un père encore plus immature, apporte au film une force dramatique hors du commun.

Samuel Blumenfeld

★ Le Grand Action présente une rétrospective Jerry Schatzberg, où seront présentés *L'Epouvantail*, *Panique à Needle Park*, *Portrait d'une enfant déchu* et *L'Ami retrouvé*. 5, rue des Ecoles, Paris-5^e. M^o Cardinal-Lemoine. Tél. : 01-43-29-44-40. Jusqu'au 27 mars.

DROUOT RICHELIEU
9, RUE DROUOT, 75009 PARIS
Tél : 01 48 00 20 20 – Fax : 01 48 00 20 33
Calendrier des ventes au : 01 48 00 20 17
Internet : <http://www.gazette-drouot.com>

Expositions :
la veille de la vente, 11h à 18h
le matin de la vente, 11h à 12h

Régisseur O.S.P., 47, rue Louis Blanc, 92984 LA DEFENSE CEDEX – 01 49 04 01 83

| | |
|---------------|--|
| S.1 - | Arts primitifs. Me de RICQLES. Expert : M. de Monbrison |
| S.11 - | Serrurerie de collection. Me COUTURIER |
| | MERCREDI 28 MARS |
| S.7 - | Tableaux anciens. PIASA |
| | JEUDI 29 MARS |
| S.16 - | Bijoux. Orfèvrerie. PIASA |
| | VENDREDI 30 MARS |
| S.4 - | Livres anciens et modernes. Manuscrits. Mes LAURIN, GUILLOUX, BUFFETAUD. Expert : D. Laucoumet |
| S.5 - | Art nouveau. Art déco. PIASA |
| | LUNDI 2 AVRIL |
| S.1 - | VICTOR HUGO. Livres et correspondances. Bibliothèque Philippe ZOOMMEROFF. PIASA. Expo. samedi 31-03 11h/18h. |

COUTURIER, 8, rue Drouot (75009) 01.47.70.82.66
LAURIN, GUILLOUX, BUFFETAUD, 12, rue Drouot (75009) 01.42.46.61.16
PIASA, PICARD, AUDAP, SOLANET & ASSOCIES
5, rue Drouot (75009) 01.53.34.10.10
de RICQLES, 46, rue de la Victoire (75009) 01.48.74.38.93

NOUVEAU MILLENAIRE, NOUVEL ALBUM

2001: L'odyssée des Enfoirés

2 CD

L'intégralité du spectacle sur un double CD
Disponible aussi en K7 Longue Durée

Pour aider les Restos
Envoyez votre chèque aux Restaurants du Cœur 75515 Paris Cedex 15

SORTIR

PARIS

Trio Liebman, Celea, Reisinger
Une formation de toute-puissance, inventive, chercheuse, qui passe avec une aisance remarquable du plus tendre des soupirs à l'énergie la plus vive. Trois grands artistes, trois grands solistes du jazz actuel : le saxophoniste David Liebman, le contrebassiste Jean-Paul Celea et le batteur Wolfgang Reisinger.

Au Duc des Lombards, 42, rue des Lombards, Paris-1^{er}. M^o Châtelet. 21 heures, le 23.

Tél. : 01-42-33-22-88. 100 F.

Biennale du Val-de-Marne

Deux créations *in situ* sont à l'affiche de la Biennale. Avec H₂O, la chorégraphe Virginie Mirbeau offre aux spectateurs venus la voir dans l'église du Sacré-Cœur de Gentilly une installation d'eau, d'images et de sons propice à une immersion dans des sensations aquatiques (21 heures, le 22 ; 18 h 30 et 21 heures, le 23). Quant à Cécile Proust, elle nous entraîne dans le centre commercial de Boissy-Saint-Léger pour un bain d'images et de sons composés en partie avec des passants et clients des boutiques (18 heures, le 23 ; 16 heures, le 24, entrée gratuite).

Vitry-sur-Seine (94). Biennale de danse du Val-de-Marne, 4, route de Fontainebleau. Tél. : 01-46-86-70-70.

NÎMES

Printemps du jazz
Organisé dans plusieurs lieux de la ville de Nîmes (Carré d'art, Théâtre, Ecole des beaux-arts, l'Odéon...), le Printemps du jazz a aussi une volonté vagabonde dans sa programmation exigeante. On pourra ainsi y entendre les mélanges sonores et ludiques de La Compagnie des musiques à ouïr ou de Monk O'Marok, quelques-uns des solistes français les plus en vue comme Patrice Caratini, Claude Barthélémy, Yves Robert, Louis Scavis, Daunik Lazro, un duo entre deux jazzmen attirés par l'électro, Laurent de Wilde et Julien Lourau, ces figures devenues références historiques que sont Archie Shepp et Lee Konitz, la voix dans tous ses états avec Patricia Barber et Kurt Elling, et, pour couronner le tout, la continuité du Sun Ra Arkestra mené par quelques fidèles.

Nîmes (30). Théâtre de Nîmes, 1, place de la Calade. Du 23 au 31 mars. Tél. : 04-66-36-65-10. De 60 F à 140 F.

(Publicité)

Centre Dramatique de l'Océan Indien
Saint Denis de la Réunion

LA MAISON QUI
MARCHAIT
VERS LE LARGE

d'après
Carl de Souza
adaptation et mise en scène
Vincent Colin

CARTOUCHERIE
la Tempête
01 43 28 36 36 jusqu'au 8 avril

GUIDE

FESTIVAL CINÉMA

Films de Femmes

Le 23^e Festival rend hommage aux héroïnes du XX^e siècle (combattantes, aviatrices, pionnières de tous les arts, aventurières), invite Catherine Breillat et Shu Lea Cheang à débattre des interdits, s'intéresse aux cinéastes en herbe. Egalement programmés, une compilation de cinquante films inédits, un auto-portrait de l'actrice Maria Schneider en présence de Michelangelo Antonioni (21 heures, le 24), deux expos-photos, des forums thématiques ainsi que des leçons de cinéma.

Créteil (94). Maison des arts de Créteil, place Salvador-Allende. Du 23 mars au 1^{er} avril. Tél. : 01-43-99-22-11.

Superstars warholiennes :

Gérard Malanga

Trois films courts présentés par « le plus important des associés de Warhol », selon le *New York Times*. Centre Pompidou, place Georges-Pompidou, Paris-1^{er}. M^o Châtelet. 18 heures, le 23. Tél. : 01-44-78-12-33. 27 F, la soirée.

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615 LEMONDE, ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/min).

VERNISSAGES

Robert Filliou, Joachim Pfeufer
Galerie Arlogos, 6, rue du Pont-de-Lodi, Paris-6^e. M^o Odéon. Tél. : 01-44-07-33-50. De 14 h 30 à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Du 23 mars au 12 mai.

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places de certains des spectacles vendues le jour même à moitié prix (+ 16 F de commission par place).
Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.

Compagnie Arabesque
Arcueil (94). Espace Jean-Vilar, 1, rue Paul-Signac. 20 h 30, le 23. Tél. : 01-46-15-09-75.

Michel Kelemenis, Vincent Sekwati
Mantsoe, Takeshi Yazaki
Bezons (95). Théâtre Paul-Eluard, 162, rue Maurice-Berteaux. 21 heures, les 23 et 24. Tél. : 01-34-10-20-20.

Fatou Traoré
Maisons-Alfort (94). NECC, 107, avenue Gambetta. 20 h 45, le 23. Tél. : 01-43-96-77-58. 100 F.

Ballet du Nord
Sceaux (92). Les Gêmeaux, 49, avenue Georges-Clemenceau. M^o Bourg-la-Reine. 20 h 45, les 23 et 24. Tél. : 01-46-61-36-67. De 50 F à 145 F.

Cantates de Bach
Emmanuel Music Orchestra, Peter Selars (mise en scène).

Cité de la musique, 221, avenue Jean-Jaurès, Paris-19^e. M^o Porte-de-Pantin. 20 heures, le 23 ; 16 h 30, le 25. Tél. : 01-44-84-44-84. 210 F.

Europa galante
Œuvres de Vivaldi, Pergolèse. Fabio Biondi (violin, direction).

RÉGIONS

Malcolm X
de et avec Mohamed Rouabhi. Arles (13). Gymnase Robert-Mauget, Quartier Griffueille. 20 h 30, le 24. Tél. : 04-90-96-59-93. De 40 F à 90 F.

Si c'est un homme
de Primo Levi, mise en scène de Michel Dubois.

Arras (62). Théâtre, place du Théâtre. 20 h 30, les 24 et 26. Tél. : 03-21-71-66-16. 50 F et 70 F.

Résidence tous risques
de Viktor Slavkine, mise en scène d'Alain Barsacq.

Béthune (62). Le Palace, rue du 11-Novembre. 20 h 30, le 24. Tél. : 03-21-63-29-00. De 50 F à 110 F. Dernière.

Igor et caetera
de Laurent Javaloyes, mise en scène de Pierre Maillet.

Brest (29). Le Quartz, 2-4, avenue Clemenceau. 20 h 30, le 24. Tél. : 02-98-33-70-70. 60 F et 90 F.

Quelqu'un pour veiller sur moi
de Franck McGuinness, mise en scène d'Etienne Pommeret.

Strasbourg (67). TNS, 1, avenue de la Marseillaise. 20 heures, le 24. Tél. : 03-88-24-88-24. De 35 F à 140 F. Dernière.

ANNULATION

Le récital de Françoise Pollet prévu le 24 mars à 21 heures à l'Opéra royal de Versailles est annulé. Aucune date de report n'est proposée à ce jour.

EN VUE

■ « Je pense que les statues sont encore là », déclarait l'ambassadeur du Pakistan à Londres, samedi 10 mars, jour où les talibans réduisaient en poussière les bouddhas de Bamian.

■ Les habitants de l'île de Pâques s'en remettent à la protection de leurs statues géantes pour éloigner de leurs têtes les « détritiques scientifiques » de la station Mir.

■ Bunmei Ibuki, président de la Commission nationale de sécurité publique, évalue le risque à « un sur cent millions » mais conseille aux Japonais de s'enfermer chez eux, vendredi 23 mars, pendant la chute programmée dans le Pacifique sud des débris de la station spatiale à une vitesse qui leur permettrait de traverser un mur de béton.

■ Le capitaine d'une goélette qui s'est échouée avec neuf plaisanciers à son bord, vendredi 9 mars en Égypte à la pointe du Sinaï, dans le Parc naturel de Ras Mohammed, a passé quatre jours en prison pour avoir endommagé les coraux.

■ En allant planter une croix au pôle Nord après avoir passé des tests de résistance au froid et aux intempéries sur le mont Cervin dans les Alpes, Mgr Liberio Andreatta, président de l'agence vaticane pour les pèlerinages, réalisera le projet missionnaire de l'abbé Ratti, futur Pie XI, membre de l'expédition du prince de Savoie en 1902, qui avait fait défection au moment d'embarquer.

■ Une muette renversée par un véhicule sur un passage clouté à Khabarovsk, en Russie, a retrouvé soudain l'usage de la parole pour agonir d'injures le policier qui voulait emmener au poste le chauffard.

■ L'administration de Saint-Petersbourg ne délivrera de diplômes officiels qu'aux « guérisseurs et aux sorciers » qui auront fait des études de médecine.

■ Aucun candidat ne s'est présenté au concours ouvert par le ministère angolais de la santé pour pourvoir soixante postes dans quatre provinces du Sud où un seul médecin n'exerce depuis la guerre civile.

■ « Leur état d'esprit sera au beau fixe et ils n'auront plus à se compromettre dans des actes de corruption », a affirmé Paul Biya, président du Cameroun, en annonçant le nouveau statut des fonctionnaires de police qui promet aux plus méritants des perspectives de carrière, des félicitations et des encouragements.

■ La police a interpellé, mardi 20 mars, dans les rues de Bayreuth en Allemagne, une femme ivre, pédalant dans le vent, qui portait en écharpe un boa d'un mètre de long.

Christian Colombani

Le consulat français mis en cause à Sofia

Le quotidien bulgare « 24 heures » accuse deux responsables de violences et de corruption dans la délivrance des visas. L'ambassade de France dément toute implication de ses fonctionnaires



des visas à l'ambassade de France, « négociait la garantie absolue d'obtenir un visa du consulat français pour la somme de 200 deutsche-

marks », alors que les visas étaient accordés avec parcimonie aux Bulgares qui suivaient la procédure normale d'obtention.

Le fonctionnaire mis en cause dans cette affaire succède à M^{me} C., une responsable du service des visas de « triste renommée », selon le quotidien. Celui-ci l'avait déjà accusée d'« avoir frappé violemment une citoyenne bulgare, déchirant son sac et la poussant du pied hors de l'édifice consulaire. La publication de cette information avait donné lieu à de nombreuses lettres et appels de lecteurs, victimes de

la même femme », poursuit le journal. « Le ministre des affaires étrangères avait demandé des explications au consul, puis la ministre elle-même, Nadja Mihaylova, était intervenue auprès du ministre français des affaires européennes, Pierre Moscovici ». Deux mois après, l'ambassadeur annonçait le départ de cette fonctionnaire... pour l'ambassade de France en Albanie. Cette fois-ci, M. D. aurait démissionné. 24 heures se demande néanmoins : « Peut-être ont-ils une place là-bas (à Tirana) pour M. D. ? »

A l'origine du scandale, rappelle

24 heures, « un agent du gouvernement belge fut envoyé à Sofia [à la fin de l'année 2000, NDLR] avec pour charge la rédaction d'un rapport sur les conditions d'obtention de visa au départ de la Bulgarie. Son attention fut attirée sur le rôle d'ambassades autres que la représentation belge dans le jeu du marché noir du visa ». Destinataire du rapport, Antoine Duquesne, ministre de l'intérieur belge, avait d'ailleurs expliqué, dans une interview au journal belge Dernière heure, que le document « démontre que la solidarité européenne est insuffisante, d'autres pays accordant trop facilement des visas ».

DANS LA PRESSE

LIBÉRATION

Jean-Michel Helvig

■ On change difficilement de politique gouvernementale à un an des législatives, a fortiori si elles sont précédées d'une présidentielle... Donner un brusque coup de volant, dans un sens ou l'autre, serait admettre qu'on s'était lourdement trompé jusque-là et offrir le spectacle d'une fébrilité dont il n'est pas sûr qu'elle rassurerait les inquiets ou convaincrerait les sceptiques, Lionel Jospin peut d'autant moins céder au révisionnisme économique et social que les marges de manœuvre budgétaires sont d'ores et déjà verrouillées pour 2002. (...)

Le retour de l'optimisme des « ménages », comme on dit, les rend encore plus exigeants face aux dysfonctionnements les plus criants de la vie collective, de la sécurité des rues au fonctionne-

ment de l'école, en passant par les retraites, les transports et, sans doute maintenant, l'alimentation. C'est dire que le seul recours à la dépense publique ne suffit pas.

LCI

Pierre-Luc Séguillon

■ Faut-il sauver le soldat Robert Hue ? La question est posée à Lionel Jospin depuis dimanche soir. Elle est cruciale pour l'avenir à court terme de la majorité plurielle. Elle est décisive pour le destin immédiat de ce gouvernement. La réponse s'impose. C'est évidemment oui ! (...) Depuis quatre ans, en bon fantassin de la majorité plurielle, Robert Hue a bien servi et bien mérité. Jamais il n'a gêné le premier ministre. Estimant que son parti malade avait plus avantage à coller au peloton socialiste et à participer au gouvernement qu'à faire le procès du premier et à bouder le second, il a été un allié fiable et fidèle. (...)

Lionel Jospin ne se fait sans doute guère d'illusions sur l'avenir à long terme du Parti communiste français. Il est aujourd'hui convaincu de son inéluctable déclin. Mais la crise vient trop tôt. (...) Lionel Jospin va donc devoir donner très vite à Robert Hue de quoi se requinquer et calmer la grogne de ses censeurs d'ici au congrès communiste d'octobre : la promesse d'une conférence sur les salaires, un sérieux coup de pouce au SMIC (...) et surtout l'engagement d'accorder quelques circonscriptions au PC lors des prochaines élections législatives et de sauvegarder l'existence d'un groupe communiste à l'Assemblée nationale après 2002.

FRANCE-INTER

Bernard Guetta

■ Il y a des moments qui paraissent préfigurer l'avenir. Russie, Balkans, Chine, Europe, Amérique, la semaine en cours fait ainsi

voyager dans le futur. Les Balkans par exemple. Le secrétaire américain à la défense vient de confirmer que, crise macédonienne ou pas, les Etats-Unis n'avaient pas l'intention d'augmenter leurs effectifs dans la région.

C'est dit. Ils ne s'engageront pas alors que, dans le même temps, l'Europe s'active, fébrilement, faisant tourner ses avions espions au-dessus des zones de guérilla albanaise, ouvrant une antenne militaire à Skopje pour assister la Macédoine dans le domaine du renseignement, réfléchissant déjà, au cas où, à l'envoi de troupes si les autorités macédoniennes étaient débordées. La défense européenne n'est encore qu'un projet, contesté par les Etats-Unis, qui la voient déjà diviser l'OTAN, mais, concrètement, en Europe, Washington se met aux abonnés absents, l'Europe se mobilise, son besoin d'autonomie militaire s'avère.

RÉSEAUX MAFIEUX

Le rapport incriminerait un réseau de 19 « agences de voyage » bulgares, bien introduites dans les représentations diplomatiques européennes, notamment françaises et allemandes. Le chiffre d'affaires généré par ce commerce se serait élevé entre 30 et 50 millions de dollars pour les réseaux mafieux qui l'avaient mis en place, selon la presse belge. 24 heures explique que « l'ambassade de France s'est empressée d'apporter un démenti formel à toute participation de fonctionnaires français dans cette affaire ». Mais se félicite tout de même : « Il nous avait fallu deux mois, de nombreux articles et une intervention du ministère des affaires étrangères pour pouvoir nous débarrasser de M^{me} C... Un seul article et moins d'un mois ont suffi dans le cas de M. D... »

Adrien de Tricornot

www.mirreentry.com

Une expédition va filmer la rentrée de Mir dans l'atmosphère, puis la diffuser sur le Net

« DEPUIS LE JOUR où Mir a quitté la Terre j'ai voulu voir sa rentrée dans l'atmosphère. » Ainsi parle Bob Citron. Pour réaliser son rêve, cet industriel américain travaillant pour le secteur spatial a monté avec son frère Rick, qui est avocat, une expédition sans précédent : ils ont affrété deux avions dans le Pacifique sud, afin d'observer et de filmer la rentrée dans l'atmosphère, puis la destruction, de la station spatiale russe Mir.

Si tout se passe comme prévu, les deux appareils décolleront des îles Fidji peu avant l'heure H, vendredi 23 mars. Après un nouveau plein d'essence dans les îles Tonga, ils se dirigeront vers la zone critique. En liaison radio constante avec le centre de contrôle des vols spatiaux russes, basé dans la banlieue de Moscou, ils évolueront parallèlement à la bande d'atmosphère que la station spatiale traversera dans sa chute, tout en conservant une marge de sécurité de 300 kilomètres.

A bord se trouveront, en plus des frères Citron, quatre cosmonautes



russes ayant volé sur Mir, ainsi qu'une équipe de scientifiques, qui étudiera notamment la façon dont la station se disloquera et se consumera, puis analysera la trajectoire des débris. Il y aura aussi parmi les passagers de simples curieux, qui auront tout de même payé leur

voyage entre 5 000 et 10 000 dollars (5 500 à 11 000 euros).

Si la chance leur sourit, que verront-ils ? Tout d'abord la désintégration des grands panneaux solaires, puis celle de la station proprement dite, en plusieurs milliers de pièces, et l'explosion probable des

modules encore pressurisés. Le résultat pourrait ressembler à un impressionnant - quoique lointain - feu d'artifice, avec météores incandescents et traînées de fumée. Les 27 tonnes de débris - sur près de 140 - qui ne se seront pas volatilisées plongeront dans les eaux du Pacifique, à quelques milliers de kilomètres au large de la Nouvelle-Zélande. Le spectacle ne devrait pas durer plus de quatre à cinq minutes.

Les organisateurs de cette petite excursion céleste n'ont pas oublié tous les passionnés qui n'auront pas pris place dans les avions : le dernier périple de Mir sera filmé de bout en bout. Du fait qu'aucun satellite géostationnaire ne couvre le « désert » du Pacifique sud, l'événement ne sera pas diffusé en direct. Mais, dès que les avions auront regagné leur base des îles Fidji, soit quelques heures après la destruction de Mir, un enregistrement vidéo sera disponible sur le site Internet de l'expédition.

Pierre Barthélémy

SUR LA TOILE

MESSAGERIES

■ Selon une étude réalisée par l'institut de sondage Jupiter Media Metrix, le système d'envoi de messages instantanés le plus utilisé dans le monde est désormais MSN Messenger (Microsoft), avec 29,5 millions d'abonnés. AOL Instant Messenger, qui fut longtemps le leader mondial, est en deuxième position avec 29,1 millions. Le troisième est le système ICQ, racheté par AOL (20 millions). - (Reuters.)

PANNEAUX ROUTIERS

■ La Sécurité routière et le ministère de l'équipement ont ouvert un site pédagogique consacré à la signalisation routière. Il propose notamment l'intégralité des panneaux de signalisation actuellement en vigueur en France. www.securiteroutiere.equipement.gouv.fr

PRESSE

■ Le magazine mensuel masculin FHM (groupe Emap) a ouvert un nouveau site web en cinq rubriques : « Amour », « Girls », « Bionique », « Culture Box » et « Le journal du pire ». Emap possède déjà trois sites (telephoto.fr, telestar.fr, guidetele.com) et devrait en ouvrir quatre autres prochainement. www.fhm.fr

Abonnez-vous au Monde pour seulement 173F par mois

Bulletin à compléter et renvoyer accompagné de votre relevé d'identité bancaire ou postal à : LE MONDE, Service Abonnements - 60646 Chantilly Cedex

Oui, je souhaite recevoir Le Monde pour 173F (26,37€) par mois par prélèvement automatique.

M. Mme Prénom : Nom :

Adresse :

Code postal : [] [] [] [] [] Localité :

Offre valable jusqu'au 31/12/2001 en France métropolitaine pour un abonnement postal. 101MQPA1

Autorisation de prélèvements

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à effectuer sur ce dernier les prélèvements pour mon abonnement au journal Le Monde.

Je resterai libre de suspendre provisoirement ou d'interrompre mon abonnement à tout moment.

Date :

Signature : []

IMPORTANT : merci de joindre un relevé d'identité bancaire ou postal, à votre autorisation. Il y en a un dans votre chéquier.

Pour tout renseignement concernant le portage à domicile, le prélèvement automatique, les tarifs d'abonnement, etc. : Téléphonez au 01.42.17.32.90 de 8h30 à 18h du lundi au vendredi.

Pour un changement d'adresse ou une suspension vacances, un numéro exclusif : 0 803 022 021 (0,99F/min)

Le Monde (USPS-0009729) is published daily for \$ 892 per year *Le Monde* 21, bis, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05, France, periodicals postage paid at Champlain N.Y. US, and additional mailing offices. POSTMASTER: Send address changes to IMS of N.Y. Box 15-18, Champlain N.Y. 12919 1518

Pour les abonnements souscrits aux USA : INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach VA 23451-2983 USA - Tél. : 800-428-30-03

Conseils d'ami par Luc Rosenzweig

LA NOUVELLE s'est répandue qu'Olivier Mazerolle a quitté RTL pour prendre la direction de l'information à France 2. Il est l'un de ceux dont on aperçoit le reflet dans la glace placée derrière l'invité du « Grand jury - RTL-Le Monde-LCI », tous les dimanches sur la chaîne du câble. Il passe, à juste titre, pour un grand professionnel du journalisme politique, et c'est pourquoi Michèle Cotta, directrice de France 2, elle-même ancienne star dans cette branche, a fait appel à lui pour redresser l'audience des JT de la chaîne. L'opération fait penser à un club de foot en difficulté engageant un nouvel entraîneur, dont on attend sinon des miracles, du moins monts et merveilles.

Dans ces circonstances, chaque supporter du club en question se sent autorisé à jouer le sélectionneur et tacticien en chambre, bien persuadé qu'il détient les clés de la victoire, dont le nouvel arrivant

serait bien inspiré de se servir s'il ne veut pas subir le sort de son prédécesseur.

Nous n'avons pas, donc, de conseil à donner à M. Mazerolle, mais si nous étions à sa place, nous commencerions par jeter un œil chez les voisins et concurrents. Car, si les journaux de France 2 perdent des parts de marché, c'est que les autres en gagnent, et si l'on met à part le « Soir 3 » qui bénéficie de l'effet « proximité » aujourd'hui très mode, c'est principalement au bénéfice de TF1. Une bonne part du succès des JT de la chaîne privée est le résultat de la remarquable stabilité de ses présentateurs, PPDA, Claire Chazal, Jean-Pierre Pernaut, qui sont là depuis si longtemps qu'ils font presque partie des meubles du salon. Mais surtout, ils rassurent, ils sont (ou apparaissent, ce qui revient au même), sans aspérités visibles, ne bousculant en rien l'ordonnance symbolique de votre intimité.

Ce n'est pas le cas de Claude Sérillon et Béatrice Schönberg, qui donnent le sentiment qu'en entrant chez vous la télévision va provoquer des événements sinon inquiétants, du moins inattendus. La présentatrice des journaux du week-end nous rappelle les propos d'Alfred Hitchcock expliquant pourquoi il choisissait toujours des actrices blondes, au teint pâle et aux lèvres minces, car les brunes, selon lui, dérangeaient par leur sensualité débordante le mécanisme de son suspense...

Quant à Gérard Holtz, l'image du Paris-Dakar lui colle trop à la peau pour qu'il ne fasse pas passer un vent de sable sur nos spaghettis de midi... Tout cela paraît bien futile et superficiel à ceux pour qui les contenus importent plus que les emballages, mais comment faire lorsque l'on a du mal à discerner les différences entre les « lignes éditoriales » en action tous les soirs à 20 heures ?

JEUDI 22 MARS

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

- 20.45 et 1.00 Le Club LCI
 21.00 Les Régimes Alimentaires. Forum
 22.00 Cinéma anthropologique et nouvelles technologies. Forum
 23.00 Hip hop, Rap, Tags, cultures de banlieues ? Forum

MAGAZINES

- 18.30 L'Invité de PLS. LCI
 19.00 Nulle part ailleurs. Invités : Eric & Ramzy. Canal +
 19.30 et 0.25 Rive droite, rive gauche. Paris Première
 20.05 Temps présent. Des prisonniers qui rapportent gros. TSR
 20.55 Envoyé spécial. Afsa. Carte blanche à Emmanuel Carrère : Le soldat perdu. Men in Black. France 2
 22.15 Les Années belges. L'agriculture : la fin des paysans ? Invitée : Sabine Laruelle. RTBF 1
 23.15 Courts particuliers. Jacques Gambin. Paris Première
 0.00 Le Club. Invité : Patrice Chéreau. Ciné Classics
 0.25 E = M 6 spécial. Sexualité, vous ne savez pas tout. M 6

DOCUMENTAIRES

- 20.15 Cinq filles et une balance. [9/10] La barre des cent kilos. Arte
 20.30 Missions aériennes au Vietnam. Les dépeussiers. Planète

Le Monde
TELEVISION

Canal+

- 20.35 Zaïde, un petit air de vengeance
 Des projets télévisuels ambitieux peuvent parfois déboucher sur des résultats décevants. C'est le cas de ce téléfilm réalisé par Josée Dayan. En dépit de moyens importants et d'une distribution brillante (Jeanne Moreau, Mathieu Amalric, Julie Depardieu...), ce « conte moral baigné dans un univers d'amoralité », ainsi que le définit Jeanne Moreau, ne parvient jamais à décoller.

- 20.35 La Nomenklatura soviétique. La Chaîne Histoire
 20.45 Thema. La vie privée des autres. Kurt and Courtney. Indiscrétion. L'irrépressible curiosité. Homé Page. Arte
 21.05 Les Peuples du temps. L'Alaska, le berceau des tempêtes. TV 5
 21.25 La Grande Bouffée d'Elvis Presley. Planète
 22.15 Les Mystères de l'Histoire. L'horrible invention du docteur Guillotin. La Chaîne Histoire
 22.20 Mercedes Sosa. La voix de l'Argentine. Planète
 22.30 Légendes. Jane Seymour. Téva
 22.40 Bartoli et Vivaldi. Mezzo
 23.00 Biographie. Le baron rouge, maître des airs. La Chaîne Histoire
 23.30 Le Tunnel sous la Manche. [3/3]. Planète
 23.40 Sujet tabou. Amoureuses d'un tueur. France 3
 0.30 Les Baleines fantômes du détroit de Lancaster. Odyssee
 0.35 Egypte. La peur et la foi. Planète

SPORTS EN DIRECT

- 19.30 Football. Match amical : France A' - Allemagne A'. Eurosport
 20.00 Basket-ball. Eurologue féminine. Quart de finale retour : Bourges - Côme. Pathé Sport
 1.45 Patinage artistique. Championnats du monde. Programme libre messieurs. France 3

France 2

- 20.55 Envoyé spécial
 De temps en temps, le magazine offre à des personnalités une « carte blanche ». L'écrivain Emmanuel Carrère se prête, avec bonheur, à l'exercice. Accompagné de Jean-Marie Lequertier, il est allé à la rencontre d'un soldat hongrois rapatrié dans son pays après avoir passé plus de cinquante ans en Russie dans un hôpital psychiatrique. Une histoire tragique et belle, racontée avec subtilité.

MUSIQUE

- 21.00 Marie Devellereau, soprano, et Alexandre Tharaud, piano. A l'Auditorium du Louvre, le 3 juin 1999. Muzzik
 21.00 Soirée Cecilia Bartoli. Viva Vivaldi. Par l'Ensemble Il Giardino Armonico. Mezzo
 23.25 Nice Jazz Festival 2000 (programme 9). Muzzik
 23.45 Rigoletto. Opéra de Verdi. Par l'Orchestre philharmonique et le Chœur de l'Opéra de Vienne, dir. Riccardo Chailly. Mezzo

TÉLÉFILMS

- 20.35 Zaïde, un petit air de vengeance. Josée Dayan. Canal +
 22.45 Si près du danger. Jorge Montesi. TF 1

COURTS MÉTRAGES

- 20.40 Courts au 13. Les Redoutables : Coup de vice. C. Chabrol. 13^{ème} RUE

SÉRIES

- 19.25 Hill Street Blues. Jeunes et beaux O. Monte-Carlo TMC
 19.50 Tequila et Bonetti. La bête et le tueur d'enfants O. Série Club
 20.30 It's Like, You Know. Drôle d'ambiance (v.o.) O. Canal Jimmy
 20.40 Buffy contre les vampires. Moloch (v.o.). Série Club
 20.55 Commissaire Moulin. Un filic sous influence O. TF 1

FILMS

- 16.00 Fin août, début septembre ■■
 Olivier Assayas (France, 1999, 105 min) O. Cinéstar 1
 16.45 Magnum Force ■■
 Ted Post (Etats-Unis, 1973, 120 min) O. Ciné Cinémas 1
 17.30 La Nuit américaine ■■ ■■
 François Truffaut (France, 1973, 115 min) O. Cinétoile
 18.25 Oublier Palerme ■■ ■■
 Francesco Rosi (Fr. - It., 1990, v.o., 105 min) O. Ciné Cinémas 3
 19.00 Kids Return ■■ ■■
 Takeshi Kitano (Japon, 1996, 105 min) O. Cinéfaz
 20.30 Morituri ■■ ■■
 Bernhard Wicki (Etats-Unis, 1965, v.o., 130 min) O. Ciné Classics
 20.45 Travail au noir ■■ ■■ ■■
 Jerzy Skolimowski (GB, 1982, 95 min) O. Cinéfaz
 21.00 My Beautiful Laundrette ■■ ■■
 Stephen Frears (Grande-Bretagne, 1985, 100 min) O. Canal Jimmy
 22.15 Dr Jekyll et Mr Hyde ■■ ■■
 Rouben Mamoulian (Etats-Unis, 1931, v.o., 95 min) O. TCM
 22.20 Sonatine, mélodie mortelle ■■ ■■
 Takeshi Kitano (Japon, 1993, v.o., 95 min) O. Cinéfaz



- 22.40 Nos plus belles années ■■ ■■
 Avec Barbara Streisand, Robert Redford (Etats-Unis, 1973, v.o., 120 min) O. Canal Jimmy
 22.50 Les Désaxés ■■ ■■
 John Huston (Etats-Unis, 1961, v.o., 120 min) O. Cinétoile
 23.05 Le Silence des agneaux ■■ ■■
 Jonathan Demme (Etats-Unis, 1990, 120 min) O. France 2
 0.00 La Guerre du feu ■■ ■■ ■■
 Jean-Jacques Annaud (France - Canada, 1981, 95 min) O. Ciné Cinémas 1
 0.20 Un après-midi de chien ■■ ■■ ■■
 Sidney Lumet (Etats-Unis, 1975, v.o., 120 min) O. Arte
 0.40 Jackie Brown ■■ ■■ ■■
 Quentin Tarantino (Etats-Unis, 1997, 150 min) O. Ciné Cinémas 2

VENDREDI 23 MARS

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

- 21.00 Luthiers, les artisans de l'âme. Forum
 22.00 Femmes, le pouvoir autrement ? Forum
 23.00 Carte blanche à... Cheb Mami. Forum

MAGAZINES

- 14.35 La Cinquième rencontre. De l'autorité à la maltraitance des jeunes enfants. La Cinquième
 17.10 et 0.10 Ecolo Mag. Spécial agriculture biologique. LCI
 19.00 Nulle part ailleurs. Invité : Michel Rocard. Canal +
 20.05 En route pour les Oscars 2001. Canal +
 20.40 Thalassa. A Sète. France 3
 20.45 100 % Politique. Roselyne Bachelot. LCI
 20.50 Amour, etc. Invités : Judith Godrèche et DanyBoon. M 6
 21.00 Recto Verso. Patrice Chéreau. Paris Première
 21.00 Top bab. Invité : Joe Jackson. Canal Jimmy
 22.50 Bouillon de culture. Survivre. Invités : Jean Clair ; Andréi Makine ; Michel Quint ; Jorge Semprun ; Jo Wajsblat. France 2
 23.15 Sans aucun doute. Ruinés, la descente aux enfers. TF 1
 23.20 On ne peut pas plaire à tout le monde. Invités : Jacques Séguéla ; Roxane Decorte ; Camille Cabral ; Isabelle Goetz ; Valentine ; Dick Rivers ; Passi. France 3

DOCUMENTAIRES

- 17.05 Nés parmi les animaux sauvages. Danse avec les meerkats. Monte-Carlo TMC
 17.15 L'Affaire Dreyfus. Chaîne Histoire
 17.30 Les Baleines fantômes du détroit de Lancaster. Odyssee
 17.35 Alien, l'univers des insectes. La guerre des mondes. Monte-Carlo TMC
 18.30 L'Actors Studio. Kathy Bates. Paris Première
 19.00 Biographie. Elisabeth I^{re}, la reine vierge. La Chaîne Histoire
 19.45 Les Mystères de l'Histoire. Le garçon qui livra la bombe. Chaîne Histoire
 19.50 Chroniques d'Hollywood. Coups publicitaires et attractions. Histoire
 20.00 Légendes. Cybill Shepherd. Téva
 20.15 Cinq filles et une balance. Contre-poids et mesures. Arte
 20.25 Le Retour du primitif. Odyssee

Le Monde
TELEVISION

Arte

- 20.45 Un ange en danger
 Cette fiction de Nicolas Klotz a lieu pendant la nuit du passage à l'an 2000 ; elle décrit la manière dont Victor (Cyril Trolley) bascule de la vie « normale » à l'exclusion. Le réalisateur a travaillé avec des acteurs non professionnels, à l'exception de Gérard Thomassin, et avec le Centre d'hébergement et d'accueil de Nanterre, pour mettre en scène ces femmes et ces hommes jetés au ban de la société.

Canal +

- 21.05 Nuit Matrix
 La chaîne cryptée consacre sa soirée à l'un des films cultes de la jeune génération actuelle, introduite par le long métrage *La Secte du lotus blanc*, de Tsui Hark, avant ce morceau de bravoure que constitue le long-métrage d'Andy et Larry Wachowski. Réalisé en 1999, il raconte la quête d'un pirate informatique dans un monde virtuel. La soirée se clôture par un documentaire consacré au making of.

Ciné Classics

- 23.10 Le général est mort à l'aube ■■ ■■
 Film d'aventures hollywoodien, auquel le réalisateur Lewis Stone a su apporter sa propre marque, *Le général est mort à l'aube* raconte le piège dans lequel va tomber un aventurier américain (Gary Cooper), à qui a été confiée une grosse somme d'argent destinée à acheter des armes à Shanghai. Le film vaut aussi par les décors d'une Chine réinventée. En v.o.

FILMS

- 13.55 La Kermesse des aigles ■■ ■■
 George Roy Hill (Etats-Unis, 1975, 110 min) O. Ciné Cinémas 1
 14.10 Norma Rae ■■ ■■
 Martin Ritt (Etats-Unis, 1979, v.o., 115 min) O. Cinétoile
 14.55 Mîtisse ■■ ■■
 Mathieu Kassovitz (France, 1993, 95 min) O. Cinéstar 2
 15.15 The Great Santini ■■ ■■
 Lewis John Carlingo (Etats-Unis, 1979, 125 min) O. TCM
 15.40 La Pointe Courte ■■ ■■
 Agnès Varda. Avec Philippe Noiret, Sylvia Monfort (France, 1955, 90 min) O. Ciné Classics
 15.45 Oublier Palerme ■■ ■■
 Francesco Rosi (France - Italie, 1990, 100 min) O. Ciné Cinémas 1
 15.50 Little Buddha ■■ ■■
 Bernardo Bertolucci (France - Grande-Bretagne, 1993, 135 min) O. Ciné Cinémas 2
 16.30 Bébert et l'omnibus ■■ ■■
 Yves Robert (France, 1963, 95 min) O. Cinétoile
 21.00 Y'a bon les Blancs ■■ ■■
 Marco Ferreri (France - Italie, 1987, 95 min) O. Ciné Cinémas 2
 21.00 L'Homme aux colts d'or ■■ ■■
 Edward Dmytryk (Etats-Unis, 1959, v.o., 120 min) O. Ciné Cinémas 3



- 21.05 La Secte du Lotus blanc ■■ ■■
 Tsui Hark. Avec Jet Li, David Chiang, Rosamund Kwan, Max Mok (Hongkong, 1992, 110 min) O. Canal +
 22.10 Colorado ■■ ■■ ■■
 Sergio Sollima (Italie - Espagne, 1966, 90 min) O. Canal + Vert
 22.40 La Nuit américaine ■■ ■■ ■■
 François Truffaut (France, 1973, 115 min) O. Cinétoile
 22.55 Pulp Fiction ■■ ■■ ■■
 Quentin Tarantino (Etats-Unis, 1994, 130 min) O. Cinéstar 1
 23.10 Le général est mort à l'aube ■■ ■■
 Lewis Milestone (Etats-Unis, 1936, v.o., 100 min) O. Ciné Classics
 23.30 Raspap ■■ ■■ ■■
 Mikhaïl Belikov (URSS - Etats-Unis, 1990, v.o., 95 min) O. Arte
 0.05 Trop tard ■■ ■■ ■■
 Lucian Pintilie (France - Roumanie, 1996, 105 min) O. Cinéfaz
 0.30 Les Nerfs à vif ■■ ■■ ■■
 Martin Scorsese (Etats-Unis, 1991, 120 min) O. Ciné Cinémas 1
 0.35 La Belle de New York ■■ ■■ ■■
 Charles Walters (Etats-Unis, 1952, v.o., 80 min) O. Cinétoile
 0.50 Shanghai Express ■■ ■■ ■■
 Josef von Sternberg (Etats-Unis, 1931, v.o., 80 min) O. Ciné Classics

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

- 17.35 Sunset Beach.
 18.25 et 0.25 Exclusif.
 19.05 Le Bigdil.
 20.00 Journal, Météo.
 20.55 Commissaire Moulin. Un filic sous influence O.
 22.45 Made in America. Si près du danger. Téléfilm. Jorge Montesi O.
 0.55 TF 1 nuit, Météo.

FRANCE 2

- 17.00 Des chiffres et des lettres.
 17.35 Viper.
 18.25 Tutti frutti.
 19.15 Qui est qui ?
 19.50 Un gars, une fille. [200*].
 20.00 Journal, Météo, Point route.
 20.55 Envoyé spécial.
 23.05 Le Silence des agneaux ■■ ■■.
 Film. Jonathan Demme O.
 1.05 Journal, Météo.

FRANCE 3

- 16.35 MNK.
 17.35 A toi l'actu@.
 17.50 C'est pas sorcier.
 18.15 Un livre, un jour.
 18.20 Questions pour un champion.
 18.50 Le 19-20 de l'info, Météo.
 20.10 Consomag.
 20.15 Tout le sport.
 20.25 Tous égaux.
 20.55 Terminator 2, le jugement dernier ■
 Film. James Cameron O.
 23.10 Météo, Soir 3.
 23.40 Sujet tabou. Amoureuses d'un tueur.
 0.40 Texto.

CANAL +

- 16.30 Fausse femme
 Film. Louis Mornéau O.
 ► En clair jusqu'à 19.00
 18.00 Les Griffin .
 18.30 Nulle part ailleurs.
 20.35 Zaïde, un petit air de vengeance. Téléfilm. Josée Dayan O.
 22.20 Un vent de folie
 Film. Bronwen Hughes (v.o.) O.
 0.05 Micro ciné.
 0.35 La Poursuite implacable
 Film. Sergio Sollima (v.o.) O.

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

- 14.00 Les Feux de l'amour.
 14.50 Cœur de vengeance. Téléfilm. Rod Hardy O.
 16.40 Les Dessous de Palm Beach.
 17.35 Sunset Beach.
 18.25 Exclusif.
 19.05 Le Bigdil.
 19.55 Hyper Com.
 20.00 Journal, Météo, Trafic infos.
 20.55 Tous avec Line.
 23.15 Sans aucun doute. Ruinés, la descente aux enfers.

FRANCE 2

- 15.50 Planque et caméra.
 16.10 En quête de preuves O.
 16.55 Un livre.
 17.00 Des chiffres et des lettres.
 17.35 Viper.
 18.25 Tutti frutti.
 19.15 Qui est qui ?
 19.50 Un gars, une fille.
 20.00 Journal, Météo, Point route.
 20.50 La Crim'. L'épave des roses.
 21.40 Avocats et associés. Casse-mannequin.
 22.45 Bouche à oreille.
 22.50 Bouillon de culture. Survivre.
 0.05 Journal, Météo.

FRANCE 3

- 13.55 C'est mon choix.
 15.00 Meurtre au champagne. Téléfilm. Robert Lewis.
 16.35 MNK.
 17.35 A toi l'actu@.
 17.50 C'est pas sorcier.
 18.15 Un livre, un jour.
 18.20 Questions pour un champion.
 18.50 Le 19-20 de l'information, Météo.
 20.10 Tout le sport.
 20.20 Mezrahi et ses amis.
 20.40 Thalassa. A Sète.
 22.00 Faut pas rêver.
 22.55 Météo, Soir 3.
 23.20 On ne peut pas plaire à tout le monde.
 1.10 Nocturnales. Festival de la Côte Saint-André : Roméo et Juliette », de Tchaïkovski.

CANAL +

- 15.50 Un vent de folie
 Film. Bronwen Hughes O.
 17.30 Micro ciné.
 ► En clair jusqu'à 20.05
 18.00 Les Griffin O.
 18.30 Nulle part ailleurs cinéma.
 18.50 Canal+ classique .
 Pierre Palmade O.
 19.00Magazine O.
 20.05 En route pour les Oscars 2001 O.
 21.00 Nuit Matrix.

- 21.05 La Secte du Lotus blanc ■■ ■■
 Film. Tsui Hark O.
 22.55 Matrix ■■ ■■ ■■
 Film. Andy Wachowski et Larry Wachowski O.
 1.05 Making of « The Matrix » O.
 1.30 Anthropophagous
 Film. Joe D'Amato (v.o.) O.

SIGNIFICATION DES SYMBOLES

Les codes du CSA

- Tous publics
 ○ Accord parental souhaitable
 ○ Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans
 ○ Public adulte
 ○ Interdit aux moins de 16 ans
 ○ Interdit aux moins de 18 ans

ARTE

- 19.00 Voyages, voyages. Le Bénin.
 19.45 Météo, Arte info.
 20.15 Cinq filles et une balance.
 20.45 Thema. Indiscrétions, la vie privée des autres. 20.46 Kurt and Courtney. 22.25 Indiscrétion. L'irrépressible curiosité. 23.25Home Page.
 0.20 Un après-midi de chien ■■ ■■
 Film. Sidney Lumet (v.o.).
 2.20 Court-circuit.

M 6

- 17.25 Mariés, deux enfants.
 17.55 Highlander.
 18.55 Buffy contre les vampires.
 19.50 1 minute, Le Six Minutes, Météo.
 20.05 Une nounou d'enfer.
 20.38 Un jour à part.
 20.40 Décrochages info, Passé simple.
 20.50 The Shooter.
 Film. Ted Kotcheff O.
 22.35 Souvenirs de l'au-delà
 Film. Brett Leonard. O.
 0.25 E = M 6 spécial.

RADIO

FRANCE-CULTURE

- 20.30 Fiction 30.
 Il tomberait nuit et froid sur la terre, de Michèle Desbordes.
 21.00 Le Gai Savoir.
 Invité : Jean-René Ladmira.
 22.12 Multipistes.
 22.30 Surpris par la nuit.
 0.05 Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUES

- 20.00 Concert.
 Par la Maîtrise de Radio France et l'Orchestre national de France, dir. Charles Dutoit : œuvres de Poulenc ; Saint-Saëns ; Berlioz.
 22.00 Jazz, suivez le thème.
 Thing's Ain't what They Used to Be.
 23.00 Le Conversatoire.
 0.00 Tapage nocturne.
 18.30 L'Actualité musicale.
 20.40 Les Rendez-vous du soir. Hommage à Gérard Grisey.
 22.30 Les Rendez-vous du soir (suite). œuvres de Brahms, Sibelius, Schumann, Mahler.

LA CINQUIÈME/ARTE

- 14.35 La Cinquième rencontre. Famille - Ecole : De l'autorité à la maltraitance des jeunes enfants.
 16.00 Consommateurs, si vous saviez. [2/6].
 16.30 Les Ecrans du savoir.
 17.35 100 % question 2^e génération.
 18.05 Le Monde des animaux [21/24].
 18.35 Le Journal de la santé.
 18.55 Météo.
 19.00 Tracks.
 19.45 Météo, Arte info.
 20.15 Cinq filles et une balance [10/10].
 20.45 Un ange en danger. Téléfilm. Nicolas Klotz.
 22.35 Grand format. Les Taxis.
 23.30 Raspap ■■ ■■
 Film. Mikhaïl Belikov (v.o.).
 1.10 Le Dessous des cartes. Un bouclier antimissile américain.
 1.20 Milady. Téléfilm. François Leterrier.

M 6

- 15.20 Les Routes du paradis. [16/24]. Souriez O.
 16.10 et 1.25 M comme musique.
 17.25 Mariés, deux enfants. O.
 17.55 Highlander.[12/21]O.
 18.55 Buffy contre les vampires O.
 19.50 1-minute.
 19.54 Le Six Minutes, Météo.
 20.05 Une nounou d'enfer O.
 20.38 Un jour à part.
 20.39 Météo du week-end.
 20.40 Décrochages info, Cinésix.
 20.50 Amour etc.
 Je te rencontre. Je te drague. Je t'aime. Je te quitte. Je te retrouve.
 22.55 Sliders, les mondes parallèles. Un monde de feu sacré O.
 Un monde de partage O.
 0.35 Chapeau melon et bottes de cuir. Les cybernautes O.

RADIO

FRANCE-CULTURE

- 19.30 Appel d'air.
 20.30 Black & Blue.
 21.30 Cultures d'Islam.
 22.12 Multipistes.
 22.30 Surpris par la nuit. La solitude du soliste. .
 0.05 Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUES

- 18.00 Le jazz est un roman.
 19.07 A côté de la plaque.
 20.05 Concert franco-allemand.
 Par l'Orchestre symphonique de la Radio de Berlin, dir. Lawrence Foster : Œuvres de Enesco, Bartok, Dvorak.
 22.30 Alla breve.
 22.45 Jazz-club.

RADIO CLASSIQUE

- 18.30 L'Actualité musicale.
 20.40 Les Rendez-vous du soir. Le violoniste Gil Shaham, Sonate Le Trille du Diable, de Tartini, J. Feldman, piano ; Œuvres de Kreisler, Dvorak, Tchaïkovski, Saint-Saëns, Sibelius.
 22.40 Les Rendez-vous du soir (suite). Œuvres de Beethoven, Schubert.

- Les cotes des films
 ■■ On peut voir
 ■■ A ne pas manquer
 ■■ Chef-d'oeuvre ou classique
 Les symboles spéciaux de Canal +
 DD Dernière diffusion
 ♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et malentendants

Une voiture chargée d'explosifs déposée à Paris par Armata corsa

Le groupe clandestin avait désactivé le système de mise à feu

UNE VOITURE contenant des explosifs a été découverte, jeudi 22 mars, par la police, porte Brancion, à Paris. Les spécialistes du laboratoire central de la préfecture de police de Paris ont relevé dans le véhicule, de type Renault clio, de couleur noire, la présence de produits incendiaires qui composaient un ensemble prêt à l'explosion. Il s'agirait d'une confection qualifiée d'« artisanale » faite de liquide et de bombonnes de gaz. Le système de mise à feu avait été retiré du dispositif. La voiture piégée a été localisée grâce aux informations transmises à plusieurs organes de presse, dont *Le Monde* et *Libération*, par un interlocuteur anonyme parlant au nom du groupe clandestin corse Armata corsa. L'auteur de ces appels a assuré qu'il s'agissait d'une forme de « trêve » décrétée par son organisation après « les récentes preuves de bonne volonté du Parti socialiste au pouvoir, en particulier dans l'affaire des meurtres de Jean-Michel Rossi et de Jean-Claude Fratacci ».

Le membre du groupe Armata corsa fait notamment allusion aux

arrestations, mardi 20 mars, par la division nationale antiterroriste de neuf nationalistes corses suspectés d'avoir joué un rôle dans l'attentat perpétré, le 4 décembre, contre une caserne de gendarmerie à Borgo (Haute-Corse). Six d'entre-eux sont toujours, jeudi, en garde à vue. Armata corsa avait, déjà, dans un communiqué, rendu public, indiqué que se trouvait, parmi les auteurs de cette action, des personnes liées à l'assassinat de MM. Rossi et Fratacci, le 7 août, à Ile-Rousse (Haute-Corse).

L'interlocuteur anonyme du *Monde* a, par ailleurs, ajouté que son organisation renonçait, pour cette raison, « à l'action qui se serait avérée extrêmement meurtrière pour le peuple français ». « Nous prouvons encore une fois que nous pouvons frapper quand et où bon nous semble. Bien entendu, si un ou plusieurs de nos militants étaient inquiétés, nous pourrions reprendre nos actions », a conclu l'auteur de cette revendication avant de livrer l'endroit où se trouvait le véhicule piégé et son immatriculation.

Armata corsa avait déjà revendi-

qué, par un appel anonyme, la tentative d'attentat à la voiture piégée, le 22 décembre, à Marseille (Bouches-du-Rhône). Une bombe avait également été placée dans le coffre d'une voiture garée à une dizaine de mètres du commissariat du 5^e arrondissement de la ville, à proximité de l'hôpital de la Timone. Les artificiers avaient découvert cinq jerrycans remplis d'un mélange liquide composé de quatre-vingts kilos de fuel et de nitrate. Ces explosifs étaient reliés à un système de mise à feu désactivé. Un correspondant avait alors indiqué que l'on « devait considérer cela comme un avertissement à Jospin car lui seul connaît nos attentes et nos revendications ».

Le groupe armé Armata corsa a été créé le 25 juin 1999. Il est présenté par les policiers comme proche des thèses défendues par François Santoni, l'ancien dirigeant du mouvement nationaliste A Cuncolta qui s'est toujours défendu d'appartenir à ce mouvement clandestin.

Jacques Follorou

La Bretagne et la Normandie touchées par les inondations

Les crues s'accroissent dans les bassins de la Saône et du Rhône

LA MONTÉE des eaux se poursuit après les fortes précipitations du mercredi 21 mars et de la nuit de mercredi à jeudi. Après la région parisienne, la vallée de la Saône et la Lorraine, la Bretagne et la Normandie sont touchées par les crues. Dans tout l'Ouest, de nombreuses routes ont été coupées. Des habitants ont été évacués dans plusieurs communes des vallées du pays de Caux en Haute-Normandie. En Bretagne, une portion de falaise s'est effondrée à Erquy (Côtes-d'Armor).

Les pluies sur le Jura et les Alpes devaient accentuer dans les prochains jours les crues dans le bassin de la Saône et du Rhône, où la situation est déjà délicate. A Lyon, la circulation est coupée sur les quais de la Saône, qui a dépassé de 2 mètres sa cote d'alerte à Mâcon (Saône-et-Loire). La RN 6 traversant cette ville est coupée en plusieurs endroits. Dans l'Ain, des villages et des hameaux restaient isolés dans la matinée de jeudi. Un foyer de personnes âgées a été évacué à Albigny-sur-Saône et une vingtaine d'habitants à Saint-Geor-

ges-de-Renains. Au total, vingt communes de la Saône, soit 300 familles, sont touchées par les crues.

Si le débit du Rhône est toujours inférieur au seuil d'alerte 2 (6 000 mètres cubes par seconde) les 156 kilomètres de digues du grand et du petit Rhône en Camargue ont été placées sous haute surveillance par la cellule de crise du Syndicat mixte d'aménagement des digues du Rhône (Symadrem). Vingt-quatre garde-digues ont été mobilisés, contre cinq en temps ordinaire, pour patrouiller le long de ces ouvrages qui datent de 1856.

UNE NOUVELLE PERTURBATION

Dans l'Est, le débit du Rhin continue d'augmenter à hauteur de Strasbourg et la navigation a été interrompue, jeudi matin, entre Beinheim (nord de Strasbourg) et Karlsruhe (Allemagne). La veille, elle a été interrompue sur un court tronçon, de Birsfelden, en amont de Bâle, jusqu'en aval de la ville suisse.

En Moselle, la cote d'alerte a été atteinte à Sarrebourg ainsi qu'à

Neufchâteau et à Saint-Dié (Vosges) en raison du gonflement de la Meurthe. La préfecture de la Meuse observait, mercredi soir, que la crue était constante, mais « lente », à l'exception de Sténay où le fleuve a dépassé le seuil de « crue grave ». La Marne s'est remise à monter mercredi de manière marquée.

A Montbazou (Indre-et-Loire), une tour médiévale s'est partiellement effondrée, les fortes précipitations ayant effrité la base du coteau sur lequel elle se dressait. En Ile-de-France, la Seine a amorcé une décrue temporaire et insuffisante pour permettre la réouverture sur berges et la circulation fluviale. A Villeneuve-Saint-Georges (Val-de-Marne), une des villes les plus touchées de la région, des habitants sont dans l'obligation de se déplacer en barque.

Météo France annonçait pour vendredi matin une nouvelle perturbation qui touchera principalement la moitié nord-ouest de la France mais les précipitations attendues devraient être plus faibles que celles des derniers jours.

La SNCF dévoile les tarifs du TGV Méditerranée

À QUATRE-VINGTS JOURS du lancement officiel du TGV Méditerranée, le 10 juin, la SNCF a dévoilé, mercredi 21 mars, sa grille tarifaire. Bien plus que pour les dessertes ou les services, la SNCF était attendue sur le terrain des prix, tenus confidentiels jusqu'à ce jour. Allait-elle pratiquer une augmentation unilatérale en choisissant un pourcentage de majoration, comme ce fut le cas lors du lancement du TGV Nord (+ 40 % par rapport au prix du trajet sur la ligne traditionnelle, ce qui l'avait contrainte à faire rapidement machine arrière)? Ou bien allait-elle faire un coup en proposant le trajet aller-retour promotionnel pour le lancement?

Aucune des deux hypothèses n'est la bonne. « La SNCF a voulu jouer la simplicité », explique au *Monde* Guillaume Pepy, directeur général délégué clientèle de la SNCF. L'offre tarifaire se résume à trois nombres : 20 francs, 30 francs et 40 francs. Ainsi les prix actuels seront majorés de 20 francs en seconde classe en période normale, de 30 francs en seconde classe en période de pointe et de 40 francs en première classe. Sur un trajet Paris-Marseille, il en coûtera ainsi, si l'on ne possède aucune réduction, 406 francs en seconde classe en période normale et 677 francs en première classe. Pour

peu que le client soit détenteur d'une carte 12/25 ou d'une carte senior (ils sont deux millions), l'aller simple ne leur coûtera que 203 francs - 75 % des clients de la SNCF bénéficient d'une réduction, avec ou sans carte. Les trains partiront à « horaires cadencés », avec des départs à l'heure et à la demi-heure en période de pointe, sur Paris-Marseille mais également sur Lyon-Marseille. En outre, le gain de temps est spectaculaire : « Sur Paris-Nice, par exemple, il pourra atteindre 1 h 45 », explique M. Pepy. En attendant, la SNCF informe les voyageurs que les travaux de signalisation effectués sur la ligne TGV Paris-Lyon provoqueront des retards : 1 h 45 de plus samedi 24 mars (soit 3 h 45 de trajet) et 1 h 30 samedi 31.

La ponctualité et les tarifs sont aujourd'hui deux points sur lesquels le TGV veut marquer sa différence par rapport à l'avion. Les chiffres communément cités sur les parts respectives de l'avion et du train sur l'axe Paris-Marseille sont de 60 % et 40 % pour cinq millions de voyageurs. Sur certaines lignes, Air France a déjà renoncé : à partir du 25 mars, la compagnie aérienne va ouvrir une escale... à la gare de Bruxelles-Midi.

François Bostnavaron

Football : le PSG sanctionné après les incidents du Parc des Princes

LE PARIS SAINT-GERMAIN a été sanctionné, mercredi 21 mars, de trois matches de suspension de terrain et 4,275 millions de francs (650 000 euros) par l'Union européenne de football (UEFA), après les violents incidents qui avaient opposé une partie de ses supporters à ceux de son adversaire du Galatasaray (Turquie), le 13 mars, au Parc des Princes, lors d'une rencontre de la Ligue des champions (2-0). Les incidents, qui avaient conduit l'arbitre à interrompre le jeu en seconde période pendant vingt-six minutes, ont fait 56 blessés dont 24 ayant reçu des soins à l'hôpital. Cette suspension contraint le club de la capitale à jouer les trois prochains matches de compétition européenne pour lesquels il se qualifierait dans un stade situé à au moins 300 kilomètres de Paris. Le PSG a précisé qu'il se réservait la possibilité de faire appel de cette décision, celui-ci devant intervenir avant le samedi 24 mars à minuit. Quant au club turc, il a été puni d'une amende de 200 000 francs suisses (130 000 euros, 858 000 francs).

DÉPÊCHE

■ **LOTTO : résultats des tirages n° 23 effectués mercredi 21 mars.**
Premier tirage : 2, 3, 6, 20, 23, 42 ; numéro complémentaire : 36. Rapports pour 6 numéros : 5 791 155 F (882 855 €) ; 5 numéros et le complémentaire : 43 460 F (6 625 €) ; 5 numéros : 5 815 F (886 €) ; 4 numéros et le complémentaire : 260 F (39,63 €) ; 4 numéros : 130 F (19,81 €) ; 3 numéros et le complémentaire : 26 F (3,96 €) ; 3 numéros : 13 F (1,98 €). Second tirage : 3, 7, 13, 16, 23, 46 ; numéro complémentaire : 6. Rapports pour 6 numéros : 3 140 595 F (478 780 €) ; 5 numéros et le complémentaire : 21 110 F (3 218 €) ; 5 numéros : 3 205 F (488 €) ; 4 numéros et le complémentaire : 162 F (24,62 €) ; 4 numéros : 81 F (12,34 €) ; 3 numéros et le complémentaire : 20 F (3,04 €) ; 3 numéros : 10 F (1,52 €).

Pour vous assurer un vol agréable, s'est installé juste à côté de vous.

Nexans, un leader mondial des câbles et systèmes.

Partout dans le monde, Nexans sophistiquée en permanence les infinies capacités du câble au sein de systèmes indispensables aux plus hautes technologies. Chaque jour, ce sont plus de 250 000 kilomètres de câbles qui sillonnent le ciel. Ils équipent les avions des plus grands constructeurs aéronautiques mondiaux, vous assurant confort, sécurité et distraction à bord.

www.nexans.com

Nexans
Le futur passe par Nexans.

Le Monde DES LIVRES

LITTÉRATURE ● ESSAIS

VENDREDI 23 MARS 2001

**LE FEUILLETON
DE PIERRE LEPAPE**

« Journal de la France et des Français », de Clovis à l'an 2000, l'histoire découpée en fines lamelles page II



NANCY HUSTON
page III



JORGE VOLPI
page IV

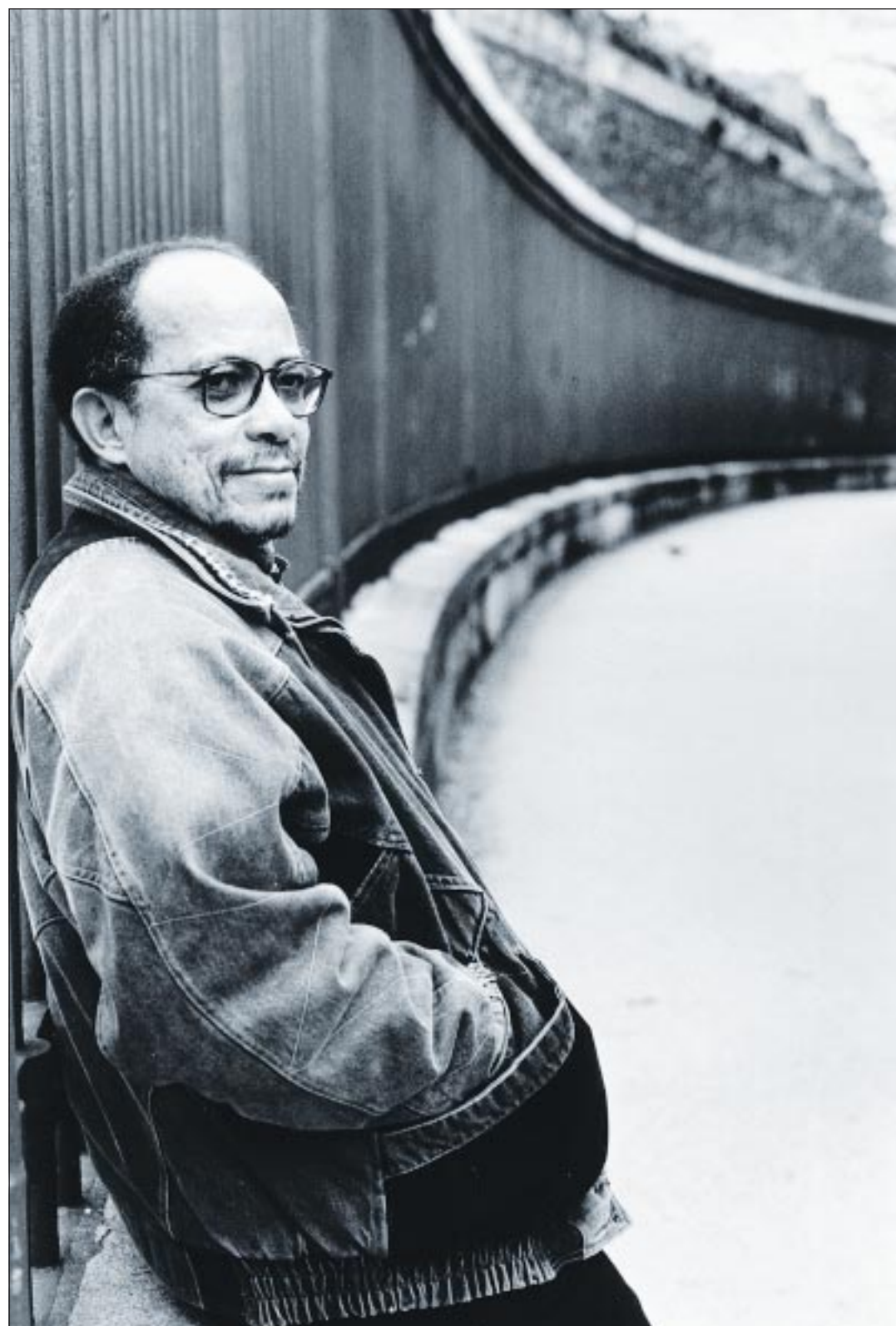


CLAIRE MESSUD
page V

**A GAUCHE
DE L'EXTRÊME-GAUCHE**
page VII



POÉSIE
Troisième édition
du « Printemps
des poètes »
page X



*Liseuse et écrivaine,
la nouvelle héroïne
de Raphaël Confiant
orchestre
les bacchantes
du langage créole*

du « cri-nègre », muse, génitrice d'une parole héritée des griots et ensemencée par des phrasés polyphoniques.

Brin d'amour fait apparaître un nouveau type de femme : la liseuse. Murée « dans les boutiques obscures de ses pensées », fille d'un cultivateur de canne à sucre hypocondriaque et d'une tapageuse épicière, cette « vierge noire » passe ses saintes journées accoudée à la fenêtre à observer les vagues de l'Atlantique, ou cloîtrée avec ses livres. Enjôleurs et baliverneurs peuvent bien déverser à la jouvencelle des concerts de louanges sur sa « *belleté* », Chrysler et Plymouth décapotables peuvent bien débarquer de l'En-Ville avec des sexagénaires portant beau, panama sur le crâne et foulard à pois autour du cou, Mamzelle Lysiane leur oppose indifférence ou jurons. Vouée à ses chimères, dédaignant même de descendre prendre ses repas, elle lit, *La Dame aux camélias*, *Madame Bovary* et « autres ouvrages tout aussi sulfureux que personne céans n'avait lus, mais dont les instituteurs s'étaient chargés d'établir la réputation auprès du vulgum pecus ».

Restée muette, un temps, après que la curaille, flanquée d'un désenvoûteur, a envahi sa maison pour saisir ses romans diaboliques et les mettre au bûcher, surveillée par une mère qu'exaltent les litanies en grec d'église ou les romances d'Edith Piaf, Mamzelle Lysiane prend sa revanche le jour où elle brandit sous le nez de monsieur l'abbé un titre particulièrement dangereux, et tempête sur un air de défi l'avoir appris par cœur : il s'agit de *Bonjour tristesse*, « d'une certaine Françoise Sagan. Sur les ondes de Radio Martinique, on en avait fait grand bruit plusieurs jours durant » et à la télévision on avait montré le visage de « l'impie ». Pis : la marmaille du village découvre qu'« en plus d'être une irréductible liseuse », Lysiane est devenue « une écrivaine ! »

Comme tous les romans de Raphaël Confiant, *Brin d'amour* foisonne d'images, d'histoires, de personnages hauts en couleur. Au fil des pages de ce feuilleton populaire qui doit beaucoup de ses anecdotes aux cancons d'« amies-ma-cocotte » et de Radio-bois-patate, une station sans locaux ni antenne informée par la canaille, on va voir ici apparaître un pasteur « surnommé Eddie Constantine derrière son dos » à cause de sa faculté à parler bagnole, fric, gonzesse à la salle paroissiale ; un bataillon de séducteurs transis, éboueur ébaubi, rentier malhonnête, bâtard syrien, buveurs de tafia ; et la boule de feu qui rend fou un « candidat naturel à la déraison ». On va découvrir deux cadavres, nouveaux membres de « la société des ventre-en-l'air et des sans chapeaux », ironiser sur les piteuses enquêtes menées par deux rivaux, l'un détective privé, l'autre journa-

liste ; rebondir d'aveux en révélations, et apprendre des choses renversantes sur le compte de la bonne du presbytère, bombe vénale du tonnerre de Dieu ; emprunter les yeux du voyeur pour épier, écouter les bacchantes d'un petit peuple porté sur le rire, la truculence amoureuse, le grotesque. On va se régaler, enfin, de bons mots, de bonheurs d'expressions inspirées par le métissage linguistique, le culte de Rabelais voire de San Antonio : néologismes, parodies d'académisme guindé, violés commis sur la langue colonisatrice, savoureux archaïsmes. Siphonner la bouteille de rhum en cinq sec, maquereller sur le compte d'une « *chabine encore piquante* », avant d'évoquer « *vagabondageries* », « *malfeintises* » et « *déshonnêtetés* », se retrouver « *comme un chien à bord d'un canot* », et « *s'effondrer blogondo !* »

Jean-Luc Douin

Mais mine de rien, *Brin d'amour* est aussi un acte de foi en la survie par l'écriture. Orchestrant son récit en sept cercles narratifs, avec préambules malicieuses, Confiant est un magicien à « *cœur chamara-dant* ». Fruit de « *l'ardente folie* » de ses songes, sa complice héroïne est elle-même une sorcière, messagère fantôme des immortels que sont les écrivains, porte-parole du désir d'évasion des petites quotidiennes, panthéiste, signataire, parallèlement à l'intrigue confite de truculences, de lignes qui paraîtront peut-être énigmatiques : intitulé « Calen-

drier d'une absence », son lyrique journal intime traque la vérité vraie d'un peuple au fil d'un « *chapelet de phrases apparemment biscornues* », cherche à purger chaque mot de ses miasmes, à affirmer l'impact de la poésie sur le monde, le brin d'amour du poète pour chacun de ses compatriotes, la « *propension à l'imagination à nulle autre pareille* » de la race créole.

Double de Raphaël Confiant, Lysiane est démiurge ; jeune vestale des divinités diaboliques, elle tisse l'intrigue au gré de ses inspirations, contrôle les effets de cette fameuse « *boule de feu* » qui transforme la vie du village en comédie grivoise. Elle est celle qui souffle à l'oreille de ses concitoyens la façon de resurgir de « *tous ces siècles de colère enfouie* » sous le colonialisme : écrire, sans tricher. « *Je cherche, écrite, la porte de sortie de ce monde étriqué et laid. Pour me prémunir contre la force putréfiante des ambiances crépusculaires...* » Elle disparaît discrètement, mystérieusement. En nous suggérant qu'« *hors de portée des rires graveleux des gandins et de leurs courtisanneries* », elle s'est forgé un domaine, via la littérature, qui lui permet de faire corps avec ses rêves, de laisser « *avec une impudeur tranquille* » le sang couler entre ses cuisses, car ce « *sang vaudou puissant* » est celui d'un peuple maudit, mais dont le langage n'est plus infirme.

BRIN D'AMOUR
de Raphaël Confiant.
Mercure de France,
258 p., 100 F (15,24 €).

Mamzelle sorcière

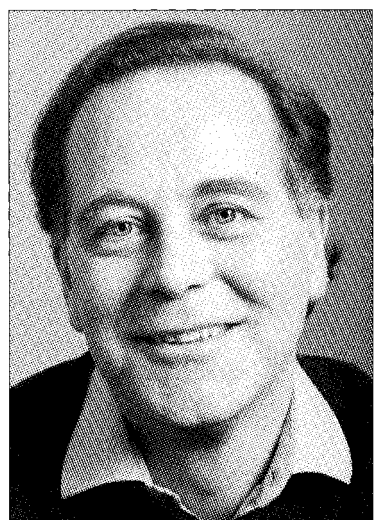
Nègresse-matador, Indienne danseuse de mazurka, ragoteuse mangeant son âme en salade, péripatéticienne s'offrant contre un bout de popeline, bondieusée au corps bardé de crucifix, tenancière de boxon, travailleuse de bananeraie aux hanches carnavalesques, aguicheuse en jupons-cancan, bougresse pétant sa colère, mulâtresse torride : oscillant de la maman à la « putaine », de la fem-

me fatale à la plantureuse dondon à tétés, l'univers de Raphaël Confiant regorge de femmes, toutes homériques, trimbalant leur « *cargaison de fesses* » sur le théâtre de joutes picaresques.

Ces dames jouent un rôle déterminant dans le projet littéraire d'un écrivain chez qui l'invention d'un langage créole doit s'effectuer dans la jubilation des télescopes sensuels. Dès le premier roman qu'il écrit en français, *Le Nègre et l'Amiral* (Livre de poche 1643), Raphaël Confiant a dépeint l'apprentissage de l'écriture poétique caraïbe, à laquelle il tient tant, sous un mode érotique : c'est en s'unissant à une « *nègresse féérique* » que le mulâtre

Amédée Mauville, prof de latin, s'initiait aux secrets du « *bien-écrire* », apprenant à aimer dans un même élan le corps de la prostituée et sa culture, « *car elle fait l'amour dans cette langue, déployant des paroles d'une douceur inouïe, incomparable, qui ébranle mon être tout entier. Aussi, dans nos babilis post-coïtaux, je ressens un bien-être physique à habiter chaque mot, même le plus banal, et à être habité par lui.* » Si les personnages de Confiant bambochent, braquemardent et « *fretinfretailent dans toutes les positions possibles* », c'est autant pour attiser leur ivresse verbale que leurs pulsions gaillardes. L'ensorceleuse aux « *bouffées délirantes* » est gardienne

**JEAN-NOËL
PANCRASI**



RENÉE CAMPS

« Il n'est de place ici que pour l'écriture dans sa pureté, son exigence, son flux sinueux et ample. Elle est ce grand filet de mots dans lequel pêcheur désespéré, l'écrivain recueille des images d'hier et d'aujourd'hui qui se heurtent, se chevauchent, se bousculent. »

Michèle Gazier, *Télérama*

GALLIMARD

JEAN-PIERRE FAVREAU POUR « LE MONDE »

Ph. J. Szwed / L'Éditions Laffont

Collaborateur : 222 206 723 805 000 00 00


**JOURNAL DE LA FRANCE
ET DES FRANÇAIS**
Chronologie politique, culturelle
et religieuse de Clovis à 2000

 Edition dirigée par Françoise Cibiel,
Gallimard, « Quarto », 2 vol. sous coffret,
2 410 p. et 1 064 p., 250 F (38,11 €) jusqu'au 30 juin,
295 F (44,97 €) ensuite.

Voici un ouvrage qui n'aura aucune peine à trouver sa place dans votre bibliothèque ; c'est comme si un emplacement lui était depuis toujours réservé dans le coin le plus fréquenté, celui des usuels. Avant de l'avoir ouvert, on se demande en effet pourquoi un tel livre n'existait pas depuis longtemps, tant son utilité apparaît aussi évidente que sa conception semble simple : l'histoire de la France découpée en fines lamelles chronologiques, année par année, mois par mois, au jour le jour dans certains cas.

Le genre de la chronologie est pratiquement aussi vieux que celui de l'histoire même, au point parfois de se confondre abusivement avec elle. Les dates, les trop fameuses dates dont il fallait apprendre par cœur la fastidieuse et abstraite litanie, ont longtemps servi de substitut – et de repoussoir – à l'enseignement élémentaire de l'histoire. Avant qu'un retour de bâton pédagogique tout aussi excessif ne les fasse disparaître tout à fait, privant le corps du récit historique de sa colonne vertébrale : dater, c'est d'abord séparer l'avant de l'après. Des chronologies de la France, il y en a donc eu des tas, du petit vade-mecum à l'usage des candidats au certificat d'études jusqu'à de copieuses compilations universitaires portant sur des périodes particulières. Mais jamais, à ma connaissance, on n'avait mené l'entreprise avec autant d'étendue et de précision, ni surtout avec un tel souci de l'utilisation pratique et de la lisibilité.

C'est ici qu'il faut, par méthode, commencer par la fin et dire un mot de la seconde partie de l'ouvrage, son index. Dans les chronologies courantes, l'index est un appendice, une annexe en forme de répertoire où l'on aligne par ordre alphabétique la liste des noms – de lieux, de personnes – cités par l'ouvrage. Dans le *Journal de la France*, il s'agit d'un véritable dictionnaire de plus de mille pages qui sert de gouvernail de navigation pour la traversée de l'autre volume. Prenez par exemple l'entrée « Lettres françaises ». Ce journal, nous indique-t-on, est cité une première fois à la date de juillet 1920 dans l'article biographique consacré à Jean Paulhan. (La chronologie présente des centaines de notices biographiques depuis celle de l'abbé Pierre (1^{er} février 1954) jusqu'à celle de Zola, au 13 janvier 1898.) On le retrouve ensuite dans l'article Aragon à la date du 9 décembre 1936. (C'est le jour où Louis Aragon reçoit le prix Renaudot pour *Les Beaux Quartiers*.) Puis au 20 septembre 1942 où la chronologie annonce la sortie du premier numéro de l'organe du Front national des écrivains, « fondé par Daniel Decourdemanche (arrêté en février 1942 et fusillé), Jean Paulhan et Jacques Debû-Bridel ». Une nouvelle fois au 13 janvier 1945 dans un court article de synthèse (ils sont nombreux) intitulé « Intellectuels : épurateurs et épurés ». (On se

demandera ici pourquoi on ne mentionne pas l'autre épurateur des intellectuels et des écrivains, celle de 1940-1941, autrement drastique). Une dernière fois enfin à la date du 24 janvier 1949 à propos du procès Kravchenko, qui s'ouvre ce jour-là. Un article rappelle les enjeux de ce procès où s'affrontent mensonges staliniens et réalité des camps soviétiques et où apparaît l'admirable et tragique figure de Margarete Buber-Neumann, juive communiste livrée aux nazis par Staline, compagne à Ravensbrück de Milena Jesenska, l'amie de Kafka. A partir d'une entrée, c'est une traversée de trente ans de vie politico-littéraire qui a été induite.

L'index est si clair et si utile qu'il ne pardonne rien aux éventuelles défaillances de la chronologie. C'est ainsi, patriotisme aidant, qu'on regrettera qu'aucune notice biographique ne soit consacrée ni au *Monde* ni à Hubert Beuve-Méry, son fondateur (ni d'ailleurs à Pierre Lazareff), alors qu'ils jouent dans l'histoire de la France contemporaine un rôle qui n'est sans doute pas moindre que celui de Johnny Hallyday ou que l'Oulipo. Mais sans doute est-ce le sort de tous les récits historiques, fussent-ils chronologiques, que de faire une place de plus en plus grande à la subjectivité, aux goûts et aux curiosités de leurs auteurs, au fur et à mesure que l'on aborde les rivages de l'actualité ou de ce qu'on nomme « l'histoire immédiate », c'est-à-dire la plus médiatisée. La Chronologie n'échappe pas à ces troubles d'optique. On y trouve même parfois des choses étranges et des erreurs, sur Robert Boulin « retrouvé mort dans sa voiture », sur les obsèques de Sartre, qui « donnent lieu à une manifestation silencieuse qui proteste contre la fin d'une certaine *intelligentsia engagée* » ou sur Michel Rocard, dont on apprend que son « originalité » « est d'avoir existé politiquement avant François Mitterrand ». C'est original, en effet.

Un monument ne serait pas tout à fait ce qu'il est sans quelques traces de pigeons, aisément lavables. Celui-ci est impressionnant. Il est aussi agréablement divers. Chacun des neuf historiens à qui il a été confié

Œuvre monumentale s'il en est, le « Journal de la France » propose, de Clovis à l'an 2000, une histoire découpée en fines lamelles chronologiques croisant événements politiques, culturels et religieux

la responsabilité d'une époque – inégalement : six de Clovis à 1900, trois de 1900 à 2000 – lui a imposé sa marque, dans le respect du protocole général qui donne la primauté à l'histoire politique. Guy Lobrichon par exemple, dont le fief s'étend sur dix siècles, de 481, élection de Clovis à la royauté des Francs de Tournai à 1498, mort de Charles VIII, a fait un formidable travail de datation, d'une méticuleuse précision, consultant sources et grimoires, confrontant, vérifiant, collationnant. La méthode nous vaut, pour les deux premiers siècles de notre histoire en particulier, un étonnant roman des origines, une sorte de description du magma initial où s'embrassent, se mêlent, se couronnent, se déposent, s'assassinent une joyeuse bande de Wisigoths, d'Ostrogoths, de Burgondes, Lombards et autres Francs, avec des personnages aux noms de glai-ves, Chilpéric, Sigebert, sans surtout oublier les femmes aux crocs plus redoutables encore, Frédégonde ou Brunehaut, mères louves qui ne résistent pas, de temps à autre, au plaisir de croquer leurs petits.

Elie Barnavi, ambassadeur d'Israël en France mais aussi excellent spécialiste des guerres de religion et de la formation de l'Etat moderne, s'est occupé du grand siècle (1498-1610) de la Renaissance et de la guerre civile. Les belles synthèses dont il scande chaque tournant important de sa période réalisent l'ambition affichée par l'éditrice dans sa présentation : croiser l'histoire longue et l'histoire courte, les grands mouvements

politiques, sociaux, culturels, religieux et scientifiques de la société et l'émergence brutale des événements.

Il n'empêche que cette chronologie, par son existence même, sa richesse et sa qualité, marque, sur le plan de l'historiographie, un double retour : retour à l'événement, à la succession linéaire de ce qui « fait date » et retour à l'histoire politique, considérée comme l'axe autour duquel se construit l'histoire de la France. La manière dont François Lebrun a traité le siècle de Louis XIV a valeur de manifeste. Cet historien de l'Ancien Régime a consacré une bonne partie de sa carrière à l'histoire dite culturelle et aux comportements collectifs : les hommes et la mort en Anjou, la vie conjugale, se soigner autrefois. Or, pour l'essentiel, son histoire chronologique de Louis XIV – cent trente pages – est celle des guerres, des traités, des édits ministériels, des remaniements politiques. Et si les querelles religieuses y ont une bonne place, c'est encore l'angle politique qui y est privilégié plutôt que l'évolution spirituelle. Les rois, les généraux, les grands hommes, les campagnes militaires, les lois, l'Etat : c'est un choix pleinement assumé que les responsables des périodes ultérieures vont à leur tour prendre en charge allégrement. On voit ici comment l'objet commande son traitement : une chronologie donne évidemment la priorité à ce qui est aisément datable. Le discontinu des surfaces l'emporte sur la continuité des profondeurs. Ce choix atteint son apogée avec la chronologie de la Révolution française – plus de deux cents pages pour dix ans –, qui est pratiquement disséquée au jour le jour. Il se passe toujours quelque chose à l'Assemblée nationale.

Mais la chronologie possède d'autres vertus. A commencer par celle de la contiguïté. Rien de plus éclairant pour comprendre un événement que de le situer parmi ses contemporains immédiats. C'est là que le *Journal de France* se révèle d'une lecture indispensable. Prenez une année, au hasard, 1750 par exemple. En deux pages, on met bout à bout : le départ de Voltaire pour Berlin et la cour de Frédéric II, la suspension des Etats du Languedoc, la rumeur des enlèvements d'enfants qui provoque des émeutes à Paris, l'assemblée générale du clergé qui refuse sa juste contribution à l'effort fiscal, l'académie de Dijon qui donne le prix de son concours de morale au discours d'un certain Jean-Jacques Rousseau, la diffusion du prospectus de l'Encyclopédie par Diderot, la nomination de Lamoignon comme garde des Sceaux et celle de son fils Malesherbes comme directeur de la Librairie, la *Défense de l'Esprit des lois* par Montesquieu, la traduction de *Tom Jones* de Fielding. En un coup d'oeil, c'est tout un horizon qui se dessine, un ensemble de relations qui se met en place, un sens qui prend forme.

Il importe peu alors qu'on soit ou non d'accord avec les convictions de celui-ci ou avec les formulations de celui-là : le *Journal de la France* est un bon géant, un colosse indispensable. Sur ses larges épaules, vous découvrez l'histoire de France comme un paysage inédit hérisé de ces points de repère temporels sans lesquels le roman de l'histoire, lui même, est impossible. C'est aussi une machine à voyager, et à rêver.

Le retour de la chronologie ou la revanche de Lavisse

Qu'est-ce qui fait « événement » pour les historiens depuis Guizot et Michelet ? L'école méthodique avait tranché, appuyée par l'autorité de celui que Pierre Nora tint pour l'« instituteur national » de la France. Une logique que les réticences de l'école des « Annales » n'ont, semble-t-il, guère entamée

On a eu beau jeu de railler la formule de Michelet, popularisée par la pédagogie nationale voulue par la III^e République, qui fit apprendre à tous les élèves de la métropole comme de l'empire colonial français que l'histoire de France (car il n'est pas question à la fin du XIX^e siècle de sortir du cadre de l'initiation au concept d'Etat-Nation) s'ouvrirait sur « nos ancêtres les Gaulois ». Pour absurde qu'elle soit, déclinée sur les continents de l'expansion européenne, cette vision avait un sens : ancrer dans la conscience nationale que la genèse de la France ne se calait pas sur l'apparition des Francs, la figure de Clovis et son adoption déterminante du christianisme.

Reculant de plusieurs siècles la quête de l'origine, Michelet avait apporté dès les premiers volumes de sa monumentale *Histoire de France* – les six premiers volumes, qui conduisent le lecteur jusqu'au règne de Charles VIII (1483) paraissent entre 1832 et 1844 – plus encore qu'un ton, une conviction promise à une durable postérité : la France, asile du monde, est supérieure à toute autre nation « comme dogme et comme légende ». Plus audacieux, il s'affranchit d'un goût pour la référence événementielle, si présente chez ses contemporains historiens du politique, du trop oublié Simon de Sismondi, partisan d'une monarchie constitutionnelle, à Adolphe Thiers ou François Guizot, champions d'une révolution bourgeoise.

Volontiers anecdotique, voire journalistique, dans l'exposé des faits, pour servir le mythe bourgeois de 1789, *L'Histoire de la Révolution française* de Thiers (8 vol., 1823-1827) n'a certes pas le sérieux méthodologique qu'on observe dans son *Histoire du Consulat et de l'Empire* (1855), où chaque détail est pesé pour démêler les « mensonges » de la « vérité » historique avec une obsession du scrupule qui ne donne cependant pas de perspective. Chez Guizot, d'emblée, le traitement de l'événement a plus de hauteur et l'*Histoire de la révolution d'Angleterre* (dont la publication, étalée sur trente ans, débute en 1826), fait d'abord l'apologie de la monarchie parlementaire, au cœur de sa conception « libérale » de la civilisation. S'il avait anticipé le conflit d'érudits sur l'origine nationale (« *Gaulois ou Francs ?* ») dès 1820 (*Du gouvernement de la France depuis la Restauration*), que le succès phénoménal de l'*Histoire des Gaulois* d'Amédée Thierry (1828) devait rendre public, Guizot sacrifia au soir de sa vie à la réduction didactique (*Histoire de France racontée à mes petits-enfants*, 1869-1879), litanie prévisible d'événements-clés, même s'il y pressent que le politique n'a pas forcément le primat sur le social ou le culturel. Comme une piste archéologique de la longue durée chère aux héritiers des *Annales*.

S'il ne voit pas aussi clairement les débats sociaux, Michelet, lui, joue la lutte entre liberté et fatalité autour d'une France quasi mystique, aux contours prométhéens. L'événement pour lui est unique : c'est la Révolution – c'est à peine si la Réforme peut en faire patienter la pleine incarnation. Aussi l'anecdote y sombre-t-elle – et la précision maniaque de la datation avec – au profit de la vision. On ne saura pas quand Henri II se blesse mortellement en tournoi, tout au plus lit-on que son corps pantelant

aurait été couvert d'une tapisserie représentant Paul terrassé sur le chemin de Damas, puisque l'événement est mis en balance avec un « acte bien autrement hardi » : le premier synode des Eglises réformées de France, clandestinement tenu « du 26 au 29 mai [1559] au faubourg Saint-Germain ». Précurseur d'une histoire des sensibilités, de la nature ou des femmes, qui ne s'imposera qu'un bon siècle plus tard, Michelet a su faire « droit à l'imagination » (Jacques Le Goff) en dépassant la stricte logique linéaire que le discours scientifique allait faire triompher avec le concours du ministère de l'Instruction publique, dès le rétablissement de la République.

NEUTRALITÉ LAÏQUE

Enseignée dès 1868, cette « histoire méthodique » a son « manifeste » dès le premier numéro de la *Revue historique* (1876), sous la plume de Gabriel Monod. La nouvelle publication vise, outre la rigueur scientifique, un idéal de neutralité laïque, propre à forger le sentiment national dans le culte du passé et à surmonter le traumatisme causé par la récente défaite face à la Prusse. Fondée sur une critique rigoureuse du document essentiellement écrit, seule pièce à conviction tenue pour probante, la méthode se veut descriptive et analytique, disséquant les faits sans se risquer souvent à les interpréter (Monod avait prévenu : « *Notre revue [...] ne quittera pas le domaine des faits et restera fermée aux théories politiques et philosophiques* »). Violence déniée par les fondateurs des *Annales*, Marc Bloch et Lucien Febvre, cette école historique a cependant influencé tout le XX^e siècle par le biais des manuels scolaires, qui dès 1884 posent quelques postulats fondamentaux, dont il est encore difficile, pour certains politiques, de se dégager. C'est le triomphe de Lavisse (ses manuels paraissent chez Colin), dont Pierre

Nora a campé la pesante figure d'« instituteur national ».

Effaçant les particularismes régionaux comme les inégalités sociales, trop préjudiciables à l'illusion d'une « France éternelle » fédérant une communauté singulière et exceptionnelle, cette histoire « républicaine » ne s'appuie que sur des héros vertueux – ou leur négatif, contrepoint aussi salutaire (ainsi l'évêque Cauchon face à Jeanne d'Arc ou le connétable de Bourbon face à Bayard) – et des événements exceptionnels (le baptême de Clovis, la victoire de Bouvines, François I^{er} à Marignan, Bonaparte à Arcole, voire le sacrifice des Bourgeois de Calais ou la mort de Marat, ou, plus ambigu, le massacre de la Saint-Barthélemy et l'exécution de Louis XVI), complétés par des scènes de genre (Charlemagne et les écoliers, Saint Louis justicier sous son chêne, Henri IV et la poule au pot). L'événement scandé une histoire-légende, célèbre la grandeur et la modération, la gloire d'une Mère-Patrie, justifiées ainsi de ses ambitions universalistes. Le postulat de l'objectivité dut-il en prendre un rude coup...

On sait la façon dont les *Annales* rompirent avec ce modèle frileux. Et la suspicion où tomba consécutivement l'histoire politique, militaire et diplomatique, privilégiée dans la logique d'une vision qui a pu se réduire à un lot de dates fameuses. Mais la Nouvelle Histoire usa – ou délaissa – bientôt d'autres territoires, de l'« économique et social », longtemps triomphant et finalement victime du déclin du marxisme, à la démographie historique, qu'André Burguière tenait dès 1974 pour prématurément vieillie. Est-ce pour cela que l'événement ressortit lentement de son purgatoire ? Tandis que Georges Duby (*Le Dimanche de Bouvines*, 1973) ou Laurent Theis (*L'Avènement d'Hugues Capet*, 1984) venaient achever la collection de Gallimard « Trente journées qui

ont fait la France » où leurs devanciers étaient autant Jean Giono que le duc de Lévis-Mirepoix, Zoé Oldenbourg que Philippe Erlanger, Le Roy-Ladurie décryptait en ethno-historien les rituels à l'œuvre dans le très ponctuel *Carnaval de Romans* (1979). Parallèlement à la plongée historiographique provoquée par *Les Lieux de mémoires* dirigés par Pierre Nora (7 vol., 1984-1992), on vit les genres plus traditionnels, telle la biographie, connaître une nouvelle légitimité publique, sans que la facture en ait sensiblement changé (pour un *Guillaume le Maréchal* [Fayard, 1984] de Duby ou le *Saint Louis* [Gallimard, 1996] de Le Goff, combien de titres inutiles ?).

Avec le *Journal de la France et des Français*, c'est l'exercice longtemps décrié de la chronologie qui refait surface. La conception de l'ensemble, pleinement assumé, en garantit la pertinence. Mais, si on y lit avec plaisir le souci de ne pas restaurer simplement le genre, trop malmené par l'héritage des *Annales* pour dispenser d'une révision générale, on sourit de constater que l'origine adoptée (Clovis, puisque les Français « viennent » des Francs), la périodisation articulée en fonction des règnes, qui laisse entendre que chaque souverain pèse d'un poids décisif sur le cours des événements (d'où la moindre visibilité des phases d'autorité déléguée que sont les régence), le choix des personnages bénéficiant d'une microbiographie comme l'emplacement de ces notules, rappellent les options qui prévalaient du temps de l'école méthodique. Et si les quelques pistes historiographiques amorcées, comme l'ouverture du champ, dans le domaine artistique notamment, corrigent l'ancienne règle, ce véritable monument qui ouvre le nouveau siècle semble, malgré sa volonté d'être fidèle aux leçons des *Annales*, un lointain héritier de l'esprit Lavisse.

Philippe-Jean Catinchi

85 F

« Richesses inépuisables, prodigieuse mémoire... Toujours le même enchantement ; "un ravissement" ». A lire, à relire et à savourer ! »

Pierre Lance
(L'Ère Nouvelle, Novembre 2000)

Récit écologique illustré. Le combat d'un vieux paysan contre l'abattage de l'orme multiséculaire de son village. On pense à Pagnol ou Giono... Pittoresque, inattendu, cocasse. Mais aussi symbole de la nécessaire défense de notre environnement devenu fragile.

90 F

Illustrations de Lucie YONNET

Éditions de l'Orme

Distribution Sté Nlle Distique, 28600 Luisant - Fax : 02.37.30.57.12

Cène et Nativité

Dans un roman allégorique, parfaitement accompli, et dans un bel album sur la naissance, Nancy Huston laisse entendre le chant plaintif de ceux qui veulent aimer et n'y parviennent pas

DOLCE AGONIA
de Nancy Huston.
Actes Sud, 500 p., 139 F (21,19 €).

VISAGES DE L'AUBE
Texte de Nancy Huston
et photographies
de Valérie Winckler.
Actes Sud, 96 p., 129 F (99,67 €).

Dolce agonia affiche ses références, pour éviter qu'une critique aigrie ne reproche de trop évidents emprunts. Comme on est, dans ce roman, en milieu intellectuel, les lectures, les commentaires, les citations se multiplient naturellement. Il est question de *Gens de Dublin* et de *Mrs Dalloway*. Mais il serait malveillant de prétendre que la romancière canadienne se prend pour Joyce et pour Virginia Woolf. Elle ne revendique même pas la filiation. Elle laisse simplement entendre, à travers ses personnages, que ce sont là deux chefs-d'œuvre qui ne peuvent qu'avoir définitivement infléchi certaines perceptions littéraires, certains modes de narration « chorale », où se mêlent les flux de la vie intime et la description d'un environnement social et psychologique.

La situation, la chronologie, les contraintes de lieu et de temps, la liberté de rythme incitent au rapprochement : c'est la fête de Thanksgiving aux États-Unis, où un poète de renom invite onze amis et le bébé de deux d'entre eux. Autour de la table où trône une dinde dont le fumet parfume les premières pages, les convives parlent et pensent. Et au-dessus de ce dialogue, explicite et implicite, empreint de nostalgie, d'angoisse, de rancœurs, de frustrations, d'agressivité plus ou moins rentrée, mais aussi d'amour, on entend un sourd monologue : celui, non de l'auteur omniscient, mais de Dieu en personne. Autant y aller carrément, a dû se dire la romancière. Qui d'autre



VALÉRIE WINCKLER IN « VISAGES DE L'AUBE », ACTES SUD

que le « Créateur » est mieux placé pour anticiper et voir ce que l'intéressé lui-même ne voit pas ? Ce monologue, en italiques, qui double la narration, en la ponctuant d'effrayantes prophéties décrivant les circonstances de la mort de chacun des personnages, augmente considérablement l'émotion de la lecture, par ailleurs tempérée d'humour et de légèreté.

Les romanciers, comme le font remarquer à la fois l'auteur et ses personnages, ont tendance à ne retenir des événements de la vie

quotidienne que la part la plus dramatique, c'est-à-dire la plus douloureuse. Une anecdote, presque une parabole, rappelle cette fâcheuse et incontournable tendance. Mais il y a aussi, dans la vie, beaucoup d'approximations de sentiments, beaucoup d'épisodes qui ne sont ni tristes ni joyeux et qui permettent au temps de passer. Toutefois, l'écrivain saisit ses personnages dans les instants les plus condensés, les plus manifestement porteurs d'angoisse. Dans ceux aussi où l'attente de l'amour est la plus

flagrante. Quitte à porter sur cette attente le regard ironique du poète Ted Hughes.

Dans cette réunion de fête, le plus désespéré est le poète Sean, qui sera, dans quelques années, mais il ne le sait pas encore, l'auteur d'un recueil (posthume) portant le même titre que le roman qu'on est en train de lire : *Dolce agonia*. Douce agonie, dernier combat pour affronter la mort. Les invités eux-mêmes l'ignorent aussi : cette feinte convivialité fait en chacun d'eux resurgir sa solitude, ses renoncements, ses peurs et présage donc sa mort. Parmi les invitées, deux ont été les maîtresses de l'hôte, mais ne se sont pas substituées à la seule qu'il ait aimée. Quant aux autres, universitaires, peintre raté, avocat, poète, philosophes, ils demeurent prisonniers de leurs choix erronés ou d'une fatalité.

Parallèlement à ce roman ambiteux et troublant paraît une nouvelle accompagnée de photos de nouveau-nés. Monologue intérieur, peut-on dire, d'une sage-femme : une nuit de travail dans une maternité. Les visages des bébés qu'elle sort du ventre de leurs mères posent leur premier regard voilé sur Madame Armande qui, au fond d'elle-même, tente de comprendre pourquoi une jeune fille de dix-sept ans qu'elle a vue naître semblablement s'est défenestrée. La naissance juge la mort.

René de Ceccatty

★ **A signaler : Pérégrinations Goldberg, où Nancy Huston a choisi neuf des trente-deux chapitres de sa « romance » homonyme, parue au Seuil en 1981, et les a enregistrés avec la complicité musicale de Freddy Eichelberger au clavecin et Michel Godard au serpent. Un CD-livre passionnant (CD Naïve V4874). Également, Journal d'une création, dans lequel elle croise ses recherches sur les couples d'écrivains et le journal de sa propre grossesse (Babel poche n°470).**

Huis clos

Victime de son passé, une femme cherche sa mort dans une passion démoniaque

OÙ JE SUIS
de Valérie Tong Cuong.
Grasset, 248 p., 118 F (17,99 €)

Valérie Tong Cuong a écrit un récit aux limites du supportable mais captivant parce qu'il subvertit constamment la tradition du roman d'amour. Sous l'apparence d'une histoire passionnelle, la romancière transgresse jusqu'au rituel approuvé du sadomasochisme. On croit d'abord pouvoir reléguer *Où je suis* dans le catalogue des récits provocateurs que les jeunes femmes publient aujourd'hui pour secouer le carcan des romances qui ont anéanti leurs grand-mères. Mais il ne faut pas s'arrêter à ce premier et trop facile constat. La violence du propos et le paroxysme de l'intrigue finissent par nous mettre KO, d'autant plus que la cruauté se cache sous les larmes d'une jeune amoureuse pitoyable. Oubliées les scories d'une écriture trop souvent bâclée, on est en présence d'un roman-choc.

Agnès, la narratrice, que son amant appelle « petite mère » (cette association de mots contient déjà le leurre où se complait le couple), est servieuse dans une banale brasserie, grouillante de types affairés. Sa revanche, hors service, est de draguer d'autres hommes. Elle les rejette lorsqu'ils capitulent. Un grand Noir, superbe et tendre – Juste est son terrible prénom – les vengera tous. Folle amoureuse, la jeune femme l'attend, inerte, oisive, dans l'oubli total de son propre corps, jusqu'à ce qu'il daigne la rejoindre et la fasse revivre sous ses caresses. Elle croit au grand amour. Il s'habitue à tant de flatteuse soumission.

L'art de Valérie Tong Cuong est de nous enfermer avec son héroïne dans le huis clos où se répète à l'infini – et se consume – une liaison qui n'a que le sexe comme évidence. Fiction-test, *Où je suis* renvoie le

lecteur à de pénibles interrogations. On est saisi de révolte, de dégoût même, d'étouffement, et, d'une certaine manière, le dénouement tragique nous libère. Ce qui a fait la substance de tant de romans d'amour tourne ici au cauchemar. Comment faire éclater cette bulle asphyxiante (une pièce nue et son lit) où rien ne peut pénétrer que l'immense corps pénétrant du mâle ? Mâle tellement abruti par son rôle qu'il s'écarte d'une femme qui, dans ses rares moments de lucidité, avoue : « *Ma vie semblait parfois une toile obscure et complexe sur laquelle j'errais, bancale, trébuchant entre deux instants d'amour arrachés à l'emploi du temps de Juste.* »

Le plus troublant du roman de Valérie Tong Cuong, c'est son astuce profonde, son machiavélisme des souterrains. L'ancienne chasseur devient tueuse. Elle semble offrir à l'homme ce qu'il croit désirer : un corps dont il dispose à son gré et la gloire de l'orgasme quasi permanent qu'il sait provoquer. Juste fugue, s'accroche à Abel, un magouilleur qui le flatte. « *Songe que dans cette ville où l'on se retourne encore sur son passage parce que je suis noir, Abel, lui, m'emmène partout et me présente comme son ami, son frère !* » C'est de l'homme blanc – et non pas de cette femme qui jouit dans ses bras – que Juste veut être reconnu. Homme de radio, bientôt modèle pour photographe de beaux mecs, Juste se tourne vers un monde de voyeurs qui lui donnent une existence sociale. L'homme au corps d'ébène s'épanouit dans la lumière, la femme blanche se fane, exsangue, anorexique, morte à elle-même. Par les chemins maléfiques d'une fiction obsédante et morbide, Valérie Tong Cuong remet en scène la vieille histoire de la séparation des sexes, implacable mise à mort où l'on ne sait plus qui, de la femme consentante ou de l'homme dominateur, a rompu le pacte illusoire.

Hugo Marsan

Femmes en détresse

Les nouvelles de Geneviève Brisac saisissent le langage quotidien de ces mères, de ces fiancées, de ces épouses qui peinent à appréhender leur existence

POUR QUI VOUS PRENEZ-VOUS ?
de Geneviève Brisac.
Ed. de l'Olivier,
176 p., 100 F (15,24 €)

Répondant à un journaliste qui l'interviewait, l'écrivain américain Grace Paley considèrerait que l'on peut écrire sur n'importe quel sujet, mais que, quelle que soit l'histoire racontée, celle-ci devait parler soit d'argent soit de sang... et pour ce qui est du sang, ajoutait-elle, il s'agit aussi bien des relations familiales qu'extrafamiliales, des relations que l'on est en train de créer, celles qu'on a avec les sœurs, les frères, les pères, en un mot les liens du sang ». Geneviève Brisac (je suis prête à parier que Grace Paley est l'un de ses écrivains favoris) est essentiellement préoccupée par ceux de ces liens qui mettent en jeu aussi bien la féminité que le maternel.

Dans la quasi-totalité de ces nouvelles, c'est une voix de femme qui s'exprime. Une femme confrontée aux petites contrariétés de la vie, aux angoisses du quotidien, à cette sorte de gaucherie avec laquelle s'appréhende l'existence. Les jeunes filles et les femmes de Geneviève Brisac sont toutes des mères, des fiancées ou des épouses qui sont autant de porte-parole d'un malaise indicible, d'une désespérance diffuse. Personnage qui se sentent, et nous avec eux, toujours un peu déplacés, exilés, maladroits, jamais à la hauteur de la vie, qui n'arrivent pas à faire face aux problèmes de la pollution, du trafic, de la vie citadine. Ni à toutes ces autres choses à gérer, enfants et copains des enfants, et belles-mères, et mères, et copines, maris, et maîtresses des maris. Ces femmes en détresse sont en permanence habitées par l'idée que les autres possèdent les clés de tous ces problèmes, que les autres ont un art de vivre dont elles sont démunies.

La première nouvelle est exemplaire. Dans un taxi, à Paris, près de la Bastille, l'héroïne (asthmatique, nerveuse, préoccupée par le sort de la planète et par les effets de la climatisation) insiste pour garder la fenêtre ouverte. Mais bloquée dans un embouteillage, elle décide de descendre dans les « odeurs douteuses, goudron, gaz d'échappement » et se tord la cheville. Les femmes de Brisac ont envie de pleurer, de hurler. Comme dans un film de Cassavetes, comme dans une ballade de PJ Harvey, elles sont toujours sur le point de rompre les amarres. Leurs corps s'évanouissent, tremblent, trébuchent. Pour elles, les hommes

Rossana Campo

sont à des milliers de kilomètres. Ils sont étrangers à leur système de pensées, à leurs angoisses, leurs délirs et leurs désirs de femmes, maîtresses ou fiancées. Dans « Maïakovski se lavait sans cesse les mains », une fille amoureuse déambule dans le parc des Buttes-Chaumont : « *C'est le plus beau jour de ma vie, Francis et moi, et le ciel...* » Réponse de Francis : « *J'aime pas tellement Paris (...) ils vident les canaux, l'air est pourri, il y a plein de monde.* » Dans « Le bain », la femme observe : « *Quand je me suis réveillée, dimanche, la maison était tout à fait calme, silencieuse et déserte (...) les enfants m'ont manqué.* » L'homme : « *Ce que j'aime ça quand les enfants ne sont pas là !* »

Dans « Les poissons morts du golfe du Mexique », ces malentendus tournent aux vacances-catastrophe : une « jewish mother » embarque sa tribu pour La Nouvelle-Orléans à l'occasion des fêtes de fin d'année. C'est LUI qui a tout voulu organiser, pour « découvrir l'envers du décor ». Le voyage commence dans la panique. Et l'angoisse, on a emporté un stock de médicaments : « *Nous avons pensé aux coups, aux blessures, aux problèmes digestifs,*

aux insulations, aux infections externes et internes, aux fièvres, aux inflammations dentaires. A la fin (...) j'avais encore moins envie de partir. » Il faut partir quand même, il faut se les faire, ces vacances. Même si le fils du mari, un adolescent en pleine crise existentielle et affective, déprime et pleure tout le temps, même si l'ami qui est venu vous chercher à l'aéroport parle de la ville comme d'un cauchemar terrifiant, même s'il y a un air de violence qui rôde, et que vous vous sentez menacé partout. Même si « *une terrible tristesse nous a tous envahis, on avait l'air d'une famille inventée pour une mauvaise série télévisée.* »

C'est comme si, à travers le microcosme d'une femme et de sa famille, à travers les petites contrariétés des vacances, se reflétaient tous les fantômes et les peurs que nous portons en nous. Comme si un voyage devenait le miroir de notre planète malade, infestée de virus, de guerres et de haine. Ces fantômes, Geneviève Brisac nous les raconte d'une écriture légère, habile, séduisante, qui saisit d'une oreille infaillible le langage quotidien. Les phrases sont à la fois familières et poétiques. Geneviève Brisac use du langage le plus quotidien.

En dehors de Grace Paley, déjà mentionnée, ces textes dialoguent avec ceux d'autres écrivains, Virginia Woolf en tout premier lieu, mais aussi Katherine Mansfield, Edith Wharton, Alice Munro, Jean Rhys et peut-être la Sud-Américaine Silvina Ocampo. Geneviève Brisac donne ici le meilleur d'elle-même, comme si elle voulait confirmer cette remarque de Virginia Woolf, qui avouait à David Garnett qu'elle préférerait la nouvelle au roman parce que « *les romans, c'est quelque chose de lourd et naturellement ils t'écrasent.* »

Geneviève Brisac collabore au « Monde des livres »

Gilles Perrault, la guerre et l'amour

L'auteur du « Pull over rouge » sait raconter des histoires violentes et sentimentales, en y mêlant à l'occasion quelques considérations politiques

LE GARÇON AUX YEUX GRIS
de Gilles Perrault.
Fayard, 134 p., 79 F (10,67 €)

LE SOLDAT PERDU
de Gilles Perrault.
Ed. Noésis, « Moisson rouge », 70 p., 75 F (11,43 €)

La guerre, les ambitions et les trahisons, les jeux du pouvoir, les violences révolutionnaires ou terroristes, sont les terres d'investigation et d'aventures littéraires de Gilles Perrault. Il propose aujourd'hui deux brefs exemples de ses talents de conteur. Avec l'amour comme ligne d'horizon pour équilibrer par de plus douces évocations l'ardeur guerrière de ses personnages et la violence ambiante.

Dans *Le Garçon aux yeux gris*, nous sommes dans le désordre de l'exode, durant l'été 1940. Une bourgeoise fuit avec ses deux enfants. A la première scène, les avions bombardent la route. Un adolescent de seize ans, impavide et courageux derrière son beau regard gris, se fait le protecteur de la petite famille. Après avoir sauvé la mère du viol que s'appropriait à commettre deux soudards sans éducation, il devient son amant. A la fin, tout rentre dans un ordre assez triste. D'autant que Pétain vient de signer la paix avec les Allemands.

Dans *Le Soldat perdu*, un homme est seul dans une maison d'Utah-Beach, qui fut l'une des plages du débarquement allié. Il semble fuir un danger. Au fil des pages, nous sommes informés des épisodes précédents. Il y avait un bateau, « *L'Esprit des flots* », qui transportait du matériel vers l'Irlande et que la police arraisonna. Il y avait surtout Maureen, la belle terroriste de l'IRA, dont le narrateur est encore amoureux : « *J'ai découvert la tendresse avec une femme qui a tué trois fois à bout portant* », résume-t-il. Au-dessus d'eux plane l'ange mauvais de la trahison, qui coince l'homme dans

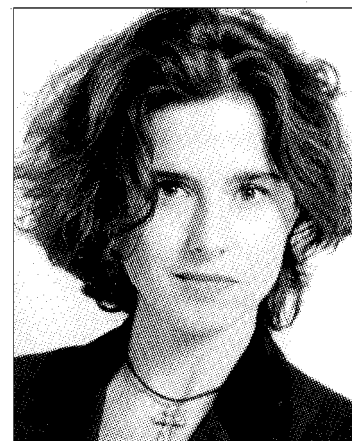
le dilemme entre la fidélité à son engagement et sa propre survie...

Gilles Perrault sait raconter des histoires, et tenir assez son lecteur pour l'amener jusqu'au dénouement. Dans le second texte, au travers de l'intrigue, il expose la dialectique

révolutionnaire classique, selon laquelle la violence terroriste est une réponse finalement légitime à la violence de l'Etat. On pourra, à l'égard de celle-ci, conserver une certaine distance.

Patrick Kéchichian

ELISABETH
BARILLE



UN COUPLE
MODÈLE

roman

«... Je conçois bien que ma sérénité peut paraître inexplicable, voire monstrueuse aux yeux des grands tourmentés, elle n'est que l'envers de ma certitude. Quand Val caresse Ana, c'est moi qu'il touche à travers elle, c'est à moi qu'il donne ce qu'elle croit recevoir.»

GALLIMARD

Les souffrances d'une diva

Brina Svit traque le secret intime d'une cantatrice, entre ses liaisons ancillaires et les harcèlements assassins de sa mère

MORT D'UNE PRIMA DONNA SLOVÈNE
(Smrt slovenske primadone)
de Brina Svit.
Traduit du slovène
par Zdenka Stimac,
Gallimard, 208 p., 98 F (14,94 €).

Brina Svit aime les femmes énigmatiques, les femmes insaisissables, celles qui ont toujours l'air d'être ailleurs, qui ont l'air d'un oiseau capturé, blessées par on ne sait quel amour, suspectes d'on ne sait quel désir. Lea Kralj, l'héroïne de *Mort d'une prima donna slovène*, donne une explication à ce spleen douloureux qui la rend à la fois si lointaine et si coupable : « J'ai probablement peur de n'être de nulle part... et à personne. » Kati, l'indomptable séductrice de *Con brio*, son premier roman, n'avait pas d'autres raisons de se réfugier dans son mystère, visiter Paris comme un fantôme, laisser son époux au seuil d'une chambre interdite : l'angoisse d'avoir perdu une terre natale, et l'obsession de retrouver un parent disparu (1).

Le premier roman de Brina Svit (teinté de mythologie surréaliste) était désarmant : elle y dépeignait l'illusion d'un mariage, jusqu'à l'impasse, et les émois d'un homme perdu dans les labyrinthes de la jalousie, à partir de l'idée fixe d'une jeune femme en mal de père. *Mort d'une prima donna slovène* offre une partition plus limpide : elle y traque le secret intime d'une cantatrice qui, lorsqu'elle chante *La Tosca*, donne l'impression de mourir pour de bon. Son agonie est à peine feinte : c'est de sa patrie dont elle souffre, c'est de l'éloignement hostile de sa mère qu'elle succombe.

Ainsi procède Brina Svit, dotée d'emblée d'un ton discrètement lyrique, d'une petite musique littéraire, d'un penchant pour l'enquête mélancolique qui évoque les

romans de Javier Marias ou d'Antonio Muñoz Molina. Le récit est porté par la voix d'un homme triste, fou d'amour, un jeune homosexuel qui cherche à soigner dans l'alcool et les hypnotiques sa passion impossible pour Pablo, libraire madrilène, lorsqu'il s'écroule sur un trottoir. Une femme s'approche, penche son visage sur le sien, le transporte en taxi dans sa chambre d'hôtel... « *Au début, tout a été comme ça : imprécis, incompréhensible, indéchiffrable.* »

COMPLICITÉ VISCÉRALE

« *Je n'irai nulle part avec toi* » : le narrateur, un temps, erre en quête d'une ombre, malheureux à cause de lui (Pablo et ses pâleurs platoniques) ou à cause d'elle (Lea et ses yeux couleur de larmes), trahi par l'ami hétérosexuel et oublié par la diva abonnée aux brèves liaisons ancillaires avec des machinistes. Il se trouve un nouvel amant, mais c'est dans le miroir de la chanteuse adulée qu'il puise une complicité viscérale, au contact de cette sœur avec laquelle il se sent lié par « *sceau invisible* » : même groupe sanguin (B +), mêmes symptômes physiques provoqués par un choc émotionnel, même (fugace) partenaire amoureux. Fasciné, il brosse de Lea Kralj un portrait aussi respectueux qu'intrigué : son éternel foulard vissé sur la tête (pour entendre « *battre son cœur dans les oreilles* »), sa façon si violente de lancer un bouquet de roses rouges plein d'épines dans une salle trépidant d'enthousiasme, sa frénésie à souffler sans cesse sur ses mains frigorifiées, son penchant pour les chansonnettes (« *Quand elle se préparait des tartines de beurre, elle s'accapagnait de Avec le temps, tout s'en va... ou bien de : Ne me quitte pas...* »). Les préférences de Lea : « *Acheter des dessous de dentelle noire. Avoir des hommes quand elle en avait envie. Jouer du piano quand elle voulait jouer du piano.* » Mais plus que tout : « *L'amour de*

sa mère, madame Ingrid. » L'amour ? Pour elle, « *le mot était lié à quelque chose de lointain, de révolu, de froid.* »

On approche là du cœur de la douleur, en découvrant les harcèlements assassins d'une femme qui veut nier le bonheur de sa fille. On entend Lea, si frustrée de chaler maternelle, s'échapper quelques minutes de sa prison affective en libérant une voix venue d'en bas, « *de ce lieu proche de l'utérus, des ovaires, comme elle avait dit un jour.* » La bouche de Lea, en vocalises dans la salle de bains, avec des « *battements d'ailes dans la voix.* » Celle d'Ingrid, aux dents tranchantes. On visite la Slovaquie, repaire de l'amour d'enfance, bafof. Là aussi, Brina Svit déploie un extraordinaire talent pour dire l'éclat de son pays, ses collines verdoyantes, ces vallées « *de la couleur du ciel* », ces villes au nom qui sonne « *comme une caresse* ». Trieste parcouru en Toyota. Tout comme elle évoque à merveille la douceur de vivre, les tapas de la Plaza Mayor à Madrid et le *vinto tinto*, « *des mots comme : révéler, sangloter, littoral, cliquetis, platane, languir...* », les promenades à vélo dans Paris, la visite du Rijksmuseum à Amsterdam, les nuages féériques de Milan, un bar nommé Marienbad. Et l'éblouissement d'une rencontre, l'émoi hypnotique devant une femme qui rechigne à faire la star : « *On l'avait vêtue d'une robe magnifique. Christian Lacroix, si je ne m'abuse. Rouge, avec un profond décolleté, bouffante... La maquilleuse avait exagéré, surtout la bouche. Elle a jeté un regard en coin, hautain, las, absent, ses lèvres se sont écartées, comme pour dire : laissez-moi tranquille, laissez-moi seule... François a appuyé sur le déclencheur... C'est ainsi qu'il a obtenu sa photo de diva. La première et la dernière.* »

Jean-Luc Douin

(1) Gallimard (« Le Monde des livres » du 18 juin 1999).

Séduits et abandonnés

Les héros de Walker Percy et de Tim O'Brien ne supportent pas l'infidélité de leur femme. Comment l'esprit de vengeance vient aux hommes

MATOU AMOUREUX
(Tomcat in love)
de Tim O'Brien.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis)
par Rémy Lambrechts.
Plon, « Feux croisés », 424 p.,
159 F (24,24 €)

LANCELOT
(Lancelot)
de Walker Percy.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis)
par Patrice Hoffmann.
Flammarion, 300 p., 130 F
(19,82 €)

Thème connu : un homme trompé par sa femme cherche à se venger. Thèmes annexes : l'amour, la quête d'amour, le désamour, aimer, aimer l'autre, s'aimer soi-même... Sur ce terrain forcément piégé, deux écrivains, deux romans, deux narrateurs surtout : Matthew Chippering est ce matou amoureux (il a changé de prénom pour les besoins de la traduction, le *tomcat* – Thomas américain – est devenu, bravo !, matou et Matthew en français) et Lancelot.

Les autres romans de Tim O'Brien (chez Plon ou en 10/18) avaient fait de lui un écrivain de la guerre du Vietnam, mais il a tenu cette fois à se démarquer de sa propre réputation en écrivant un roman comique sur des thèmes éternels et sérieux. Quatre ans avant la sortie de *Matou amoureux* aux Etats-Unis, il avait annoncé, dans un article publié par le *New York Times Magazine*, son intention de se suicider, déclaré qu'il n'écrirait plus de romans et s'était effondré pendant une tournée de lectures. Un homme fini, désespéré. Et le revoilà en pleine forme, avec un roman d'humour – sinon d'amour – au lieu d'un roman de guerre à son actif. Ou du moins un roman axé sur la guerre des sexes comme on ne sait la vivre qu'outre-Atlantique !

Dire que *Matou amoureux* est aussi

réussi que *A la poursuite de Cacciato*, qui a remporté le National Book Award en 1979, serait exagéré. Ne serait-ce que parce que le roman aurait gagné à être plus court : le narrateur étant monomaniac, on n'avait pas besoin de 400 pages pour en être persuadé. Ni pour comprendre que c'était un affreux macho prétentier qui rédige des notes et appréciations sur les jeunes filles qui ont eu la bêtise de l'approcher d'un peu près. Ni qu'il poursuit de sa haine et de sa rage son ex-femme, Lorna Sue, qui l'a quitté, le frère de celle-ci et le nouveau mari. Ni qu'il est incapable d'écouter qui que ce soit parce qu'il ne s'intéresse qu'à lui-même – il faudra la moitié du livre à la femme avec qui il vit pour qu'elle arrive à placer deux mots et lui faire comprendre qu'elle est mariée. Après quelque 200 pages, on n'ignore plus grand chose, on trouve le livre assez sympathique. Au fil des 200 pages restantes, on fatigue. Si on veut absolument savoir comment cela fini, il faut se livrer à un exercice réprimé par l'éducation : sauter allégrement mais avec discernement. Il faut dire qu'en confiant à un personnage aussi peu attirant (contrairement à ce qu'il croit) le soin de raconter cette histoire, Tim O'Brien a joué gros.

ABSENCE DE SENS

Avec Walker Percy, changement de registre absolu. Pas un mot de trop. Pas de débordement. Tout est voulu, réfléchi, pensé. Grâce à l'écriture, à la construction, à la réflexion, tout ce qui peut faire d'un roman, un grand roman. Un roman qui date pourtant de 1977 et qui vient seulement d'être traduit en français suite à quelques aléas d'un éditeur à un autre... Après s'être tu de longues années, un homme parle. Il est en prison. Ou à l'hôpital. Il a un visiteur, alors il raconte, se confesse peut-être. Difficilement, d'abord. Ce n'est pas qu'il ait oublié. Ou qu'il soit

fou. « *Mais le passé ne me semble pas valoir la peine qu'on s'en souvienne.* » Petit à petit, le ton change, le narrateur prend les commandes, interpelle cette présence muette en face de lui, il s'est pris au jeu de sa propre histoire. Ressurgissent alors des thèmes chers à Walker Percy, la banalité de la vie jusqu'au moment où un éclairage nouveau fait prendre conscience à un individu qu'il doit chercher autre chose. L'absurdité de la violence, « *son absence de sens* ». L'Amérique aliénée, dégenérée, déstabilisée. Tout cela littéralement porté par le langage (Percy a écrit de nombreux essais sur les langues). Le narrateur brouillon, confus, hésitant, du début, fait place au conteur. L'homme accablé des premiers chapitres reprend la parole et, à travers elle, son rôle, sa place. A travers la langue qu'il manie avec de plus en plus d'habileté, il cherche, sinon à exposer la vérité mais à trouver sa vérité. A travers les raisons qui l'ont poussé à commettre les actes délictueux qu'on lui impute et qu'il ne réfute pas, bien au contraire, il cherche à retrouver sa raison. Puis à imposer sa volonté, son point de vue. La tension est montée, la voix de l'homme aussi peut-être, cet homme qui ne manifeste rien, ni émotion ni repentir, mais qui rêve d'un « *ordre nouveau* » : « *Les prophètes juifs vivaient loin des hommes, dans le désert, et se gardaient bien d'entretenir le moindre rapport avec les rois corrompus. Voici ma prophétie : ce pays se changera en désert et ce ne sera pas un mal. Mieux vaut la soif et la faim que la pourriture de la jungle.* » Le voilà imbu d'une autorité de chef de secte, de créateur d'un nouveau monde. Contestable, ô combien contestable. Mais il n'est plus considéré comme fou, il est libre. Lui et son interlocuteur sont alors à la fois trop proches et de part et d'autre d'une frontière infranchissable.

Martine Silber

Jorge Volpi, chef de file du groupe « crack »

A partir des recherches d'un physicien engagé dans les services secrets américains, le romancier mexicain raconte un épisode de la montée du nazisme en Allemagne, en appliquant les techniques de la Série noire et du roman érotique

À LA RECHERCHE DE KLINGSOR
(En busca de Klingsor)
de Jorge Volpi.
Traduit de l'espagnol (Mexique)
par Gabriel Iaculli
Plon, 430 p., 139 F (21,19 €).

Tout juste descendu de l'avion, nous voici à Mexico, dans un restaurant à côté du Zocalo. Jorge Volpi, qui vient d'être nommé conseiller culturel à l'Ambassade du Mexique à Paris, est entouré de cinq autres représentants du groupe « crack », tous nés dans les années 1960 et dont l'objectif est de faire évoluer la littérature en langue espagnole. A notre côté Ignacio Padilla, auteur d'*Amphitryon* : « *Nous continuons ce qui a été fait par les générations précédentes. C'est grâce à elles que nous avons une littérature décomplexée, qui nous permet d'avancer.* » Pedro Angel Palou renchérit : « *Nous lisons et nous étudions nos classiques. Ceux qui nous paraissent ridicules ce sont leurs épigones, les pseudo-Cortazar, les imitateurs de Juan Rulfo et les copieurs de García Márquez.* » « *D'ailleurs,* conclut Eloy Urroz, *le respect est réciproque. Tant Carlos Fuentes que Sergio Pitol et García Márquez nous encouragent à continuer.* » Pourquoi avoir appelé cette génération celle du « crack » ? On dirait une parodie de celle qui vous a précédé. Vicente Herrasti admet : « *Sans doute elle ne rend pas compte de nos intentions. Simplement, nous avons voulu créer une onomatopée qui réponde à celle de "boom", qui n'était déjà pas si heureuse.* »

Le Manifeste du « crack » préconise une écriture plus simple, plus concise et une ouverture à d'autres centres d'intérêt, notamment au Vieux Monde, considéré presque comme une contrée exotique. « *Cet intérêt,* ajoute Volpi, *a toujours existé en Amérique latine. Les intellectuels allaient en Europe pour se former.*

Maintenant nous savons que dans cette même Europe ont été commis les crimes les plus horribles de l'histoire de l'humanité, deux guerres mondiales, Auschwitz, et les goulags. Nous, les Latino-Américains, nous sommes des enfants de chœur. Nos histoires de républiques bananières, de dictateurs, de révolutions, ce sont des saynètes à côté de cette barbarie. »

C'est donc pour cela que l'idée est venue à Volpi de raconter un épisode de cette aberration, la montée du nazisme en Allemagne. « *Au départ, mon intention était d'écrire un roman sur la science, en particulier sur la physique. Mais bientôt c'est devenue une histoire sur l'incertitude au XX^e siècle. Je m'étais rendu compte que le moment dans lequel la science incorpore le principe d'incertitude dans son arsenal coïncide avec les années qui ont immédiatement précédé la seconde guerre mondiale.* » Volpi a voulu appliquer les techniques de la Série noire et du roman érotique. Le résultat est *A la recherche de Klingsor*, livre qui a obtenu en 2000 le prix Biblioteca Breve décerné à Barcelone, et antérieurement attribué à Vargas Llosa, à Carlos Fuentes et à Cabrera Infante.

Le protagoniste, chercheur en physique théorique à Princeton, est un homonyme du philosophe anglais Francis Bacon. Il croit que les mathématiques constituent la seule façon d'affronter un univers désordonné, même si elles n'arrivent pas à résoudre le désordre de ses relations amoureuses. Il accepte de s'engager dans les services secrets américains avec la mission de lire les minutes du procès de Nuremberg, afin de découvrir les possibles discordances entre les témoignages concernant la recherche scientifique pendant le III^e Reich.

C'est von Sievers, l'un des témoins du procès, qui éveille son attention. Il déclara que ses services étaient chargés d'examiner des crânes « *juifs-bolcheviques* ». Au cours



SONIA ANA LIEVAIN POUR « LE MONDE »

de son interrogatoire il laisse entrevoir un nom codé – Klingsor – attribué à un très puissant conseiller scientifique d'Adolf Hitler. Qui était Klingsor ? Une personne incarnant seule le Mal absolu, comme son homonyme du *Parsifal* de Wagner ? Le symbole des scientifiques Allemands, qui ne « *voyaient* » pas les monstruosité qui se commettaient autour d'eux ? Une organisation secrète ? Ici commence la partie polar du roman, remarquablement maîtrisée : la recherche de Klingsor parmi les grands scientifiques du moment.

Avec cette particularité que, c'est la science, au travers de ses représentants les plus géniaux, qui est la protagoniste du récit à l'époque qui découvre la théorie de la relativité

et la fusion nucléaire ; cette science qui a formé notre conception du monde avec par exemple les postulats mathématiques de Gödel : une proposition peut être en même temps vraie et indémontrable, un énoncé *indécidable*. Et dans un monde dominé par le principe de l'incertitude, la vérité devient fuyante.

Le roman commence avec un récit de Links, qui, au même titre que Volpi, raconte à la première personne tout ce qu'il a vu et connu du monde scientifique et nazi dans sa jeunesse. Bientôt, Volpi s'oppose à Links, bien décidé à ne pas laisser dans l'oubli les crimes des nazis. Le récit est l'oeuvre croisée de Links, le sceptique, et de Bacon, le jeune existentialiste. Ensuite, Bacon connaît Irène, une veuve allemande avec

laquelle il fait l'amour à coups de formules mathématiques avant de s'apercevoir qu'il s'agit en fait d'une espionne soviétique. Peu à peu elle devient la troisième voix. Alors, qui dit la vérité ? L'auteur ? La voix off de Links ? Irène, qui est presque sûre que Links est Klingsor ?

Nous retrouvons Volpi dans un restaurant de l'Alameda, à quelques pas de la place des Trois-Cultures. Cette fois-ci nous sommes à table avec Elena Poniatowska. Née à Paris en 1933, elle est devenue la grande dame des lettres mexicaines. « *Klingsor c'est de la grande littérature, nous dit-elle. On n'avait jamais abordé avec une telle acuité un thème si délicat et qui engage la responsabilité des scientifiques.* »

« *La vérité* – pense Volpi-Links –

quelle obsession ! Nous sommes entourés de vérités partielles et l'incertitude est une condition essentielle de l'être humain. C'est le grand pas en avant réalisé par la science du dernier siècle, en plaçant l'incertitude au centre de la connaissance face aux grandes certitudes de Descartes et de Newton. » Donc, chaque personnage de cette histoire, témoin ou savant, ne fait que raconter sa vérité. Jusqu'à ce que Bacon admette l'impossibilité de conclure sa recherche : aucun des scientifiques qu'il a rencontrés ne peut avoir été Klingsor, mais n'importe lequel d'entre eux aurait pu l'être. Pour lui, le seul apport de la science du XX^e siècle a été de réaliser ce que d'aucuns ont appelé le « *suicide collectif* », la menace de destruction de toute l'humanité. Et « *le XXI^e siècle commence avec les mêmes dangers* », assure Volpi.

Volpi tient à me conduire à l'aéroport dans sa voiture, une Volkswagen des temps de Klingsor. Une question me taraude : si Gustave Links est le narrateur principal, comment est-il concevable que le roman soit signé seulement par Volpi ? Quelques kilomètres sont nécessaires pour recevoir cette calme réponse : « *J'ai toujours trouvé minables les auteurs qui se cachent derrière ce qu'ils écrivent, comme si rien d'eux-mêmes ne filtrait dans leurs discours et le choix de leurs mots, à seule fin de nous endormir avec une dose de prétendue objectivité. J'écouterai la confession de Links avec un intérêt que pourraient m'environner bien des prêtres et des psychanalystes. Parfois nous inversons nos rôles, et, pendant quelques minutes, c'était lui qui devenait l'objet de mon enquête.* » A ce sujet – j'insiste lourdement –, on peut lire dans votre livre que « *toute narration a été écrite par un narrateur.* » Volpi ralentit. Il s'arrête : « *Je jure de n'avoir d'autre intention que de mériter la confiance du lecteur. Voilà pourquoi je refuse de le tromper en lui faisant croire que je n'existe pas.* »

Ramon Chao

Fantômes de l'ailleurs

Le roman de Claire Messud met en scène une adolescente qui veut comprendre la « malédiction » familiale pour tenter d'y échapper. Une exploration fine des ravages de la décolonisation

LA VIE APRÈS (The Last Life) de Claire Messud. Traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Guillemette Belleteste, Gallimard, « Du monde entier », 516 p., 160 F (24,39 €).

Quiconque n'a dans sa vie aucune racine profonde ou intelligible n'a que le futur auquel s'accrocher. C'est une jeune femme de trente-cinq ans qui, calmement, assène cette proposition. Claire Messud baisse les yeux. De toute évidence, cet aveu simple comporte son poids de douleur et de résignation. Comme son héroïne, elle pourrait dire : « Je suis américaine désormais, mais il n'en a pas toujours été ainsi. (...) Je me suis bâti un beau simulacre de vie. (...) C'est un choix. Mais aussi un masque (...) L'américanité tire un voile, pose une carapace sur les vies que nous portons en nous. » A tous les orphelins du passé, l'américanité, surtout, permet de s'inventer un avenir. Et comme cet avenir est « ce tout qui nous rassemble », dit-elle, la jeune femme peut paraître « comme les autres : neuve ».

Quels sont donc ces fantômes que Claire Messud porte en elle ? D'où vient cette incurable quiétude « inutile » nostalgique ? D'Algérie, terre à laquelle sa famille paternelle, pied-noire, n'a - en dépit d'un exil relativement agréable, à la tête d'un hôtel sur la Côte d'Azur - jamais pu renoncer tout à fait. Dans ce deuxième roman, largement autobiographique, cette jeune femme douce met en scène une adolescente au nom étrange et dérisoire, Sagesse La Basse. Comme l'auteur, Sagesse tente de penser et de panser les blessures de « la vie avant ». Une époque dont la seule évocation est devenue si douloureuse que son entourage a préféré la taire une fois pour toutes. Sagesse tire des fils, reconstitue des bribes d'histoires « partielles



ANDY HALL

et partiales : celle de son frère attardé mental, « grave erreur de ses parents faite chair » ; celle de son père rebelle velléitaire et infidèle ; celle de sa mère américaine, irrémédiablement « déplacée » ; celle enfin de son grand-père tyrannique et volontiers violent. « Elle essaie de recoller les morceaux tout en sachant lucidement que son entreprise est vouée à l'échec », dit Claire Messud. « Pour elle, tenter de voir clair, même si ce n'est jamais tout à fait possible,

est le seul moyen d'échapper à la malédiction familiale. »

Pourtant, Claire Messud ne force jamais le trait. Obsédée par l'idée que « rien n'est simple », que « tout récit impose sa forme » et que le sien aurait aussi bien pu commencer avec tel événement plutôt qu'avec tel autre, elle joue des phrases interrompues et d'un regard distancé sur son propre texte pour montrer qu'il existe toujours « une histoire derrière l'histoire, une digression du

destin ou de la pensée qui vient contrarier le cours des choses ». Et c'est par leur complexité, sinon par leur ambivalence psychologique, que ses personnages s'attachent la tendresse du lecteur. Sagesse elle-même finit par promener avec elle une Algérie imaginaire, sa petite utopie portable, un « tableau de la baie d'Alger » qu'elle accroche mentalement partout où elle se pose. « On peut reconnaître que tout cela est faux, cela ne veut pas dire qu'on puisse s'en passer », sourit Claire Messud. C'est peut-être cela, la « malédiction familiale », la façon dont le traumatisme finit par devenir nécessaire aux générations qui, de toutes leurs forces, avaient tenté de l'exorciser.

Née en 1966 d'un père français et d'une mère canadienne, Claire Messud a fait ses études à Yale puis à Cambridge et vit actuellement à Washington. Elle dit avoir intensément replongé dans son adolescence pour écrire ce deuxième livre. Un roman bruisant de sensibilité qu'elle a hésité à entreprendre à cause de l'accueil qui risquait de lui être fait : « En Amérique, les rapatriés d'Algérie constituent un sujet obscur. Par ailleurs, on m'avait prévenue : les Américains n'aiment pas la France, à moins qu'ils n'en aient peur. Je n'ai rien constaté de tel. Au contraire, à la sortie du livre, aux Etats-Unis, j'ai reçu de nombreuses lettres. Y compris d'Américains qui avaient vibré à cette histoire parce qu'ils se sentaient eux aussi déracinés. Maintenant, l'idée, un peu intimidante, que le livre paraît en France et que des Français puissent en parler, me tient particulièrement à cœur. » Parions que nombre d'entre eux se retrouveront dans cette exploration fine des ravages de la décolonisation vue à travers le prisme d'une famille déchirée. Mais aussi que les pages fortes et lumineuses de Claire Messud parleront, plus largement, à tous ceux qui portent en eux la nostalgie d'un ailleurs. Vécu ou simplement rêvé.

Florence Noiville

Chaque mois, (re)découvrez Le Monde en images



Le nouveau magazine mensuel de l'actualité et du grand reportage. Politique internationale et nationale, société, culture, histoire, civilisations, nature : tous les rendez-vous importants du monde sont dans *Le Monde 2*.

Bulletin d'abonnement à renvoyer avec votre règlement à : *Le Monde 2*, Service abonnements, 60646 Chantilly Cedex.

Oui, je m'abonne au *Monde 2* pour 1 an (11 numéros) pour la somme de 176 F seulement au lieu de 220 F, soit 20 % de réduction. Afin de profiter de cette offre, merci de remplir impérativement les cadres suivants :

MON ADRESSE : _____ 101MIMQ1

M. M^{me} M^{lle}

Prénom : _____ Nom : _____

Adresse : _____

Code postal : [] [] [] [] [] [] Localité : _____

JE CHOISIS MON MODE DE RÈGLEMENT :

Chèque à l'ordre de ISSY PRESSE SA

Par carte bancaire Date d'expiration : _____

N° _____

Date et signature obligatoire _____

Le Monde 2

11 numéros
176 F
au lieu de 220 F

Offre valable en France métropolitaine uniquement et jusqu'au 31 mai 2001. Vous vous abonnez ou vous abonnez un(e) ami(e) au *Monde 2* : les nom, prénom et adresse du destinataire seront communiqués à nos services internes et, le cas échéant, dans l'avenir, à quelques publications partenaires, sauf avis contraire de votre part. Si vous ne souhaitez pas recevoir de proposition, merci de nous le signaler. Pour l'étranger et les DOM-TOM, nous consulter au (33) 1 42 17 32 90, de 8 h 30 à 18 heures.

Livraisons

● **PROFESSION MORTEL**, de Jacques Sternberg. Jadis sabré par Jean Paulhan (« Vos contes donnent l'impression d'être assez mal traduits du néerlandais »), ce « camé du besoin d'écrire » signa romans (dont le cultissime *Toi ma nuit*), brefs récits teintés d'érotisme et de dérision, s'illustra de Minuit au Terrain Vague, écrivit un scénario pour Alain Resnais, parut six fois à « Apostrophes... ». Un rien désabusé, il signe une autobiographie émouvante, « bilan désordonné » et parfois répétitif d'un marginal, mélancolique confession d'un « convulsif égaré », qui se considérait toute sa vie comme un éternel sursitaire : on y découvre qu'il échappa de peu à Buchenwald, on y égrène l'inventaire de ses passions (la mer en dériveur, les filles en godille, Charlie Parker et Johnny Walker), on y célèbre Francine, la femme de sa vie, « indispensable instigatrice muette » de ses pulsions d'humour noir et gamberges phosphorescentes. (Les Belles Lettres, 350 p., 130 F, [19,81 €]). J.-L. D

● **CES RUINES QUE TU VOIS**, de Jorge Ibagüegoitia. Il s'agit d'une métaphore. La ville où se déroule l'action représente le Mexique profond des années 1950 : légèreté des élites, corruption, vanité des engagements et futilité des intellectuels. Pourtant, même si l'auteur les a voulues symboliques, c'est d'abord au premier degré qu'on appréciera les frasques de ces universitaires de province qui rappellent les *Copains* de Jules Romains, l'amitié en moins et la tequila en plus. Rapide et verveux, le récit des intrigues amoureuses, des farces et des beuveries entraîne le lecteur sur une pente souriante, un peu facile, où l'on égratigne au passage, c'est vrai, quelques travers et quelques institutions. (Traduit de l'espagnol - Mexique - par François Gaudry, Phébus, 181 p., 119 F, [18,14 €]). J. Sn

● **SI PETITES DEVANT TA FACE**, d'Anne Brochet. L'auteur de ce premier roman n'a pas bridé ses ambitions. Elle adopte d'emblée un projet des plus difficiles et des procédés à haut risque. Donner la parole à un enfant, une fillette de six ans, en faire la narratrice principale, est déjà une gageure. Faire intervenir aussi, toujours à la première personne, la mère et la grand-mère, sans prévenir du changement de narratrice, peut dérouter le lecteur. Evoquer la présence de Dieu, ou son absence, ou les formes inusitées qu'il peut prendre, est aussi bien audacieux. Devant cette manière complexe de raconter une histoire simple, on s'attendait au pire : on se trompait. Grâce aux soliloques alternés de ses personnages, l'auteur montre bien les fractures au sein d'une famille, l'amertume des rancœurs, la violence des disputes. Suggérant qu'un deuil est à l'origine de tous ces troubles, elle termine en ouvrant une fenêtre sur l'espoir. Toute d'intelligence subtile, l'excellente comédienne a réussi son livre et devient un écrivain prometteur. (Seuil, 144 p., 79 F, [12,60 €]) J. Sn

● **LE PROBLÈME AVEC LES MATHS**, de Catherine Leblanc. Lola, dix ans, a des problèmes avec les maths. C'est à sa voisine, une romancière, qu'elle confie son refus d'obéir à ces règles de « vieux fou ». Et elle n'a pas la langue dans sa poche, cette diabolique qui préfère porter des cheveux ébouriffés et s'habiller de noir. Avec ses mots d'enfant, elle lui raconte que ses parents sont séparés depuis qu'elle a trois ans, qu'elle ne se souvient pas d'eux ensemble, pas une image, rien. Alors, elle idéalise son père qu'elle ne voit presque jamais, et, bien sûr, elle en veut à sa mère ; cette mère avec qui l'on se dispute, mais sans qui l'on est perdu. Dans cette « famille à rallonge », Lola a peur. Peur que tout soit sa faute, peur que ses petits copains la quittent, peur des sentiments - même quand elle joue du piano. Catherine Leblanc - qui a reçu le prix de poésie jeunesse en 1999 pour *Des étoiles sur les genoux*, publié au Dé bleu -, signe ici un premier roman très attachant (éd. du Rouergue, 248 p., 79 F [12,04 €]). E. G.

BANDES DESSINÉES

● par Yves-Marie Labé

Contes d'amour amers

MES VOISINS SONT FORMIDABLES, de Sébastien Gnaedig et Philippe Thirault. Ed. Le Cycliste, 96 p., 80 F (12,20 €).

Il y a Sandra, jeune fille dont le décolleté est aussi profond que son indifférence aux autres ; Chopinot, maître-chien à la retraite qui étouffe sa violence à grandes gorgées de bière ; Frédéric, chômeur longue durée qui, à force de vouloir le tenir tranquille, encamisoie son bébé dans les sangles de son siège d'enfant ; Didier, dont les chahutes à la José Bové ne parviennent pas à masquer le discours lepéniste ; Sebastiano Boloni, un vieux cinglé qui élève un poulpe baptisé Tania...

Ce sont les voisins d'immeuble de Julien Banès, écrivain à ses petites heures, auteur d'un livre unique, *Tabatha dans les griffes de la cosmocréature*, ouvrage mâtiné de science-fiction et de porno soft, qu'il a bien du mal à vendre. Entre une visite au bistrot, une autre de son dealer et un coup de téléphone à sa mère pour quémander un nouveau chèque-dépannage, Julien fait du porte-à-porte auprès de ses voisins pour tenter de leur fourguer un exemplaire de son œuvre. Désespéré par l'accueil qu'ils lui réservent, il est récupéré par une nouvelle résidente de l'immeuble, Lise, une petite blonde avenante. Au bout de la nuit passée ensemble, Julien découvre que sa jeune amante s'est pendue...

Le premier chapitre de *Mes voisins sont formidables*, prépublié dans le magazine *Comix*, donne le ton de cet album en noir et blanc, nimbé d'une déprime qui va s'accroissant. La vision que donnent Sébastien Gnaedig (scénario) et Philippe Thirault (dessin) de cette tranche de vie incarnée par des voisins ni pères ni meilleurs que d'autres tourne vite au noir indélébile. Trahisons, mensonges, frustrations et autres billevesées humaines, mais de tout petit étiage, sont le lot de cette communauté de banlieue. La mort de M. Boloni va toutefois orienter l'album vers l'enquête policière. Julien Banès, devenu écrivain célèbre après avoir emprunté l'identité d'un auteur au nom arabe, se transforme illico en principal suspect, jalousie et rancœurs de son ex-voisinage aidant. Le privé - un personnage d'anthologie, affublé d'une mère incontinent et de fantasmes on ne peut plus lourdingues - conclura de lui-même que la victime, loin d'avoir été assassinée, « était un pauvre homme vivant au milieu d'autres pauvres personnes, qui a eu au moins le courage de tirer le rideau quand sa médiocrité et sa solitude lui étaient apparues insupportables ». Mélangeant chronique de la déprime ordinaire et clins d'œil critiques envers une société célébrant la petitesse du moi, le ton doux-amer de ce documentaire en images, au ras des cages d'escalier, rebuttera ou ravira le lecteur, à qui il est cependant recommandé de ne pas oublier son Prozac.

● **LEELA ET KRISHNA**, de Georges et Layla Bess. Krishna aime Leela, mais celle-ci le dédaigne. Un sorcier, Karnataka, aidera le jeune homme à conquérir sa bien-aimée en échange du don de vingt ans de sa vie et d'un œil. Mais le mariage des deux jeunes gens est infertile : lors d'une seconde visite à Karnataka, Krishna lui offre son deuxième œil et son ouïe contre la promesse d'un héritier. Qui se révélera assez monstrueux... Ce conte d'amour indien, inspiré de façon délirante et partielle de *Faust*, a été conçu par Georges et Layla Bess. Se mettant en scène dans le récit, les auteurs lui font épouser les distorsions qu'impose leur conversation et font la part belle à l'humour et à la fantasmagorie la plus débridée. On s'émervillera de la précision et de la fluidité du dessin en noir et blanc, ainsi que de la fine observation de paysages indiens dont témoigne notamment la très belle image de deux arbres enlacés (Ed. Carabas, 111 p., 79 F, 12,04 €).

Femmes oubliées

Mechtild Gilzmer décrit un aspect peu connu de la politique de répression menée par Vichy

CAMPS DE FEMMES Chroniques d'internés Rieucros et Brens 1939-1944
de Mechtild Gilzmer.
Traduit de l'allemand par Nicole Bary,
éd. Autrement, « Mémoires »,
272 p., 149 F (22,71 €).

Parmi les camps d'internement administrés par les autorités françaises pendant l'Occupation, ceux de Rieucros et de Brens ont une place particulière : ils furent réservés à la détention de femmes. Le rôle du gouvernement de Vichy dans la politique de persécution est désormais mieux connu. Mais comme le souligne Mechtild Gilzmer, « curieusement, les camps de femmes sont restés en marge de l'intérêt des historiens ». Avant elle, Michel del Castillo, qui signe la préface, avait rappelé, dans son roman *Tanguy* (Julliard, 1957), l'existence du camp de Rieucros. Construit en Lozère, dans les environs de Mende, en janvier 1939, pour le « rassemblement d'étrangers indésirables », il fut transformé en camp de femmes en octobre de la même année. Il fonctionnera jusqu'en février 1942, avant d'être transféré à Brens, une commune du Tam, près de Gaillac. Brens fut fermé par les Allemands en juin 1944.

Cette chronologie montre que la répression à l'encontre des étrangers précéda l'arrivée de Pétain au pouvoir. Se référant à l'historien Gérard Noiriel (1), l'auteur établit qu'en matière de xénophobie et d'antisémitisme, il y a continuité entre la III^e République et le régime de Vichy : « La politique de ségrégation développée par Pétain a été facilitée par le fait que certaines formes d'exclusion (...) ont été finalement intégrées dans les lois de la République et du coup sont devenues légitimes, "normales", pour la majorité des gens. » Outre des réfugiées espagnoles, le camp de Rieucros accueillait majoritairement des femmes allemandes et polonaises, emprisonnées

pour leurs convictions antifascistes, ou parce qu'elles étaient juives. Dès les débuts de la collaboration, Rieucros fut aussi un centre d'internement pour les femmes françaises dont le comportement était contraire à « la sécurité intérieure et l'ordre public ». Sous ces termes étaient désignées aussi bien des militantes politiques que des prostituées ou des célibataires dont la conduite était jugée indécente. Pour Mechtild Gilzmer, cet amalgame procède de la vision des femmes véhiculée par l'idéologie pétainiste : « La "mauvaise femme", politiquement engagée, ne peut être qu'une putain ; derrière sa conception communiste du monde se cache une sexualité débridée. » Insistant sur les activités artistiques des détenues, l'auteur laisse dans l'ombre d'autres aspects, notamment la gestion du camp par les autorités françaises. Beaucoup de femmes étrangères purent quitter le camp de Rieucros grâce à l'obtention d'un visa d'immigration. Le consulat du Mexique à Marseille joua un rôle actif en ce domaine. Mais à partir de mars 1942, commencèrent les déportations pour Drancy et pour les camps d'extermination allemands, avec l'aide des autorités françaises.

En guise de conclusion, Mechtild Gilzmer publie la liste des convois, ainsi que le témoignage difficilement soutenable d'une infirmière protestante, Suzanne Loiseau-Chevalley. L'auteur en se focalisant sur certains aspects de la vie des camps, au détriment d'une approche historique plus méthodique, donne à l'ouvrage une structure quelque peu disparate. Mais Mechtild Gilzmer n'en a pas moins le mérite, considérable, de dévoiler une face peu connue de la répression menée par le régime de Vichy, dont on ne veut pas croire, parce qu'elle ne concerna exclusivement que des femmes, qu'elle fut la suite considérée comme secondaire.

Eric Lamien

(1) *Les Origines républicaines du régime de Vichy*, Hachette Littératures, 1999.

LES DREYFUSARDS SOUS L'OCCUPATION
de Simon Epstein.
Albin Michel, « Bibliothèque Histoire », 368 p., 140 F (21,34 €).

Dans *L'Honneur d'une ville* (1), André Héland retrace avec passion et brio, à travers l'itinéraire de ses fondateurs, la naissance de la section rennaise de la Ligue des droits de l'homme (LDH). Dans ce livre qu'il faut lire pour savoir ce que furent et qui furent ces vingt et un hommes de courage, l'auteur se demande ce que purent être les sentiments de Francis Delaisi lorsqu'il apprit, en janvier 1944, l'assassinat par la Milice de Victor Basch avec qui il avait été quarante-cinq ans plus tôt de ces vingt et un. Basch, depuis 1926 président de la LDH, était demeuré fidèle à ses engagements quand Delaisi était passé du côté de la collaboration. Cette question demeurera sans réponse mais en entraîne une autre : comment un dreyfusard fervent et actif, homme de gauche militant, avait-il pu ainsi rejoindre Déat, fustiger les « juifs à vrai ou faux nez » de la Ligue dont il fut un des premiers membres et chanter les louanges du socialisme hitlérien ? Cette question, Simon Epstein, qui dirige le Centre international de recherche sur l'antisémitisme à l'Université hébraïque de Jérusalem et livre aujourd'hui *Les Dreyfusards sous l'Occupation*, se la pose en dressant la liste et en retraçant les itinéraires de dizaines de dreyfusards devenus collaborationnistes : Jean Ajalbert, doriotiste et pro-allemand, Camille Mauclair, président d'une section du groupe Collaboration, membre actif de l'Association des journalistes anti-juifs et qui demandait d'épurer l'art de « ses » juifs, Félicien Chalhay exaltant en Pétain celui qui traçait « la voie du salut », et Anatole

de Monzie, Robert Louzon, Hubert Lagardelle, Alexandre Zévaès, Georges Lecomte, Abel Hermant, Paul Brulat, Armand Charpentier, etc.

Après avoir restitué ces parcours, en les inscrivant chacun dans les réseaux auxquels ils appartenaient, Simon Epstein, dans le dernier chapitre de son ouvrage, propose des explications pour percer ce curieux et inattendu phénomène. La raison principale en est, tout du moins pour ceux d'entre eux qui se rangeaient à gauche, un pacifisme intégral et intransigeant au nom duquel tout pouvait être accepté, même les plus inédites alliances. On connaissait cette dérive pacifiste... on n'avait guère dit, encore, combien furent nombreux les dreyfusards qui se laissèrent entraîner. « *Qu'est-il arrivé aux historiens ?* », se demande donc Epstein en évoquant « l'occultation » du phénomène ? Avec raison, il attribue cet incroyable « oubli » à la « théorie des deux France », ou « théorie de la continuité », qui veut que l'histoire de France se lise et se fasse sur la base de l'idée pratique – et ô combien rassurante – que depuis deux cents ans tout ne fut jamais que l'opposition et l'affrontement de la « France de gauche » avec la « France de droite », de la « France de 1789 » avec la « France contre-révolutionnaire ». La critique est fondée et pour nous tous, ou la majorité d'entre nous, la tentation a été grande, souvent, de voir en la célèbre Affaire, elle-même puisant dans les antagonismes de 1789-1794, le terreau d'une extrême droite jusqu'à peu encore vivace. Nous savons pourtant que l'histoire n'est pas affaire de bons sentiments et qu'il faut se défier des trop pratiques parallèles et des redoutables simplifications. Cette « occultation », Simon Epstein l'explique encore par la « béatification » des dreyfusards, « momifiés dans leur gloire ». Cette béatification, qui est une réa-

lité, ne permet pourtant pas d'expliquer à elle seule le silence que rompt aujourd'hui, et pour la première fois, l'historien. Certes, ce silence est curieux, mais peut-on, pour autant, parler d'« occultation » ? Faut-il lire à l'origine une volonté délibérée de dissimuler ce qui blesse et qui fâche ? Ne pourrait-on tout simplement dire que ce silence relève, sinon de l'ignorance ou du manque de curiosité, de l'état encore balbutiant, malgré une impressionnante bibliographie, des études dreyfusiennes ? La persistance de la « théorie des deux France » en serait d'ailleurs la meilleure indication. Et si la trace des Brulat, des Charpentier, des Mauclair, des Ajalbert, des Challaie, etc., n'est pas suivie, n'est-ce pas tout simplement parce qu'elle a été perdue et que l'historiographie de l'Affaire préfère se contenter de tourner autour des mêmes valeurs sûres, grandes figures que l'histoire n'a pas oubliées ?

UNE RÉVÉLATION

En variant le propos, en empruntant d'autres chemins, Simon Epstein signe un livre important, passionnant, qui pour beaucoup – et même parmi les connaisseurs de l'Affaire – sera une révélation. Si, en effet, au-delà du « comment sont-ils devenus dreyfusards ou anti-dreyfusards ? », on s'était demandé ce qu'ils étaient devenus, il eût fallu en arriver aux conclusions qui sont celles d'Epstein. Et peut-être même aurait-on pu aller plus loin que lui et peindre un tableau plus désespérant encore. On aurait pu constater que bien avant l'Occupation, bien avant 1906 même, eurent lieu les premiers reclassements. Dès la grâce de Dreyfus, de nombreux dreyfusards « passèrent à l'ennemi ». On pourrait citer les exemples de Jacques Bonzon ou de Georges Bodereau qui, au tournant du siècle, renieront leur dreyfusisme pour dénoncer le « Syndicat », ou encore d'Henry

de Bruchard, dreyfusard ardent, qui passera en 1901 à *La Libre Parole*, où il publiera ses « *Notes d'un écœuré* ». On pourrait aussi citer celui du peintre Henri-Gabriel Ibels, qui confiera, au même moment que Bruchard, sa déception face à l'ingratitude des juifs, etc. Là encore, posant cette question, revient, inévitable, celle de la « théorie des deux France ». Car en effet, et contrairement à ce qu'on a tendance à croire trop généralement, le clivage dreyfusards-antidreyfusards ne peut être résumé à un clivage gauche-droite. Et si l'on se demande comment ils furent dreyfusards, s'il faudrait savoir ce que devinrent les dreyfusards, il faudrait absolument aussi se demander pourquoi ils furent dreyfusards. On s'apercevrait ainsi qu'on pouvait être antisémite tout en étant dreyfusard comme on pouvait clamer la culpabilité de Dreyfus sans être nécessairement nationaliste et hurler « *Mort aux juifs !* ». On s'apercevrait encore que des Ajalbert, Bruchard, Brulat furent dreyfusards pour des raisons qui ne tinrent pas toujours de l'évidence et que les questions de réseaux, d'amitiés, d'admiration, de fidélité, de circonstances, d'opportunisme parfois aussi, purent aussi à elles seules déterminer un engagement. Il faut donc se réjouir de la publication du travail de Simon Epstein non seulement pour ce qu'il révèle et pour les questions qu'il pose sur l'Affaire, la collaboration, sur ce qu'est le militantisme et l'engagement, mais encore parce qu'il indique qu'il reste encore beaucoup à savoir sur l'Affaire, pour peu qu'on veuille bien se donner la peine, comme il le fait avec ce livre qui, espérons-le, éclaircira le paysage, de sortir des chemins balisés et circulaires.

Philippe Oriol

(1) Préface de Madeleine Rebérioux, éd. Apogée, 176 p., 105 F (16€).

Les combats de Hillary

Christine Ockrent dresse le portrait politique d'une First Lady devenue sénateur

LA DOUBLE VIE DE HILLARY CLINTON
de Christine Ockrent.
Robert Laffont,
213 p., 129 F (19,67 €)

C'était l'hiver 1991 dans le New Hampshire. Saison froide pour la météo dans cet Etat du nord de la Côte est, mais saison chaude pour la politique : elle marquait alors le début de la campagne des « primaires » pour l'élection présidentielle. Bill avait tellement parlé, et peu dormi, que sa voix était cassée, devenue plus inaudible que celle d'un chanteur de blues sur le retour. Plus moyen de prendre la parole. L'étape du New Hampshire était pourtant essentielle pour faire jeu égal sinon devancer les autres impétrants démocrates. Pas question, ce soir-là, d'annuler le meeting programmé dans un improbable gymnase de la région : Bill est, bien sûr, planté au beau milieu de l'estrade, mais pour une fois muet ; c'est Hillary qui va parler. Et la presse nationale américaine – la « grande » presse – va découvrir cette petite femme au parler clair, concis et brillant, à la tête visiblement bien faite, pas intimidée pour deux cents. Devant son époux admiratif, Hillary va présenter mieux que personne le programme de celui qu'elle connaît mieux que personne : Bill Clinton.

C'était le début de sa carrière politique nationale : « remplaçante ». Elle ne va plus quitter le devant de la scène publique – pour son bonheur et son malheur. Quelques jours plus tard, devant les caméras de CBS, elle sauve le candidat Bill Clinton du naufrage politique où risquait de le faire sombrer l'affaire Gennifer Flowers. Quelques mois plus tard, responsable de l'échec de

la réforme de l'assurance-maladie, elle entame le capital politique du président Bill Clinton. Elle contribue ainsi à la déroute électorale des démocrates aux élections législatives de 1994. Elle remontera la pente et participera aux succès démocrates lors du scrutin législatif de 1998 : séduits, les hiérarques du parti l'inciteront alors à se présenter à l'élection sénatoriale de New York en 2000. US senator, elle n'est, cette fois, la « remplaçante » de personne. Entre-temps, elle aura, à la Maison Blanche, traversé quelques orages – à commencer par une tourmente nommée Monicagate...

PASSION POUR L'ACTION

En habituée du théâtre politique américain, Christine Ockrent, carnet de reporter en main, retrace l'histoire de cette femme-là. En campagne avec son personnage dans l'Etat de New York, Ockrent dresse le portrait politique complexe de Hillary, le profil psychologique tourmenté d'une combattante, sans rien omettre – l'absence de doutes sur elle-même, son opportunisme, son goût de l'argent également, des honneurs assurément ; mais aussi, non moins remarquables, sa passion pour l'action publique, la vérité de ses batailles pour les femmes et les enfants, son intelligence politique, ses talents de juriste, sa solidité morale. Où sont les ressorts d'une telle énergie ? Christine Ockrent va fouiller dans les tréfonds de la foi religieuse de Hillary, méthodiste convaincue, nourrie, dressée à l'altruisme chrétien depuis l'enfance. En cela, ce portrait de Hillary Clinton dépasse le personnage pour illustrer ce que vit aujourd'hui l'Amérique et que le politologue Neal Gabler appelle un « troisième réveil religieux » (« *America's third great religious awakening* »).

Alain Frachon

Métamorphose d'un prisonnier

Ancien condamné à mort aujourd'hui historien, Philippe Maurice décrypte sa plongée dans l'enfer carcéral duquel il est sorti après vingt-trois ans de détention

DE LA HAINE A LA VIE
de Philippe Maurice.
Le Cherche-Midi éditeur,
304 p., 115 F (17,53 €).

Longtemps après ses premiers pas d'homme libre, en novembre 1999, placé pour une période probatoire de quatre mois en semi-liberté, Philippe Maurice a refusé les interviews. Puis, progressivement, les a acceptés. Longtemps encore après, il a refusé de livrer son image, abandonnant ceux qui, sur papier, souhaitaient illustrer par photos leurs propos aux dessins, voire à de rares clichés, vu de dos.

A l'avoir longuement rencontré, on comprendait que l'ancien condamné à mort, dont la vie n'avait tenu qu'au fil ténu de la victoire de la gauche en 1981, agissait certes par souci légitime de ne point faire de vagues qui auraient pu nuire à sa fragile situation, mais aussi par pudeur naturelle et parce que la société, truffée de contingences médiatiques étrangères à ses yeux, l'avait longtemps placé hors du temps (*Le Monde* du 25 mai 2000).

Condamné en 1980 à la peine capitale pour avoir tué un policier alors qu'il se trouvait en cavale, Philippe Maurice, devenu historien, spécialiste du Moyen Age à force d'études exemplaires en prison, a longtemps été un homme mort, « *psychiquement mort* », écrit-il : pour avoir sombré sans prendre garde dans une criminalité suicidaire à vingt ans, pour avoir enduré, de sa cellule, les préparatifs de la guillotine, pour avoir connu la paranthèse lourde et infinie de la peine finalement infligée, la réclusion à perpétuité. On le voit aujourd'hui dans les magazines, on l'entend à la radio, il répond à visage ouvert à la télévision. Philippe Maurice renaît finalement à la vie.

Dans *L'Etranger*, Albert Camus fait dire à Meursault : « *Personne ne sait ce que sont les soirs en prison.* »

Il faut ainsi, sur ce terrain, autant que faire se peut, laisser parler ceux qui savent, ont vécu dans leur âme et leur chair l'épreuve de l'enfermement. Philippe Maurice livre son témoignage au Cherche-Midi éditeur qui, l'an passé, publia celui du médecin-chef de la Santé, Véronique Vasseur. Un choix juste et cohérent, à la suite du livre-événement. Avec la précision de l'universitaire qu'il est devenu, l'ancien prisonnier décrit donc ce que fut sa descente aux enfers, vers l'irréparable, descente amorcée, comme souvent pour tout délinquant, sur le ferment d'un profond sentiment d'injustice.

ÂME REBELLE ET RÉVOLTÉE

Mais l'historien dit surtout la haine, cette « *douloureuse rage qui broie les entrailles et fait geindre* », entretenue des années durant par l'arbitraire d'un système carcéral archaïque et kafkaïen. Ancien habitué des quartiers de haute sécurité (QHS), supprimés en 1981, il décrit, avec détails, l'univers insensé des brimades, des humiliations et des provocations, dont au début des années 1980. Hargne dégradante, avilissante, des « matons », d'autant plus attisée par le condamné-symbole de l'abolition que l'un d'eux fut victime à Fresnes, blessé par balles, juste avant la possible exécution, d'une spectaculaire tentative d'évasion.

Il serait vain, cependant, de chercher dans les écrits de Philippe Maurice la moindre expression haineuse, qui célerait le relent de ses souvenirs bien vivants. L'homme est bien sûr un révolté dans l'âme, et, explique-t-il, seuls les révoltés ont pouvoir d'échapper à la condition carcérale. Mais son propos a la froideur de celui du scientifique décortiquant son objet d'étude, des mécanismes de la haine, qu'un jour, pour lui-même, il décida, une fois pour toutes, de « désarmer » : « *La haine me détruisait progressivement et je compris que je devais la repousser et l'extraire de mon cœur.* »

De cette vision et de ces réflexions, lucides, dépassionnées, l'auteur tire, au fil de l'ouvrage, des conclusions qui mériteraient, pour être débattues, d'avoir l'oreille de la société qui, hier, le condamna et l'enferma. On s'étonnera peut-être que son livre consacre proportionnellement autant de place à ces premières années de détention et qu'une trentaine de pages, seulement, glissent en conclusion sur les dix ou douze dernières années – celles ouvertes sur l'extérieur et un profond travail intérieur – qui firent de lui un médiéviste apprécié et reconnu. Philippe Maurice a travaillé des centaines d'heures en compagnie des humbles du Gévaudan médiéval, écrivant sa thèse (1), opposant aux contraintes du temps carcéral, subi, la plénitude de ses recherches sur un temps historique, choisi.

Il y a dans ce travail de mémoire, ciblé, comme un évident exutoire, qu'il réussit à ne point laisser emporter dans l'intumescence d'une quelconque vengeance : « *La société doit combattre ce qu'il y a de primitif en l'homme et la vengeance est un désir primitif.* » On y trouvera l'expression constante d'un amour profond envers sa mère, qui fut toujours à ses côtés, et pour son frère, Jean-Jacques, qui, en juin 1997, à nouveau incarcéré, désespéré, se suicida. Et ce mot pour les victimes, et leur famille, pour qui, dit-il, « *les excuses sont dérisoires et offensantes. Le silence seul [semblant] acceptable.* »

Hier adepte, pour survivre, du « *non-espoir* », Philippe Maurice retrouve aujourd'hui le goût des projets. Sa philosophie, dans la vie, écrit-il plusieurs fois, l'a mené à s'interroger sur la justesse des choix. Les siens lui ont permis, après violente déstructuration, de se restructurer. Dans l'exemplarité.

Jean-Michel Dumay

(1) *La Famille en Gévaudan*, Publications de la Sorbonne, avant-propos de Robert Badinter (1998).

Vu d'outre-Rhin

DU BONHEUR D'ÊTRE FRANCAIS
d'Ulrich Wickert.
Ed. du Félin,
218 p., 99 F (15,09 €).

Qu'on ne cherche pas dans ce livre un souvenir du *Dieu est-il français ?* de Friedrich Sieburg, où l'auteur insistait sur une sorte de nationalisme mystique de notre pays, symbolisé par Jeanne d'Arc. Ulrich Wickert a été longtemps correspondant à Paris d'une importante chaîne de télévision allemande. Il a appris à aimer la France parce que « *rien n'y est simple (...). C'est un aspect qu'on trouve forcément sympathique quand on est issu d'un pays où règne la fureur de l'ordre.* »

Mais notre auteur est loin d'être un admirateur béat de notre pays. Nombre de ses chapitres stigmatisent nos défauts, dont la soif des privilèges n'est pas le moindre, et racontent les « affaires » qui déferlent. Il s'étonne du pouvoir d'investigation des RG, de la dérive des écoutes téléphoniques, de la pagaille corse, de « *la foi aveugle en la technique* » (mais qu'il illustre seulement de l'exemple des « avions renifleurs »).

Le plus attachant dans son livre est sans doute le long entretien qu'il mène avec Bernard Lefort, il prend le contre-pied de bien des jugements rapides que des analystes étrangers portent sur notre pays. Ainsi défend-il « *l'exception française* », un atout pour l'Europe, dit-il, parce qu'on défend la culture contre le commerce. De même, il ne nous juge pas arrogants. Il pense que la machine franco-allemande ne fonctionne pas si mal que cela et trouve remarquable que des diplomates d'outre-Rhin travaillent au Quai d'Orsay, et inversement. Il regrette seulement le manque d'« invention » dans ces rapports entre nations voisines.

Pierre Drouin

A gauche de l'extrême-gauche

Révolutionnaires en situation : une palette de rouges, de Gracchus Babeuf, le guillotiné de 1797, à Jean-Michel Mension, fulgurant insurgé contemporain. En passant par les poètes anarchistes du XIX^e siècle et les vagabonds de Mai 68. Tandis que la personnalité de Guy Debord suscite encore vénération ou contestations, l'édition se rend justice à travers l'histoire de Feltrinelli, mort en 1972 dans des circonstances mystérieuses, et celle des éditions du Sagittaire, retracée par son principal guérillero

Langage, *Le temps gage*, par Jean-Michel Mension, Alexis Violet de son pseudo trotskiste : sous les plagues un pavé de quatre cents pages. « On habitait porte de Saint-Ouen. Mon père était tondeur de chiens, ma mère, elle, faisait des lessives. » Le battoir, en chantant *Faut bien travailler pour vivre*, de Marianne Oswald, Marianne la rouge, la voix cassée, le refrain des antifascistes. Paris ouvrier, 1934. Le père est secrétaire national du syndicat à vingt-quatre ans. La mère a son style à elle, quêtuse, caissière, comptable, fichée comme « Vierge rouge » par les flics. Lesquels jouent un rôle considérable dans toute cette saga.

Famille de conscience ouvrière et de vertu : revoir le film *Tout le monde n'a pas la chance d'avoir des parents communistes*, de Jean-Jacques Zilbermann. Les chanteuses, Piaf, Catherine Sauvage, Germaine Montero, Toto Bissainthe et Colette Magny, ponctuent ces vies-là. Ils aiment le sport. Le père a posé pour la couverture de l'Almanach ouvrier et paysan. La grand-mère éleva en chantant ses sept enfants : « Traverser la mer Rouge était pour elle monnaie courante et jeu d'enfant. Toute sa vie, irréprochable, sereine, petite et tassée sur sa chaise, les deux pieds sur son petit banc, moitié yiddish et moitié souvenir, elle a charrié, impassible et tendre, son histoire, qui ressemble étrangement à celle du monde. » Celle de Mension aussi. Au pas de course, de bistrot en bistrot, à travers la guerre, « le » quartier (Saint-Germain), Bruxelles, l'Internationale lettriste, la guerre d'Algérie, Mai 68, le Viet-nam, la Ligue communiste révolutionnaire (grande fidélité à Hubert Krivine, le jumeau d'Alain), les Lip, les Comités Chili, les bagarres, les voyages et les dérives. Toujours à l'extrême.

On n'insiste sur l'enfance que par défaut. Vingt pages en tout dans le



MAT JACOB POUR « LE MONDE »

livre, qui en compte vingt fois plus. Sans larmes ni émois, comme le reste, avec une incroyable absence d'états d'âme : « La question juive a été rapidement tranchée dans ma famille : tous ceux qui ont accepté de porter l'étoile jaune sont morts en déportation, les autres sont entrés dans la Résistance et s'en sont sortis vivants. Sauf un. » Tout de même... De passage dans sa banlieue et ses livres, on le lui dit, tout de même... Or, il n'y a pas de tout de même. C'est une vie sans tout de même.

La guerre, la conscience à dix ans devant la Milice (N'avouez jamais !), la Libération, les maisons de correction, cette famille engagée que Mension fait dénaître, des flics et des fafs partout, les conneries de la bande, les rades par millions, mais surtout Chez Georges et Chez Moineau, rue du Four, et le reste du temps : la Cinéma-thèque avenue de Messine (Mension en Antoine Doinel de Belleville à quinze ans), la bande à Truffaut, et des livres comme une rafale de mes-

cal : « Un soir nous tombera sur la gueule, sans prévenir, Au-dessous du volcan. Nous sûmes enfin où nous habitons. » Sans compter que les anciens ont rencontré Malcolm Lowry dans les bouges du « quartier ».

Voici un livre imprévisible, énergumène, un livre sans rapport avec la joie, le malheur, en prise directe sur la vie, un livre de vie, un livre de jeunesse et de vin, un jour de vins et de roses, Rimbaud sous les semelles, devant, *Le temps gage*, à force on ne sait même plus si le calembour est nul ou non. C'est un livre rouge qui carbure au gros rouge, publié dans la collection Moisson rouge. Il n'a même pas pour le rattraper l'alibi du grand style. Il est plein, trop plein, énergique, allé jusqu'à la mort des uns, la vie des autres, avec pour sextant le sexe, pour boussole le fait de la perdre, et pour cristal, pas mal de coups de boule. Parfois fulgurant, souvent abandonné. Myope ou créatin, on ira prétendre que c'est un livre

situationniste, à supposer qu'il s'en trouve un. Or, la rencontre avec Guy-Ernest Debord ne prend que quatre pages, quatre mille hectolitres de beuveries, plus une tromperie un peu par hasard qui conduisit Guy-Ernest à sa « tentative de suicide avortée » comme eût dit Pierre Dac, et une exclusion en règle : « J'ai enfin rencontré un type qui n'a plus rien à voir avec le monde précédent. »

Pour alerter, on serait tenté de titrer sur le « Ne travaillez jamais ! », graffité par Mension et non pas par Debord, mais ces questions d'auteur n'ont pas le moindre sens, « de toute façon, on n'en sortira pas vivants ». C'est la rage de vivre, slogan emprunté à Mezz Mezzrow, clarinettiste, voyou cèleste, grand turfiste devant l'éternel et référence purement livresque de la clique à Mension : car, en matière de jazz, de Zutty Singleton à Bud Powell, ils ont le goût nettement plus délié. Le goût, en l'occurrence n'étant pas la question : en jazz comme en livres, en livres comme en

amour, en amour comme en cuites, ils ont un talent fou.

Dans la presse de la LCR, Mension s'appelle Violet. Pourquoi ? Parce que dans les années 1970, pour vendre *Rouge* à Convention, rejoindre le SO (service d'ordre) des manifs ou faire une diff (diffusion) à l'aube, il est toujours vêtu de mauve. Conduit aléatoirement des guimbardes qui n'ont que trois roues. Prétend que le Sacré-Cœur n'a pas été occupé pour l'anniversaire de la Commune (erreur, camarade !), alors que les flics, dépêchés par monseigneur Charles, matraquaient dans la nef. Passe sa vie à boire et le reste du temps ivre mort. Lit beaucoup. N'est pas toujours recommandable. Ne l'est toujours pas. Une gueule d'ange, des façons de démon, cette manie qu'ont les garçons et les filles de son âge, ou pas, de visiter son lit, ou la paille, ou l'herbe, et la fumer après, quoi qu'il fasse – comme un destin, comme d'autres sont fils de pharmaciens, capitaines ou docteurs. Laveur de vitres, hâbleur, voleur, il place des « posters » (son côté précurseur) à la Fête de *L'Huma*. Qui refuse en 1969 celui du Che (il les fourgue en douce derrière le stand).

Résumons-nous pédagogiquement : un générique généreux (des héros de l'ombre, des filles sublimes, tous les dessinateurs qui comptent, de Reiser à Siné), un vade-mecum de style (Kerouac, Ginsberg, Emmett Grogan) ; on espère que des puritains tragiques vont se pencher sur la question : il y a là-dedans de quoi faire condamner sept générations. Dans le dernier numéro de *Lignes*, « Le désir de révolution » (n° 4, éditions Léo Scheer), entre Étienne Balibar et Paul Virilio, Mension y va de cet aphorisme de comptoir, sûr d'avoir toujours pris son désir pour des réalités : « *Débile*, me dit-on quelquefois, *débile* à ton âge ! "Non, indébâble." »

Francis Marmande

LE TEMPS GAGE
de Jean-Michel Mension
(Alexis Violet).
Ed. Noësis, 415 p., 139 F (21,19 €)

Mortelle randonnée

L'aventure de Giangiacomo Feltrinelli, éditeur et révolutionnaire

SENIOR SERVICE
de Carlo Feltrinelli.
Traduit de l'italien par
Guillaume Chaptaline.
Ed. Christian Bourgois,
450 p., 160 F (24,39 €).

Dans le *Corriere della Sera* du 16 mars 1972, ce titre en une : « Un terroriste meurt aux portes de Milan alors qu'il tente de faire sauter un pylône d'une ligne à haute tension ». Ce « terroriste », qui porte encore quelques heures le nom de Vincenzo Maggioni, est en réalité une personnalité richissime, connue à Paris, New York ou La Havane. C'est un grand éditeur, celui qui a permis la publication internationale de *Docteur Jivago*, de Boris Pasternak ; Giangiacomo Feltrinelli. Dans la gauche

du monde entier, dans l'édition et chez les intellectuels, c'est un choc. L'enquête conclut à un accident. Ses proches penchent pour un assassinat. Le juge chargé de l'enquête avouera à son fils : « La mort de Feltrinelli reste un mystère. »

Depuis plus de deux ans, l'éditeur vit dans la clandestinité ; les services secrets le cherchent dans plusieurs pays européens ; la CIA le considère comme un agent cubain. Il laisse des messages à ses amis, surveille de loin en loin ses affaires. Une nuit, il rentre à la maison pour embrasser son fils. « Un matin de brouillard, j'ai vu mon père s'en aller, sans emprunter l'allée principale, mais par le sentier qui passe dans l'ombre du grand cèdre. Mes journées n'allaient plus être aussi paisibles », écrit Carlo Feltrinelli. Il a dix ans quand son père meurt, le même âge qu'avait Giangiacomo, quand son propre père est mort.

UNE AFFAIRE PERSONNELLE

« J'avais besoin de régler cette histoire de mon père et de ma famille », explique Carlo Feltrinelli, aujourd'hui à la tête de la maison. L'enquête et décide de faire un livre pour se libérer d'un poids. Il ne veut pourtant pas se livrer à une confession ni régler des comptes. C'est une affaire personnelle, mais qui regarde toute une époque. Alors il décide de la raconter, avec le souci de « mettre une distance ». C'est comme s'il y avait trois auteurs dans *Senior Service* : l'enquêteur, qui retrouve des témoins, des archives ; l'éditeur, qui se passionne pour l'affaire Pasternak ; le fils enfin, qui est le plus discret, le plus émouvant et qui apparaît souvent au détour d'une phrase, d'une parenthèse.

Carlo Feltrinelli veut montrer la logique et la passion du parcours de son père. « Mourir pour ses idées, c'est presque un conte de fées, mais le plus extrême qui soit », écrit-il. Son père naît dans l'une des familles les plus riches d'Italie. Très jeune, il se retrouve face à sa mère, veuve à l'égoïsme terrible. Il quitte bientôt

les châteaux de l'enfance pour s'engager dans la Résistance et au Parti communiste. Il va se mettre au service du parti et consacrer une bonne partie de sa fortune à propager les idées marxistes et révolutionnaires – pas seulement celles qui ont l'aval de Moscou. Les interminables et douloureuses négociations pour la publication du roman de Pasternak scelleront la rupture avec le PCI.

Les années 1960 sont euphoriques. La vie se consume aussi vite que ses cigarettes *Senior Service*. Il publie Fuentes, Gombrowicz, Miller, Althusser, Lévi-Strauss, Che Guevara, Mao. La maison est à la pointe des combats pour la libération des mœurs. Il passe des mois à La Havane pour interroger Castro, hésite entre sa passion pour Cuba et ses réserves sur le Lider Maximo. En même temps, il veut installer des flipers dans ses librairies et pose dans *Vogue*. L'année 1968 est racontée en quelques pages télégraphiques, pour mieux saisir la vitesse et la fièvre.

Ensuite, le discours de Feltrinelli se radicalise de plus en plus. Il croit à un coup d'Etat, comme en Grèce. Il est soupçonné d'avoir participé à un attentat, en réalité commis par l'extrême droite. Sa lutte doit prendre d'autres formes : « Quarante-trois ans, champion toutes catégories dans le monde de l'édition, immense agenda international, parlant quatre langues, un fils à élever, une fiancée de vingt ans et une compagne qui espère son retour, situation économique de premier plan : renoncation à tout ; personne n'en a fait autant. »

En 1967, il écrivait un magnifique article sur son métier : « Un éditeur vit sous un bombardement continu de papier imprimé dans un monde désormais sans frontières, sans retranscription véritable, et il se laisse bombarder : parmi ces bombes qui lui tombent dessus, il doit choisir celles qu'il va relancer et faire exploser dans la tête des lecteurs. » « Un éditeur peut-il changer le monde ? » s'interrogeait-il. Les mots ne suffisaient pas, alors il a essayé d'autres armes.

Alain Salles

Pavé au poivre

Gérard Guégan raconte l'histoire des éditions du Sagittaire

ASCENDANT SAGITTAIRE
Une histoire subjective
des années soixante-dix
de Gérard Guégan.
Ed. Parenthèses,
430 p., 144 F (21,95 €).

Guégan est-il de la génération des *Cahiers* (du cinéma) qui édictait : « Celui qui aime les livres va au cinéma » ? Possible. Ou de celle qui a formé ceux qui l'ont dit ? Probable. Guégan fut aux *Cahiers*. Guégan, Gérard, auteur français, né en 1942 à Marseille, agitateur, entré en littérature et en fanfare (*La Rage au cœur*, 1974), publie chez Latéès *Les Irréguliers* (en 1975), sous couverture d'Alain Le Saux où l'on reconnaît dans les traits sages d'un homme aux prunelles en canons de browning, Jean-Pierre Binchet. Guégan, auteur de *Première jeunesse*, *Technicolor*, *Le Dernier des rêveurs*, *Oui mai* (1978) – ce dernier précisément au Sagittaire dont il fait ici l'histoire raisonnée et très déraisonnable. Avant, il fut avec Lebovici l'animateur de *Champ libre* d'où Debord l'éjecta en se servant de son télégraphiste. Guégan n'est pas de tout repos. Il a moins d'ennemis jurés que de lecteurs fidèles, et pourtant, il aura mis le paquet. Il semble aimer les livres.

Ascendant Sagittaire raconte l'expérience scientifique du Sagittaire et de *Subjectif*, au milieu des années 1970. Groupe Bourbaki du bordel généralisé dans l'édition, ils prennent leur désir pour des lanternes, visent le futur, refusent d'héroïser le passé, fous de livres comme d'autres le furent de la société, de Dieu ou de ceci cela, fous d'amour fou, drôles en tous sens et dans toutes les directions, alignés sur photo page 1, de gauche à droite, Olivier Cohen, Alain Le Saux, Guégan puisque Guégan il y a (au centre), Raphaël Sorin et Philippe Delaroche. Page 387, ils saluent debout comme de l'autre côté du miroir. Comme on fait devant un train qui passe, ou en fin de revue dans un moulin très rouge.

Aimer les livres, c'est pire qu'aimer lire. Et aimer lire, pire qu'aimer la vie. Il faut aimer les livres jusqu'au bout, aimer comme on aime à crever, à crier dans les parkings, à s'en trouver la peau, pour faire un livre de cette trempe, de cette taille, de cette couleur, composé en Concorde Nova de corps 11 (auteur Günter Gerhard Lange, 1975) pour le texte ; et Colossalis d'Aldo Novarese (1984) pour les titres ; imprimé à Cahors, deux tiers de pages en 16 x 24 pour les textes et le reste en illustrations (389 au total), un pavé au poivre, un défi aux virtualités sur toile dont Internet se fait gloire, un livre qu'on a bien en main et qui pèse son poids.

Un livre qui dit quoi, au juste ? Justement, l'essentiel. Un livre qui dit une histoire, des milliers d'histoires, pas mal de la grande Histoire, une sorte de thesaurus à la russe (on parle de grande littérature), un livre monstre et qui a l'air naturel, Montaigne, conversation, un livre gonflé, de quoi se fâcher en soixante heures de lecture avec un bon millier de personnes qui comptent : toute l'histoire « espouvantable et horripilante » des éditions du Sagittaire. Cinq allumés de première, soixante-douze titres en cinquante mois d'existence, la revue *Subjectif* pour assurer le retour au je comique, quelques anges tutélaires (André Thirion, François Bott, Poirot-Delpech, Jean-Paul Kauffmann, Michel Delahaye en imper mastic, Louis Skorecki, Françoise Wagener, Jean-François Bizot, Sylvie Caster...), sous la houlette de Pierre Herbart : « Apprenez, jeune homme, qu'il faut savoir se libérer de son passé. » Table rase.

Restent quelques livres de choc, Annie Le Brun, Philip K. Dick, Astruc, Beatrix Beck, Jacques Baynac (*La Terreur sous Lénine*), Jean-Jacques Abrahams (*L'Homme au magnétophone*), Bukowski qui fiança Pivot et Cavanna, Marransin, Pacadis, la présence de Schuhl – et son influence sur les dialogues de *La Maman et la Putain*. Plus les rééditions (Darién), un esprit, des listes à l'infini (les aimés, les surfaits, les méprisés)

et un sens de l'insulte dont on s'effarouche aujourd'hui dans les tristes cénacles. Enfin, ce signe qui ne trompe pas : ils étaient cinq et furent hais comme quatre.

La force du récit de Guégan, c'est le nerf, la vitesse, les décrochages et les haines tenaces. Une mauvaise foi de guérillero sous intrigue amoureuse si tenue qu'on y croit. Ses dialogues rapides, ses exécutions à l'emporte-pièce, ses injustices. Tout un tableau de l'édition y passe (Privat, Fasquelle). On ne cherche pas à savoir le vrai, on a le véridique, le point de vue. Un roman ? pas de vulgarité, s'il vous plaît : « *J'essaie dans les fictions de tirer avantage de mon désordre. En jonglant avec les reflets du temps.* » Sans compter les analyses sauvages, enrégées, de scènes qui sont en train de s'effacer sur les nitrates de la pellicule, la double mort de Pasolini, le suicide à point nommé de la bande à Baader, l'intervention graphique de Bazooka. Seule motion partagée : « Rien ne remplacera jamais la beauté des jours d'émeute. »

A force de mauvaise foi et d'injures, ils se sont menti sans même le regretter. Ne voyant plus au passage à quel point ils surévaluaient leur capacité à écraser l'ennemi. Tout pliait bagages autour d'eux, de l'Internationale situationniste à Vive la Révolution ! Eux, ils se prennent pour l'armée des ombres. Même s'ils ne sont qu'un commando de sous-commandants Pipos : « C'est bien là la grande faute du Sagittaire. Nous n'avons pas anticipé ce pourrissement des consciences, cette corruption des esprits, (...) nous n'avons guerryé que contre des ennemis sans visage, déjà agonisants, les stalinien, alors qu'il aurait fallu démasquer, sous l'anti-étatisme d'inspiration libertaire, la future conviction libérale de nos prétendus amis. » Fasse, disent-ils, que, par ce livre, la réalité devienne dérangeante ! Car, derniers des rêveurs, ils sont encore convaincus que les livres ont cette puissance sur la réalité. Ils n'ont pas tort : on a de plus en plus raison de se révolter.

F. M.

JAMES ELLROY
rencontre
exceptionnelle
à la librairie
LE DIVAN
pour la parution de
American Death Trip
aux Éditions
Rivages
le samedi 24 mars
à 16h.
203, rue de la Convention,
Paris 15^{ème}
(Métro Convention)
Tél. 01 53 68 90 68

Où est passée l'égalité?

Gracchus Babeuf, guillotiné en 1797 pour conspiration d'extrême gauche, serait-il de nouveau d'actualité? On lui doit des inventions fâcheuses, comme le complot révolutionnaire, mais aussi l'incarnation intense d'un rêve qui renaît : en finir avec la misère

JE T'ÉCRIS AU SUJET DE GRACCHUS BABEUF

de Jean Soublin.
Atelier du Gué
(11300 Villelongue-
d'Aude), 158 p., 100 F (15,24 €).

L'IMPATIENCE DU BONHEUR

Apologie de Gracchus Babeuf
de Philippe Riviale.
Payot, « Critique
de la politique »,
272 p., 145 F (22,11 €).

En ce jour du 7 prairial an V (26 mai 1797), la Haute Cour, qui siège à Vendôme, s'est retirée pour délibérer. Elle revient dans la salle. Le président prononce la peine de mort contre deux conjurés : Babeuf et Darthé. Sept autres inculpés sont condamnés à la déportation. Quelques comparses, jugés inoffensifs, ne se voient attribuer que peines légères, ou même la relaxe, comme Sophie Lapière, qui chantait aux Bains chinois, café des complotteurs, des couplets séditeux. La sentence proclamée, les deux condamnés à mort se suicident. Leur technique est approximative, artisanale : ils s'enfoncent dans la poitrine une longue pointe aiguisée contre la pierre de leur cellule au cours des dix mois du procès. Darthé perd beaucoup de sang. Babeuf passe la nuit entre hémorragie et évanouissements. A l'aube, c'est un corps inanimé, à l'agonie, qu'on guillotine devant

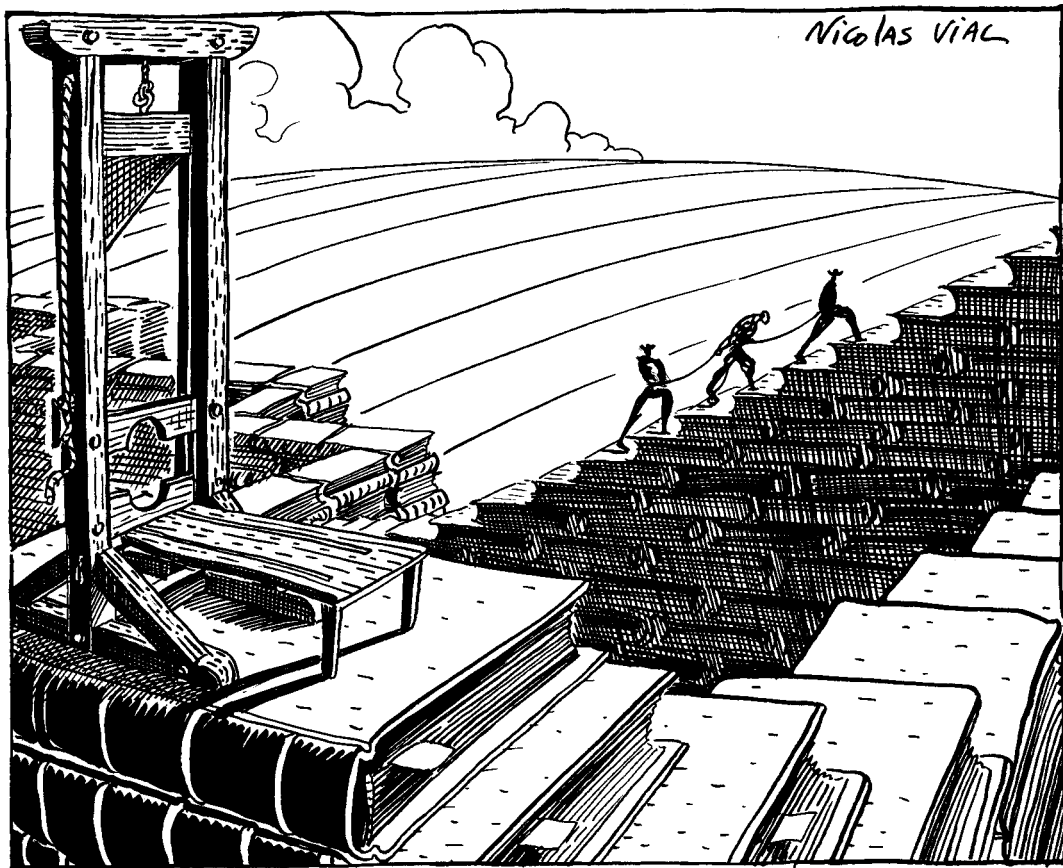
Roger-Pol Droit

l'église de La Trinité de Vendôme. L'homme meurt, le mythe commença.

La dernière lettre que Babeuf écrivit, juste avant de mourir, à sa femme et à ses enfants est particulièrement poignante. Il a en effet le sentiment de n'avoir pas démerité et constate cependant l'échec de la révolution : « Mourir pour la patrie, quitter une famille, des enfants, une épouse chérie, serait plus supportable

si je ne voyais pas au bout la liberté perdue, et tout ce qui appartient aux sincères républicains enveloppé dans la plus horrible proscription. » A sa femme Victorine, à ses trois garçons, Emile, Camille et Caius, qui vient de naître pendant qu'il était en prison et qu'il ne verra pas, il écrit cette phrase à la fois étrange et terrible : « Je ne concevais pas d'autre manière de vous rendre heureux que par le bonheur commun. J'ai échoué. » Peut-être l'essentiel de sa trajectoire tient-il en ces mots. Voilà un homme qui ne peut imaginer faire le bonheur des siens en se retirant avec eux à l'écart, en laissant les miséreux dans la fange et les écrasés dans les oubliettes de l'histoire. Il refuse le jeu des égoïsmes, le conflit des appétits, l'éternité du malheur. Il crie, agite l'opinion, se trouve plusieurs fois emprisonné, invente finalement un coup d'Etat fait de plus de chimères que de moyens. Et il perd. Il meurt en le sachant, en le disant aux siens. Mais son exigence n'a pas perdu tout sens. Sans doute est-elle en train de retrouver une forme d'actualité plus vive. Voilà qu'on prête de nouveau attention à son combat, par-delà cet épisode, comme toute minime, de la Révolution française en phase terminale, la « conjuration des Egaux », à laquelle son nom est resté attaché.

Deux livres évoquent aujourd'hui sa mémoire de manière distincte mais convergente. Celui de notre collaborateur Jean Soublin nous donne à voir de manière chaleureuse, souvent presque romanesque, la vie d'un garçon né en 1760 dans le nord de la France dans une famille pauvre mais éveillée, et même instruite. Enfance de domestique, jeunesse de clerc, brève carrière de feudiste, et soudain le grand éclat de la Révolution. Et, pour Babeuf, une obsession : le bonheur. Celui de tous, et par l'égalité. Pas simplement la reconnaissance, sur le papier, de droits identiques à chaque citoyen. Babeuf exige pour tous des moyens de subsistance suffisants. Il ne tolère pas les disproportions vertigineuses entre ceux qui jouissent de tout pos-



séder et ceux qui crèvent en manquant du nécessaire : « Le bonheur ! Demandez en quoi il consiste à quiconque souffre de la faim, de la soif, du froid, d'une fatigue excessive ou de sa propre ignorance. La réponse sera claire, précise, catégorique... » Ce qui émeut le plus, sans doute est-ce sa véhémence déterminée : « Ce sera lorsqu'on m'aura coupé la main, lorsque les bourreaux m'auront arraché la langue, mais ce ne sera qu'alors que je cesserai de tracer, d'articuler et d'embrasser la défense des citoyens opprimés. » Ce qu'il fit !

Jean Soublin fait également revivre, en arrière-plan, des silhouettes attachantes : Victorine Babeuf, sa femme, qui continuera seule à conserver sa mémoire pendant encore quatre décennies, emprisonnée sous l'Empire et sous la monarchie à cha-

« Je ne concevais pas d'autre manière de vous rendre heureux que par le bonheur commun. J'ai échoué. »

Gracchus Babeuf

que fois que l'on craint quelque soulèvement populaire, Sophie Lapière, la chanteuse des Bains chinois, qui entonnait le soir après Thermidor des couplets de ce style : « Mourant de faim, mourant de froid, / Peuple dépouillé de tous droits,

/Tout bas tu te désoles. /Cependant le riche effronté /Qu'épargna jadis ta bonté /Tout haut il se console », sans oublier ce procureur de Laon qui après avoir établi la nullité d'une procédure à l'encontre de Babeuf devint l'un de ses disciples et qui répondait au doux et inimitable nom de Polycarpe Pottofeux.

Philippe Riviale a constitué pour sa part une très remarquable anthologie commentée des textes de Babeuf. Ce travail est d'autant plus intéressant et utile que ce héros de la vertu n'a composé aucun traité exposant et justifiant sa doctrine. Il faut donc puiser dans les petits journaux que l'homme a dirigés, dans sa correspondance, dans les récits des contemporains pour tenter de retrouver, sous les stéréotypes (tel Babeuf « premier communiste agissant »,

selon Marx), cet étrange mélange de tactiques infimes et de grande ferveur utopiste. Car c'est bien de cela qu'il s'agit : une exigence radicale, le rêve sans mesure d'une seule et dernière révolution instaurant le bonheur à jamais. « Ce gouvernement, écrit Babeuf, fera disparaître les bornes, les haies, les murs, les serrures aux portes ; les disputes, les procès, les vols, les assassinats, tous les crimes ; les tribunaux, les prisons, les gibets, les peines ; le désespoir qui cause toutes les calamités ; (...) plus le ver rongeur de l'inquiétude générale, particulière, perpétuelle de chacun de nous, sur notre sort du lendemain, du mois, de l'année suivante, de notre vieillesse, de nos enfants et de leurs enfants. »

Sans doute convient-il de se méfier bien fortement de tous ceux qui veulent faire le bonheur de l'humanité. Il n'est pas nécessaire d'être expert en histoire pour savoir combien de généreuses intentions ont engendré de belles horreurs. Babeuf a contribué pour sa part à l'invention de certaines nouveautés qui ne produisirent pas vraiment le bonheur : ainsi l'idée d'une avant-garde révolutionnaire clandestine, le soulèvement régional ou encore le noyautage de l'armée. Mais son actualité tient moins à son style d'action qu'à la volonté de rupture qu'il a su incarner. Aujourd'hui s'étalent continuellement, sur les écrans et ailleurs, l'arrogance des puissants et l'ingénuité revendiquée des maffieux. On offre à de jeunes esprits des spectacles de veulerie triomphante et de magouilles ordinaires. A ceux qui voudraient encore ces vieilles choses nommées égalité et justice, on répondra comme au temps de Babeuf : « Il est ordonné de louer, d'admirer, de bénir cette oppression, et d'articuler qu'il n'y a rien au monde de si beau et de si adorable. » Voilà qui ne devrait pas durer tant.

Jean Soublin collabore au « Monde des livres »

★ Signalons également le dernier numéro de la revue *Lignes* (février) sur « le désir de Révolution » (éd. Léo Scheer, 192 p., 100 F (15,24 €).

De l'utopie d'être humain

Les droits de l'homme, version Vaneigem

DÉCLARATION DES DROITS DE L'ÊTRE HUMAIN

de Raoul Vaneigem.
Ed. Le Cherche-Midi,
210 p., 95 F (14,48 €).

Il y a peut-être deux sortes d'écrivains : ceux du crépuscule et ceux du petit matin. Les premiers emploient volontiers le futur antérieur et l'imparfait (temps le plus mélancolique de la langue française), tandis que les autres commencent chaque journée avec de grandes espérances. Ils réinventent à l'aube la grammaire de leurs enthousiasmes et de leurs sentiments. Raoul Vaneigem appartient naturellement à la seconde catégorie. Cet ancien mousquetaire de l'Internationale situationniste, qui se fit remarquer jadis par son *Traité de savoir-vivre à l'usage des jeunes générations*, semble avoir négligé de vieillir. Son dernier ouvrage témoigne qu'il n'a rien perdu de ses espérances matinales, ni de sa pugnacité, ni de son allure intrépide. Il a entrepris, en effet, de récrire (et de rajouter) les diverses déclarations des droits de l'homme, depuis celle du 26 août 1789, héritière des Lumières, jusqu'au texte adopté par les Nations unies, le 10 décembre 1948, sans oublier le manifeste d'Olympe de Gouges sur les droits de la femme (septembre 1791). Au passage, Raoul évoque le geste de cette Françoise, « assassinée par l'islam, en 1840, pour avoir brûlé publiquement son voile ».

Nettoyage de printemps. Pour rédiger sa *Déclaration des droits de l'être humain*, Raoul Vaneigem est parti du constat que « l'histoire des libertés accordées à l'homme n'a cessé de se confondre, à ce jour, avec l'histoire des libertés accordées par l'homme à l'économie ». De sorte que les droits de l'homme se résument le plus souvent au « droit de survivre », pour servir une « économie totalitaire » – l'économie marchande –, qui se dépeint elle-même comme le seul modèle possible de société (le meilleur des mon-

des) et qui règne sur l'ensemble de la planète, avec la bénédiction de ses penseurs. Jamais, en effet, la misère de la philosophie n'a été si criante qu'en cette époque où le pouvoir absolu de l'argent s'exerce de Vancouver à Kinshasa, et de Los Angeles à Romorantin. Raoul Vaneigem rime la moribonde, je veux dire la philosophie. Révoquant les termes du « contrat social », ce « marché de dupe » où la « survie » se paye par la « servitude volontaire », et dénonçant les « ravages » du despotisme économique, il formule, à travers sa *Déclaration*, le projet d'une autre société, fondée non plus sur la valeur d'échange, le profit, le travail et les rapports de domination, mais sur la valeur d'usage, la gratuité de la vie, la démocratie directe et les affinités électives. Raoul Vaneigem parle d'un « changement de civilisation », qui marquerait peut-être la fin de la « conscience malheureuse ». A ceux qui l'accuseront d'être un rêveur incurable, il répond que l'« on appelle utopie, délire, chimère, le simple désir de se comporter en être humain ».

Raoul est un grand amoureux de l'existence, pour lequel le bonheur reste « une idée neuve ». Et sa *Déclaration* rejoint souvent *Le Livre des plaisirs*, qu'il a publié naguère. Il y a du Charles Fourier dans la nomenclature de ces désirs et de ces passions qui, sous la plume de Vaneigem, deviennent des droits, formulés en cinquante-huit articles : le droit au savoir, au bonheur, à la libre disposition de son temps, au nomadisme, à la singularité, aux vérités du cœur, à l'inconstance, à la diversité, à la paresse, à la beauté, à la poésie de l'existence, etc. « Humain, trop humain », disait Nietzsche, Vaneigem dit le contraire : « Nous ne le serons jamais assez », si nous voulons devenir les « navigateurs d'un éternel plaisir ». Son livre prend souvent les allures d'un grand poème sur le métier de vivre et sur les possibilités humaines. Tous les adversaires de la mondialisation devraient l'emporter dans leurs bagages.

François Bott

EMPIRE

de Michael Hardt et Antonio Negri.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis)
par Denis-Armand Canal,
éd. Exils, 560 p., 160 F (24,39 €).

Aux antipodes des pensées en miettes et des résignations micrologiques, l'effort de synthèse de Michael Hardt et Antonio Negri a reçu un accueil chaleureux dans la gauche intellectuelle anglosaxonne. Ainsi, Fredric Jameson y voit-il « la première grande synthèse théorique du nouveau millénaire ». L'hommage salue notamment la consistance d'une pensée développée par Tony Negri de *Marx au-delà de Marx* (L'Harmattan, 1979) au *Pouvoir constituant* (PUF, 1997), qui débouche aujourd'hui sur une approche, nourrie de Spinoza et de Machiavel, de Deleuze et de Foucault, du grand « passage » dans lequel le monde est embarqué.

Il est impossible d'embrasser dans une brève recension le vaste champ des questions traitées. Hardt et Negri enregistrent cette « transition capitale dans l'histoire contemporaine » comme l'avènement d'une libération et comme l'opportunité d'une politique du métissage et du nomadisme, aux antipodes des logiques binaires et territoriales. A la différence des impérialismes « classiques » du XX^e siècle, ce nouveau dispositif « supranational, mondial, total, nous l'appelons Empire ». Il n'est pas américain – ni d'ailleurs européen –, mais « simplement capitaliste ». La mutation « de l'impérialisme à l'Empire et de l'Etat-nation à la régulation politique du marché global » signifierait la mise en forme directe des rapports de production par le capital. Abolissant la frontière entre un intérieur et un extérieur, l'Empire serait sans dehors. Cette nouveauté rendrait obsolètes les pré-occupations tactiques de « la vieille école révolutionnaire » et mettrait à

l'ordre du jour une contre-mondialisation animée d'un désir immanent de libération. Si l'hypothèse est séduisante, sa justification empirique et conceptuelle invite à discussion. L'analyse de l'accumulation capitaliste actuelle demeure en effet évasive, et le marché mondial se réduit souvent à une abstraction.

Quel est le rapport entre la concentration mondiale du capital, sa localisation territoriale et ses logiques étatiques (monétaires et militaires) ? Quelles sont les stratégies géopolitiques à l'œuvre ? Comment opère la tension entre un droit supranational émergent et un ordre mondial reposant encore sur une structure fondamentalement inter-étatique ? Quel est le rapport entre mobilité des capitaux et des marchandises, contrôle des flux de main-d'œuvre et nouvelle division internationale du travail ? Que les dominations impériales ne puissent être pensées dans les termes où elles le furent au début du siècle par Rosa Luxemburg ou Rudolf Hilferding, qu'il soit utile de reprendre à nouveaux frais le débat entre Lénine et Kautsky sur l'ultra-impérialisme, ne saurait dispenser d'un examen comparatif permettant de faire au présent la part du nouveau et de l'ancien.

Les firmes, même transnationalisées, continuent à s'adosser à la puissance militaire, monétaire et commerciale des Etats dominants. La fracture Nord/Sud n'est pas effacée. Si l'Empire fonctionne désormais « sans dehors », le développement inégal et combiné nécessaire à son métabolisme est « internalisé » sous forme d'une production différenciée des espaces de mise en valeur. Si le marché des capitaux et des marchandises est ouvert, le marché du travail reste fortement segmenté. Loin d'une homogénéisation du monde, le système de dominations et de dépendances hiérarchiques demeure. Récusant toute prophétie sur une crise finale d'effondrement systémique, Hardt et Negri se

demandent plutôt comment les résistances et les actions de la multitude peuvent « devenir politiques » : « cette tâche de la multitude reste plutôt abstraite », admettent-ils avec modestie. Quelles pratiques concrètes vont animer ce projet politique ? « On ne peut le dire pour le moment. » Contre les effets généralisés de la réification et de l'aliénation marchandes, on ne saurait se contenter en effet de formules opposant la

Daniel Bensaïd

multitude au peuple, le jaillissement insaisissable du désir à l'emprise du pouvoir, les flux déterritorialisés au quadrillage des frontières, la reproduction bio-politique à la production économique.

Hardt et Negri soulignent bien que la mercatique, « postmoderne avant la lettre », peut investir la pluralité et transformer « chaque différence en opportunité » de consommation, ou « la gestion de la diversité » en opération lucrative. Ils savent que l'apologie de contre-pouvoirs locaux et des actions « de proximité » peut aussi exprimer une impuissance face

au pouvoir tout court. Ils savent que « l'hybridation, la mobilité et la différence ne sont pas libératrices en elles-mêmes » et qu'il ne suffit pas d'opposer au « peuple » mythique, « synthèse instituée préparée pour la souveraineté », une multitude « faite d'individualités et de multiplicités irréductibles ».

Ils utilisent pourtant sans examen critique la notion fort problématique de postmodernité. Modernité et post-modernité se présentent alors comme des époques successives et non comme deux logi-

ques culturelles complémentaires et contradictoires de l'accumulation du capital : centralisation d'un côté, fragmentation de l'autre ; cristallisation du pouvoir et dissolution généralisée ; pétrification des fétiches et fluidité de la circulation marchande. La séparation dans le temps de ces tendances jumelles fait apparaître le nouvel ordre impérial comme « post-moderne », « post-colonial » et « post-national ». Et si l'ordre impérial mondialisé, au lieu de remplacer l'ordre ancien des dominations inter-étatiques, s'y superposait dans une nouvelle constellation impériale ?

ÉVÉNEMENT

Découvrez
le nouveau roman de
ARTURO PÉREZ-REVERTE
sur www.seuil.com

du 7 au 28 mars
deux chapitres à télécharger

Seuil

La vie dans ses plaisirs

Hervé Hamon célèbre le luxe, la légèreté et le bonheur d'avoir vécu Mai 68

LE VENT DU PLAISIR
d'Hervé Hamon.
Seuil, 280 p., 115 F (17,53 €).

Ce n'est pas un essai sur le plaisir, une étude qui tenterait de répondre à *La Tyrannie du plaisir*, de Jean-Claude Guillebaud, paru voilà trois ans chez le même éditeur. Et c'est pourtant l'une des meilleures et des plus plaisantes réponses qu'on puisse faire à la partie contemporaine du livre de Guillebaud, à son évocation apocalyptique, caricaturale, des années 1960-1970 et de leur influence sur le rapport à la vie, aux relations « amoureuses » – les guillemets sont indispensables car le mot amour est totalement inapproprié lorsqu'on évoque le livre de Guillebaud et sa théorisation d'un supposé conformisme libertaire, responsable de toutes les dérives...

Le Vent du plaisir, c'est une promenade, un vagabondage délicieux, ce sont des variations biographiques écrites par un homme qui a navigué – au propre comme au figuré –, qui aime les îles, la mer – ce qu'on savait déjà, notamment grâce à *Besoin de mer* (1) –, qui apprécie la vie dans sa complexité, ses méandres, ses blessures comme ses plaisirs. Tous ses plaisirs, parfois contradictoires. Hervé Hamon affectionne les chemins de traverse, il n'est menacé ni par l'amertume, ni par le désir d'« en revenir » – de ses désirs, de ses choix, de ses rêves. Il se balade avec tranquillité dans sa propre histoire, où il invite son lecteur, passant sans transition, mais sans contradiction – si l'on « suit le guide » – du luxe à l'amour filial, d'un « éloge de la légèreté » à une réflexion sur l'école avec sa regrettable et « déplorable éviction du plaisir », ou encore à une déclaration d'amour à l'écriture, donc

aux écrivains. S'il moque volontiers « les auteurs », y compris lui-même, leurs travers, leurs ego, parfois leur « emphase », voire « l'enflure », c'est toujours avec une certaine tendresse : « Ils ont tous les défauts, les écrivains. Mais ils ont une qualité : leur plaisir, comme tout plaisir intense, ne va pas sans fantaisie. »

La fantaisie... on dirait que ce mot est devenu obsolète en ce début de millénaire où il faudrait se repentir de tout : d'avoir ri, d'avoir joué et surtout d'avoir été jeune en... mai 1968, ce qui était le cas d'Hervé Hamon. Il faudrait distribuer à tous les grincheux, vieux et jeunes-vieux, le petit chapitre « Sur mai et les mois qui suivirent : les délices de l'inattendu », où Hamon ausculte « la détestation de Mai 68, détestation qui, parfois, s'apparente à une sorte de haine » ; « phénomène intéressant parce qu'il dure », que la période n'a suscité « aucun grand film de fiction » et que « les chercheurs professionnels, fort peu prolifiques en la matière, commentent tout juste à se réveiller laborieusement d'une longue apathie ».

Certes, Hamon comprend que « les enfants des soixante-huitards soient exaspérés » par leurs pères, dont « l'expérience » est « irraconnable, intransmissible ». « Le contexte historique, guerre froide, années d'expansion, affirmation de la jeunesse comme force autonome, est radicalement périmé. » Mais il n'a pas la sottise de vouloir penser à la place des fils. Quant aux « aigres jacobins » et autres « intellectuels à balancier », passés de Mao à Jean-Pierre Chevènement, « tabernacle de la Patrie restaurée », il leur dit en riant : « Désolé, sincèrement : 68 et sa suite, ce fut une importante partie de plaisir. »

Josyane Savigneau

(1) En poche, « Points », Seuil.

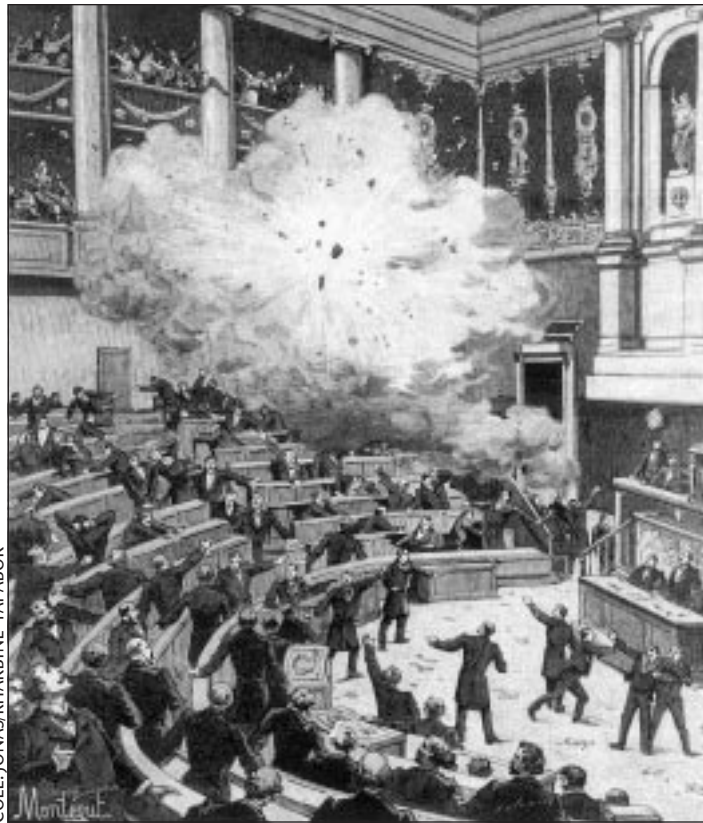
FICTIONS DE L'ANARCHISME
d'Uri Eisenzweig.
Ed. Christian Bourgois,
358 p., 150 F (22,87 €).

Une charge de dynamite explosait le 29 février 1892 à 8 heures du matin devant l'hôtel particulier de la princesse de Sagan, rue Saint-Dominique, à Paris. Il n'y eut que quelques dégâts légers, mais cet attentat attribué aux anarchistes était le premier d'une série qui devait culminer le 24 juin 1894 par l'assassinat du président de la République, Sadi Carnot. Cette courte période est restée dans les mémoires comme l'« ère des attentats ». Ravachol posait ses bombes boulevard Saint-Germain et rue de Clichy. Auguste Vaillant lançait la sienne du haut des tribunes de l'Assemblée nationale, blessant un député. Tous deux furent jugés et guillotins. Il y eut des morts dans des restaurants et des cafés. L'Assemblée nationale vota, en décembre 1893 et juillet 1894, les « lois sur la répression des menées anarchistes », dites « lois scélérates », qui inventaient le concept d'« apologie » (du meurtre, du pillage ou de l'incendie). Et puis, aussi soudainement qu'elle était apparue, la vague des attentats reflua.

Uri Eisenzweig, né à Cuba en 1946 de parents belges qui avaient fui les persécutions nazies, enseigne la littérature à l'université Rutgers, aux Etats-Unis ; il écrit directement en français. Ces *Fictions de l'anarchisme* sont le premier volet d'une trilogie dont les deux volumes suivants seront consacrés à l'affaire Dreyfus puis au sionisme. Ce qui l'a intrigué, dans cette « ère des attentats » en France, laquelle précède immédiatement l'affaire Dreyfus, c'est à la fois la fascination de nombre

Poètes et poseurs de bombes

Uri Eisenzweig étudie la flambée anarchiste en France dans les années 1892-1894 et la fascination que les écrivains éprouvèrent pour les activistes disciples de Ravachol



L'attentat du Palais-Bourbon, selon l'hebdomadaire « L'Intransigeant » du 21 décembre 1893

d'écrivains à l'égard des anarchistes, au moment où explosaient les bombes, et l'attitude de la société française elle-même, qui semblait en quelque sorte s'attendre à l'événement.

L'attentat de la rue Saint-Dominique, pourtant sans gravité, a en effet d'emblée un retentissement extraordinaire. Il est aussitôt perçu comme devant être le premier d'une série. Uri Eisenzweig parle à ce propos d'« anxiété anticipatrice ». Les rumeurs les plus folles courent sur les actions anarchistes à venir et sur leur caractère dévas-

tateur, alors même qu'elles n'ont pas encore eu lieu. « En règle générale, la presse de l'époque fut obsédée, je ne dirai pas par les attentats, puisqu'il n'y en avait quasiment pas eu, mais par l'idée de l'attentat », constate-t-il. Même *Le Temps*, l'austère organe des milieux d'affaires et du Quai d'Orsay, se dévergondait en écrivant que « la dynamite est la reine du jour ». L'ère des attentats coïncide d'ailleurs avec la montée en puissance de la grande presse. *Le Matin* est né en 1884, *Le Journal* en 1892. Les quotidiens fantasment à loisir sur des groupes anarchistes, souvent très éphémères, qui ont des noms à faire frémir le bourgeois, comme « les Outlaws de Saint-Etienne », « les Niveleurs de Troyes » ou « l'Insurgé de Rivesaltes ». Dans la capitale, « la Panthère des Batignolles » continuait à faire parler d'elle longtemps après avoir cessé d'exister...

Chez les écrivains, c'est un véritable engouement. Celui-ci a longtemps été perçu comme un simple phénomène de mode, comme la volonté de se distinguer d'une bourgeoisie immanquablement présentée comme « philistine ». Tout plutôt que de ressembler à ces bourgeois excrétés. L'antipar-

mentarisme est de bon ton. La référence est alors l'aristocratie, dont certains membres flirtent d'ailleurs avec l'anarchie, ou la classe ouvrière. « Qu'importe la victime si le geste est beau ? », s'écrie le poète Laurent Tailhade le 9 décembre 1893 lors d'un dîner de la revue littéraire *La Plume*, réagissant à la nouvelle de l'attentat de Vaillant à l'Assemblée nationale. Verlaïne, Mallarmé, Rodin et Zola participent à ce banquet. Interrogé lui aussi, Mallarmé déclare que « la vraie bombe, c'est le livre ».

Pour Uri Eisenzweig, cette fascination des écrivains pour les poseurs de bombes est bien plus qu'une simple mode. Elle est liée à leur travail littéraire lui-même. La « propagande par le fait » signifie, pour les anarchistes, que les mots eux-mêmes sont incapables de transmettre l'idée anarchiste. Un soupçon comparable s'empare des poètes sur la capacité du langage à communiquer leurs découvertes. L'opinion ne s'y trompe pas qui associe spontanément les anarchistes poseurs de bombes et les poètes hermétiques.

Tout au long de cet essai, l'auteur pose donc « l'hypothèse d'une convergence, d'un recouplement entre l'intérêt pour une violence dont les responsables et, donc, la véritable signification échappent aux catégories habituelles de l'entendement politique et l'ouverture à des thèses négatives quant à la fiabilité du langage dans toute tentative d'expression directe, d'exposition claire, de représentation fidèle ». Ce soupçon concernant le langage serait la clé de cette étrange période. « La société fin de siècle elle-même, dans sa totalité, est affectée par un ébranlement de la confiance positive dans la transparence communicationnelle du langage. »

Les « lois scélérates » visent à poursuivre les inspirateurs des attentats. Elles recréent indirectement ainsi le délit d'opinion, supprimé par les grandes lois sur la presse de 1881. La figure de l'intellectuel, toujours coupable de mal penser et de susciter le désordre, serait donc apparue en France, selon Uri Eisenzweig, lors du procès des Trente, en août 1894. Il s'agissait de confondre les « auteurs moraux » supposés des attentats. La plupart des accusés, parmi lesquels Félix Fénéon, furent acquittés. L'acte de naissance de l'intellectuel serait donc un peu antérieur à l'affaire Dreyfus et au *J'accuse* de Zola, lequel date de 1898.

Dominique Dhombres

Debord, la voie de la raison

Eclairages sur le théoricien du situationnisme

GUY DEBORD
(réédition revue et corrigée),
d'Anselm Jappe.
Denoël, 267 p., 135 F, 20,58 €

CORRESPONDANCE
volume 2 (sept. 60 - déc. 64)
de Guy Debord.
Fayard, 317 p., 150 F. (22,87 €)

Dans la réédition d'un essai très sérieux, « l'auteur » (ainsi se nomme-t-il à plusieurs reprises en brève préface, il s'agit d'Anselm Jappe, né en 1962, chercheur installé à Rome) tient qu'avec la *Correspondance*, « on dispose d'un témoignage inestimable sur la vie de Guy Debord et sur l'histoire interne de l'Internationale situationniste ». C'est exact, bien que les lettres qui semblent, pour les plus intéressantes, faire partie d'un échange manquent cruellement de réponses. Elles frappent par leur netteté, un sens aigu de la tactique et une extralucidité sur le fonctionnement des groupes et faits éditoriaux que contrôle Debord.

Debord est celui qui a vu plus loin. Toujours également strict sur la correction des bulletins de l'*Internationale situationniste* (IS) : 55 fautes dans le n° 6, relève-t-il, le 22 août 1961, dont « 14 au moins sont très graves et altèrent le sens de ces textes. Vous conviendrez que c'est trop » ; strict sur les débats (avec les sociologues, d'autres groupes, quelques frères ennemis) et sur l'appartenance, la légitimité ou l'exclusion. L'histoire de l'exclusion reste à faire. Les lettres, abondantes au regard de la brièveté de l'œuvre connue, sont une mine. Énorme réserve de textes publiés : tel post-scriptum sur *Tristes tropiques* qui signale l'intérêt de la théorie de Lévi-Strauss pour les origines de « la dérive » et de « la culture de l'oubli ». Elles en rajoutent et ne laissent rien passer : rien sur les cartes postales où figure le « Ne travaillez jamais » que Debord s'attribue. Le juridique est persillé de petits élans intimes. On peut les lire telles, s'y informer du reste (textes, bulletins, films, revues, déclarations) ou prendre l'ensemble comme un chantier et un ouvrage.

Place donc à Anselm Jappe et son essai sérieux. Ou comment compren-

dre le théoricien de « la société du spectacle » par la voie raisonnable. Plan de la thèse : le concept de spectacle pour commencer par le commencement (« Faut-il brûler Debord ? ») ; l'histoire de la communauté et de son rayonnement (de l'Internationale lettriste à Mai 68, plus le mythe, plus le « spectacle » aujourd'hui) ; et pour conclure, une courageuse mise en situation du « passé et présent de la théorie ». Avec appel à une nouvelle théorie critique, « dont ces temps ont un si urgent besoin ». Comme on dit, dans ces cas-là.

Ce qui manque, c'est la critique en termes de philosophie (en particulier autour de Feuerbach) telle que Debord, par exemple, l'a formulée dans *Le Débat*. En revanche, l'analyse des résonances marxistes du texte, la place de la théorie de l'échange, celle de Lukacs, et le lien problématique aux penseurs d'à côté – Henri Lefebvre, Claude Lefort, Castoriadis, *Socialisme ou barbarie* – sont clairement restitués. Reste une énigme où s'arrête Anselm Jappe : « Ce livre est largement consacré au Debord théoricien et praticien de la révolution. Par conséquent, il s'occupe trop peu du Debord poète, dans tous les sens du mot. Il faut espérer que quelqu'un aborde ce domaine d'une façon sérieuse, sans séparer ces deux côtés de son activité : on s'est trop souvent enthousiasmé pour le grand écrivain et sa langue parfaite en faisant abstraction du contenu de ses écrits. » Toute énigme ne l'est que dans la formulation qu'on lui donne. Après tout, un petit (éternel) retour à Nietzsche eût pu débrouiller très momentanément les choses : « On est artiste, dit Nietzsche, à la condition que l'on sente comme un contenu, comme « la chose elle-même », ce que les non-artistes appellent la forme. De ce fait, on appartient à un monde à l'envers ; car maintenant tout contenu nous apparaît comme purement formel – y compris notre vie. » Mais c'est ouvrir un tout autre chantier.

F. M.

★ Signalons également le livre récent d'Alice Becker-Ho, veuve de Guy Debord, *Au pays du sommeil paradoxal* (éd. le Temps qu'il fait, 80 p. 72 F (10,97 €)).

Cadrage débordement

La debordmania mise à mal par quatre ouvrages

CONTRE L'INTERNATIONALE SITUATIONNISTE
d'Isidore Isou.
Ed. Hors commerce – d'art,
378 p., 145 F (22,10 €).

MANIFESTE
de Jean-Paul Curnier.
Éditions Léo Scheer,
157 p., 85 F (12,96 €)

DEBORD EST MORT, LE CHE AUSSI, ET ALORS ?
de Gérard Guégan.
Librio, 10 F (1,52 €).
En librairie le 17 avril.

LA VÉRITABLE BIOGRAPHIE MASPÉRISATRICE DE GUY-ERNEST DEBORD
de Toulouse-la-Rose.
Ed. Talus d'approche,
75 p., 57 F (8,67 €).

Le livre d'Isidore Isou *Contre l'Internationale situationniste*, est un recueil d'articles, de libelles, de notes, de tracts et d'articles parfois inédits. Isidore Isou, né en Roumanie le 21 janvier 1925, vit, écrit, travaille, peste, reçoit, dans la même chambre de bonne depuis son arrivée à Paris. Il est l'inventeur du lettrisme, ou s'est fondé le situationnisme. Son recueil manifeste sans faiblesse dans l'insulte un droit de poursuite sur ses anciens disciples, Debord essentiellement. Qu'il tient pour des néo-nazis. Il fait fort. Il a déclenché lui-même un scandale sans bavure avec son premier texte (été 1950) : *Libérez les jeunes miliciens des prisons*. Son *Traité d'économie nucléaire : le soulèvement de la jeunesse* (1949) mérite un détour.

Il est d'usage de tenir les insultes d'Isou, pas seulement celles qui visent son « ex-disciple », pour confuses, triomphe de l'amalgame et de la ténacité. Marc Partouche, préfacer du grand Contre, propose une autre piste. Il voit en Isou, éliminé par le succès du situationnisme, la répétition du scandaleux écrasement de Dada par le triomphe surréaliste. Cela se tient. Jusqu'où va l'analogie ? Que produit-elle ? On parcourt les buissons

touffus et répétitifs d'Isou avec l'excitation que nourrit toute querelle. La chair du débat et sa tristesse.

Du côté de la réfutation, *Manifeste*, de Jean-Paul Curnier, a plus de légèreté. Les textes de philosophes qui tentent de percer le rire – *Le rire du capital* – sont rares. Curnier y réussit avec une grâce qu'il paie de généralisations provisoires (*le capital, la domination*), mais on n'entend pas souvent des phrases qui tracent « le rire propre à ceux qui ont perdu sans espoir de retour : le rire des égaux dans le dénuement de l'hébétéude ». C'est sur la postérité, la posture, qu'il démonte Debord. Oui, il y a un « narcissisme de la radicalité », un drapé, une révolution aux mains propres qui trouve – la preuve – son idéal arrêté. Ce qui sépare Curnier de son thème (la « pensée-Debord » diffusée à l'envi), c'est sa propre générosité.

Mais le plus marquant, c'est sa critique de l'immobilisation de la pensée (qui en fait une superbe pensée de citations et de slogans) que l'on retrouve formulée d'autre manière par Gérard Guégan dans un libelle pour les enfants. Avec une imbattable perfidie : le « beau style » que l'on prête à Debord n'est pas moindre que celui dont on fit honneur à Anatole France. La comparaison (« un cadavre », dirent les surréalistes et Bataille) n'est pas rien. On entre là dans les polémiques sans nuance que Debord programme et charpente dans plusieurs de ses lettres.

Et qui fournit au mystérieux Toulouse-la-Rose le tempo d'un petit carnet, *La Véritable Biographie maspérissatrice de Guy-Ernest Debord, considérée sous ses aspects ordures, cancaniers, folkloriques, malveillants, nauséabonds, fielleux, et notamment vulgaires, et du manque de moyen pour y remédier...* Avec ce codicille digne de Rabelais : « une façon débonnaire et scandaleuse de couper l'herbe sous les pieds de la debordmania ». Comme pour répondre à Jean Guittou qui se serait, dit-on, exclamé : « Attaquer Debord, sans doute, mais à une certaine hauteur... ».

F. M.

« UN DOCUMENT DE PREMIER ORDRE ! »

EMMANUEL LE ROY LADURIE

FRANÇOIS LEHIDEUX

De Renault à Pétain



MÉMOIRES
Présentés et annotés par
JACQUES-ALAIN DE SÉDOUY

Préface de
EMMANUEL
LE ROY LADURIE
de l'Institut

Pygmalion
Gerard Watelet

159 F.
496 p.

PYGMALION / GERARD WATELET

L'ÉDITION
FRANÇAISE

● **Rizzoli dément vouloir revendre Flammarion.** Selon l'agence économique italienne Radiocor, le président de Rizzoli-Corriere della Sera (RCS), Cesare Romiti, a démenti, mardi 20 mars, vouloir céder Flammarion. A la question d'un journaliste italien qui lui demandait : « Est-il vrai que vous avez l'intention de céder Flammarion ? », Cesare Romiti a répliqué : « Ce n'est pas vrai. » Des rumeurs de vente de l'éditeur circulaient au Salon du livre. RCS a racheté Flammarion en octobre 2000, mais le départ brutal en février de l'administrateur délégué du groupe Claudio Calabi alimente les rumeurs et les incertitudes sur la stratégie de la maison et l'avenir de sa branche livres. Aucune raison n'a été avancée pour expliquer le départ de M. Calabi, qui a été remplacé par Gaetano Mele, lequel dirigeait la branche presse du groupe.

● **Réorganisation chez Albin Michel.** Francis Esménard, président du directoire d'Albin Michel, a procédé à plusieurs nominations et réorganisations. Jusque-là directeur général, Richard Ducousset a été nommé vice-président d'Albin Michel. Le secrétaire général Jacques Bonnet, qui a quitté la maison en décembre 2000, est remplacé par deux personnes : Thierry Pfister pour l'édition et Agnès Fruman pour la coordination générale. Patrice Guérin et Alexis Esménard sont nommés directeurs généraux adjoints, tandis que Jacqueline Favero devient directrice du développement. Sylvie Genevoix est nommée directrice littéraire. Enfin, le romancier et essayiste Gérard de Cortanze rejoint l'équipe éditoriale.

● **Changements chez Desclée de Brouwer.** Desclée de Brouwer lance deux nouvelles collections. « Triptyque » donne la parole à un écrivain, un exégète et un historien de l'art, autour d'illustrations d'épisodes de la Bible. Les trois premiers titres sont : *Le Christ et la femme adultère*, *La Conversion de Paul* et *La Création d'Ève*. Enfin DDB crée une collection d'histoire, inaugurée par *Les Français des années troubles* de Pierre Laborie. Ces collections confirment la volonté de l'éditeur religieux d'élargir ses activités à la littérature et aux sciences humaines. DDB a modifié sa structure à la fin de l'année 2000. Marc Leboucher, ancien directeur littéraire, est devenu président du directoire de Desclée de Brouwer, dont Etienne Leroy est le directeur général, tandis que Michel Houssin est président du conseil de surveillance. André Bourgeois, qui devait partir en retraite, part finalement aux éditions du Cerf, qui connaissent une période de crise (*Le Monde* du 15 mars).

● **PRIX : Le Grand Prix RTL-Lire** a été décerné à André Makine pour *La Musique d'une vie* (Seuil). *L'Enfant du peuple ancien* d'Anouar Benmalek (Pauvert) est le lauréat du **prix RFO du livre**. Le **prix Cazes Brasserie Lipp**, doté de 25 000 francs et d'un crédit de 5 000 francs au restaurant, a été attribué à Marcel Jullian pour le premier tome de *Mémoire buissonnière* (Albin Michel/Radio France). Charles Dantzig a reçu le **prix Jean Freustié** (50 000 francs) pour *Nos Vies hâtives* (Grasset). Le **prix Litté**, décerné par le Groupement des écrivains médecins, a été attribué à Nicole Morelle pour *Une vie en blanc* (Ed. France-Empire). Geneviève Leboutoux a reçu le **prix du premier roman du Rotary international** pour *Lumière d'homme* (éd. Opéra).

ROBERT HÁSZ

LE JARDIN DE DIOGÈNE

« Un premier roman plein d'imagination et savamment maîtrisé - à découvrir sans tarder. »

MARIE LEROY,
Page des libraires

ÉDITIONS
Viviane Hamy

La poésie pour fêter le printemps ?

La troisième édition du « Printemps des poètes », qui se tient du 26 mars au 1^{er} avril, fédère quelque 8 000 initiatives

Avant de le déplorer ou de s'en désoler, il faut bien tenir compte de ce paradoxe : la poésie n'est jamais aussi vivante et agissante, elle ne suscite jamais autant d'engouement, que lorsqu'elle sort des livres pour s'exposer, se faire entendre. Ainsi, cette grande nébuleuse de manifestations, lancée par Jack Lang en 1999, et nommée « Le printemps des poètes » connaît-elle un succès croissant.

La troisième édition, qui se déroule du 26 mars au 1^{er} avril, devrait rassembler quelque 8 000 initiatives, contre 5 000 en 2 000 et 2 500 la première année. « Nous sommes encore en période de croissance et d'adolescence, explique Emmanuel Hoog, directeur du « Printemps », nous sentons que l'appétit et le désir continuent à se développer. Il y a un vrai goût pour l'écrit et le dialogue. Mais, si certains ont pu avoir des doutes sur le lancement de l'opération, nous montrons que nous sommes bien ancrés dans une réalité, comme le démontre le caractère protéiforme et surtout décentralisé des manifestations. Car cela ne touche pas que Paris et quelques grandes villes, mais bien la France entière. » D'emblée, plusieurs ministères

— éducation et culture en tête —, des administrations publiques, comme la RATP, ont apporté leur concours. Le Centre national du livre (CNL) a accordé cette année une subvention de 1,6 million de francs (243 981 euros) à l'association organisatrice. En 2000, le CNL a consacré plus de 8,5 millions de francs (1,2 million d'euros) à des interventions en faveur de la poésie, les deux tiers de ces aides allant à l'édition de province.

Le « Printemps des poètes » sera officiellement lancé vendredi 23 mars à 11 heures, dans la salle des pas perdus de la gare Saint-Lazare, avec de nombreux artistes (Jérôme Savary, Claude Piéplu, Jacques Bonnafé, Angélique Ionatos, etc.) qui liront et chanteront des poèmes sur le voyage. Un recueil *Partances, petite anthologie du voyage*, édité par le ministère des transports et Aéroports de Paris, sera offert aux participants. La cérémonie sera diffusée sur France-Culture, dimanche 25 mars, à 20 h 30.

Marchés de poésie, spectacles, concours, jeux littéraires, affiches, expositions, lectures, débats, créations de cafés-poésies, les manifestations se multiplient chaque

année. Les projets sont recensés par l'Association du Printemps des poètes, qui n'exerce aucun contrôle sur les initiatives : « Nous sommes des incitateurs ou des catalyseurs, on fait se rencontrer des gens. On essaie d'énerver et d'innover des lieux et des institutions, mais les initiatives sont spontanées, on les aide à se réaliser », explique Emmanuel Hoog.

UN MOMENT DE PARTAGE

Une conception aussi élargie de la poésie, avec tout ce que cela entraîne d'inévitables naïvetés et de manifestations irréflechies, ne peut aller sans faire grincer quelques dents. L'an dernier, Michel Deguy avait élevé la voix contre l'idéologie de la communication à tout prix (*Le Monde* du 25 mai 2000). « C'est un moment de partage, pas un moment de création, rétorque Emmanuel Hoog. On reste dans le partage avec le plus grand nombre. On ne veut pas avoir un rôle de commissaire et de censeur. » De fait, des poètes de toutes tendances et écoles participent au « Printemps ». Autre effet positif : « On suscite des débats, des rééditions, des articles dans les journaux, des ventes réelles de recueils, pour que

le public aille vers les textes. Mais on s'inscrit dans le temps, c'est un combat de dix ou quinze ans. » Il y aura, par exemple, des affichages et des animations dans les transports en commun, les musées ou les grands monuments. Radio France et France Télévision diffuseront des poèmes chantés ; sur TF1, ce seront des modules avec des textes de chanson dits par Claudia Cardinale, Juliette Greco, André Dussolier, Marie Trintignant, etc. ; les fleuristes parisiens offriront un recueil ; la SNCF imprimera un poème de Queneau sur les pochettes de billets. Un concours de poésie est même organisé pour les fonctionnaires du ministère de l'économie, des finances et de l'industrie. Des salons et des marchés de poésie auront lieu à Bordeaux, aux Chartrons, les 24 et 25 mars ; à la maison de quartier de Cæn, le 31 mars ; les 31 mars et 1^{er} avril, la Conciergerie de Paris se transformera en « Palais des poètes », tandis qu'une brocante de livres aura lieu dans le XVIII^e arrondissement. Enfin, l'Unesco annonce une soirée internationale, lundi 26 mars, à 19 heures.

Le vent poétique souffle aussi

en direction des enfants. « Ceux-ci sont ravis de voir un comédien faire irruption en classe pour dire un poème. Le rapport au sensible, au rythme, à la voix, la relation ludique avec la langue, sont, notamment pour les petits, mais aussi pour les enfants d'origine étrangère, des aspects fondamentaux pour l'apprentissage et le plaisir des mots », remarque Henriette Zoughebi, ancienne directrice du Salon du livre de Montreuil, désormais conseillère pour la lecture auprès de Jack Lang. Les 26 et 27 mars, les conseillers pédagogiques et inspecteurs de l'éducation nationale sont invités à deux journées de stage devant déboucher sur des suggestions de travail avec les classes primaires. Cette année, cent un recueils de poésie seront proposés aux enseignants pour construire un solide fonds poétique dans les établissements scolaires. Le cancre de Prévert va se retourner dans sa classe.

Patrick Kéchichian
et Alain Salles

Pour tous renseignements : tél. : 01-55-86-89-89 ; fax : 01-55-86-04-03 ; site : <http://www.printempsdespoetes.com>

C. J. Cela soupçonné de plagiat en Espagne

MADRID,
de notre correspondante

La nouvelle a éclaté comme un vilain coup de tonnerre dans le ciel serein de la littérature espagnole : un tribunal de Barcelone vient d'admettre la plainte pour « plagiat », déposée par une enseignante retraitée à l'encontre du prestigieux écrivain espagnol, Camilo José Cela, Prix Nobel de littérature.

Selon l'ancienne maîtresse d'école Carmen Formoso, originaire, comme Cela, de Galice, l'écrivain aurait plagié le roman *Carmen, Carmela, Carmina* qu'elle avait envoyé en 1994 à la maison d'édition Planeta, dont le siège est à Barcelone, dans l'intention de concourir pour obtenir le prix littéraire Planeta, récompensé par 50 millions de pesetas. Cette année-là, c'est précisément Camilo José Cela qui avait remporté ce prix littéraire reconnu, avec un roman *La Croix de Saint-André*, dont la trame, les personnages, les lieux où se déroule l'action et même certains dialogues présentent tant de « coïncidences » et de similitudes avec *Carmen, Carmela, Carmina* que la justice a décidé qu'il était « indispensable pour écarter tout indice d'action criminelle d'établir dans quelles circonstances Camilo José Cela a écrit son roman *La Croix de Saint-André* ».

En réalité, cela fait trois ans que Carmen Formoso se bat avec la justice pour que sa plainte soit prise en considération. Ayant toujours aimé écrire, entre autres des contes pour enfants, elle s'était risquée en 1994, avec son premier roman, à affronter le monde de l'édition. Le 20 avril 1994, elle déposait son livre au Registre de la propriété intellectuelle et envoyait deux exemplaires à Planeta. Celui de Cela ne fut envoyé qu'à la fin du mois de juin. En octobre il gagnait le prix, en décembre Carmen Formoso se voyait retourner son roman et oublier l'épisode. Ce n'est que quatre ans plus tard, en 1998, que, lisant le livre de Cela, elle y retrouvait l'essentiel de son *Carmen, Carmela, Carmina*, l'histoire de trois femmes qui ont habité en Galice entre la II^e République et les années 1990. Une

histoire largement autobiographique, tirée de celle de sa propre famille. Carmen portait plainte : rejetée. Une deuxième tentative sera couronnée de succès, en appel.

Alors que s'est-il passé ? Camilo José Cela, en dépit des nombreuses demandes d'éclaircissement posées par la presse, pour l'instant, a choisi de ne faire aucun commentaire. Quant au conseiller délégué du groupe Planeta, José Manuel Lara, il se borne à déclarer, indigné, « il me paraît absurde qu'un écrivain de la stature de Cela copie un auteur inconnu ». En revanche, l'avocat de Carmen Formoso, qui n'est autre que son fils, Jesus Diaz Formoso, a décidé d'en appeler au jugement de l'opinion publique, en plaçant sur Internet (www.puntocritico.com) un dossier complet de l'affaire. On peut y voir que le plagiat supposé, même s'il est plus « structurel » que littéraire, utilisant, avec une coïncidence embarrassante, la même époque, les mêmes pays et grandes villes, comme La Havane ou l'Argentine, mais aussi les mêmes petits villages inconnus comme Betanzos, O Carballo ou Balboco, n'en concerne pas moins certaines répliques. Ainsi explique l'accusation sur Internet, dans la page 85 de *Carmen, Carmela, Carmina* un personnage déclare : « Je demande à Dieu qu'il ne t'envoie pas tout ce que le corps peut supporter », ce qui dans *La Croix de Saint-André* devient : « Tout ce que je demande à Dieu c'est qu'il ne m'envoie pas tout ce que je peux supporter. »

Pour Jesus Diaz Formoso, très critique envers Planeta qu'il soupçonne « d'arranger à l'avance ses prix littéraires », une des hypothèses, nous a-t-il confié, par téléphone, « c'est que Camilo José Cela a pu être plus ou moins abusé par quelqu'un de la maison d'édition qui a pu lui faire croire que le texte de ma mère était celui d'un nègre au service de Planeta ». Et de conclure : « Dans cette affaire, il faut dénoncer l'édition actuelle, basée trop souvent sur la recherche du profit. Nous, nous ne voulons ni argent, ni renommée, simplement justice. »

Marie-Claude Decamps

AGENDA

● **DU 22 AU 24 MARS. MAUSS.** A PARIS se tient un colloque sur Marcel Mauss et son réseau, organisé par l'université Paris VII-Jussieu et la Maison des sciences de l'homme (de 9 h 15 à 18 heures, Maison des sciences de l'homme, salle 204, 54, boulevard Raspail, 75006 Paris, rens. : 01-49-54-20-00).

● **DU 22 MARS AU 13 AVRIL. AMBASSADES.** DANS LA RÉGION CENTRE se déroule la neuvième édition des « Ambassades » consacrée à « Arts et littérature » (rens. : Centre régional du livre, quai Rochambeau, BP 122, 41106 Vendôme Cedex, 02-54-72-27-49).

● **LES 25 et 29 MARS. RENCONTRES.** A PARIS, à la librairie Tschann, rencontre, dimanche 25 mars à 16 h 30, avec Régine Robin, auteur de *Belin chantiers* (Stock), et jeudi 29 mars, à 19 h 30 (125, boulevard du Montparnasse, 75006 Paris rens. : 01-43-35-42-05).

● **LE 26 MARS. DELUY.** A MONTPELLIER, rencontre avec le poète Henri Deluy (à 18 heures, université Paul-Valéry, salle des Conseils, route de Mende, 34000 Montpellier, rens. : 04-67-14-23-78).

● **LE 29 MARS. DESCOLA.** A PARIS, Philippe Descola prononce la leçon inaugurale de la chaire d'anthropologie de la nature au Collège de France. Le cycle de conférences sur « Les figures de relations entre humains et non-humains » commencera le 25 avril (à 18 heures, au Collège de France, 11, place Marcelin-Berthelot, 75005 Paris, tél. : 01-44-27-11-07).

● **DU 29 MARS AU 31 MARS. A PARIS,** le CNRS et l'université de Paris IV organisent un colloque sur le thème « Les fous d'amour dans la littérature médiévale européenne et proche-orientale » (de 9 heures à 19 h 30, Sorbonne, salle des Actes, galerie Gerson, 1, rue Victor-Cousin, 75005 Paris, rens. : 01-45-41-46-26 ou 03-88-61-07-97).

● **LE 31 MARS. HYVERNAUD.** A PARIS, à l'occasion de la parution prochaine des actes du colloque de Reims, « Présence d'Hyvernaud », se déroule une rencontre pour la création de la Société des amis de Georges Hyvernaud (à 14 h 30, bibliothèque Faidherbe, 18, rue Faidherbe 75011 Paris, rens. : 01-55-25-80-20).

● **LES 30 et 31 MARS. ÉCOLE FANTAISISTE.** A TOULON, la faculté des lettres de La Garde

organise les journées « Léon Verane, Philippe Chabaneix et l'École fantaisiste » (rens. service culturel : 04-94-14-23-08).

LA MALADIE

N : 9

(éditions BERG)

OU

L'ANTISEMITISME
DE L'ENTRE-
DEUX-GUERRES

par Tristan
MENDES FRANCE

et
Michaël PRAZAN

à

LA LIBRAIRIE DES
puf

Mercredi 28 mars
à 18H
49, Bld St Michel
PARIS-5^e

“ Le passage à l'euro ... Est-ce que j'y suis bien préparé ? ”

L'emploi, la Bourse, les impôts, l'euro, les start-up, les stock-options... Comment s'y retrouver ? Comment comprendre ? Vite, clairement.

DICTIONNAIRE DE L'ÉCONOMIE :
• 640 pages
• 320 illustrations
• 800 articles

195 €
29,68 €

Un véritable portail d'entrée dans l'économie d'aujourd'hui !

LAROUSSE

Le Monde